





HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE GENEVE.

PAR

JEAN SENEBIER,

Miniſtre du St. Évangile & Bibliothécaire de la République.

TOME SECOND.



A GENEVE,

Chez BARDE, MANGET & COMPAGNIE, Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXXVI.



ERRATA du Tôme fecond.

Pag. 3, ligne 1, *Molinei ;* lifez *Molinæi.*
Ibid. 2, *Parlementi ;* lifez *Parlamenti.*
Ibid. 28, *Rfponfio ;* lifez *Refponfio.*
6, 9, *Bafiliorum ;* lifez *Bafilicorum.*
15, 6, *Varonem ;* lifez *Varronem.*
Ibid. 8, *Grece ;* lifez *Græce.*
Ibid. 22, *Verrium , Flaccum ;* lifez *Verrium Flaccum,*
16, 2, *Patavienfi ;* lifez *Pictavienfi.*
Ibid. 5, *Patavienfis* ; lifez *Pictavienfis.*
Ibid. 17, *Bulealdi ;* lifez *Bullialdi.*
18, 15, *tri hærefi ;* lifez *trihærefii.*
Ibid. 27, Sceoppius ; *lifez* Scioppius.
19, 4, *Marfilæ ;* lifez *Marfilii.*
20, 13, *Schutzfleifchii ;* lifez *Schurtzfleifchii.*
Ibid. 25, *Willbrodo ;* lifez *Willebrordo.*
22, 16, Vertunun ; *lifez* Vertunien.
29, 15, Uttembogaert ; *lifez* Vittembogaert,
41, 14, *de Quercatus ;* lifez *de Quercetus.*
Ibid. 15, *de Quercetanus ;* lifez *Quercetanus.*
42, 12, *athritis ;* lifez *arthritis.*
45, 12, *Befeti ;* lifez *Bifeti.*
48, 10, *Colomie , ;* lifez *Colomiez ;*
56, 11, difficulés ; *lifez* difficultés.
60, 3, παλιγγενεσια ; lifez παλιγγενεσια.
64, 26, Peirefe ; *lifez* Peirefc.
66, 9, *officialialibus ;* lifez *officialibus.*
67, 6, *de tranfactionibus ;* lifez *C. de tranfactionibus.*
69, 5, Dupon ; *lifez* Du Pan.
73, 26, Louis Tronchin ; *lifez* Théodore Tronchin.
79, 1, Tranchin ; *lifez* Tronchin.
84, 12, Le Clerc ; *lifez* David Le Clerc.
85, 9, *Sanctâ Bibliâ ;* lifez *Sancta Biblia.*
86, 13, *Klofker ;* lifez *Klefeker.*
96, 9, *Daceum* ; lifez *Duceum.*
99, 11, *fomnis* ; lifez *fomniis.*
Ibid. 22, *Torius* ; lifez *Thorius.*

P. 100, ligne 2, *Shelhorn* ; lisez *Schelhorn.*

106, 26, *Mornay* ; lisez *De Mornay.*

134, 21, docucur ; *lisez* douceur.

142, 10, *Epistolâ* ; lisez *Epistolam.*

144, 14, *Deventriæ* ; lisez *Daventriæ.*

145, 6, acquis ; *lisez* acquit.

151, 13, *Chist.* ; lisez *Christ.*

160, 17, *αγαστκευαστικως* ; lisez *ανασκευαστικως.*

173, 10, *eadem* ; lisez *eodem.*

181, 20, *di* ; lisez *da.*

184, 16, *Antonii* ; lisez *Antonini.*

188, 3. *structura* ; lisez *structura in*

Ibid. 5, *Monastiriensis* ; lisez *Monasteriensis.*

193, 1, une ; *lisez* à une.

Ibid. 19, *Kerkofen* ; lisez *Kerkhoven.*

199, 26, de ; *lisez* de le.

215, 2, femmes ; *lisez* femmelettes.

219, 7, CALENDRINI ; *lisez* CALANDRINI.

Ibid. 10, Zulechen ; *lisez* Zuilichem.

224, 16, *by* ; lisez *by the.*

227, 4, trouvé ; *lisez* trouvé de

228, 7, *Athritide* ; lisez *Arthritide.*

231, 4, *Ancillin* ; lisez *Ancillon.*

256, 25, *Shookio* ; lisez *Schookio.*

258, 13, *somno* ; lisez *somnus.*

271, 1, *Lugdano* ; lisez *Lugduno.*

Ibid. 9, *emendendis* ; lisez *emendandis.*

279, 10, *Economiæ* ; lisez *Æconomiæ.*

287, 1, connoisses ; *lisez* connoissances.

297, 26, *Sermens* ; lisez *Sermons.*

303, 11, *Pedo* ; lisez *Pedonis.*

Ibid. 13, *Lendenbrochii* ; lisez *Lindenbrochii.*

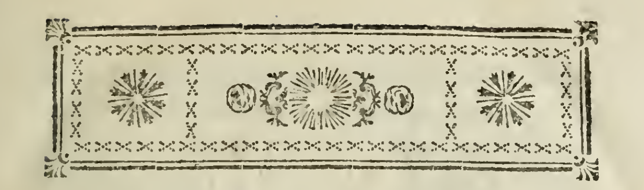
Ibid. 14, *Gorelli* ; lisez *Goralli.*

Ibid. 24, *Sermondi* ; lisez *Sirmondi.*

308, 20, *Mari* ; lisez *Marii.*

309, 19. *veteribus* ; lisez *ex veteribus.*

310, 24, *suite* ; lisez *siecle.*



HISTOIRE *LITTÉRAIRE* DE LA RÉPUBLIQUE DE GENEVE.

Continuation du Livre III.
Depuis la Réformation jusques à l'année 1605.

GODEFROY (Denis), né à Paris en 1549. Voici un des noms les plus célebres parmi les Jurisconsultes & les Historiens : je ne parlerai que de Denis Godefroy & de Jacques son fils, parce que le fils de ce dernier renonça à la religion protestante, & par conséquent à tous ses droits sur la bourgeoisie de Geneve.

Denis Godefroy se voua de bonne heure à l'étude du droit ; il visita, pour l'étudier, les universités de Louvain, de Cologne, de Heidelberg ; il revint à Paris ; mais il y chercha

vainement la tranquillité néceſſaire pour ſe livrer à ſon goût. Les guerres civiles répandoient partout le trouble & l'alarme ; il croit trouver un aſyle à Geneve ; mais , s'il y reçut pluſieurs marques d'honneur, il n'y trouva pas les douceurs de la paix qu'il ſouhaitoit. On lui donna la bourgeoiſie en 1580 avec la chaire de droit : en 1589, Henri IV le créa Bailli de quelques villages au pied du Mont Jura, & le fit Conſeiller ſurnuméraire du parlement de Paris.

Godefroy ne ſembloit pas né pour la tranquillité ; il fut bientôt dépouillé de ſes emplois & de ſa bibliotheque par une armée du Duc de Savoie, qui avoit déclaré la guerre à Henri IV & à la république de Geneve. Abîmé par ſes malheurs, Godefroy accepta la chaire de droit que la ville de Strasbourg lui offrit en 1594 ; il céda enſuite en 1604 aux invitations de Frédric IV, Electeur Palatin pour venir à l'univerſité d'Heidelberg. Dès que l'Electeur eut connu le mérite de ce Juriſconſulte fameux, il l'envoya en 1618 en ambaſſade auprès de Louis XIII. Enfin, Godefroy devoit encore être chaſſé de ſa retraite par les horreurs de la guerre ; les malheurs du Palatinat le forcerent en 1621 à quitter les lieux où il croyoit mourir en paix, & il revint à Straſbourg, où il mourut en 1622.

Voici les ouvrages que Denis Godefroy a publiés.

Caroli Molinei Commentarii in Parisiensis totius supremi Parlementi consuetudines ad novam consuetudinem redacta opera Dyonisii Gothofredi fol. Lausannæ, 1576, *& Bernæ, fol.* 1603.

Notæ in quatuor libros institutionum, 8°. *Genevæ* 1583.

Fontes juris canonici, 4°. *Lugduni* 1583.

Canones Apostolici, 4°. *Lugduni* 1583.

Corpus juris Civilis cum notis Dyonisii Gothofredi, 4°. *Lugduni* 1583. On a fait vingt-cinq éditions de cet ouvrage jusques en 1719, entre lesquelles il faut distinguer celle de 1663 faite à Amsterdam par les Elzévir.

Opuscula varia juris seu Epitome Feudorum Novellarum Institutionum Titulorum quæ sunt in Pandectis & in Codice, 8°. 1586.

Paratitla variæ lectiones & Nomenclator græcus ad Constantini Harmenopuli promptuarium juris, græce & latine, 4°. 1587.

Notæ in M. Tull. Ciceronem, 4°. *Lugd.* 1588.

Conjecturæ variæ lectiones & loci communes sive libri aureorum in Senecam, 8°. *Basileæ* 1590.

Antiquæ historiæ ex XXVII Authoribus contextæ libri VI, 8°. *Basileæ* 1590.

Praxis civilis ex antiquis & recentioribus Auctoribus qui de practicâ scripserunt, fol. Franc. 1591.

Pro conjecturis in Senecam brevis ad J. Gruterum Rrsponsio, 8°. *Francof.* 1591.

Diſputatio ad lib. II Codicis de reſcindendâ venditione, 4°. *Heidelbergæ* 1591.

Index Chronologicus legum & novellarum à Juſtiniano Imperatore compoſitarum, 4°. *Argentorati* 1592.

Diſſertatio de nobilitate, 4°. *Argentorati* 1592.

Maintenue & défenſe des Empereurs, Roys, Princes, Etats & Républiques contre les cenſures, monitoires & excommunications des Papes, 8°. *Geneve* 1592.

Authores latinæ linguæ in unum redacti corpus cum notis Dyoniſii Gothofredi, 4°. *Genevæ* 1595.

De interdictis, ſeu appellationibus extraordinariis, 4°. *Argentorati* 1596.

Conſuetudines civitatum & provinciarum Galliæ cum notis, *fol. Francofurti* 1597.

Quæſtiones politicæ ex jure communi & hiſtoriâ deſumptæ, 4°. *Argentorati* 1598.

Synopſis Statutorum Municipalium Bituricenſium Aurelianenſium ad Pandectarum methodum & ordinem digeſta, 4°. *Francofurti* 1598.

Centuriæ quæſtionum ex materiâ contractuum, 4°. *Argentorati* 1599.

Problemata de obligationibus ex contractu & quaſi contractu, 4°. *Argentorati*, 1601.

Concluſiones de emptione & venditione, 4°. *Argentorati*, 1601.

Notæ in Varronem, Feſtum & Nonnum, ſub

titulo veterum Grammaticorum collectæ, Genevæ; 1602.

Dissertatio de novi operis nunciatione, 4°. 1602.

Dissertatio de jurisdictione, 4°. 1603.

Controversiæ de pactis & fœderibus, 4°. *Argentorati*, 1603.

Disputationes ad digestum Justiniani, 4°. *Argentorati*, 1604.

Questiones selectæ, 4°. 1604.

Cujacis Paratitla in aliquot libros Codicis, à Gothofredo aucta, 4°. *Francofurti*, 1605.

De Tutelis electoralibus testamentariis legitimas excludentibus Libri septem, 4°. *Heidelbergæ*, 1611.

Statuta regni Galliæ juxtà Francorum, Burgundorum, Gothorum, Anglorum, Gentium Germanicarum in eâ dominantium consuetudines cum jure communi collata & Commentariis illustrata, *fol. Francofurti*, 1611.

Avis pour réduire les monnoies à leur juste prix & valeur, & empêcher le surhaussement & empirance d'icelles, par Denis Godefroy, 8°. *Paris*, 1611.

Prodromi adversùs Zeschlini vindicias tutelares, 4°. *Heidelbergæ*, 1614.

Fragmenta Duodecim Tabularum, suis nunc primùm tabulis restituta, 4°. *Heidelbergæ*, 1616.

Calvini Lexicon juris, cum Præfatione, fol. 1619.

Voici encore une notice d'ouvrages publiés par Denis Godefroy, de la publication desquels je n'ai pu savoir les dates.

De Jure Paganorum.

De personis sui juris in tutorem potestate constitutis.

Libri octo Basiliorum, cum Præfatione.

Commentaria in Accursii corpus juris civilis.

Commentaria ad Alexandrum ab Alexandro, dies geniales, réimprimé 8°. *Lugduni Batavorum*, 1673.

Commentaria ad Constitutiones Normanniæ.

Compendia juris civilis.

Disputationes de Arbitris.

Disputationes de Dote.

Disputationes de Legibus & Consuetudinibus.

Diatyposes jurisprudentiæ.

Conciliatio legum.

Institutiones in Novellas.

Metator contrà Fridenreichium.

Prodromus Fridenreichio missus.

Disputatio de regalibus Imperatoriis.

Disputatio de Usurpationibus & Præscriptionibus.

Voyez *Mathiæ Berneggeri Elogium funebre Gothofredi; Sebisii Catalogus Professorum Univer-*

ſitatis Argentoratenſis ; Witten , Memoriæ Jure-conſultorum noſtri ſæculi renovatæ ; Niceron , Tôm. XVII , Freheri Theatrum ; Henningius ; Opuſcules de Loyſel ; Lipenii Bibliotheca juridica ; Draudii Biblioth. claſſica.

BONNEFOY (Ennemond, ou Edmond), plus connu ſous le nom de *BONFIDIUS*, né à Chabeuil en 1536 ; il ſe diſtingua de bonne heure dans la juriſprudence , & il fut un des Profeſſeurs de droit qui a le plus illuſtré l'univerſité de Valence ; il y courut le riſque d'augmenter le nombre des aſſaſſinats de la Saint-Barthelemy ; mais ſon collegue, le célebre Cujas, l'arracha à la mort qu'on lui avoit préparée. Ce Juriſconſulte ſenſible & humain (car il faut quelquefois ſavoir gré aux hommes de ne pas étouffer les ſentimens de la nature), Cujas, ce Juriſconſulte ſi fameux, faiſoit un très-grand cas de Bonnefoy ; il diſoit dans le Liv. V de ſes Obſervations, au Chap. VI, que *Bonnefoy étoit ſon très-ſavant Collegue , & qu'il ne connoiſſoit que lui qui pût le remplacer.*

François Hottoman, auſſi bon juge que Cujas du mérite de Bonnefoy, engagea ce dernier à venir à Geneve , où il fut fait Profeſſeur de droit en 1573 : on lui donna la bourgeoiſie, & il mourut en 1574.

Bonnefoy se distingua sur-tout par ses connoissances du droit oriental; il montra avec tous les Savans de ce siecle que l'étude des langues est le seul chemin qui mene à la science; il possédoit bien l'hébreu, le grec & le latin : il a publié *Juris orientalis Libri tres, ab Edmundo Bonfidio, Jureconsulto, notis illustrati, grecè cum latinâ interpretatione Henrici Stephani*, 8°. 1573.

On trouve encore une lettre de cet homme célebre dans les paradoxes de Laurent Joubert.

Voyez *Teissier*, *Eloge des hommes savans*, *Tôm. III*; *De Thou*, *Histor.*, *Lib. LII*; *Chorier*, *Histoire du Dauphiné*; *Du Verdier*, *Tôm. IV*; *Draudii Bibliotheca classica*; *Lipenii Bibliotheca philosophica*.

TAGAUT (Jean), né à Amiens, Professeur de Philosophie à Geneve en 1559; il fut reçu bourgeois dans le même tems qu'il entra dans l'académie : il a fait imprimer *Carmen protrepticum ad S. P. Q. Genevensem, quod oppidi situm præterea describit*, 8°. *Genevæ*, 1559.

Voyez *Conradi Gesneri Bibliotheca*.

SCALIGER (Joseph-Juste) : ce nom imposant parmi les Savans fait un grand trait dans une histoire littéraire, où l'on juge les hommes par leurs travaux & non par leurs titres : j'ai cepen-

dant héſité long-tems avant de le placer entre les Littérateurs qui ont illuſtré la ville de Geneve, & je ne l'aurois pas joint au Catalogue des Savans Genevois s'il n'étoit pas placé dans les faſtes de l'académie au rang de ſes Profeſſeurs, & s'il n'avoit pas honoré ſa place pendant deux ans par ſes leçons.

Joſeph Scaliger naquit à Agen en 1540; il fut le fils de Jules-Céſar Scaliger. Après avoir étudié à Bordeaux les élémens de la langue latine, il devint l'éleve de ſon pere, qui nourrit ſon goût pour la poéſie en lui faiſant copier ſes vers. Joſeph Scaliger, après la mort de ſon pere, vint à Paris en 1559 pour étudier la langue grecque ſous Turnebe; mais il ſentit bientôt que ſon génie étoit au-deſſus des leçons ordinaires, toujours accommodées à la foible portée de ceux qui étudient: il ſuit la route qu'il ſe fraie; & au bout de vingt-un jours il avoit lu Homere, il s'étoit fait une grammaire grecque particuliere; enſuite il employa quatre mois à la lecture des autres Poëtes grecs: il devora de même les Hiſtoriens, & au bout de deux ans le grec lui fut parfaitement familier. Il s'appliqua à l'hébreu; & en ſuivant la même méthode, il eut les mêmes ſuccès. Chandieu & Viret lui enſeignerent à vingt-deux ans le catéchiſme & la religion.

La mémoire de Scaliger étoit déjà ornée par

les richeſſes des langues ſavantes; ſon imagination s'étoit embellie de toutes les beautés de la poéſie & de l'éloquence des anciens; ſa raiſon s'étoit formée par les leçons de l'hiſtoire & de la religion. Que fera-t-il pour occuper ſon activité? Après avoir épuiſé dans les Auteurs anciens les rapports des idées pour amuſer l'eſprit & toucher le cœur, après avoir pénétré ſon ame des leçons de la révélation, il va interroger la Nature, chercher les rapports de l'homme avec les êtres qui exiſtent avec lui, & épier la liaiſon de tous les corps qui compoſent l'univers; il ſe livre à la philoſophie; ſon ame, exercée déjà ſur tant d'objets, en trouva de nouveaux pour développer ſon énergie; la philoſophie perfectionna ſes connoiſſances & les mûrit; mais, comme les bons eſprits ont des ſuccès dans tout ce qu'ils entreprennent, Scaliger mérite encore une place parmi les Philoſophes de ſon ſiecle.

Scaliger vint à Geneve en 1572; il y ſubit des examens pour la chaire de philoſophie, qu'on lui donna au mois d'Octobre de cette année, & il y fit ſes leçons juſques au mois d'Octobre de l'année 1574 : il obtint alors ſon congé, qu'il avoit ſollicité à l'occaſion de la mort de ſa mere. Je ne marrêterai point, comme Chauffepié, à conſtater le ſéjour de Scaliger à Geneve par des lettres écrites à ſes amis : ce que je viens de

dire eſt tiré des régiſtres de l'académie de Geneve : au reſte des lettres ſans date déterminent mal l'année qu'il vint à Geneve, & ne fixent pas mieux le tems qu'il y demeura. Ceci montre de même l'erreur de Burmann, qui n'eſt pas plus heureux dans ſes conjectures, puiſqu'il fixe le ſéjour de Scaliger dans Geneve à l'année 1578. Que devint Scaliger après ſon départ de Geneve? Il paroît qu'il retourna dans ſa patrie, qu'il erra enſuite çà & là en ſaiſiſſant toutes les occaſions d'augmenter ſon ſavoir; enfin, il fut appelé à Leyde en 1593, pour ſuccéder à Juſte Lipſe. Il ſe fit eſtimer des Hollandois par ſon ſavoir; mais la rudeſſe de ſon caractere repouſſa leur attachement. Il mourut au mois de Janvier 1609.

Scaliger fut ferme dans ſes idées, dur dans ſes conteſtations, ſévere dans ſa critique, & plein d'amour-propre. Il eſt vrai que ſon ſiecle favoriſa ſes défauts en lui rendant les plus grands hommages : Du Perron le plaçoit au rang des premiers hommes de France; De Thou en fait un très-grand éloge; Saumaiſe, Lipſe, Caſaubon, lui donnerent les louanges les plus fortes, & dévancerent ſeulement Perraut, Balzac & Bayle, qui furent leurs échos.

J'avoue qu'on ne ſe fait pas aiſément une idée du ſavoir de Scaliger : il connoiſſoit à fond

toutes les langues orientales & la plupart de celles de l'Europe ; il avoit approfondi la théologie, la philoſophie, la médecine, la juriſprudence, les mathématiques, & il a donné des preuves de la ſolidité de ſon ſavoir à tous ces égards par les ouvrages importans qu'il a publiés ; l'hiſtoire de tous les tems, de tous les peuples, de tous les lieux, celle de tous les êtres connus de la nature lui étoient familiere, le génie de tous les Poëtes animoit le ſien, & les belles-lettres avec l'érudition la plus ſage donnerent des charmes à ſon ſtyle & du poids à ſes compoſitions. Voilà cependant ces hommes étonnans dont nous concevons à peine la poſſibilité, que nous nous vantons d'oublier pour lire avec ennui ceux qui ne donnent quelque prix à leur compoſition que par leur piraterie ſur ces Auteurs originaux, qu'on ne veut plus s'efforcer d'entendre ; voilà ces tréſors de ſavoir qu'on laiſſe dans l'obſcurité pour des phraſeurs inſipides, ou des épigrammes ſans ſel.

Je ſuis toujours ſurpris de voir tous ces grands hommes faire par la conduite qu'ils ont tenue pour arriver à l'immortalité, la cenſure de ceux de notre ſiecle : toujours vraiment ſavans, ils puiſent aux ſources leur vrai ſavoir, ils réfléchiſſent long-tems ſur leurs idées avant

de les riſquer au grand jour ; il ne parlent jamais que de ce qu'ils connoiſſent bien , & ils n'en parlent que pour être neufs. Leur grandeur repoſe ſur l'importance de leurs ſervices, & elle ne dépend point d'un ſtérile échaffaudage de phraſes & de mots ; mais ce qui les diſtinguera ſûrement de la foule des Savans d'aujourd'hui, c'eſt leur zele pour la religion, quils défendent avec courage, & qu'ils étudient toujours avec ſoin. Tel étoit Scaliger ; ſa piété ſe fait connoître non-ſeulement dans ſes écrits théologiques, mais encore dans ſes lettres familieres, où l'on verſe ſon cœur, & où l'on parle ſans déguiſement, parce qu'on parle le langage de l'amitié & de la confiance : ainſi, dans ſes Epîtres L & XC, *il avoue ſa pauvreté ; mais il publie qu'il eſt content de ſon ſort, parce qu'il ſe confioit en Dieu, & il remercie Dieu d'avoir ce bonheur.*

Scaliger eſt trop grand pour diſſimuler ſes défauts ; il ne put ſupporter la critique, & il devenoit l'ennemi déclaré de tous ceux qui le critiquoient ; il ſe fit lui-même ainſi une foule d'ennemis furieux, que ſa mort même ne put appaiſer ; cependant ſon amour-propre ne lui cachoit pas toujours ſes foibleſſes ; il a publié que ſes poéſies étoient mauvaiſes.

J'ajouterai que l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, qui reconnoît Scaliger

pour un prodige, dit aussi qu'il avoit trop d'esprit pour être un bon Commentateur, parce qu'il le prêtoit aux Auteurs qu'il vouloit expliquer; il ajoute cependant que ses commentaires étoient excellens, & qu'ils brilloient par d'heureuses conjectures. Je dois remarquer encore que le pere Petau a démontré plusieurs fautes de Scaliger dans sa Chronologie, & Huet prouve qu'il s'étoit trompé souvent dans son édition de Manilius.

L'ouvrage de Scaliger *de Emendatione temporum* est certainement ce qu'il a fait de plus beau pour sa gloire; il fut le premier qui entreprit de donner une Chronologie complete fondée sur des principes solides; il y a rassemblé tout ce que les Auteurs d'Orient & d'Occident ont écrit sur cette matiere ténébreuse, & il a trouvé la Période Julienne, dont on ne peut se cacher la grande utilité dans diverses circonstances.

Niceron a voulu mettre en doute les idées de Scaliger sur la religion réformée; il prétend qu'il étoit uni à regrêt avec l'église protestante; mais sur quel fondement appuie-t-il son opinion? ce ne peut être que sur le tolérantisme de Scaliger & ses exhortations à la tolérance. Mais dans laquelle des deux communions a-t-on été le plus tolérant? Il est certain que Scaliger se retira à Geneve après le massacre de la Saint-

Barthelemi; qu'il a toujours vécu dans les lieux où la religion réformée étoit reçue; qu'il en a conſtamment rempli les devoirs, quoique rien ne l'empêchât d'embraſſer la religion romaine, s'il avoit cru devoir lui donner la préférence.

Conjectanea in M. Terentium Varonem de linguâ latinâ, 8°. *Pariſiis*, 1565.

Lycophronis Alexandra, ſivè Caſſandra, grecè cum verſione latinâ duplici, una ad verbum Guil. Canteri, altera metrica Joſephi Scaligeri, 4°. *Baſileæ*, 1566.

Notæ in carmina Empedoclis, 8°. 1573.

Virgilii Appendix cum ſupplemento multorum poematum veterum Poetarum, necnon caſtigationibus & Commentariis Joſephi Scaligeri, 8°. *Lugduni*, 1573.

Auſonianarum Lectionum Libri undecim, in-16. *Lugduni Batav.* 1574.

Sophoclis Ajax lorarius, ſtylo tragico à Joſ. Scaligero tranſlatus, necnon ipſius quædam Epigrammata, 8°. 1574.

Caſtigationes & Notæ in Marcum Verrium, Flaccum & Pompeium Feſtum, de verborum ſignificatione, 8°. *Pariſiis*, 1575; avec les notes d'Antoine Auguſtin.

Catulli, Tibulli & Propertii Poemata ex recenſione & caſtigationibus Joſ. Scaligeri, 8° *Pariſ.* 1577.

Hipocratis Coi, de capitis vulneribus Liber lati-

nitate donatus & Commentariis illustratus à Francisco Vertuniano Pataviensi, addito greco textu à Jos. Scaligero castigato, cum ipsius Scaligeri castigationum suarum explicatione, 8°. *Lutetiæ*, 1578.

Nicolai Vicentii Pataviensis Epistola ad Stephanum Naudæum Bersuriensem ad dictata Johannis Martini in librum Hippocratis de morbis capitis, 8°. *Coloniæ*, 1578. C'est une réponse de Scaliger à Martin, Médecin de Paris, qui avoit repris quelque chose dans l'ouvrage précédent.

M. Manilii Astronomicon, restitutum à Jos. Scaligero, cum ipsius notis amplissimis, 8°. *Parisiis*, 1579, *cum secundis Scaligeri curis*, 8°. *Lugduni Batavorum*, 1604, *cum iisdem Scaligeri notis, ex Auctoris manuscripto tertium, auctis & emendatis, adjectisque etiam Thomæ Reinesii & Ismaelis Bulealdi ad quædam loca animadversionibus, curâ Johannis Bœcleri*, 4°. *Argentorati*, 1655. Cet Auteur est un présent que Scaliger a fait au public; avant lui, on ne pouvoit lire ce Poëte, qu'il a éclairci en divers endroits, dont il a restitué plusieurs passages, & auquel il a donné une nouvelle vie.

Epistola adversùs barbarum, ineptum & indoctum poema insulani Patroni Clientis Lucani, 8°. *Parisiis*, 1582. Scaliger y répond à François De l'Isle, qui avoit pris la défense de Lucain, accusé par Scaliger d'ignorance en astronomie.

Opus

Opus de emendatione temporum, fol. Parisiis, 1583, castigatius & auctius; accesserunt veterum Grecorum fragmenta selecta, cum ejusdem Scaligeri notis, fol. Lugd. Batav. 1598. *Tertia editio auctior & castigatior, fol. Genevæ*, 1609; *auctior, ibid.* 1629.

Notæ in Lucani Eclogam ad Calpurnium Pisonem, 8°. *Lipsiæ*, 1584.

Scholia antiqua in Persium, à Petro Pithæo evulgata, 8°. *Parisiis*, 1584.

Yvonis Villiomari Aremorici in locos controversos Roberti Titii animadversionum Liber, 8°. 1586.

Astrampsychi oneirocriticon, à Jos. Scaligero digestum & castigatum, 8°. *Parisiis*, 1589; *editio auctior*, 1599.

Yvonis Villiomari Epistola in Fabium Paulinum, Utinensem, 8°. *Parisiis*, 1587.

Stromateus proverbiorum grecorum, 4°. *Parisiis*, 1593; avec une version latine, Paris, 1594.

Agathiæ Epigrammata, latinè versa à Josepho Scaligero & Jano Dousâ, 8°. *Lugduni Batav.* 1594.

Jos. Scaligeri Epistola de vetustate & splendore gentis Scaligeræ, & Vita Julii Cæsaris Scaligeri, 4°. *Lugd. Batav.* 1594.

Cyclometrica Elementa duo, necnon Mesolabium, fol. Lugduni Batav. 1594.

Hypoliti Episcopi Canon paschalis grecè, cum Jos. Scaligeri Commentariis, excerpta ex computo greco Isaaci Argyrii, de correctione Paschatis & Jos. Scaligeri Elenchus & Castigatio anni Gregoriani, 4°. *Lugduni Batav.* 1595.

Emendationes ad Theocritum, Moschum & Bionem, 8°. *Genevæ*, 1596.

Sententiæ Publii Syri totidem versibus grecis conceptæ & Dyonisii Catonis Disticha itidem grecè, cum notis, 8°. *Lugduni Batav.* 1598.

Versio dorica decimæ Eclogæ Virgilii, 8°. 1603.

Expositio numismatis argentei Constantini Imperatoris, 8°. 1604.

Elenchus trihæresi Nicolai Serarii, item Serarii Delirium fanaticum, quo Essenos Monachos christianos fuisse contendit, 8°. *Franeckeræ*, 1606.

Julii Cæsaris Commentarii, ex recognitione Jos. Scaligeri, 8°. *Lugduni Batav.* 1606.

Jambi Gnomici, 8°. *Lugduni Batav.* 1607.

Florilegium Martialis Epigrammatum, cum eorum versione grecâ metricâ Josephi Scaligeri, 8°. *Parisiis*, 1607.

Confutatio stultissimæ Burdonum fabulæ, Auctore Johanne Rutgersio, in-12. *Lugduni Batavorum*, 1608. C'est une réponse à la violente critique que Scéoppius fit de la lettre de Scaliger sur sa famille.

Je vais rassembler les ouvrages publiés par Joseph Scaliger dont je n'ai pu savoir la date de l'édition originale.

Diatribe critica quâ Theodori Marsilæ Commentarius & Notæ in Martialis Epigrammata de Cæsaris amphitheatro & venatione, ordine expunguntur, 8°. *Lugd. Botav.* 1619.

Annotationes in Irenæum contrà hæreses, *fol. Oxoniæ*, 1702.

Emendationes in veteres glossas verborum juris, *fol. Ultrajecti*, 1733.

Notitia Galliæ & Notæ super appellationibus locorum & gentium aliquot apud Cæsarem, *fol. Parisiis*, 1636.

Prolegomena in Chronicâ Eusebii, *fol. Amstel.* 1658.

Isagogicorum Chronologiæ Canonum Libri tres, *fol. Amstel.* 1658.

De veteri anno Romanorum, *fol. Amst.* 1698.

Notæ in Euripidem, *fol. Cantabridgiæ*, 1694.

Notæ in Suetonium, 4°. *Ultrajecti*, 1703.

Notæ in Plinii Historiam naturalem, 8°. *Ultrajecti*, 1669.

Notæ in libros M. Terentii Varronis de re rusticâ, 4°. *Dodraci*, 1619.

Notæ in Senecæ tragedias, 8°. *Lugd. Bat.* 1611.

Conjectanea in Nonni Dyonisiaca, 8°. *Lugd. Batav.* 1611.

De arte criticâ Diatriba, ex Musæo Joachimi Morsi, 4°. *Lugd. Batav.* 1619.

Loci cujusdam Galeni difficillimi Explicatio, 4°. *Lugduni Batav.* 1619.

Proverbiorum arabicorum Centuriæ duæ arabicè & latinè, Interprete Josepho Scaligero, cum notis Thomæ Erpenii, 8°. *Lugd. Batav.* 1623.

Novum Testamentum grecè, cum Jos. Scaligeri notis in locos difficiliores, 4°. *Genevæ*, 1619, & *Londini*, *fol.* 1660.

Animadversiones in Bezæ Novum Testamentum: on les trouve dans les *Acta litteraria Henrici Leonardi Schutzfleischii*, 8°. *Wittembergæ*, 1714.

Notæ in Tertullianum de Pallio.

De equinoxiorum anticipatione Diatriba, cum Jani Rutgersii Præfatione, 4°. *Parisiis*, 1613.

Jos. Scaligeri Poemata omnia, è Musæo Petri Scriverii, 8°. *Lugd. Batav.* 1615.

Scazon in urbem Romam, 4°. *Francofurti*, 1609.

Scaligeri Indices, Notæ & Præfatio in Gruteri inscriptiones. Suivant la remarque de Le Clerc, cet ouvrage demandoit un homme savant.

De re nummariâ Dissertatio, Liber posthumus, editus à Willbrodo Snellio, 8°. *Lugduni Batav.* 1616.

Tumulus & Elogia Claudii Puteani, Auctore Papyrio Massone & Josepho Scaligero, 4°. 1607.

Opuſcula varia Scaligeri, antehac non edita, nunc verò multis partibus aucta, 4°. *Pariſiis*, 1610 : Iſaac Caſaubon en fut l'éditeur. On y trouve *Animadverſiones in Melchioris Guilandini Commentarium, in tria Plinii de Papyro capita, Libri tredecim.*

Diatriba de decimis in lege Dei.

Notitia Galliæ : je l'ai déjà fait connoître.

Diatribæ de Europæorum linguis, item de hodiernis Francorum necnon de variâ litterarum aliquot pronunciatione.

De Theſi quâdam chronologicâ Judicium, 1608.

Orphæi, Poetæ vetuſtiſſimi, Initia, ſeu Hymni ſacri ad muſicam verſibus antiquis latinè expreſſi à Joſ. Scaligero, cum ejuſdem annotationibus.

In Æſchyli Promethæum, à Q. S. Fl. chriſtiano converſum, Prologus.

Selecta Epigrammata è Grecorum Florilegio, à Joſ. Scaligero latinè verſa.

Poemata varia.

In Q. Annæi Senecæ tragedias Animadverſiones.

Aſinii Corn. Galli Elegia & Epigrammata tria, cum Animadverſionibus Joſ. Scaligeri.

Epiſtolæ ad varios.

Animadverſiones in Cyclopem Euripidis.

Diſcours de la jonction des mers, du deſſéchement des marais & de la réparation des rivieres pour les rendre naviguables.

Discours sur quelques particularités de la milice romaine.

Lettres touchant l'explication de quelques médailles.

On a fait encore une collection de toutes ses lettres.

Jos. Scaligeri Epistolæ omnes, 8°. *Lugduni Batav.* 1627.

Scaligerana, Hagæ Comitum, 8°. 1666. Ce recueil, fait par MM. De Vassan, fut publié par Isaac Vossius.

*Prima Scaligerana, nusquàm antehac edita, cum Præfatione T. Fabri, quibus & adjuncta altera Scaligerana quàm anteà emendatiora, cum notis cujusdam V. D. anonymi, in-*12. *Groningæ*, 1669 : ils ont été recueillis par François Vertunun, de Poitiers, & publiés par Mr. De Sigogne.

Voyez *Oratio in funere Josephi Scaligeri à Dom. Baudio, Lugd. Batav.* 4°. 1609; *Danielis Heinsii in obitum Jos. Scaligeri Orationes duæ*, 4°. 1609; *Ejusdem Epistola de morte Scaligeri*; *Joh. Drusii Oratio in obitum Jos. Scaligeri*, 4°. 1609; *Niceron, Tôm. XXIII; Teissier, Eloges des Savans, Tôm. I; Hennengi; Witten, Memoriæ Philosophorum; Morhofii Polyhystor; Dict. de Morery, de Chauffepié.*

JACOMOT (Jean), fils de Claude, né à Bar-le-Duc.

Jacomot fut gratifié de la bourgeoisie de Geneve en 1569; il exerça le saint ministere en 1576; il fut fait Recteur de l'académie en 1586: sa réputation le fit désirer par l'église de Neuchâtel, où il alla avec la permission du Conseil en 1591, & où il séjourna pendant quelques mois; il fit une visite semblable aux églises du Valais en 1603. Le Conseil employa Jacomot auprès des cantons de Zurich & de Berne, afin de solliciter leur intercession auprès de la France pour obtenir du Duc de Savoie la liberté de conscience des bailliages de Ternier, de Gaillard & de Thonon.

Jacomot mourut à Geneve en 1609, ou en 1615.

Scaliger donne à Jacomot le titre de grand Poëte; il s'occupa beaucoup de la poésie latine, & il y eut des succès.

Il a publié *Musæ Neocomenses*, 8°. *Genevæ*, 1597. C'est un recueil de poésies latines de tout genre, composées à Neuchâtel; on y trouve les Lamentations de Jérémie traduites en vers latins.

Agrippa Ecclesiomastix, 8°. *Genevæ*, 1597.

Varia Poemata, 8°. *Genevæ*, 1601.

Ob liberatam Genevam Poema eucharisticum, 8°. 1603.

Il fit plusieurs pieces latines sur la mort de Théodore De Beze, & il traduisit en latin la tragédie du Sacrifice d'Abraham, que ce dernier avoit faite en françois.

LIGNARIDUS (Hermann), Professeur de théologie à Geneve en 1596 jusques en 1598; il alla à Berne, où il enseigna la théologie en 1612 : il y mourut en 1618.

Il a publié *Réponse à certaine lettre imprimée, en laquelle le N. d'Avully s'est essayé de représenter la dispute entre celui Hermann & Chérubin*, 1598.

De libero hominis Arbitrio Theses theologicæ, 4°. *Bernæ*, 1607.

De Jubilæo Tractatus, 8°. *Bernæ*, 1608.

Antidotum contrà scandalum apostasiæ, datum ab iis qui ab ecclesiis evangelicis ad papatum deficiunt, 8°. *Bernæ*, 1608.

Oblectamenta academica, 8°. *Oppenheim*, 1618.

Voyez *Leu*, *Lexicon*; *Bibliotheca classica Draudii.*

PORTUS (François), né à Candie, élevé chez Renée De France, Duchesse de Ferrare; il prit auprès de cette Princesse les idées de la réformation, & il vint à Geneve en 1561 pour vivre d'une maniere conforme à ses principes;

on lui donna la bourgeosiie en 1562, avec la chaire de Professeur en grec. Il mourut âgé de soixante & dix ans.

Annotationes in Aphtonium Hermogenem & Dyonisium Longinum, 8°. *Genevæ*, 1569.

Réponse de François Portus Candiot aux Lettres diffamatoires de Pierre Charpentier, Avocat pour l'innocence des fidelles serviteurs de Dieu & obéissans sujets du Roi massacrés le 24 Août 1572, *appelés* factieux *par ce plaidereau*, 8°. 1573. Pierre Charpentier lui avoit adressé la défense de la Saint-Barthelemi : Denis de Sainte-Marthe a inséré cette lettre dans les Entretiens sur l'entreprise du Prince d'Orange, 8°. Paris, 1689. La lettre de François Portus fut traduite en latin & imprimée à Geneve en 1582.

Commentaria in Pindari Olympica ; Pithia Nemea Isthmica, 4°. 1583.

Prolegomena in Sophoclis tragædias, 4°. *Morgiis*, 1584.

Psalmi Davidis, greco carmine expressi, cum versione latinâ, 8°. *Basileæ*, 1581.

Hymni synesii in latinam linguam versi, 8°. 1583.

Annotationes in varia Xenophontis opuscula & in Thucydidem, *fol.* 1594.

Notæ in Aristotelis artem rhetoricam, 8°. *Spiræ*, 1698.

Caſtigationes in Florilegium grecorum Epigrammatum.

Caſtigationes in Syntaxim Apollonii Alexandrini.

De tragediâ ejuſque origine.

Sophoclis & Euripidis Collatio.

Orationes, Epigrammata varia.

Roberti Conſtantini Lexicon, greco-latinum ſecundâ hac editione, partìm ipſius Auctoris, partìm Franciſci Porti & aliorum additionibus plurimùm auctum, fol. 1592.

Joſeph Scaliger diſoit que François Portus étoit très-ſavant. Jean Le Clerc poſſéda le Commentaire d'Euſtate ſur Homere, qui avoit appartenu à Portus, & il dit que les marges étoient remplies de notes faites par ce Savant, & qu'il y en avoit pluſieurs qui étoient fines & ingénieuſes.

Voyez *Thuani Hiſt.; Teiſſier, Eloges des Savans, Tôm. III; Draudii Biblioth. claſſica, Lipenii Biblioth. philoſoph.; Morhofii Polyhiſtor, Leu, Lexicon.*

LAURENT (Gaſpard), Profeſſeur de belles-lettres en 1597, gratifié de la bourgeoiſie en 1600, Recteur de l'académie en 1600 : on ſait qu'il a enſeigné juſques en 1632.

On connoît peu la vie de ce Profeſſeur; on

fait feulement qu'il a publié *Oratio de clariffimi Theologi De Bezæ obitu*, 8°. 1605. Il fit encore des vers grecs & latins fur cette mort, qu'on a joints aux Oeuvres de Jacques Lect.

Catholicus veterum Patrum Confenfus, 4°. *Aureliæ Allobrogum*, 1612.

Syntagma confeffionum fidei in diverfis regnis editarum, 4°. *Aureliæ Allobrogum*, 1612.

De difputationibus in controverfiis de religione Obfervatio, ex veterum fcriptis potiffimùm defumpta, 8°. *Genevæ*, 1602 : il y en a une édition plus ample de 1618.

Cet ouvrage eft divifé en quatre parties : il examine, 1°. fi l'on doit difputer publiquement fur la religion, & quel doit être le fujet de ces difputes; 2°. il recherche comment on doit difputer; 3°. il indique les regles qu'on doit fuivre pour juger fainement les difputes; 4°. il fait connoître la maniere d'interpréter l'Ecriture-Sainte pour abolir les controverfes & établir la vraie doctrine. Cet ouvrage, plein de modération & de fageffe, auroit pu rendre les controverfes utiles, fi quelque chofe pouvoit en impofer aux paffions, qui jouent toujours le premier rôle dans toutes les difputes.

Hermogenis Ars oratoria abfolutiffima & Libri omnes cum verfione latinâ & Commentario, 8°. *Coloniæ Allobrogum*, 1614.

Queſtiones miſcellaneæ ethicæ, 4°. 1626.

De noſtrâ in ſacramentis cum Domino Jeſu Chriſto conjunctione Tractatus, 8°. *Genevæ.*

Voyez *Du Pin*, *Biblioth. des Auteurs ſéparés; Draudii Biblioth. claſſica.*

LERI (Jean De) Bourguignon, né à Lery, près de Margelle, il porte le titre de Miniſtre de Geneve, & il en faiſoit les fonctions en 1555. Il fut envoyé en 1556 par l'égliſe de Geneve à Villegagnon, qui lui avoit demandé un Eccléſiaſtique pour établir la religion réformée dans le Bréſil; il remplit les devoirs de Miniſtre à Sancerre pendant le ſiege en 1573. Il mourut en 1611. Il avoit publié l'hiſtoire de ces deux événemens, dont il avoit été le témoin.

Voyage d'Amérique par Jean De Lery, 8°. *La Rochelle*, 1578. La meilleure édition eſt celle qui parut en 1586. Scaliger a loué ce Voyage.

Diſcours du ſiege & de la famine de Sancerre, 8°. 1574.

Voyez *Biblioth. des Auteurs de Bourg*, *Tôm. I; La Croix Du Maine*, *Tôm. I; Biblioth. hiſtor. de la France*, *N°.* 1849; *Bayle*, *Dictionn. critique.*

PERROT (Charles); on lui donna la bourgeoiſie de Geneve en 1567 avec une place de Paſteur; il fut Recteur de l'académie en 1570 & en 1588,

Lecteur de theologie en 1572; on le chargea ſpecialement le 4 Mars 1586 de faire les leçons de Beze & de La Faye; pendant qu'ils étoient au Synode de Montbeillard pour y conférer avec Jacob Andrea de Tubingue. Il fut fait Profeſſeur de théologie en 1598, & il mourut en 1608.

Ce Théologien inſtruit & judicieux mérite ſur-tout le reſpect de la poſtérité par ſa tolérance; il ne s'occupoit qu'à faire voir que le chriſtianiſme, bien entendu, devoit néceſſairement rendre les hommes tolérans; il regardoit la tolérance comme une branche de la charité; il la prêchoit avec zele, & la recommanda ſur-tout fortement à Uttembogaert, ſon diſciple. Il ne craignoit pas de dire qu'il étoit impoſſible d'ôter le titre de chrétien à ceux qui reconnoiſſoient les points fondamentaux du chriſtianiſme; qu'on ne pouvoit les perſécuter pour des idées particulieres ſans devenir criminel, & qu'on devoit toujours voir dans l'homme errant un frere qu'on peut ramener par la douceur, & un être qui porte gravé ſur ſon front le caractere reſpectable de la Divinité, tant qu'il en remplit les commandemens.

Perrot écrivit ſur l'album d'Uttembogaert cette ſentence, oubliée par un ſi grand nombre de Théologiens, *Bienheureux ſont ceux qui pro-*

curent la paix, car ils ſeront appelés enfans de Dieu.

Perrot, plein de charité, ſe conſacra au ſervice des pauvres, qu'il conſoloit; il fut longtems leur Paſteur à l'hôpital-général, dont il eut la ſatisfaction de corriger pluſieurs abus.

Il avoit publié un livre *de Extremis in eccleſiâ vitandis*; ce livre fut ſupprimé après ſa mort: je crois bien que les principes de tolérance ſur leſquels il fut compoſé n'entrerent pas aiſément dans les têtes du ſeizieme ſiecle.

Perrot avoit laiſſé quelques manuſcrits.

Adagia ſacra.

Un Cathéchiſme.

Des Notes ſur la Bible grecque.

Un Traité ſur la Foi.

La Compagnie des Paſteurs de Geneve ne permit pas l'impreſſion de ce dernier ouvrage, parce qu'il y blâmoit les proteſtans de s'être ſéparés de l'égliſe romaine, & d'avoir fait une égliſe particuliere, quoiqu'il condamnât toutes les erreurs que la réformation avoit proſcrites. Il auroit ſouhaité qu'on évitât le ſchiſme, qui mettoit obſtacle à toute eſpece de réunion, & qui empêchoit la réforme de l'égliſe romaine. Il en coûte de paſſer d'une communion dans une autre, & l'amour-propre compte plus les pas qu'il faut faire que l'amour de la vérité ne donne de force pour les franchir.

Voyez *Spon*, *Hiſt. de Geneve*, *Tôm. I*; *Brandt*, *Hiſt. de la réform.*, *Tôm. I*; *Popeblount*; *Caſauboni Epiſtolæ*; *Morery*.

CHABREY (Eſaïe), Syndic de la République. *Remarques ſur la guerre de Geneve en* 1589, *Mſſ.*

PORRAL (Aimé), mort premier Syndic en 1542.

Calvin parle d'Aimé Porral avec éloge dans quelques-unes de ſes lettres : ce Magiſtrat travailla à l'hiſtoire de Geneve par ordre du Conſeil ; mais il ne reſte aucun de ſes écrits.

DU VILLARD (   ), fils de François, ennobli avec ſes trois freres par l'Empereur Ferdinand, le 19 Janvier 1563.

Il a fait une carte géographique du lac de Geneve, où il donne la deſcription & la figure des poiſſons qui y vivent : il y en a une édition de 1591 ; mais, comme on trouve cette carte dans le *Speculum orbis terrarum*, imprimé en 1578, il paroît vraiſemblable que cette carte parut alors pour la premiere fois : les armoiries de la famille Du Villard ſont gravées ſur ces deux cartes.

VARO (Michel), Secrétaire d'Etat, en 1573, Conſeiller en 1577, Syndic en 1582, mourut en 1586.

L'amour de la patrie fit étudier la juriſprudence à Michel Varo, quoique ſon goût l'entraînât vers les mathématiques, & ces études, faites malgré lui, ne furent point inutiles à l'Etat, qu'il ſervit par ſes conſeils. Les bons eſprits ſavent ſe diſtinguer dans tout ce qu'ils entreprennent, & les hommes inſtruits trouvent toujours dans leur ſavoir des reſſources que n'auront jamais ceux qui n'ont que de l'eſprit.

Michel Varo, comme il le dit dans la préface d'un de ſes ouvrages, voyagea *in Sarmatiam*, en Pologne; il travailla, pendant les momens que lui laiſſoient la route & les ſéjours qu'il fut forcé de faire, à ſon Traité du mouvement, qu'il publia.

M. Varonis, Genevenſis Juriſconſulti & Coſ. ordinarii, de motu Tractatus, 4°. *Genevæ*, 1584. Ce livre eſt ſinguliérement rare; je ne le trouve cité nulle part, & je crois qu'il n'exiſte que dans la bibliotheque de Geneve & dans celle de M. le Conſeiller Jallabert.

Michel Varo, dans la préface qu'il a miſe à l'ouvrage que je viens d'indiquer, annonce divers ouvrages, qu'il avoit preſque finis, & dont on n'a plus que les titres. Tels étoient ceux *de*

Jactu,

Tactu, de Contiuatione & Solutione, de Condensatione & Rarefactione earumque causis; item in mechanicis, Tractatus de variis machinis ad motus ciendos, ac de perfectissimâ cujusque ad id quod propositum fuerit moliendum Investigatione; nonnulla etiam de rerum publicarum motu, tùm externo, tùm interno : mais tous ces ouvrages sont perdus, & le seul qui reste fait sentir la grandeur de leur perte par l'importance & l'étendue des vues qu'il renferme. On voit Michel Varo devancer Galilée, Kepler, Newton, & si l'ouvrage dont je parle n'avoit pas été absolument inconnu, on auroit pu soupçonner qu'il a été le germe des sublimes découvertes de ces hommes sublimes.

Michel Varo établit, par exemple, dans cet ouvrage que les parties similaires tendent à s'approcher. *Singulæ autem partes suis totis adhærent, nec indè sponte moventur; si verò indè motæ fuerint, eò redire nituntur. Quod enim in terrâ fieri videmus idem & in reliquis corporibus Universi fieri dicere possumus; scilicet quòd cuncta circà locum suum naturalem maneant; si enim eorum partes sponte separarentur, & vi ab ipsis separatis ad locum suum non redirent, statìm tota dissolverentur : vis igitur illa in loco suo quiescendi* gravitas *dicitur.* Il ajoute plus bas : *ut igitur*

terræ partes in terrâ graves ſunt, ſic ſolis partes in ſole graves.

Michel Varo avoit eu de même l'idée d'un mouvement accéléré pour les graves ; mais, comme il ne fit point d'expériences, il ne put pas en donner les loix, qu'il avoit preſſenties auſſi fidellement que Galilée, qui les avoit lues dans la nature. Varo définit ce mouvement en ſuppoſant l'eſpace diviſé en parties égales & la vîteſſe croiſſant dans une proportion déterminée par les diviſions de l'eſpace, de maniere qu'elle ſeroit double dans la ſeconde diviſion, triple dans la troiſieme, &c. *Vis verò naturalis quâ res quælibet ad locum ſuum tendit, ſubjectum ſuum motu continuo & ordinatìm creſcente movet. Vis igitur eadem premens ſubjectum quod jam in motu eſt, illud magis movebit quàm ſi quieſcat, & magis motum, magis etiam movebit : ità eſt ut eadem vis motione major fiat quàm per ſe ſit, & hæc eſt cauſa cur citius quò magis ab alto venit, eò vehementior ſit. Motûs autem hujus ſpatia hanc celeritatis proportionem ſervant, ut quæ eſt ratio totius ſpatii per quod fit ille motus, ad partem ipſius (utriuſque initio indè ſumpto ubi eſt motûs initium) eadem ſit celeritatis ad celeritatem. Cujus modi proportio obſervatur in parallelis triangulum ſecantibus, ex ſecundâ ſexti Libri Euclydis. Itaque, ſi in ſpatia aliquot æqualia dividatur totius motûs*

ſpatium, finis ſecundi duplò citius feretur quàm finis primi, finis verò tertii triplò citius quàm finis primi : hac autem ratione fit ut ſpatiorum illorum initio maxima ſit celeritatis differentia progreſſu, verò ſemper minuatur, ac tandem fermè eadem ſit, ut fit in trianguli lateribus, quæ, longiſſimè producta, æquè diſtare videntur.

Voici les idées de ce grand homme ſur l'inertie de la matiere : *Illam autem reſiſtentiam vi moventi in eodem ſubjecto æqualem aut eamdem eſſe cum eâ eſſe conſtat; eſt enim reſiſtere non pati ſe moveri : quantùm autem vis quælibet ſubjectum ſuum nutu ſuo movet, tantùm illud contrà nutum ſuum moveri non patitur. Moveri igitur & moventi reſiſtendi potentia in eodem ſubjecto æquales ſunt. Quò major erit motus contrarius, eò magis reſiſtit & contrà.*

Varo établit ſur ce fondement une théorie de la réſiſtance des forces oppoſées, d'où il déduit ces deux théorêmes :

Premier théorême. *Duarum virium connexarum, quarum ſi moveantur motus, erunt ipſis* *αντιπεπονθως* reciprocè *proportionales, neutra alteram movebit.*

Second théorême. *Quarum verò ità connexarum ſi moveantur motus, ipſis proportionales non erunt; illa alteram movebit cujus ad alteram ratio major erit quàm hujus motûs ad illius motum.*

Après avoir posé ces principes, Varo s'occupe de la solution du problême suivant, qui paroît le but qu'il s'étoit proposé dans cet ouvrage : *Sit data vis, quantacunque illa sit, vel magna, vel parva; datum verò pondus, quantum illud sit, dico me vi pondus tollere posse.* La solution de ce problême lui fournit d'excellens principes pour la construction des machines, & il les présente avec beaucoup de clarté.

Roberval a eu les mêmes idées que Varo sur l'attraction réciproque des diverses parties de la matiere, comme on peut le voir dans son ouvrage intitulé, *l'Aristarque de Samos.*

On apprend par un article des régistres du Conseil qu'on avoit accordé à Michel Varo un privilege de dix ans pour l'impression d'une Bible polonaise.

Voyez *Bailly, Hist. de l'Astronomie moderne, Tôm. II, pag.* 78 : il a fait usage de la notice que je lui envoyai sur Michel Varo.

ROSET (Michel), fils de Claude, né en 1533.

A ce nom, Geneve doit s'émouvoir; la reconnoissance la plus vive doit remplir tous les cœurs de ses habitans : nous tenons de ce vertueux citoyen les avantages dont nous jouissons. Que le patriotisme s'échauffe en pensant au meil-

leur patriote; que le goût exclusif pour le plaisir & les bagatelles disparoisse devant celui qui n'aima que la République ; que l'égoïsme du siecle s'anéantisse devant ce héros Magistrat, qui sacrifia toujours ses richesses & son repos pour sa patrie, & qui étaya Geneve par ses sacrifices ! Roset fut en quelque façon le fondateur de Geneve; il assura la stabilité de cette ville par les alliances qu'il eut l'habileté de faire, & par les funestes événemens qu'il en sut écarter : nous jouissons presque sans y penser du fruit de ses travaux, & son nom est à peine connu de la plupart de ceux dont il a fait le bonheur.

Les qualités supérieures de Roset lui firent bientôt dévancer son âge; dès l'année 1555, il entra dans les Conseils, & il fut chargé des affaires les plus épineuses.

Il paroît que Roset a été quatre-vingt quatre fois en députation pour la République; il faut être bien digne de la confiance pour obtenir ainsi celle d'une nation libre, où il n'y a d'autre brigue que le mérite, ni d'autres recommandations que les belles actions & les grands talens. Déjà avant l'année 1564, Roset fut envoyé en diverses dietes auprès des cantons, pour y soutenir les droits de Geneve; c'est à lui qu'on doit surtout le *Mode de vivre*, qui fut conclu en 1570 entre le Duc de Savoie & les Bernois : il parvint

en 1579 à négocier le Traité de Soleure, qui importoit ſi fort pour la conſervation de Geneve; en 1584 il fit une alliance particuliere de Geneve avec Zurich & Berne; en 1598 il fut un des Commiſſaires nommés pour les conférences d'Hermance, & en 1603 il conclut le Traité de Saint-Julien.

De Sancy faiſoit un ſi grand cas des lumieres de Roſet, qu'il le pria d'aſſiſter à la conférence qu'il devoit avoir à Avanches en 1580 avec Théodore de Beze ſur la guerre civile de France.

En 1581, après la mort d'Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, le Conſeil voulut envoyer une députation au nouveau Duc pour ſe plaindre de quelques infractions faites aux traités; il étoit habitué à choiſir Roſet quand il s'agiſſoit d'affaires délicates; mais ce Magiſtrat pria le Conſeil de le diſpenſer de cette commiſſion, parce que la Cour de Savoie devoit haïr un homme qui lui avoit refuſé de la ſervir en abandonnant ſa patrie. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on faiſoit un ſi grand cas de Roſet à la Cour de Savoie; on y redoutoit ſi fort ſon habileté, qu'elle lui fit offrir 3000 écus de rentes, ou 50000 écus de capital pour entrer à ſon ſervice; mais Roſet ne connoiſſoit d'autres biens que la proſpérité de Geneve; auſſi l'excuſe de Roſet ne fut

point trouvée suffisante ; le Conseil lui refusa sa demande, parce qu'il savoit bien qu'on ne peut haïr ceux qu'on est forcé d'estimer, & qu'on respecte toujours l'homme vertueux, quand il est accompagné de vertus aussi éclatantes.

Roset présenta au Conseil en 1562 les Chroniques de Geneve; elles en furent reçues avec les plus grands applaudissemens. Le Conseil ordonna même qu'on en liroit tous les jours une partie dans ses séances, & que chaque Conseiller en feroit une copie pour s'instruire des droits de la ville.

Roset, au milieu de ses grandes occupations, trouvoit des momens pour se livrer à l'étude ; il avoit appris le latin, le grec & l'allemand, & il cultivoit ces langues; il déchiffroit les vieux actes des archives ; il avoit approfondi l'histoire romaine comme homme d'Etat & comme Littérateur. Les lettres qu'on a de ce grand homme plaisent par les idées sages, vives & originales qu'elles renferment; mais elles intéresseront surtout les cœurs religieux par la piété qui les anime.

Le style des Chroniques de Geneve est clair, le récit vrai; mais la prudence de Roset lui fit omettre plusieurs faits qu'il convenoit de cacher.

Roset fut digne d'être l'ami de Bonnivard, de Calvin, de Beze & de Chandieu, & il con-

tribua à leur bonheur par ſon amitié. Les ames des grands hommes s'entendent bientôt ; elles ſont faites les unes pour les autres ; elles ſympatiſent naturellement enſemble.

On vit Roſet quatorze fois Syndic, douze fois premier Syndic & ſept fois Lieutenant de police : il mourut en 1613, âgé de quatre-vingt ans ; & les Genevois qui liront ceci feront sûrement des vœux afin qu'il ait toujours parmi nous un grand nombre d'imitateurs.

Voyez *Hiſt. de Geneve par Spon ; Berenger ; Morery, Dict.*

CHESNE (Joſeph Du), de l'Eſturre en Armagnac, Seigneur de la Violette, Baron de Morancé & d'Iſerable, premier Médecin de Henri IV, ſon Ambaſſadeur auprès d'Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, & vers les cantons Suiſſes.

La république de Geneve donna à Du Cheſne la bourgeoiſie en 1584, auſſi-tôt qu'il ſe fut retiré dans cette ville ; il entra dans le Conſeil des Deux-Cent en 1587, & on l'envoya en 1589 auprès de MM. De Sillery & De Sancy, Ambaſſadeurs de France en Suiſſe, afin de leur demander des ſecours & d'empêcher la paix que les Bernois vouloient conclure ſéparément avec le Duc de Savoie ; en 1592 il contribua à la paix

que la République fit alors avec ſes voiſins. C'eſt ainſi que ce nouveau citoyen devenoit digne d'appartenir à un Etat libre en s'occupant du bonheur de ſa nouvelle patrie.

Au milieu de ces travaux politiques, Du Cheſne cultivoit les lettres avec ſuccès; il publia divers ouvrages de Poéſie & de médecine; il paroît avoir été le premier qui ait employé en médecine le mercure doux ſous le nom de *Panchimagogue*, contre les maladies vénériennes; il en faiſoit des pillules, qui porterent le nom de *Pillules de M. de la Violette*.

Du Cheſne mourut en 1609.

Du Cheſne prenoit le nom *de Querceius*, *de Quercu*, *de Quercetanus*.

Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés.

Ad Jacobi Auberti Vendonis de ortu & cauſis metallorum contrà Chemicorum explicationem brevis Reſponſio, 8°. *Lugduni*, 1575.

Sclopetarius ſivè de curandis vulneribus quæ ſclopetorum ictibus acciderunt, 8°. *Lugd.* 1576.

La Morocoſmie, ou de la folie, vanité & inconſtance du monde, en cent octonaires avec deux chants doriques de l'amour céleſte & du ſouverain bien, 4°. *Lyon*, 1583.

L'ombre de Garnier Stauffacher, tragi-comédie ſur l'alliance perpétuelle entre Zurich, Berne & Geneve, 4°. 1584.

Le grand Mirouer du monde, 4°. *Lyon*, 1587; & en latin, *ibid.* 1587.

Larmes, ou Chants funebres fur les tombeaux de deux hommes illluftres & très-puiffans Princes du Saint-Empire & de trois fleurs rares de notre France, perles précieufes de notre tems, 4°. *Geneve*, 1592.

Opera medica, 8°. 1600.

De prifcorum Philofophorum veræ medicinæ materiâ, preparationis modo, atque in curandis morbis præftantiâ, itemque Confilia medica de athritide, de calculo, nephritide, lue venereâ, 8°. *Genevæ*, 1603.

Ad veritatem hermeticæ medicinæ ex Hippocratis veterumque decretis, ac therapeufi necnon vivæ rerum anatomiæ exegefi, ipfiufque naturæ luce ftabiliendam, adversùs cujufdam anonymi phantafmata, Refponfio, 8°. *Lutetiæ*, 1603.

Ad brevem riolani excurfum brevis Incurfio, 8°. *Marburgi*, 1605.

Diætæticon polihiftoricon, 8°. *Parif.* 1606.

Tetras graviffimorum totius capitis affectuum, ex doctiffimorum Medicorum vigiliis & obfervatione elucubrata, cum ingente medicamentorum numero, 8°. *Marburgi*, 1506.

Pharmacopæa dogmaticorum reftituta, 8°. *Parifiis*, 1607.

Peftis Alexicacus, 4°. *Parif.* 1608.

On a fait un recueil de toutes les Oeuvres de Du Chesne sous ce titre :

Quercetanus redivivus, seu Ars medica hermetica, ex Quercetani scriptis digesta operâ Johan. Schrodi, 4°. Francof. III Vol. 1648.

Le premier Volume renferme *Ars medica medicatrix, seu Isagoge pathologica & therapeutica;* on trouve dans le second Volume *Ars medica auxiliatrix, seu diætetica, pharmaceutica & chirurgica*; enfin, le troisieme contient *Ars medica practica, seu de undecim variis morbis.*

Voyez *La Croix Du Maine, Du Verdier; Goujet, Biblioth. françoise, Tôm. XIV; Lipenii Biblioth. philosoph.; Manget, Biblioth. medica; Draudii Biblioth. classica; Le Citadin Genevois; Baillet, Jugemens des Savans, Dict. de Morery & de Bayle.*

SARASIN (Jean-Antoine), fils de Philibert, né à Lyon en 1548.

Sarasin fut reçu Docteur en médecine en 1567; il vint à Geneve, & on le choisit en 1584 pour lire en médecine dans l'académie : le Conseil des Deux-Cent l'avoit déjà fait entrer dans son corps pour profiter de ses lumieres; il en étoit membre depuis 1574. Henri IV l'avoit fait aggréger au corps des Médecins de Paris à cause de son grand savoir. Il mourut en 1598.

Sarasin exerça courageusement la médecine dans Geneve; il affronta les maladies contagieuses qui affligerent cette ville, & il remplit ce devoir avec la charité du Chrétien qui sait se dévouer pour ses freres, & le sang-froid du héros qui oublie la mort dont il est menacé, & qui épie au milieu du danger le moment d'être utile : ses observations lui fournirent les matériaux d'un ouvrage précieux sur la peste; on y reconnoît le Philosophe dans les faits qu'il rapporte & les résultats qu'il en tire, on y découvre encore le bon Littérateur par l'érudition qu'il sait y répandre & par l'élégance de ses expressions.

Johannis Antonii Saraceni de peste Commentarius, 8°. *Genevæ*, 1571.

Opera Dioscoridis grecè & latinè, cum scholiis, folio Genevæ, 1598. Il dédia cet ouvrage à Henri IV.

Voyez *Colonia*, *Hist. littéraire de la ville de Lyon; Manget*, *Bibliotheca medica*, *Tôm. IV; Leu*, *Lexicon.*

Portus (Æmilius), fils de François, né en 1551 : il fut Régent de la seconde classe en 1574, de la premiere en 1575, Professeur en grec à Lausanne en 1581, & à Heidelberg en 1592.

Il a publié *Omnes Davidis Psalmi in grecum*

carmine heroico conversi, grecè & latinè, 8°. *Basileæ*, 1581.

Notæ in Thucydidem, fol. Francof. 1594.

*Dyonisii Halicarnassæi antiquitatum romanarum Libri undecim, latinè redditi, in-*12. *Genevæ*, 1603.

De Compotatione Grecorum, Heidelbergæ, 8°. 1604.

Aristoteles, de Arte rhetoricâ, grecè & latinè, cum notis, fol. Heidelbergæ, 1604.

Aristophanis Comediæ undecim, cum scholiis antiquis, studio Odoardi Beseti & Æmilii Porti, fol. Genevæ, 1607.

Suidæ Lexicon, fol. Genevæ, 1619. La meilleure édition est celle de Geneve : Portus ne pouvoit faire un bon ouvrage sur cet Auteur; il n'eut que l'édition de Milan sans aucun manuscrit; desorte qu'il laissa les fautes de l'édition d'Aldus & de celle de Bâle; il ne pensa pas même à corriger les fautes des Auteurs cités, ni à comparer Suidas avec lui-même pour le rendre plus correct.

Notæ in Euripidis tragedias, réimprimées *in-*folio à Cambridge en 1694.

Æmilius Portus montra sur-tout sa connoissance de la langue grecque par la belle traduction qu'il a donnée de Thucydide & par son édition de Xénophon.

Voyez *Thuani Hist.*; *Teissier*, *Eloges des Savans*, *Tôm. III*; *Morhofii*, *Polihyst*; *Freytag Analecta*; *Draudii Biblioth. classica*; *Leu*, *Lexicon*; *Morery*, *Dictionn.*

CRISPIN, ou CRESPIN (Jean), né dans l'Artois; il embrassa la réformation aussi-tôt qu'il put la connoître, & il vint à Geneve avec Théodore De Beze en 1548, pour y diriger de concert avec ce dernier une imprimerie; mais De Beze ayant pu employer entiérement ses talens aux lettres, il laissa Crispin suivre seul la vocation qu'ils avoient embrassée. Ce Libraire-Imprimeur n'étoit ni entiérement un Manœuvre, ni uniquement un Marchand; c'étoit un Savant qui présidoit à une imprimerie, & qui faisoit le commerce des livres; il ne négligeoit rien pour imprimer des livres importans, pour rendre plus correctes les éditions qu'il donnoit, pour les enrichir de notes précieuses. Aussi la ville de Geneve, pour le fixer dans son sein, lui donna la bourgeoisie en 1555. Il mourut de la peste en 1572, & son gendre, Eustache Vignon lui succéda dans son imprimerie.

Il a publié divers ouvrages.

Le Marchand converti, tragédie nouvelle, en laquelle la vraye & fausse religion, au parangon l'une de l'autre, sont aussi vif représentées, pour

entendre leur vertu & effort au combat de la conscience, traduit du latin de Thomas Nagiorgus, avec une Epiſtre de Jean Creſpin, in-12. 1561, & *en* 1582.

L'Eſtat de l'égliſe, avec les diſcours des tems, depuis les Apôtres juſques à préſent, 8°. *Geneve*, 1562.

Homeri Opera grecè & latinè, cum ſcholiis grecis, ex recenſione Johan. Criſpini, in-16. 1560 & 1567.

Hiſtoire des Martyrs, contenant pluſieurs vies d'hommes exécutés pour la religion réformée, enſemble leurs diſputes & confeſſions de foi, *fol.* 1570. Cette hiſtoire fut d'abord compoſée en latin; enſuite, comme on le lit dans la préface, *la verſion fut faite par Simon Goulart ſur le latin de Jean Criſpin.* Théodore Tronchin dit dans ſa harangue funebre de Simon Goulart, *Hiſtoriæ Martyrum primordia debentur Johanni Criſpino, noſtro Goulartio debemus colophonem.*

Voici quelques autres livres de Jean Criſpin, dont je n'ai pu découvrir les éditions originales.

Bibliotheca ſtudii theologici, ex Patribus collecta, *fol.* 1581.

Johan. Criſpini in Juſtiniani inſtitutionum Libri quatuor, 8°. *Francof.* 1591.

Tractatus de Apoſtatis. C'eſt un commentaire ſur la troiſieme loi du Code, relative aux apoſ-

tats; il compoſa cet ouvrage en faveur de Calvin; pour répondre au commentaire de Baudouin *De famoſis Libellis.*

Voy. *La Caille, Hiſt. de l'imprimerie; Baillet; ſur les Imprimeurs; Balduini Reſponſio ad Calvinum; Poſtera Scaligerana, La Croix Du Maine, Du Verdier; Le Long, Bibliotheque hiſt. de la France; Goujet, Bibliotheque françoiſe, Tôm. XIII; Lipenii Bibliotheca theolog.; Draudii Bibliotheca claſſica; Colomie, Biblioth. belgica; Bayle, Dict. critique; Morery.*

TOURNES (Jean De), fils de Jean; il n'égala pas ſon pere par ſes talens pour l'imprimerie; mais il le ſurpaſſa par ſon ſavoir & ſes travaux littéraires; il s'établit à Geneve en 1584.

On attribue à Jean De Tournes des notes ſur Pétrone, imprimées à Geneve.

Inſignium aliquot virorum ſeu Philoſophorum Icones, cum eorumdem vitâ, Tornæſio collectore, 8°. *Lugd.* 1559.

Le Capitaine de Jérôme Cataneo, ou Maniere de fortifier les places & de les défendre, traduit de l'italien, 4°. *fig. Lyon,* 1574.

Le dernier Volume des Nouvelles de Blandel, traduit de l'italien, 8°. *Lyon,* 1574.

Ecurie de Mario De Pavari, traduit de l'italien, fol. Lyon, 1581.

Chroniques

Chroniques de Savoie, extraites pour la plupart de M. Guillaume Paradin, troisieme édition, enrichie & augmentée en divers endroits, & continuée jusques à la paix de 1601, fol. Cologny, 1601. De Tournes fut l'Auteur de ces changemens, & il dédia son ouvrage au Roi de France.

Voyez *Colonia, Histoire littéraire de la ville de Lyon.*

Beaulieu (Eustorg, ou Hector De) vivoit en 1546; il naquit à Beaulieu dans le bas Limousin. Il fut Prêtre, Musicien, Organiste: enfin, après avoir embrassé la réformation, il exerça le saint ministere dans Geneve. Il est connu par quelques ouvrages.

Poésies françoises, 8°. *Lyon*, 1537.

Chrétiennes Réjouissances, amas de plusieurs chansons, 8°. 1546.

Pater & Ave *des solliciteurs de procès*, 8°. 1546.

Il a mis en musique trente-neuf chansons.

Voyez *La Croix Du Maine & Du Verdier.*

Bienvenu (Jacques), citoyen de Geneve.

On sait seulement que Jacques Bienvenu a fait une comédie, qui est une satyre dégoûtante des sciences & de la médecine de ce tems-là.

Comédie du Monde malade & mal panſé, récitée à Geneve le 11 *Mai* 1568, *au renouvellement des alliances d'entre les nobles & illuſtres républiques de Berne & Geneve*, 8°. 1568.

LÉOPARD (Charles), Miniſtre de Geneve en 1559.

Cet homme eſt peu connu ; il a publié *Le Glaive du Géant Goliath*, 8°. 1561.

Voyez *Hiſtoire des Egliſes de France par Beze, Tôm. I, pag.* 199; *La Croix Du Maine, Tôm. I.*

MARTIN (Arnoult), de Hautteville en Champagne, Bourgeois de Geneve en 1593. M. De Chambaud, Gouverneur d'Aubénas, le demanda au Conſeil en 1602, qui le lui accorda. Quand il fut en France, on découvrit ſon avarice ; on lui offrit une ſomme d'argent pour abjurer la réformation ; & il abjura en 1603, mais il renonça une ſeconde fois au papiſme, & il publia un livre intitulé, *Rétractation de la profeſſion de la foi romaine.*

BADIUS (Conrad), fils de Joſſe, célebre Imprimeur de Paris.

Conrad Badius ſurpaſſa ſon pere, comme Auteur, par ſon ſavoir, & comme Imprimeur par la beauté de ſes éditions. Après avoir em-

braſſé la réformation, Conrad Badius vint à Geneve, où il fut reçu Miniſtre de la parole de Dieu, & où on lui donna la bourgeoiſie en 1555. Malgré ſes nouvelles occupations, il ne négligea pas l'imprimerie, & il a paru divers livres auxquels il mit ſon nom comme celui de l'Imprimeur. Tels furent la Bible, le Nouveau Teſtament, mais ſur-tout la Vulgate, diviſée pour la premiere fois en verſets, qu'il imprima pour Robert Etienne & divers ouvrages de Calvin.

Il avoit mérité l'amitié de Calvin & de Beze, & il mourut, vraiſemblablement attaqué de la peſte, en 1562 : l'épitaphe qui lui fut faite par Henri Etienne laiſſe conjecturer qu'il étoit encore jeune.

Badius traduiſit le premier Alcoran des Cordeliers & il compila le ſecond, ajoutant à l'un & à l'autre de ſanglantes notes marginales.

La premiere édition de ce livre étoit ſous ce titre : *l'Alcoran des Cordeliers, tant en françois qu'en latin, c'eſt-à-dire, Recueil des plus notables bourdes & blaſphêmes impudens de ceux qui ont oſé comparer St. François à Jéſus-Chriſt, par Eraſme Albere du grand livre des Conformités, jadis par frere Barthelemi De Piſe, Cordelier en ſon vivant, & traduit du latin, accompagné d'annotations, par Conrad Badius, imprimé à Geneve chez Conrad Badius, in-*12. 1556.

L'Alcoran des Cordeliers, extrait mot à mot de ce malheureux livre des Conformités de St. François avec Jésus-Christ, imprimé à Geneve par Conrad Badius, 8°. 1560.

Il fut réimprimé à Geneve en 1578.

Les Vertus de Noſtradamus, en rimes françoiſes, 8°. 1562.

Comédie contre Caſtalion.

Maittaire donne dans ſes *Annales typographicæ* un catalogue de tous les livres imprimés par Conrad Badius.

Voyez *Miræus De Scriptor, Sæc. XVI; Origine de l'Imprimerie; Baillet, Jugemens des Savans; Du Verdier; La Croix Du Maine; Vogt, Catalogus librorum rar.; Lipenii Biblioth. theologica; Placcius, de Anonym.; Journal des Savans, Janvier* 1684; *Morery, Bayle, Proſper Marchand.*

LA FAYE (Antoine), en latin *FAYUS.*

La Faye fut Régent de la ſixieme claſſe dans le college de Geneve en 1561; enſuite il devint Principal en 1570, Profeſſeur de philoſophie en 1577, Recteur de l'académie & Paſteur en 1580, Profeſſeur de théologie en 1584: on lui donna la bourgeoiſie en 1568.

La Faye gagna l'attachement & l'eſtime de Calvin & de Beze par ſon mérite; il accompagna même ce dernier au colloque de Montbeillard.

Les connoiſſances de La Faye étoient non-ſeulement univerſelles; elles furent encore profondes; il ſe fit recevoir Docteur en médecine en 1574. La Compagnie des Paſteurs chargea La Faye en 1587 de compoſer la Préface de la verſion de la Bible avec Perrot, Goulart & Rotan : Beze la revit au mois de Janvier de 1588, & elle fut approuvée. La Faye mourut de la peſte en 1615.

Les ouvrages qu'il a publiés ſont les ſuivans :

Joſephe, Hiſtoire des Juifs, traduite en françois par Antoine La Faye, fol. Geneve, 1560.

De vernaculis Bibliorum Interpretationibus & ſacris vernaculâ linguâ peragendis Diſputatio, Genevæ, 4°. 1572.

L'Hiſtoire romaine de Tite-Live, aſſavoir, les trente-cinq Livres reſtans de tout l'œuvre contenue dès la fondation de Rome juſques au tems d'Auguſte, fol. 1582.

Diſputatio de verbo Dei, 4°. *Genevæ*, 1591.

Diſputatio de traditionibus adversùs Pontificios, 4°. 1592.

Diſputatio de Chriſto Mediatore, 4°. 1597.

Diſputatio de bonis operibus, 4°. 1601.

Antonii Fayi Geneva liberata, 8°. 1603.

Replique chrét. à la Réponſe de M. Fr. De Sales, ſe diſant Evêque de Geneve, *ſur le traité de l'adoration de la croix, par Ant. La Faye*, 8°. 1604.

Enchiridion disputationum theologicarum, 8°. 1605.

Υπομνηματα de vitâ & obitu Bezæ, 4°. 1606.

Commentarius in Epistolam ad Romanos, 8°. 1608.

Commentarius in Ecclesiasten & Psalm. XLIX, 8°. 1609.

Commentarius in Psalm. XLIX & LXXXVII, 8°. 1609.

Commentarius in priorem Epistolam ad Timotheum, 8°. 1609.

Emblemata & Epigrammata selecta ex stromatis peripateticis, 1610.

Jacobi Lectii Oratio funebris.

Voyez *Thevet*; *Le Long*, *Bibliotheca sacra*; *Lipenii Biblioth. theolog.*; *Du Verdier.*

LECT (Jacques), fils de Barthelemi, né à Geneve en 1560; il eſt connu des Juriſconſultes par le nom de *Lectius.*

L'amour de la patrie, l'étude des ſciences utiles, un travail infatigable développerent le génie du ſeizieme ſiecle, & firent vivre les grands hommes de ce tems-là utilement pour le bonheur de leur pays, de leurs contemporains & des hommes. Si l'on trouve là quelques-unes des cauſes principales de la criſe heureuſe qui opéra les grands progrès qu'on fit alors dans les ſcien-

ces, on s'étonnera moins ſi notre ſiecle eſt plus oiſif, & ſi ſes travaux littéraires ſont moins propres à l'honorer aux yeux de la poſtérité.

Jacques Leſt fit ſes études d'humanités & de philoſophie à Geneve; il étudia le droit ſous Cujas, & ſe diſtingua ſi fort dans cette étude, qu'il devint l'ami intime de ſon maître.

De Beze avoit apprécié le mérite de Leſt: les grands hommes qui ont de belles ames s'empreſſent à s'aimer, & trouvent le bonheur lorſqu'ils peuvent ſe rendre ſervice. De Beze engagea le Conſeil de Geneve en 1583 à donner à Leſt une chaire de droit: il fut fait Conſeiller d'Etat en 1584, & quoique les fonctions de ce nouvel emploi fuſſent extrêmement penibles dans les circonſtances fâcheuſes où ſe trouvoit alors la République, ſon patriotiſme fit trouver à Leſt du tems & des forces pour continuer ſes leçons de juriſprudence, & même pour faire en 1587 les leçons de belles lettres, lorſqu'on fut obligé de renvoyer le Profeſſeur qui les enſeignoit.

Leſt parvint quatre fois aux premieres charges de l'Etat; mais il ne put obtenir qu'une fois la place de Lieutenant de police: ſa ſévérité & ſa vigilance effrayoient ceux qui pouvoient en redouter les effets.

Les grands hommes ſont grands dans tout ce qu'ils font; Leſt ſe diſtingua dans l'adminiſtra-

tion des affaires publiques comme dans l'académie; il eut le bonheur de se voir toujours rendre la justice qu'il méritoit; l'envie semble avoir oublié de le persécuter. Dans toutes les affaires épineuses, la République chargeoit Lect des commissions les plus importantes; sa dextérité pour les manier en assuroit le succès. La République, épuisée par la guerre de 1589, envoya Lect en Angleterre auprès de la Reine Elisabeth, pour lui demander des secours; il eut l'adresse de surmonter les difficulés que cette Princesse mit à ses demandes, & de résister aux procédés honnêtes avec lesquels on vouloit le renvoyer : il obtint la permission de faire une collecte en Angleterre sous la direction de l'Archevêque de Cantorbéry, & il reçut par ce moyen 15000 livres.

Ces ressources furent bientôt épuisées; la situation de Geneve devenoit toujours plus critique; toutes ses espérances s'évanouissoient; mais elle s'appuie encore sur ses grands hommes; elle jette les yeux sur Lect, & elle le charge de faire de nouveaux efforts auprès de la Reine Elisabeth pour l'intéresser au sort de la République. La Reine témoigna à Lect la plus haute estime & le plus vif attachement pour Geneve; mais elle lui déclara que l'état de ses affaires ne lui permettoit pas de céder à son inclination,

Leƈt fut plus heureux auprès du Prince d'Orange & des Etats-Généraux, qui lui accorderent 14000 livres, pourvu que la République les employât au rétabliſſement de l'académie, dont on avoit renvoyé les Profeſſeurs.

C'eſt au milieu de toutes ces négociations que Leƈt compoſa la plupart des ouvrages qu'il a laiſſés. Les éditions originales en ſont très-rares; mais on a fait une collection de tout ce qu'il a publié ſur le droit dans celle qui porte le titre de *Theſaurus juris romani, continens rariora meliorum Interpretum opuſcula, in quibus jus romanum explicatur, emendatur, illuſtratur, in-folio qninque Vol. Lugd. Batav.* 1725.

La paix de Vervins, ſignée le 12 Juin 1598, donna du repos à la République; mais elle ne la tranquillifa pas parfaitement. Le Duc de Savoie continuoit à faire valoir les droits qu'il croyoit avoir ſur Geneve; il fit même propoſer la conférence d'Hermance pour les diſcuter; la République chargea Leƈt, Maillet, Dauphin, Roſet & Saraſin de ſoutenir les ſiens; mais Leƈt travailla preſque ſeul aux pieces qu'on y préſenta.

Cette conférence fut rompue, & Henri IV déclara la guerre au Duc de Savoie en 1600. Leƈt fut alors envoyé auprès du Roi de France pour obtenir de lui le pays de Gex & le mandement de Gaillard; mais la paix ſe fit; la Ré-

publique n'obtint rien, & Henri IV ſe contenta de faire comprendre tacitement la République dans ce traité.

Le duc de Savoie ayant fait une tentative inutile pour ſurprendre Geneve par eſcalade, le 12 Décembre 1602, voulut juſtifier ſa conduite aux yeux des cantons par le Comte De Tournon ſon Ambaſſadeur; mais Lect & la juſtice effacerent bientôt les impreſſions ſiniſtres que le Comte avoit ſemées, & il obtint tous les ſecours que la République l'avoit chargé de ſolliciter.

La religion proteſtante fut attaquée dans ce tems-là par le Préſident Favre dans un ouvrage rempli d'imputations calomnieuſes & de mauvais raiſonnemens : le Conſeil, protecteur de la patrie, regarde comme le premier de ſes devoirs de repouſſer les traits qu'on lance pour attaquer la religion, qui eſt la baſe de notre bonheur; il lui cherche un défenſeur; il le trouve dans ſon ſein. Je le répéterai toujours, la piété, la religion ſont les traits qui caractériſent les grands Magiſtrats, les profonds Juriſconſultes, les habiles Négociateurs de notre ville pendant le ſeizieme ſiecle. Lect compoſa un ouvrage excellent de controverſe.

Jacques Lect mourut au mois d'Août 1611: ſes ouvrages littéraires illuſtreront toujours Geneve; ſes travaux politiques aſſurerent à la Ré-

publique ſa liberté & ſon indépendance : la reconnoiſſance place avec enthouſiaſme ſon éloge ſur les levres des Genevois que l'idée de la patrie peut encore émouvoir, & j'oſe propoſer ce vertueux patriote pour modele aux Magiſtrats, aux Gens de lettres & aux citoyens.

Voici les ouvrages publiés par Jacques Lect.

Q. Aurelii Symmachi Epiſtolarum Libri decem: Jacobus Lectius reſtituit, notis auxit, 8°. *Genev.* 1587, *novis epiſtolis adornavit*, 1590.

Ad Modeſtinum de pœnis Liber, 8°. *Genevæ*, 1592.

Ad Aemilium Macrum de publicis judiciis Liber, 8°. *Lugd.* 1597.

Jonach, ſeu poetica Paraphraſis ad eum Vatem, 4°. 1597.

Jacobi Lectii Modus, Carmen, 4°. *Genevæ*, 1602.

Adversùs Codicis Fabriani τα πρωτα κακοδοξα præſcriptionum theologicarum Libri duo, 8°. *Genevæ*, 1607.

Orationes quatuordecim, *in*-12. *Genevæ*, 1615. On a joint à cette collection celle de ſes épîtres dédicatoires; on y trouve *Oratio de ſtudiis liberalibus publica ob mala non deſerendis*, 8°. *Genevæ*, 1592.

Oratio de vitâ Antonii Sadeelis, 8°. 1593.

Oratio de vitâ Æmilii Papiniani & ſcriptis, 8°. 1594.

Orationes duæ de vitâ & ſcriptis Domitii Ulpiani, 8°. *Genevæ*, 1601.

Academiæ Genevenſis παλιγγενεσια, *ſeu Panegyricus Chriſto Liberatori*, *Genevæ*, 1603.

Μακαριτης, *ſivè in ſuo bonorumque omnium luctu*, *ex Theodori Bezæ morte ſuſcepto*, *Conſolatio*, *Genevæ*, 1606.

Lacrimæ Lectianæ, *ſeu de Principis Friderici Anhaltini vitâ Jacobi Lectii Oratio*, *Genevæ*, 1610.

Claudio Maſtyx, *ſeu adversùs Scriptorem nuperum*, *de vitâ & miraculis Claudianis Oratio apologetica*, 4°. *Genevæ*, 1610.

Pro Errico Quarto, *cui* Magno *cognomentum*, επιταφιος λογος, 4°. 1611.

De Memoriâ Oratio.

De officio Principis Orationes tres; *publicè recitatæ à Principibus Anhaltinis in inclytâ academiâ Genevenſi.*

Poematum Liber unus, 8°. *Lugduni*, 1595.

Eccleſiaſtes, *heroico carmine expoſitus*, 4°. *Genevæ*, 1588.

Hymnus περι ευχαριστιας, 4°. *Genevæ*, 1605.

Poemata varia, *nempè Sylvæ*, *Elegiæ*, *Epigrammata*, *Epicedia*, *Eccleſiaſtes*, *Jonah*, 8°. *Genevæ*, 1609.

Poetæ Greci veteres heroici, *grecè & latinè*, *ex recenſione Jacobi Lectii*, *fol. Genevæ*, 1606.

Certaminis Pigmæorum cum Gruibus Descriptio ; opus posthumum Jacobi Lectii, 8°. *Genevæ*, 1613.

Francisci Hottomanni Opera , curâ Jacobi Lectii edita , fol. Genevæ , tria Volum. 1599.

Jacques Lect fut chargé par le Conseil avec Jean Sarasin de répondre à un livre publié sous le titre du *Cavalier Savoysien* , dans lequel on vouloit attaquer les droits de la République. Ce même homme qui écrivoit souvent avec l'éloquence d'un Orateur, avoit encore le courage d'un bon citoyen : il composa en 1586 un très-beau discours pour engager les Conseils à déclarer la guerre au Duc de Savoie, & il présenta en 1611 un Mémoire pour répondre à un Manifeste dans lequel le Duc de Savoie vouloit établir les droits qu'il croyoit avoir sur Geneve.

Jacques Lect a pris quelquefois le titre de *Civis Reipublicæ Venetæ.*

Voyez *Hist. de Geneve par Spon , Tôm. I ; par Berenger , Tôm. II , Niceron , Tôm. XXX ; Everardi Ottonis Thesaurus juris romani ; Draudii Bibliotheca classica ; Placcius , de Anonym. ; Leu , Dictionn.*

COLLADON (David), fils de Germain, Professeur de droit en 1584, Conseiller d'Etat en 1604.

Il a composé des *Mémaires sur l'Histoire de*

Genève, qui ſont reſtés en manuſcrit, & ſon hiſtoire ne préſente rien à préſent qui puiſſe intéreſſer le public & les Littérateurs.

PACIUS (Jules à Bériga), né à Vicence en 1550; il reçut une bonne éducation & il en profita; à l'âge de treize ans, il compoſa un traité d'arithmétique; mais, quoique ſon goût l'entraînât vers les mathématiques, l'intérêt le décida vraiſemblablement pour la juriſprudence, qu'il étudia à Padoue, où il fut reçu Docteur.

Livré aux ſciences qu'il chériſſoit, il ne ſe borna pas à entaſſer uniquement les idées des autres dans ſon cerveau; mais il aimoit à penſer par lui-même, à eſtimer la valeur réelle des connoiſſances humaines par leur influence ſur le bonheur des hommes; il cherchoit les bornes des ſciences qu'on cultivoit pour les repouſſer; il auroit voulu trouver les rapports qui les uniſſent, & montrer la vraie ſcience comme le réſultat & l'enchaînement de toutes les idées poſſibles. Auſſi il n'eſt point reſſerré dans le dédale du droit; il n'eſt point arrêté par les queſtions oiſeuſes de ce qu'on appeloit dans ce ſiecle-là *Philoſophie*; il ſent que la théologie n'eſt point la ſomme de St. Thomas; il remonte aux principes généraux de toutes ces ſciences & il devient Juriſconſulte profond, Philoſophe raiſon-

nable & Théologien judicieux; il s'occupa en particulier des grandes queſtions ſur la religion qui occupoient alors l'Europe; il prend la réſolution d'embraſſer la religion réformée, & il vint à Geneve pour la profeſſer.

Le goût qu'on avoit dans Geneve pour la vraie ſcience & l'empreſſement avec lequel on recherchoit les vrais Savans firent bientôt connoître Pacius, & lui firent donner en 1576 la bourgeoiſie avec une chaire de philoſophie; il fut fait Profeſſeur de droit en 1582; &, en 1585, il fut forcé de quitter Geneve, parce que les malheurs de la République ne lui permirent plus de payer les Profeſſeurs de l'académie. Pacius alla à Heidelberg, où il enſeigna le droit pendant dix ans; mais il quitta cette univerſité à la ſollicitation du Duc de Bouillon, qui vouloit l'attirer à Sedan pour en illuſtrer l'académie.

Le penchant de Pacius pour Geneve le ramena dans cette ville en 1596, & le rendit à la chaire de droit qu'il avoit eue; mais il la quitta de nouveau pour aller à Nîmes, où il fut appelé. La pauvreté de Pacius & le nombre de ſes enfans le forçoient de calculer la grandeur des honoraires qu'on lui offroit & de choiſir les lieux où ils étoient les plus conſidérables: auſſi, comme ſon mérite le faiſoit ſouhaiter par-tout,

on le mit à l'enchere, & il quittoit l'académie où il étoit le moins payé pour aller illustrer celle qui lui promettoit le plus de profit. C'est ainsi qu'il quitta Nîmes pour Montpellier & Aix; c'est ainsi qu'il revint à Montpellier & qu'il alla à Valence en 1618. Le Grand Duc voulut le faire venir à Pise, & Leyde lui offrit une chaire de droit dans son université; mais il refusa ces deux invitations pour retourner à Padoue; il n'y resta que peu de tems, & il reprit sa place à Valence, où il mourut en 1635.

Pacius se fit estimer & chérir dans tous les lieux où il enseigna, & il n'y eut aucune académie qui ne fît des tentatives pour le mettre au rang de ses Professeurs. La République de Venise le créa Chevalier de St. Marc, parce qu'il avoit solidement établi ses droits dans un traité intitulé, *De antiquo Jure Maris Adriatici.*

Le Pere Niceron & Comnenus ont prétendu que Pacius étoit mort catholique-romain : les conversions sont aussi difficiles à faire croire, quand elles ne coûtent qu'un trait de plume, qu'à produire réellement. Gassendi, qui pouvoit être mieux instruit que Niceron & Comnenus, ne permet pas d'imaginer le catholicisme de Pacius : dans son Eloge de Peiresc, Gassendi peint les efforts de ce dernier; il raconte leurs controverses religieuses pour convertir Pacius;

il

il parle de la mort de Pacius, des regrets qu'elle causa à Peirese; mais il ne fait pas mention de ses succès pour la conversion de son ami; & je ne crois pas qu'après tout ce que Gassendi avoit dit des disputes de ces deux Savans il eût négligé de couronner celui qu'il vouloit louer, en lui refusant une victoire glorieuse, s'il l'avoit réellement obtenue.

Voici les ouvrages que Pacius a publiés.

De rebus creditis Tractatus, fol. Spiræ, 1566.

In legem Frater à fratre, *de conditione indebiti Commentarius,* 8°. *Genevæ,* 1578.

Corpus juris civilis cum argumento, summis & notatis Julii Pacii, fol. Genevæ, 1580.

Consuetudines Feudorum, partìm ex editione vulgatâ, partìm & Cujatianæ vulgatæ appositâ, Constitutiones Frederici Secundi, Imperatoris, extravagantes, Liber de pace Constantiæ, fol. Genevæ, 1580.

Justiniani Imperatoris institutionum juris Libri quatuor, Collectanea legum duodecim Tabularum ex collectaneis Johan. Crispini; Julii Pacii Tabulæ de ratione ordinis in Pandectis codice & institutionibus servati, fol. Genevæ, 1580.

Aristotelis Organum, hoc est, Libri omnes ad logicam pertinentes, grecè & latinè, cum notis perpetuis, 8°. *Morgiis,* 1581 : l'édition de 1598 est la meilleure.

De juris civilis difficultate ac docendi methodo Oratio, 8°. 1586.

J. Pacii J. C. ad novam Friderici Secundi, Imperatoris, institutionem, quæ est de Studiosorum privilegiis, Liber singularis; ejusdem Comentarius in Papinianum de fructibus inter virum & mulierem, soluto matrimonio, dividendis, 8°. *Spiræ*, 1587.

Sapientissimi Curopalatæ de officialialibus palatii Constantinopolitani & officiis magnæ ecclesiæ Libellus, grecè & latinè nunc primùm editus, ex bibliothecâ Jul. Pacii, 8°. 1588.

Synopsis juris civilis°, *fol. Lugd.* 1588.

Argumenta in leges duodecim Tabularum, in Ulpiani & Caji titulos., 8°. 1589.

De honore Orationes duæ, 8°. *Spiræ*, 1591.

Epitome juris secundùm ordinem institutionum, *in*-12. *Spiræ*, 1593.

Institutiones logicæ, 8°. *Sedani*, 1595.

Commentar. ad quartum librum codicis de rebus abditis, seu de obligationibus, *fol. Spiræ*, 1596.

Aristotelis naturalis Auscultationis, Libri octo, cum Commentariis, 8°. *Francofurti*, 1596.

Aristotelis de animâ Libri tres, grecè & latinè, Jul. Pacio Interprete, 8°. *Francofurti*, 1596.

De juris methodo Libri duo, 8°. 1597.

Theses ex prioribus Pandectarum juris civilis libris confectæ, *in*-12. *Spiræ*, 1598.

Institutiones logicæ, Bernæ, 1600.

Aristotelis de cælo Libri quatuor, de interitu Libri ambo, Meteorologicorum quatuor, de mundo, parva naturalia, grecè & latinè, cum recensione textûs & notis, 8°. *Francofurti*, 1601.

*Commentarius ad legem transigere, de transactionibus, in-*12. *Lugd.* 1604.

Analysis institutionum Imperialium, 8°. *Lugd.* 1605.

Enantiophanon, seu legum conciliatarum Centuriæ septem, 8°. *Hanoviæ*, 1605.

Doctrinæ peripateticæ Tomi tres, Aureliæ Allobrogum, 4°. 1606.

Isagogici Libri in institutiones imperiales Digesta codicem decretales, fol. Lugd. 1606.

Methodicorum ad Justinianeum Codicem Libri tres, de Contractibus Libri sex, 8°. *Parisiis*, 1606.

Synopsis, seu Economia juris utriusque, tabulis & annotationibus illustrata, fol. Lugd. 1616.

De dominio Maris Adriatici Disceptatio inter Regem Hispaniæ & Regem Neapolitanum & Rempublicam Venetam, 8°. *Lugd.* 1619.

Selecta ex institutionibus imperialibus, cum Anacephalæosi, 8°. *Lugduni*, 1638.

Posthumus Pacianus, seu Definitiones juris utriusque posthumæ, auctæ à Joh. Ant. Corvino, 8°. *Amstelodami*, 1659.

Voyez *Lorenzo Crasso*, *Elogia*; *Niceron*, *Tôm. XXXIX*; *Nicolai Comneni Papadoli Hist. Gymnasii Patavini*; *Freheri Theatrum*; *Bruckeri Hist. philosophiæ*; *Dict. de Morery*, *de Chauffepié*; *Draudii Biblioth. classica*; *Lipenii Biblioth. juridica*, *Biblioth. philos.*

Bourgoing (François), né dans le Nivernois : il fut surnommé *D'Agnon.*

Bourgoing fut Chanoine de l'église de Nevers; il ne se contenta pas de jouir des rentes de son canonicat; il étudioit encore la théologie : il entendit parler de la réformation; il en goûta les idées, il vint à Geneve les adopter. Bourgoing fut reçu Ministre de la parole de Dieu; il desservit d'abord une église de campagne; enfin il fut appliqué au service de la ville en 1545; on lui donna la bourgeoisie en 1556; mais ces marques de considération ne purent le fixer à Geneve; il demanda un congé pour aller servir l'église de Troyes, & on le lui accorda.

Il a traduit toutes les Oeuvres de Flavius Joseph, dont on fit d'abord deux éditions à Lyon; mais le frere de Laval la corrigea sur l'original grec, & elle fut imprimée à Paris en 1570.

Histoire ecclésiastique, *extraite en partie des Centuries de Magdebourg : le premier Volume parut in-fol. à Geneve en 1560*, *& le second Volume*

en 1563. Il a pouſſé cette hiſtoire juſques à Theodoſe le Grand.

Paraphraſe, ou brieve Explication ſur le Catéchiſme, in-16. *Lyon*, 1564.

Abraham Dupon, dans ſon Expoſition du catéchiſme, dit que Bourgoing avoit fait un Commentaire ſur le catéchiſme plus pour les Paſteurs que pour le troupeau.

Voyez *Du Verdier*, *La Croix Du Maine*; *Lipenius*, *Bibliotheca theolog.*; *Fabric. Bibliotheca greca.*

POLANUS (Amand), né à Troppau en Siléſie en 1561 : il fut Lecteur en théologie à Geneve en 1595; enſuite il fut fait Profeſſeur en théologie à Bâle en 1596, où il mourut en 1610. Il s'eſt diſtingué par ſon érudition, & ſur-tout par ſon jugement; il avoit approfondi les queſtions les plus difficiles de la théologie; il ſavoit très-bien le grec & l'hébreu; il a publié divers ouvrages.

Orationes quatuor de incarnatione Chriſti, crucis ejus ſcientiâ, & morte Æcolampadii, Baſileæ, 1597.

Analyſis Malachiæ Prophetæ, 8°. 1597.

De æternâ Dei Prædeſtinatione, 8°. *Baſileæ*, 1598.

Analyſis Libri Hoſeæ Prophetæ, 8°. *Baſileæ*, 1599.

Partitiones theologicæ juxtà naturalis methodi leges, circà fidem & bona opera, 8°. *Basileæ*, 1599.

Commentarius in Danielem contrà Bellarminum, 4°. *Basileæ*, 1599.

Erklarung etlicher streitigen Puncten in religions Artikeln von Christo und der ewigea Gnaden Wahl Gottes, in frag und Antworten; 8°. *Basel.*, 1600.

Oratio de quatuor monarchiis, 4°. *Basileæ*, 1601.

Polychronii Diac. Arg. in Ezechielem Prophetam, grecè, 1602.

Exegesis in Threnos, 8°. *Basileæ*, 1603.

Institutio de methodo sacrarum concionum, 8°. *Basileæ*, 1604.

Prælectiones de nativitate Christi, 8°. *Basileæ*, 1605.

In Epistolâ ad Colossenses, 8°. *Basileæ*, 1607.

Symphonici Catholica, seu dogmatum hodiernæ ecclesiæ, ex præscripto Dei verbo reformatæ, 8°. *Basileæ*, 1607.

Exegesis in aliquot vaticinia Veteris Testamenti circà Christum, 8°. *Basileæ*, 1608.

Commentarius logicâ analysi & theologica ενθεσι tradita, 8°. *Basileæ*, 1608.

Syntagma theologiæ christianæ, *fol. Basileæ*, 1609.

Voici des ouvrages posthumes, ou qui ont été réimprimés après la mort de Polanus sur des éditions antérieures que je n'ai pas connues.

De ratione legendi cum fructu Auctores, imprimìs sacros, & dignoscendi in illis proposita & argumenta tractata, 8°. *Basileæ*, 1611.

Collegium Anti-Bellarminum, 8°. *Basileæ*, 1613.

Mellificium, seu Expositio Symboli apostolici circà incarnationem, 8°. *Ambergæ*, 1613.

Exegesis in Psalmos XV---XXII, 8°. *Basileæ*, 1614.

On a fait un recueil des principaux ouvrages théologiques d'Amand Polanus; il porte ce nom:

Amandi Polani Syntagma theologiæ christianæ, fol. Francofurti, 1653.

Voyez *Freheri Theatrum*; *Melchior Adams in Vitis Theologorum Germanorum; Athenæ Rauricæ; Lipenii Biblioth. theolog.; Crenii Animadversiones, Pars XIII.*

GOULART (Simon), né à Senlis en 1543 : il échappa heureusement aux bourreaux de la St. Barthelemi, & il se refugia à Geneve en 1566; il y fut accueilli comme il le méritoit; ses talens, ses vertus le rendirent cher à tous ceux qui le connurent. On lui donna la bourgeoisie en 1571, & il exerça depuis lors le saint mi-

niſtere dans Geneve d'une maniere diſtinguée, juſques en 1628 qu'il mourut, âgé de quatre-vingt-ſix ans. Goulart fut ſouvent refuſé par le Conſeil à diverſes égliſes, qui le demanderent pour leur Paſteur; mais on lui permit en 1576 d'aller édifier pendant quelque tems les égliſes du Forez; on lui accorda la même grace en 1582 pour les égliſes de la Champagne, & en 1600 pour celle de Grenoble. Il ſuccéda à Théodore De Beze dans la préſidence de la Compagnie des Paſteurs.

Cet homme laborieux avoit d'abord étudié le droit; mais il ſe conſacra bientôt à la théologie, ſans négliger les autres ſciences. Il étoit une bibliotheque vivante; il liſoit avec une rapidité prodigieuſe & une ſûreté incroyable : auſſi ſon érudition étoit très-vaſte ſur chaque objet, & elle s'étendoit à tout. Il ſembleroit que ce ſiecle inſpira le goût du travail & donna des forces pour travailler : les hommes n'étoient pourtant alors ni plus robuſtes ni plus intelligens qu'à-préſent; & quoiqu'ils euſſent moins de ſecours, ils s'occupoient avec plus d'utilité : je n'en ſais point trouver d'autre cauſe que celle-ci : ils connoiſſoient mieux que nous le prix du tems, & ils ſavoient mieux l'employer; peut-être penſoient-ils plus aux autres & moins à eux; peut-être étoient-ils moins ſubjugués par le monde,

par les plaiſirs de la ſociété, par les inconvéniens de la vie ſociale. Je ne ſais à quoi attribuer leur fécondité ; mais on ſera étonné quand on verra la quantité prodigieuſe d'ouvrages que Simon Goulart a compoſés, quand on ſaura qu'il y en a pluſieurs qui ſont eſtimables, quand on apprendra qu'il fit trois voyages en France pour aider de ſes conſeils les égliſes réformées, qu'il prêchoit réguliérement deux ou trois fois dans la ſemaine, & qu'il prêcha encore quatorze jours avant ſa mort. Oh ! que la vieilleſſe eſt heureuſe quand elle offre le tableau d'une vie pleine de jours utiles, & que la mort eſt douce quand on ſait qu'on a bien rempli la vocation impoſée par la Providence !

Joſeph Scaliger faiſoit un grand cas de Simon Goulart ; il l'appeloit ſon ami. La réputation de ce grand homme avoit pénétré dans les Cours des Princes, où l'on s'informe peu des Savans. Henri III, Roi de France, s'adreſſa à lui pour ſavoir le nom de l'Auteur d'un ouvrage intitulé, *Stephanus Junius Brutus ;* Goulart le dit ſous le ſceau du ſecret à des amis sûrs ; mais il le cacha au Roi ; c'étoit Hubert Languet de Viteaux. Le Prince Maurice demanda des nouvelles de Goulart à Louis Tronchin, qui alla au Synode de Dordrecht. Lorſque Goulart ne mettoit pas ſon nom à un ouvrage, il le caractériſoit par ces

trois lettres S. G. S., *Simo Goulartius Sylvanectensis ;* il datoit auſſi ſouvent ſes lettres de Saint-Gervais, parce qu'il habitoit cette paroiſſe de Geneve. Peut-être employoit-il ces dénominations pour ôter à ſes livres l'extérieur d'héréſie que le nom de Geneve auroit pu leur donner aux yeux des catholiques-romains.

Voici les ouvrages de cet homme ſavant & laborieux.

Imitations chrétiennes, douze Odes; Suite des Imitations chretiennes, contenant deux livres de Sonnets, 8°. 1574.

Sonnets chrétiens, accommodés à la muſique d'Orlando Bony & Bertrand, en quatre Parties.

Dix Livres de Théodoric, Evêque de Cyr, touchant la Providence de Dieu, contre les Epicures & Athéiſtes, traduit en françois, 8°. *Lyon*, 1578.

Chronique & Hiſtoire univerſelle de Jean Carion depuis le commencement du monde juſques à l'Empereur Charles-Quint, augmentée par Philippe Mélanchton & Gaſpard Peucer, & traduite du latin, avec un ſupplément, juſques à la mort de Maximilien II, par S. G. S., deux Vol. 8°. *Geneve*, 1580.

Hiſtoire de Portugal, contenant les entrepriſes, navigations & geſtes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales qu'ès

guerres d'Afrique & autres exploits, depuis l'an 1496 jusques en 1578; *comprise en vingt livres, dont douze traduits du latin d'Osorius, & les huit autres de Lopes De Castanede & d'autres Historiens, fol. Saint-Gervais*, 1581.

Les Devins, ou Commentaires des principales sortes de devinations, en quinze livres, traduits du latin de Gaspard Peucer par S. G. S., 4°. *Lyon* 1584.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, translatées par Amyot, avec les vies d'Hannibal & de Scipion, traduites du latin par Charles De Lescluse; plus, les vies d'Epaminondas, de Philippe de Macédoine, de Dyonisius l'ainé, Tyran de Sicile, d'Auguste, de Seneque; item, *les vies d'Emilius Probus, avec amples sommaires, annotations, chronologies, indices & effigies; le tout recueilli par S. G. S.*, 4°. *Paris*, 1606. Cette édition avoit déjà paru chez François Etienne en 1582.

Histoire de la guerre de Geneve avec le Duc de Savoye de l'an 1589, *revue par les sieurs Varo, Roset & Lect*, 8°. *Geneve*, 1580.

Recueil contenant les choses les plus mémorables avenues sous la Ligue, tant en France, Angleterre, qu'autres lieux, sous les Roys Henri III & Henri IV, 8°. *Geneve, six Vol.* 1590.

Les deux Semaines de Guillaume De Salluste,

Seigneur du Bartas, & sa Judith, avec les annotations sommaires & exhortatoires de S. G. S., 8°. *deux Vol. Anvers*, 1591.

Apophtegmatum sacrorum Loci communes, ex sacris & sæcularibus libris collecti, 8°. *Genevæ*, 1592.

Observationes ad opera Sancti Cypriani, fol. Genevæ, 1593. Il restitua St. Cyprien, & il en effaça les leçons introduites par les catholiques-romains.

Le grand Miroir du Monde, par Joseph Du Chesne, Sieur de La Violette, avec des annotations, par S. G. S., 8°. *Lyon*, 1593.

Tertullianus, cum notis Pamelii & Simonis Goulartii, fol. Genevæ, 1593.

Zanchius, du mariage spirituel de J. C. avec son église, par S. Goulart, 8°. 1594.

Philosophia morum historica, 8°. *Genevæ*, 1594.

Traité théologique & scholastique de l'unique sacrificature & sacrifice de J. C., contre le controuvé sacrifice de la messe, écrit en latin par Antoine De Chandieu, & mis en françois par S. G. S., 8°. *Geneve*, 1595.

Matthæi Flacci Illyrici Catalogus testium veritatis qui, ante nostram ætatem, Romanorum Pontificum Primatui, variisque papismi superstitionibus, erroribus ac impiis fraudibus reclamarunt,

ex veterum ſcriptis hiſtoricis & dogmaticis collectus ; auctior edente Simone Goulartio, duo Vol., 4°. *Lugduni*, 1597.

Recueil des choſes mémorables ſous le regne des Roys Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, depuis l'an 1547 ---- 1591 ; 8°. 1598.

Relation de l'Eſcalade, 8°. *Geneve*, 1603.

Le ſage Vieillard, *in*-12. *Lyon*, 1605.

Hiſtoire des Martyrs proteſtans, donnée d'abord par Jean Criſpin, augmentée par Simon Goulart, *fol.* 1607.

Quarante Tableaux de la mort repréſentés, *in*-12. *Lyon*, 1606.

Conſidérations de la conſcience humaine ; 8°. *Geneve*, 1607.

Conſidérations ſur divers articles de la doctrine chrétienne, 8°. *Saumur*, 1608.

Le Caton Cenſeur Chrétien, poëme françois plus imité que traduit du latin de Beze, 8°. *Geneve*, 1608.

Les Heures dérobées, ou Méditations hiſtoriques de Philipppe Camerarius, traduites par S. G. S. & F. D. R.; trois Vol. 8°. *Paris*, 1608.

Traité de l'aſſurance chretienne & profane, 8°. *Geneve*, 1609.

Vingt-cinq Méditations chrétiennes de Dieu, 8°. 1610.

Anthologie chrétienne, contenant divers opuscules, discours & traités, recueillis de divers Auteurs anciens & modernes, pour l'instruction des ames fidelles, par S. G. S., 8°. *Geneve*, 1618.

Thrésor d'histoires admirables & mémorables de notre tems, recueilli par Simon Goulart, in-12. *Paris*, 1614.

Considération de la mort & de la vie heureuses, 8°. *Geneve*, 1621.

Considération de la sagesse de Dieu au gouvernement du monde, 8°. *Geneve*, 1623.

On trouve encore *Brieve & chrétienne Remontrance aux François, par Simon Goulart*. Cette piece est imprimée dans le premier volume des Mémoires de l'Etat de France, 8°. Middelbourg, 1579.

Bayle parle des *Oeuvres de Séneque, traduites par Goulart & imprimées à Paris, fol. deux Vol.* 1590.

Le Pere Labbe attribue à notre Auteur les notes marginales & les sommaires de *Nicetæ, Achominatis Choniatæ Imperii greci, Historia, à Johanne Comneno, anno Christi* 1117, *ad Henricum, Balduini fratrem, anno* 1206, *grecè & latinè, Interprete Wolfio*, 4°. *Genevæ*. 1593.

Il y a quelques lettres de Simon Goulart avec celles qui ont été adressées à Juste-Joseph Scaliger, 8°. Harderwick, 1624.

Voyez *Théod. Tranchin*, *Oratio funeb. Simonis Goulartii*; *Niceron*, *Tôm. XXIX*, *Brandt*, *Hist. of reformation*; *Baillet*, *Jugement des Savans*, *Tôm. VI*; *Moller*, *de Goulartio*, *Flacci depravatore*; *Fabric. de veritate religionis christ.*; *Du Verdier*; *La Croix Du Maine*; *Goujet*, *Bibl. franc.*, *Tomi VII*, *XIII*, *XIV*, *XV*; *Lipenii Biblioth. theol.*, *philos.*; *Draudii Biblioth. class.*; *Dict. de Morery*, *de Bayle*.

DIODATI (Jean), fils de Charles, né à Geneve en 1576.

Les progrès de Diodati dans les ſciences furent ſi rapides, que Théodore De Beze lui fit donner à vingt-un ans la chaire de Profeſſeur en hébreu; il en remplit alors les devoirs avec diſtinction. Il fut fait Paſteur de l'égliſe en 1608, & nommé Profeſſeur de théologie en 1609. Son avancement fut le prix de ſon ſavoir; depuis l'année 1599, il avoit fait des lecons de theologie alternativement avec La Faye pour ſoulager De Beze, & comme on ne calcule pas la peine qu'on prend quand on penſe au bien qu'on peut faire, il joignit gratuitement ce travail à celui que lui impoſoit ſa charge.

On peut conſidérer la vie de Diodati ſous deux points de vue généraux : il fut ſouvent chargé des affaires de l'égliſe de Geneve auprès des

églises étrangeres, & il devint un Savant célebre.

En 1608, Diodati voyageoit en Italie; il se lia à Venise avec Fra Paolo Sarpi & le Pere Fulgentio; il s'occupa même avec eux de la réformation de la religion dans Venise & dans l'Italie; mais les glaces de Fra Paolo arrêterent l'impétuosité du zele de Fulgentio & de Diodati, & leur projet ne subsista plus que dans quelques lettres écrites par ces grands hommes.

La réputation que Diodati s'étoit acquise le fit demander par diverses églises au Conseil & à la Compagnie des Pasteurs en 1612 & en 1613. Les raisons qui le faisoient rechercher par les étrangers le firent retenir par les Genevois: un bon Pasteur est un citoyen bien précieux à l'Etat & à l'église; enfin on le céda pour quelque tems à l'église de Nîmes en 1614, qui le fit demander de nouveau en 1617. Diodati avoit gagné l'estime des églises de France dans un voyage qu'il fit auprès d'elles en 1611 : la Compagnie des Pasteurs l'avoit chargé de la commission de les visiter, de les aider de ses conseils & de fortifier les liens d'amitié qui unissoient ces églises à celle de Geneve. Diodati remplit les vues de ceux qui l'envoyoient; il fit plus; il les intéressa au sort de la République, qui sembloit alors menacée, & il obtint des secours d'argent pour sa défense.

Les

Les églises des Pays-Bas souhaiterent d'avoir des Théologiens de Geneve au Synode de Dordrecht, qu'elles alloient tenir; elles prierent la Compagnie des Pasteurs de leur envoyer deux de ses membres pour y assister. Les talens de Diodati le firent choisir avec Théodore Tronchin, & ils partirent le 7 Octobre 1618. Diodati se fit bientôt connoître; son ame bouillante, ses connoissances profondes, ses talens naturels entraînoient tous ces Théologiens rassemblés, & quoiqu'il fût étranger, il fut un des Théologiens nommés pour dresser les articles du Synode. Je ne m'en laisse point imposer par ce tribut de louange, qu'on lui devoit & qu'on lui paya; mais, comme le défaut de tolérance ne peut être effacé à mes yeux, ni par de beaux talens, ni par une vaste science, je dois dire aussi qu'il montra de la violence contre les Remontrans, & qu'il manifesta trop qu'il ne croyoit pas possible de bien penser lorsqu'on pensoit autrement que Calvin.

Diodati fut non-seulement Négociateur habile; il étoit encore un Prédicateur éloquent; la chaleur de son ame animoit ses discours; il ne craignoit pas même de dire toute la vérité, & il la disoit souvent sans circonspection; ce qui lui attira diverses réprimandes de la part du Conseil, qu'il censuroit sans aucun ménagement.

Quoique Diodati fût répréhensible à cet égard; on ne peut se dissimuler les fruits de ses prédications : son zele passoit dans le cœur de ses auditeurs, & sa piété se reproduisoit dans les actions de ceux qui sortoient de l'entendre. Rien ne prouve mieux l'excellence & l'utilité de l'éloquence chrétienne : une nation rendue plus vertueuse, plus patriote; les familles dont la piété fait le bonheur; les particuliers qui connoissent leurs vrais intérêts, & qui sont toujours dirigés par eux; la prospérité de l'Etat & des individus; tel a été pendant deux siecles l'effet touchant de la prédication dans Geneve; telle fut la récompense flatteuse de ses Prédicateurs. Mais les succès de Diodati ne se bornerent pas à Geneve; ses sermons troublerent la conscience de Sa Sainteté Innocent X. Le Secrétaire du Nonce en France retournoit à Rome; en passant à Geneve, il entendit prêcher Diodati : le Pape questiona le voyageur sur la ville rebelle; ce dernier peignit la situation de la petite République; il lui fit connoître son gouvernement, ses mœurs; il ajouta qu'ayant assisté au sermon de l'éloquent Jean Diodati, noble Luquois, sur ces paroles de St. Paul à Timothée, *Mulieri docere non permitto, neque dominari in virum*, il avoit entendu dire au Prédicateur que l'église romaine étoit scandaleusement gouvernée par Donna

Olympia, maîtreſſe du Saint-Pere. Innocent fut ſi touché de ce récit, qu'il renvoya ſur-le-champ Donna Olympia, & il apprit aux Grands comment ils devoient entendre la vérité, lors même qu'elle étoit déchirante, & la maniere noble dont ils devoient en profiter.

Quand Diodati n'étoit pas diſtrait par les affaires publiques de l'égliſe, il s'occupoit utilement dans ſon cabinet; il donna la premiere traduction de l'*Hiſtoire du Concile de Trente*, compoſée par Fra Paolo, de même que celle de l'*Etat de la Religion*, écrite en anglois par le Chevalier Sandys.

Il préſenta la traduction *in*-fol. de la Bible en italien à la Compagnie des Paſteurs en 1603, & il la publia de nouveau avec des notes, *in*-4°. en 1607.

Enfin, Diodati s'occupoit à faire une traduction françoiſe de la Bible; il en propoſa l'examen aux Paſteurs en 1635; mais ce travail important fut traverſé par mille obſtacles; il eut à lutter contre les efforts du clergé de Geneve, qui vouloit en empêcher la publication.

Je n'entrerai point dans le détail des débats des Paſteurs de Geneve avec Diodati : les petites reſſources de l'envie pour accabler les grands hommes ſont le refrein de toutes les hiſtoires. Je dirai donc ſeulement que Diodati fit imprimer

en 1638 sa version françoise des livres de Job, de l'Ecclésiaste & du Cantique des Cantiques; qu'il publia de cette maniere la traduction des Pseaumes & des Proverbes en 1640; enfin, que toute la Bible parut en 1644; qu'il l'envoya au Cardinal de Richelieu, qui le remercia de son présent & le félicita de ses succès.

Ancillon & Cocceius faisoient un très-grand cas de cette version & de ses notes, qui sont toujours courtes, sages & lumineuses. Simon reconnoît qu'il éclairoit les obscurités de l'Ecriture; Le Clerc en fit la critique dans ses Questions sacrées; mais on voit la passion dicter ses jugemens. Buxtorf le fils, dans son *Anticritica*, opposée à la Critique sacrée de Louis Cappel, s'appuie de l'autorité de Diodati; Fredric Spanheim prit sa défense, & Pierre Dumoulin auroit préféré que Diodati eût seulement publié ses notes avec l'ancienne version de Geneve, comme Des Marets l'a fait ensuite. Cette version a été revue par Jean-David Muller, & réimprimée *in*-8°. à Leipsic en 1744.

Diodati fut chargé en 1633 avec Le Clerc de faire la Préface de la Confession de foi de Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, en grec & en latin.

Enfin, en 1645, Diodati obtint sa décharge de Professeur & de Pasteur, & il mourut en 1649.

Outre les ouvrages que j'ai déjà nommés, Diodati publia *Annotationes in Bibliâ*, *fol. Genevæ*, 1607.

Pseaumes mis en rimes françoises, *in*-12 *Geneve*, 1646.

Cento Salmi di Davide, *tradotti in rime volgare italiane*, *in*-12. *Genevra*, 1683. Je ne fais pas le tems de l'édition originale.

Glossæ in Sanctâ Bibliâ, *italicè*, *fol. Genevæ*, 1641.

Glossæ in Sanctâ Bibliâ; en françois, *fol.* Geneve, 1644; Amstelod. 1644.

Je dois encore faire connoître les sujets de plusieurs dissertations que Diodati publioit pour servir de sujets de disputes aux Etudians.

Mortis Meditatio theologica, *seu Disputatio de miseriâ peccatum consequente*, 4°. 1619.

De fictitio Pontificiorum Purgatorio, 4°. 1619.

De Ecclesiâ ejusque notis; 4°. 1620.

De Verbo Dei, 4°. 1620.

De Peccato in genere & in specie, 4°. 1620.

De Christo Mediatore, 4°. 1620.

De Exaltatione Christi, 4°. 1621.

De Lege Dei, 4°. 1521.

De Vocatione Ministrorum, 4°. 1621.

De Perseverantiâ Sanctorum in fide, 4°. 1622.

De hominis Miseriâ, *seu Peccato in genere*, 4°. 1622.

De Vocatione hominis ad salutem, 4°. 1622.

De Anti-Christo, 4°. 1624.

De Notitiâ ecclesiasticâ in genere 4°. 1626.

De justâ Secessione reformatorum ab ecclesiâ romanâ, 4°. 1628.

De Justificatione nostrâ coràm Deo, 4°. 1628.

De Ecclesiâ, 4°. 1628.

De Domini Cænâ, 4°. 1631.

De Universitate mortis Dominicæ, 4°. 1632.

Voyez *Ancillon*, *Mêlanges de littérat. Tôm. II; Brandt, Hist. de la réformation; Pictet, Théol. Chrét., Tôm. III; Blumæi Jubil. theol. Emerit; Klofker, Bibliotheca Eruditorum præc.; Gerdes, Italia reformata; Witten, Diarium; Meyeri Bibliotheca; Hist. des Papes, Tôm. V; Des Marets, Tableau des Papes; Heidegger, Histor. papatûs; Freheri Theatrum; Lipenii Bibliotheca theolog.; Colomesius, Gallia orientalis; Le Long, Biblioth. sacra; Simon; Histoire critique du Vieux & du Nouveau Testament; Dictionnaire de Morery.*

Casaubon (Isaac), fils d'Arnaud Casaubon, né à Geneve au mois de Février de 1559 : son pere fut reçu bourgeois de Geneve pendant cette année. Isaac Casaubon reçut sa premiere éducation à Crest en Dauphiné ; son pere, Pasteur de cette église, fut son premier Instituteur : dès l'âge de neuf ans, le jeune Casaubon écrivoit &

parloit correctement en latin; en 1578 il vint à Geneve étudier la langue grecque sous François Portus; il fit de si grands progrès, que ce Professeur jugea Casaubon digne de le remplacer pour le grec en 1582, & que l'académie approuva ses vues. Il fut renvoyé avec l'académie, parce que la République ne pouvoit plus payer les émolumens des Professeurs; mais il fut rétabli avec elle en 1587.

Henri Etienne faisoit un si grand cas de Casaubon, qu'il lui fit épouser sa fille en 1586, & Casaubon répondit à l'idée d'Etienne par ses succès dans la littérature, comme par le bonheur qu'il fit goûter à son épouse.

Les bons esprits ont bientôt apperçu qu'on n'est pas savant quand on a seulement aprofondi une science, ou plutôt ils voient d'abord que la science est une, qu'elle embrasse toutes les connoissances possibles, & que celui-là seulement est le plus savant qui en a embrassé un plus grand nombre. Casaubon sentit de même qu'on n'est pas Littérateur quand on sait parfaitement le grec & le latin; il découvre l'importance des langues orientales pour pénétrer les secrets des autres langues, & il les étudie sous Pierre Chevalier; il comprend que l'homme le plus érudit peut être l'homme le plus absurde s'il n'est pas éclairé du flambeau de la philosophie;

qu'il ne pourra même entendre les anciens Philoſophes s'il n'a pas appris à connoître les modernes, & il s'applique à la philoſophie; il voit encore une liaiſon indiſpenſable entre la juriſprudence & les belles-lettres, & il étudie la juriſprudence pendant trois ans avec Jules Pacius; il y fit aſſez de progrès pour publier des ouvrages de droit qui ne ſont pas ſans mérite. C'eſt ainſi qu'il ſcrute l'hiſtoire dans toute ſon étendue, qu'il pénetre les profondeurs de la théologie, & qu'il offre le ſpectacle de ces grands hommes qui traitent toutes les queſtions avec grandeur, & qui ſuivent les ſujets qui ſe préſentent à eux ſous tous leurs rapports.

Mais, il faut le dire, le ſavoir & le génie ne rendent pas toujours heureux : Caſaubon nourriſſoit une inquiétude d'eſprit qui l'empêchoit de trouver du plaiſir dans tous les lieux où il étoit; en 1596 il quitta Geneve, peut-être pour fuir ſon beau-pere, qui avoit auſſi ſes biſarreries, peut-être pour obtenir de meilleurs appointemens : quoi qu'il en ſoit, il accepta avec empreſſement la place de Profeſſeur aux belles-lettres que lui offrit la ville de Montpellier, & il y alla en 1597; mais bientôt après il regretta Geneve, où il n'étoit plus; il étoit ſur le point d'y revenir; lorſqu'en veillant à Lyon ſur l'édition qu'il donnoit d'Athénée, il ſe lia avec M. De

Vicq, & il partit avec lui pour Paris, où il reçut toutes les marques d'eſtime dues à ſon mérite par ceux qui étoient le plus en état de le juger; il compta parmi ſes admirateurs les Préſidens Du Harlay & De Thou, Nicolas Lefevre: Henri IV même voulut le retenir à Paris; mais Caſaubon avoit appris à aimer Montpellier par ſon abſence; il y retourna reprendre ſes fonctions, qu'il quitta pour obéir au Roi de France, qui lui fit offrir, dans le mois de Janvier 1599, une place de Profeſſeur de belles-lettres à Paris, où ſes collegues, ſa religion, & ſur-tout ſa ſupériorité, lui firent eſſuyer pluſieurs déſagrémens.

On faiſoit néanmoins un ſi grand cas du génie & du ſavoir de Caſaubon, qu'il fut choiſi avec Canaye pour être un des Juges proteſtans qui devoient aſſiſter à la conférence tenue à Fontainebleau le 4 Mai 1600, entre le Cardinal Du Perron & Du Pleſſis-Mornay; il fut le témoin de la mauvaiſe défenſe du Guerrier théologien; mais il ne crut pas, comme Canaye, la religion proteſtante terraſſée parce que ſon champion n'avoit pas ſu la défendre, & il ne changea pas comme lui de croyance; il réſiſta noblement aux ſollicitations de tous ſes amis catholiques, aux vives inſtances du Roi & de Du Perron, avec qui il eut en 1604 une conférence ſur les matieres controverſées, & il reſta courageuſe-

ment proteſtant, parce qu'il oppoſa toujours le ſentiment intime qu'il avoit de la vérité de ſes idées aux appas de l'opulence, des diſtinctions & de la flatterie. Les Savans n'ont pas toujours les ames les plus fortes, & ils ne ſont pas les moins acceſſibles aux careſſes faites à leur amour-propre ni les moins aiſément ſéduits par les eſpérances d'une grande fortune. Caſaubon mérite d'être diſtingué à tous ces égards, & j'ai cru devoir le remarquer pour honorer les ſciences par le mérite d'un homme; il y a aſſez d'hommes honorés par les ſciences qu'ils ont cultivées.

Caſaubon n'a pas encore acquis toutes les connoiſſances qu'il vouloit réunir; à la fin de l'année 1600, il étudia l'Arabe, & il y fit de ſi grands progrès, qu'il compoſoit un dictionnaire de cette langue. Henri IV connoiſſoit les vrais talens, & il croyoit qu'ils pouvoient contribuer à rendre plus célebre ſon regne, ſi célebre déjà par ſes belles actions: plus ce Prince voyoit Caſaubon, plus il étoit frappé de ſon mérite, & il voulut le fixer à Paris; il augmenta ſa penſion & lui donna la ſurvivance de la place de ſon Bibliothécaire : ce fut en 1603 qu'il commença d'en remplir les fonctions.

Caſaubon, touché des bontés de ſon Roi, déſirant de s'en rendre digne, réſiſta aux invitations du Duc de Bouillon, qui vouloit l'attirer

à Sedan ; il refusa plusieurs places en Allemagne ; il remercia même Clément VIII, qui lui offroit neuf cent écus d'or.

L'année 1610, qui fit verser les larmes de tous les François, déchira sur-tout le cœur de Casaubon : Henri IV, son Roi & son protecteur, fut assassiné ; Jean Casaubon, son fils, changea de religion ; le séjour de la France lui devint insupportable ; il écouta les propositions que lui fit faire Jacques I, Roi d'Angleterre, & après avoir demandé son congé, il partit au mois d'Octobre 1610 avec Henri Wotton, Ambassadeur d'Angleterre à Paris. Les François furent si irrités du départ de Casaubon, qu'on ne lui permit pas de retirer sa bibliotheque, cachée dans des tonneaux chez le Président De Thou.

L'Angleterre fut toujours la patrie des sciences & des arts ; elle devint aussi souvent l'asyle des Savans persécutés ; Casaubon y fut distingué du Roi, estimé des Savans, & encouragé par de fortes pensions ; mais il ne jouit pas long-tems du bonheur qu'il avoit cherché pendant toute sa vie, & qu'il paroissoit avoir trouvé. Il mourut en 1614.

Casaubon n'eut qu'un seul de ses fils qui marchât sur ses traces ; ce fut Meric. Du Pin dit qu'Augustin Casaubon, qui est le même que Jean, changea de religion & se fit capucin. L'Historien

apprend une anecdote propre à faire connoître la tolérance d'Isaac Casaubon: lorsqu'Augustin fut sur le point de prononcer ses vœux, les supérieurs de l'ordre religieux où il entroit l'envoyerent demander la bénédiction de son pere; Casaubon la donna de bon cœur, en lui disant: *Mon fils, je ne te condamne pas, ne me condamnes pas non plus; nous comparoîtrons tous deux au tribunal de Christ.*

Cet homme illustre par ses travaux reçut les éloges de son siecle & de la postérité; il les mérita par son savoir & par son érudition; mais, comme il est encore plus beau d'être vertueux que d'être savant; il se rendit digne de cette approbation par sa sincérité, sa droiture, sa modération & sa modestie, qui ne sont pas communément les vertus des gens de lettres, & surtout des Théologiens. Baillet dit que *peu de Critiques ont fait autant d'honneur que lui à leur profession*; Scaliger l'appelle le *Phénix des beaux esprits*; Gronovius avoue qu'*il est un astre pour éclairer les doctes par sa rare érudition, & les ignorans par sa modestie, qui étoit encore plus rare*: De Thou & Pithou le regarderent comme le premier de la république des lettres.

Je dois dire qu'on a remarqué plusieurs gallicismes dans les écrits latins d'Isaac Casaubon; qu'il n'est pas toujours assez exact dans ses ou-

vrages historiques; mais on s'accorde à voir en lui un très-bon Traducteur & un très-grand Critique.

Casaubon prit souvent différens noms, tels que *Jacobus Rex*, *Junius Brutus*, *Polonus*, *Constantinus*, *M. Misoponerus*, *Isaacus Hortibonus*, *Jo. a Wowerin*, *Q. Septimius*, *Florens.*

Voici les ouvrages que Casaubon a publiés.

In Diogenem Laertium Notæ Isaaci Hortiboni, 8°. *Morgiis*, 1583.

Isaaci Hortiboni Lectiones Theocriticæ, *in*-12. *Genevæ*, 1584.

Strabonis geographiæ Libri septemdecim, *grecè & latinè*, *ex Gulielm. Xylandri interpretatione*, *cum commentariis*, *Isaaco Casaubone edente*, *fol. Genevæ*, 1587.

Novum Testamentum grecum, *cum notis Isaaci Casauboni in quatuor Evangelia & Actus Apostolorum*, *in*-16. *Genevæ*, 1587.

Animadversiones in Dyonisium Halicarnasseum, *cum versione Emilii Porti*, *fol.* 1588.

Polyæni stratagematum Libri octo, *grecè & latinè*, *cum notis Is. Casauboni & Henr. Stephani*, *in*-16. *Lugd.* 1589. Casaubon a publié le premier le texte de cet Auteur.

Dicearchi geographica quædam, *cum notis Is. Casauboni & Henr. Stephani*, 8°. *Genevæ*, 1589.

Aristotelis Opera, *grecè & latinè*, *cum vario-*

rum interpretatione latinâ necnon variis lectionibus & castigationibus Is. Casauboni, fol. Lugd. 1590 --- 1605.

*Plinii Epistolarum Libri novem, & ejusdem Pacati, Mamertini, Nazarii, Eumenii, Ausonii ac Claudiani Panegyrici, cum Is. Casauboni notis in Epistolas, in-*12. *Genevæ*, 1591.

*Theophrasti Caracteres ethici, grecè & latinè, cum versione & commentariis Is. Casauboni, in-*12. *Lugd.* 1592. Cet ouvrage est l'un des meilleurs que Casaubon ait publié : la meilleure édition est de 1622.

L. Apuleii Apologia, cum notis & castigationibus, 4°. *Genevæ*, 1594 : il est dédié à Joseph Scaliger.

C. Suetonii Tranquilli Opera, cum animadversionibus, 4°. *Genevæ*, 1595.

P. Syri Mimi, sivè Sententiæ selectæ, grecè versæ & notis illustratæ à Josepho Scaligero, cum præfatione Is. Casauboni, 8°. *Lugd. Batav.* 1598.

Athenæi Dypnosophistarum Libri quindecim, grecè & latinè, Interprete Jacobo Dalecampio, cum animadversionibus Is. Casauboni, fol. deux Vol. Lugd. 1600 & 1612.

Historiæ augustæ Scriptores, cum commentariis, 4°. *Parisiis*, 1603.

Diatriba ad Dionis Chrysostomi Orationes; fol. Paris. 1604.

Persii Satyræ, ex recensione & cum notis Isaaci Casauboni, 8°. *Paris.* 1605.

De satyricâ Grecorum poesi & Romanorum satyrâ Libri duo, 8°. *Paris.* 1605.

Cyclops Euripidis, à Q. Septimio Florente latinitate donatus.

Gregorii Nysseni Epistola ad Eustatiam Ambrosiam & Basilissam, grecè & latinè, cum notis, 8°. *Paris.* 1601. Casaubon est le premier qui a publié cet ouvrage.

De Libertate ecclesiasticâ Liber, 8°. 1607. Cet ouvrage fut composé pendant les différens de Paul V avec la république de Venise : Casaubon y défend les droits des Souverains ; mais Paul V s'étant arrangé avec les Vénitiens pendant l'impression du livre, Henri IV en arrêta la publication : il y en avoit deux cent soixante-quatre pages imprimées, & il y en a quelques exemplaires, parce que Casaubon envoyoit les feuilles à ses amis à mesure qu'elles sortoient de la presse. Goldast a inséré cet ouvrage dans ses *Collectanea de Monarchiâ S. Imperii*, *Tôm. I*; Almeloven l'a joint aux lettres de Casaubon.

Inscriptio vetus, dedicationem fundi continens, ab Herode Rege facta, cum notis Is. Casauboni, 1607. *Vide Crenii Musæum philos.*

Polybii Opera omnia, grecè & latinè, ex versione Is. Casauboni; accedit Æneas Tacticus de

tolerandâ obſidione, *fol. Pariſ.* 1609. L'épître dédicatoire eſt une des trois célebres préfaces qu'on cite.

Joſ. Scaligeri Opuſcula varia, *cum præfatione Caſauboni*, 4°. *Pariſ.* 1610.

Scipionis Gentilis & Iſ. Caſaub. Elogia Henrici Quarti, *& in ejuſdem obitum Carmina*, 4°. *Pariſ.* 1610.

Ad Frontonem Dacæum Epiſtola de apologiâ Jeſuitarum nomine editâ, *Pariſ.* Cet ouvrage fut fait en Angleterre pour y combattre les principes des Jéſuites ſur l'autorité des Rois.

Epiſtola ad Georgium Michaelem Lingelshemium de quodam libro Scioppii, 4°. 1612.

Epiſtola ad Cardinalem Perronium, 4°. *Lond.* 1612.

Exercitationes contrà Baronium, *fol. Lond.* 1614. Caſaubon, en voulant corriger Baronius, a fait de grandes fautes; il n'entendoit pas aſſez la théologie & la chronologie pour entreprendre cet ouvrage.

Epiſtola de πυρσεíαις, *vel rationes ſignificandi per ignem modo antiquo*, 4°. *Roſtoch.*

Voici quelques ouvrages de Caſaubon dont j'ignore les éditions originales, ou qui ſont peut-être des Oeuvres poſthumes.

Corona regia, *in*-12. 1615. Ce livre eſt très-rare. Voyez *Shellhornii Amœnitates*, *Tom. V.*

In

In Plauti Comedias Notæ, 8°. *Lugd. Batav.* 1664.

Chronologia Hiſtoriæ Polybianæ, 8°. *Amſtel.* 1670.

Notæ integræ in Hiſtoriæ auguſtæ Scriptores, 8°. 1671.

Notæ in Ciceronis Epiſtolas ad Atticum, 8°. *Amſtel.* 1684.

Notæ in Euripidem, *fol. Cantabridgiæ*, 1694.

Notæ in Cornelium - Nepotem, 8°. *Amſtelod.* 1707.

Notæ in Ariſtophanis Equites, *fol. Amſtelod.* 1710.

Epiſtolæ Carpii & Caſauboni, *editæ à Gottlieb Mollero*, *Roſtochii*, 1694.

Variæ clariſſimorum Virorum Epiſtolæ, *inter quas ſexdecim priores Iſ. Caſauboni ad Johannem Bongarſium*, *è quibus nona ſola inter editas legitur.*

Iſ. Caſauboni Epiſtolæ, 4°. *Hagæ Comitum*, 1638. Cette collection fut faite par Jean Frédric Gronovius, qui en donna une ſeconde plus complette en 1656 à Magdebourg : enfin, Almeloven a donné la plus conſidérable, *fol.* Rotterd. en 1709; il y a joint la vie de Caſaubon, ſes préfaces, ſes poéſies, avec quelques ouvrages rares de Méric Caſaubon.

Dans la collection intitulée *Virorum clarorum Epiſtolæ centum ineditæ*, *ex Muſæo Joh. Brandt*,

8°. *Amſtelodami*, 1702, on en trouve d'Iſaac Caſaubon.

Caſauboniana, ſivè Iſ. Caſauboni varia de Scriptoribus librisque Judicia; Obſervationes ſacræ in utriuſque Fœderis loca, philologicæ item & eccleſiaſticæ, ut & Animadverſiones in Annales Baronii eccleſiaſticos ineditæ, ex variis manuſcriptis codicibus in Bibliothecâ Bodleyanâ reconditis, necnon nunc primùm erutæ, à Joh. Chriſt. Wolfio, 8°. *Hamburg.* 1710.

Plus on travaille, plus on fait des projets de travaux: Caſaubon vouloit encore publier *Celſus ad Vertunianum ſcribens.*

Biblia greca.

Arrianus.

Simplicius.

Stephanus, de urbibus.

Æſchylus.

Notæ in Homerum.

Commentarii in Polybium.

Commentarii in Diogenem Laertium.

De Criticâ, de Lectis & Stragulâ veterum Scriptum adversùs Fr. Patricium.

Arriani Tactica.

Notæ in Theophraſti Libros de cauſis plantarum.

Commentarius de venatione amphitheatrali & ludis circenſibus.

Liber de proverbiis.

Commentarius de coloribus.

Synesius.

Arnaldi Casauboni Vita.

Libellus de Magistratibus Romanis.

Observationes ad Libros sacros.

Pars geographiæ Nubiensis, latinè versa.

Concio de necessitate & laudibus philologiæ.

Diatriba de vocibus animalium.

Commentarius de re vestiariâ.

Prolegomena in Athenæum.

Artemidorus de somnis.

Observationes in Pindarum.

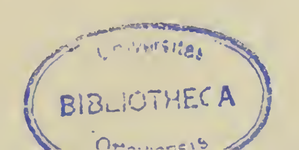
Liber de linguâ grecâ ex hebræâ origine.

Diatriba de optimo genere interpretandi.

Disputationes duæ, una de transubstantiatione, altera de sacrificio christiani.

Adversaria in Baronium.

Voyez *Casauboni Epistolæ, cum ipsius vitâ ab Almeloven scriptâ; Niceron, Tôm. XVIII; Raphael Torius, Epistola de Isaac. Casauboni morbi mortisque causâ; Oratio anniversaria dicta honori litterarum Principis, Is. Casauboni*, 4°. *Giessæ*, 1615; *Defensio Casauboni per Mericum Casaubonum; Popeblount, Censura; Ancillon, Mélanges de littérature; Teissier, Eloges des Savans; Thuani Hist.; Du Pin, Bibl. des Auteurs séparés; Grotii Epistolæ; Vitæ Stephanorum; Colomesiius, Gallia Orientalis; Scaligerana; Placcius,*



de Anonym. ; Baillet , Jugemens des Savans , Tôm. II, III, VII ; Shelhorn. Amœnitates litter. Tom. I ; Fabricius, Bibl. greca ; Lipenii Bibl. theolog. ; Freytag Analecta.

Bibliotheque choisie, Tôm. VIII, XIX, XXV ; Journal de Trevoux, 1711 ; *Républ. des Lettres, Tôm. XXIV ; Bibl. universelle, Tôm. I, XXIV ; Journal littér., Tôm. II.*

Dict. de Morery, de Bayle, de Chauffepié.

MERLIN (Jean-Raymond), dit *Macroy*, de Romans en Dauphiné : il paroît qu'il commença de se faire connoître à Geneve en 1552. Il avoit été Professeur d'hébreu à Lausanne en 1548. Il vint à Geneve en 1558 pour y exercer la charge de Pasteur ; il y enseigna l'hébreu en 1560, on lui donna la bourgeoisie en 1559 ; mais on lui ôta ses places en 1564, parce qu'il prétendoit que la puissance civile ne devoit pas se mêler des affaires ecclésiastiques.

On ne peut douter que Merlin n'ait été au Colloque de Poissy ; Pierre Martyr en parle comme de son collegue dans une lettre datée de Zurich, du 25 Novembre 1561.

Il a publié en françois les *Commentaires d'Æcolampade sur Job & Daniel, en* 1552.

Traduction & Exposition des dix Commandemens de la loi de Dieu, 8°. *Geneve,* 1561.

Voyez *Fayus, de vitâ & obitu Bezæ.*

SERRES (Jean De), en latin *SERRANUS.*

On diroit qu'un voile épais cache tout ce qui eſt arrivé à cet homme inquiet & ſans principes déterminés, qui ne fut jamais d'accord avec lui, ni avec les autres, ni avec les circonſtances. On ignore le lieu de ſa naiſſance; on ſoupçonne qu'il naquit dans le Dauphiné, parce qu'il appelle Caſaubon ſon compatriote.

On ſait encore que De Serres étudia à Lauſanne, & qu'il s'y retira pour échapper à la perſécution excitée contre les proteſtans de France ſous Charles IX; il le dit dans la dédicace du troiſieme volume de ſon Platon, adreſſée à Leurs Excellences de Berne.

Il eſt encore certain que De Serres a exercé le ſaint miniſtere à Geneve en 1572, dans une égliſe de la campagne; qu'on lui avoit donné la bourgeoiſie de cette République; qu'il fut dépoſé du ſaint miniſtere à la requiſition de la Compagnie des Paſteurs, le 26 Août 1572, pour avoir uſé de diſſimulation & voulu quitter ſa place ſans congé. Il paroît que De Serres alla à Nîmes; Meſnard dit au moins qu'il fut Recteur du college de cette ville en 1578, & qu'en 1587 il fut envoyé comme Miniſtre de cette égliſe aux Etats du Languedoc.

De Serres, en 1580, ſoutint une diſpute avec L. Joubert ſur l'Enteléchie d'Ariſtote : ce ſujet

eſt ſi ténébreux, qu'il ſeroit curieux qu'il n'y eût pas eu des hommes ſavans qui euſſent voulu l'entendre & le faire entendre aux autres à leur maniere. De Serres prétendoit que le Philoſophe Grec, qui ne ſavoit pas sûrement ce qu'il vouloit dire, avoit déſigné *perennis Efficacia*, une efficace continuelle, tandis que ſon adverſaire prétendoit qu'Ariſtote avoit indiqué *Perfectio* & *Abſolutio*. Il eſt peut-être inoui qu'une diſpute pareille ſur les mots n'ait pas produit la haine & les injures; il faut le remarquer comme un phénomene bien rare dans la littérature; mais toutes les diſputes que De Serres eut à ſoutenir ne furent pas auſſi pacifiques; il eut à lutter contre les Jéſuites de Tournon, & ſur-tout contre le Pere Hay, qui avoient attaqué l'académie réformée de Nîmes, & il ſemble que De Serres a égalé, s'il n'a pas ſurpaſſé les Paſquier & les Arnaud par ſes peintures violentes des Jéſuites: il les repréſenta toujours comme les ennemis de l'égliſe, de la religion & de l'Etat.

De Serres eſtimoit les Paſteurs de Geneve, & il vouloit regagner leur confiance : c'eſt pour cela que les Synodes d'Anduſe & d'Orange écrivirent en 1595 à la Compagnie des Paſteurs, pour lui apprendre qu'ils étoient ſatisfaits de ſa conduite & des idées de De Serres, & pour lui envoyer le livre qu'il venoit de publier, intitulé *de l'Harmonie*.

Divers Auteurs disent que De Serres fut Ministre à Orange, à Montelimar; mais je n'en ai vu aucune preuve.

De Serres a eu des ennemis; je ne sais s'il les a mérités; mais il me semble que plusieurs lui ont imputé diverses fautes qu'il ne me paroît pas avoir commises : D'Aubigné, par exemple, l'accuse avec d'autres d'avoir prévariqué dans l'exercice de son ministere, d'avoir contribué au changement de religion de Henri IV, d'avoir favorisé les desseins de la cour de France au préjudice des réformés de ce royaume, & même d'avoir abandonné la religion réformée; mais on sait que D'Aubigné étoit l'ennemi de De Serres, & les accusations d'un ennemi perdent bien de leur poids.

Sans entrer dans la justification de De Serres, que je ne pourrois faire, je dirai seulement qu'il est certain que De Serres fut traité honorablement par les Synodes des églises réformées de France, & qu'on parla de lui avec éloge après sa mort. Enfin, De Serres écrivoit en 1597, c'est-à-dire, peu avant sa mort, à Casaubon qu'*il se réjouissoit de consacrer ses vieux ans au service de l'église qu'il avoit conduite pendant sa jeunesse; que, comme il étoit ami de la paix, il cherchoit à réunir les deux églises; qu'il vouloit qu'elles fissent des sacrifices réciproques, qui déplaisent toujours*

aux violens, & qui ſont paſſer pour apoſtats ceux qui les propoſent. De Serres nous apprend ici la vraie cauſe qui lui fit des ennemis & le ſujet de leurs inculpations : on ne ſauroit le juſtifier d'une maniere plus honorable.

En 1597, De Serres eut le titre d'*Hiſtoriographe de France*, & il mourut en 1598. De Serres avoit composé un ouvrage intitulé, *Deſcription & Théatre du Languedoc, avec un reçueil de ce qu'il y avoit de plus curieux, de même que de ſes privileges* : l'aſſemblée des Etats l'encouragea à continuer cet ouvrage en 1597 ; elle lui donna même cent écus pour l'aider à le faire imprimer ; mais il n'a pas paru.

De Serres a publié *Commentariorum de ſtatu religionis & rei publicæ in regno Franciæ Libri tres, Regibus Henrico II, Franciſco II & Carolo IX, ab anno* 1557 --- 1561, 8°. 1570, 1571, 1572.

Secundæ Partis Commentariorum Libri tres, Carolo IX Rege, 8°. 1572, 1574, 1577.

Tertiæ Partis Commentariorum Lib. ſeptem, octo, novem, ad tertii belli gallici finem, poſtremo pacis edicto concluſum, Carolo IX Rege, 8°. 1575 & 1577.

Quartæ Partis Commentariorum Libri decem, duodecim, à Carolo Rege ad illius obitum, 8°. 1575 --- 1577.

Quintæ Partis Commentariorum Lib. tredecim, quindecim, Henrico Rege, uſque ad annum 1576, 8°. *Lugd. Batav.* 1580.

Mémoire de la troiſieme guerre civile & des derniers troubles de France ſous Charles IX, depuis l'édit de pacification du 3 *Mars* 1568 *juſques au mois de Décembre* 1569, 8°. 1570.

Pſalmorum Davidis aliquot Metaphraſis greca, adjecta è regione paraphraſis latinâ Buchanani; in-16. 1575, *apud Henr. Stephanum.*

Gaſparis Colinæi Caſtilionæi Vita, 8°. 1575.

Platonis Opera, grecè & latinè, ex verſione Joh. Serrani, cum ejus annotationibus, edente Henr. Stephano, fol. tria Vol. 1578. C'eſt la meilleure édition du Philoſophe Grec.

Commentarius in Salomonis Eccleſiaſten, 8°. *Genevæ*; 1579.

Doctrinæ Jeſuitarum præcipua Capita retexta, ubi errores, hypocriſis, fraudes & multiplicia mendacia novæ iſtius Anti Chriſti ſectæ, quæ ſacroſanctum nomen ſibi arroganter & falsò tribuit, ſolidis rationibus Scripturæque & eccleſiæ Doctorum teſtimoniis manifeſtè deteguntur, 8°. *ſex Vol. Rupellæ*, 1584 --- 1588.

De Serres fit de toutes ces pieces de ſa diſpute avec les Jéſuites un nouvel ouvrage ſous ce titre: *Joh. Serrani pro verâ eccleſiæ catholicæ autoritate Defenſio, adversùs Joh. Hayi Jeſuitæ diſputationes*,

ſacræ antiquitatis judicio ſimpliciſſimè explicata, 8°. *Genevæ & Nemauſii*, 1594.

Diſcours de l'immortalité de l'ame, 8°. *Lyon*, 1590.

De l'Uſage de l'immortalité de l'ame pour bien vivre, *in*-12. *Rouen*, 1597.

Vœu pour la proſpérité du Roy & du royaume, *avec exhortation pour la paix de l'égliſe*, 8°. *Rouen*, 1579. Cet ouvrage paroît le même que celui-ci : *Apparatus ad fidem catholicam*, *ſeu de fide catholicâ*, *ſivè de principiis religionis chriſt.*, *communi omnium conſenſu ſemper & ubique ratis*, 8°. *Pariſ.* 1607.

Inventaire général de l'hiſtoire de France, *illuſtré par la conférence de l'égliſe & de l'empire*, *in*-16. *deux Vol.* 1597, *traduit en latin à Saint-Gervais*, 8°. *deux Vol.* 1603.

Voyez *Bibl. du Dauphiné*; *Du Cheſne*, *Bibl. des Hiſt. de France*; *Teiſſier*, *Eloges des hommes ſavans*; *Thuani Hiſtor.*; *Spon*, *Hiſt. de Geneve*; *Niceron*, *Tôm. IV*; *Shellorn*, *Amœnit.*, *Tôm. IV*; *Meſnard*, *Hiſt. de Nîmes*; *Caſauboni Epiſtolæ*; *Lettres de Bayle*; *Bongarſii Epiſtolæ*; *Placcius*, *de Anonym.*; *Baillet*, *Jugemens des Savans*; *Confeſſion de Sancy*; *Synodes des égliſes réformées*; *Mém. de Philippe Mornay*; *Bibl. franç.*; *Draudii Bibl. claſſica*; *Lipenii Bibl. theolog. & philoſoph.* *Le Long*, *Bibl. des Hiſt. de France*; *Bibl. Thuana*; *Dict. de Proſper Marchand.*

SIMONIUS (Simon), né à Luques, fut Professeur de philoſophie & de médecine à Geneve en 1565.

Quelques idées particulieres de Simonius ſur la religion le firent empriſonner; car on vouloit toujours ſubjuguer les eſprits par la violence, comme on plie un arbre en le garottant, ſans penſer que ce moyen n'a jamais fait que des parjures ou des martyrs. Eh! pourquoi ſe refuſer à la voix de la perſuaſion? pourquoi ſe défier de la bonté de ſa cauſe? pourquoi repouſſer ainſi ceux qui voudroient adopter notre croyance? Pour moi, ſi l'on vouloit me forcer par la violence d'adopter une idée qui me répugneroit, je trouverois dans cette violence même un nouveau motif pour la rejeter; il me ſembleroit qu'on n'a recours à ce moyen de la faire recevoir que parce qu'elle ne peut ſoutenir l'examen. Oh! que la vérité, enſeignée avec charité, eſt propre à faire impreſſion! les Apôtres ne convertirent l'Univers qu'en prêchant l'Evangile avec charité. Simonius fut puni par les cenſures eccléſiaſtiques, & il quitta l'académie de Geneve, où l'on vouloit ordonner à ſon eſprit les penſées qu'il devoit avoir; il porta ſes lumieres dans des lieux où il crut qu'il lui ſeroit permis de réfléchir ſur ſes idées. Il fut profeſſeur de philoſophie à Heidelberg en 1568; il enſeigna

enſuite la médecine à Leipſic ; enfin il ſe retira en Pologne, où il mourut.

Il a publié *Commentarius in Ariſtotelem de ſenſu & ſenſili, fol. Genevæ*, 1566.

Interpretatio præfationis ſuæ, cuidam libello affixæ, ſeu Refutatio argumentorum quibus Sheikius ubiquitatem carnis Chriſti ex phyſicis adſtruere conatus eſt, 8°. *Genevæ*, 1567.

Examen à Brunone Sidelio de iis quæ Joubertus diſputavit de febre, 4°. *Lipſiæ*, 1575.

Methodus artificioſa curandæ peſtis, 4°. *Lipſiæ*, 1576.

De febrium naturâ, & curationis Synopſis, Lipſiæ, 1577.

Diſputatio de putredine, 4°. *Cracoviæ*, 1584.

Simonius ſupplex, 4°. *Cracoviæ*, 1585.

Reſponſum de obitu Stephani, Polonorum Regis, 4°. *Olmutz*, 1588.

Scopæ quibus verritur confutatio Advocati Nicolai Buccelli, Itali Chirurgi, Anabaptiſtæ, innumeris mendaciis inſerta, 4°. *Olmutz*, 1589.

De verâ nobilitate.

Voyez *Baillet, Jugemens des Savans ; Storia litteraria Tiraboſchi, Tom. VII, pag.* 1 ; *Mangeti Bibliotheca med. ; Adami Vitæ Theologorum exterorum ; Lettres de Bayle ; Dict. de Morery, de Bayle.*

LA FAYE (Michel).

Préface sur le Traité des scandales, fait par Jehan Calvin, Geneve, 1565.

Voyez *La Croix Du Maine.*

CHANORRIER (Antoine), dit *De Meranges.*

Chanorrier fut envoyé par l'église de Geneve à celle de Blois en 1558; pendant l'année suivante il fut fait Pasteur à Orléans. Ménage raconte qu'il vomit un jour en prêchant, & qu'on fit le proverbe *faire des meranges*, pour dire qu'on faisoit *rendre gorge.*

Il a publié *la Légende des Prêtres & des Moines, composée en rimes & divisée en Chapitres, in-16. Geneve*, 1556.

Voyez *Du Verdier; Beze, Hist. ecclés. Tôm. I; Ménage, Origines françoises.*

GROS (Jean), fils d'Etienne, Ministre de Geneve en 1598.

Il a publié *Ouverture des secrets de l'Apocalypse de St. Jean*, 4°. *Geneve*, 1642. Je n'ai pas vu l'édition originale de ce Commentaire qui est estimé. L'Auteur ne mit pas son nom à la tête du livre; mais il y plaça ces mots, *Organum Jesu*, parce qu'il disoit que ces mots faisoient l'anagramme de son nom.

Voyez *Ancillon, Mém. de littérat., Tôm. I.*

GALÉSIUS (Pierre), Eſpagnol.

Ce Savant a été pendant toute ſa vie la victime de l'intolérance & l'objet de la barbarie des intolérans : il fut mis à la queſtion à Rome, parce qu'il y fut ſoupçonné d'héréſie, & il y perdit un œil pour amuſer la rage oiſive des Inquiſiteurs. Il vint à Geneve, où il fut fait Profeſſeur de Philoſophie en 1583; il alla enſuite à Bordeaux, où il fut Recteur du college; enfin, il voyagea en Flandre, où quelques-uns diſent qu'il fut brûlé par ordre de l'inquiſition. Schott apprend qu'il fut pillé & tué par des ſoldats dans les Pyrénées : j'aime à le croire, parce que j'aime à voir diminuer le nombre ſi grand des forfaits de l'intolérance.

Caſaubon parle avec éloge de divers ouvrages manuſcrits de cet Auteur, qu'il avoit vus.

Voyez *Meurſii Athenæ Batavia*; *Schottus*, *Biblioth. Hiſpana*, *pag.* 612; *Caſauboni Epiſt.*

PERIL (Du), Miniſtre à Vandouvres, paroiſſe de la campagne près de Geneve, depuis 1583 --- 1598.

Il a publié *Relation de la guerre faite autour de Geneve en* 1589.

PONCET (Pierre), Avocat à Geneve.

Il a publié *De jure municipali Libellus*, 8°. 1594.

Poncet dédia ſon ouvrage au Duc de Savoie ; mais la haine nationale étoit alors ſi abſurde à Geneve, que le Conſeil défendit l'ouvrage & le confiſqua ; il chaſſa même l'Auteur & ſa femme hors de la ville.

SAVYON (Jean), Conſeiller d'Etat en 1594, Syndic de la République en 1608, mourut en 1630.

Ce Magiſtrat montra du courage & de l'habileté dans une négociation dont il fut chargé par la République auprès du Duc de Savoie en 1601.

Savyon a compoſé des *Annales de la République de Geneve.* Cet ouvrage manuſcrit renferme l'hiſtoire de Geneve juſques en 1603. J'obſerverai qu'il n'eſt pas démontré que ce manuſcrit ait été véritablement compoſé par Savyon ; il y a quelques perſonnes inſtruites qui en doutent, & leurs doutes ne ſont pas ſans fondement.

Voyez *Catalogue raiſonné des manuſcrits de la Bibliotheq. de Geneve ; Dict. de Leu ; Spon, Hiſt. de Geneve.*

MAYERNE (Théodore Turquet De), fils de Louis, naquit à Geneve en 1572. Il fut appelé Turquet dans ſon enfance, parce que ſa mere étoit Turque.

Théodore De Beze fut parain de Mayerne, qui ſe diſtingua bientôt dans ſes études, & qui profita de tous les conſeils & de tous les ſecours que lui fournirent ceux qui s'intéreſſoient à lui.

Mayerne étudia la médecine à Montpellier, où il fut reçu Docteur en 1597; il vint enſuite à Paris, où il travailla avec Du Cheſne pour la défenſe de la médecine chymique, qu'on cherchoit à introduire; mais, comme ſes principes détruiſoient la médecine pratiquée à Paris, les Médecins de la Faculté conclurent que Mayerne & Du Cheſne avoient tort, & qu'il falloit par conſéquent les perſécuter. Riolan écrivit contr'eux avec violence; mais Mayerne lui répondit avec tant de force & de ſolidité, que la Faculté, qui ne vouloit pas convenir de ſon erreur, crut n'avoir plus rien à faire que de le mettre hors de ſon corps.

L'honneur du combat étoit reſté à Mayerne; tous les ſpectateurs déſintéreſſés lui donnerent la victoire, & la réputation qu'il ſe fit alors contribua à ſon avancement: Henri IV en fit ſon Médecin ordinaire; il le donna en 1600 à Henri, Duc de Rohan, qui alloit en ambaſſade auprès de quelques Princes d'Italie; mais, à la mort du Roi de France, Mayerne ſe vit ſans appui, & il ſe retira en Angleterre, où ſon mérite lui fit bientôt donner la place de premier Médecin de

Jacques I;

Jacques I; il fut ensuite celui de Charles I. Les universités de Cambridge & d'Oxford se l'associerent. Il mourut à Chelséa, âgé de quatre-vingt-deux ans : son portrait est dans la bibliotheque de Geneve, & quelques personnes croient qu'il a été peint par Rubens.

Mayerne est le Médecin de son tems qui a eu la pratique la plus étendue & la confiance la plus générale; il croyoit que l'on ne devoit tirer les remedes que du regne végétal; c'étoit avec peine qu'il recouroit aux remedes tirés du regne minéral: comme ces derniers sont plus actifs, il les supposoit plus dangereux; mais il ne pensoit pas qu'avec un puissant levier on peut remuer les petites masses comme les grandes, pourvu qu'une main habile sache s'en servir.

On peut regarder Mayerne comme le Créateur de la peinture en émail; ses connoissances chymiques lui firent trouver la belle couleur pourpre, nécessaire pour les carnations; il parvint même à préparer le cuivre d'une maniere plus propre à l'application de l'émail. Il connut Petitot à Londres, & il lui communiqua ses secrets.

Mayerne est encore l'inventeur de l'eau cordiale, dont il donna la composition à Madame De Windsor, qui vint à Geneve, & qui l'enseigna à Mlle. Colladon, niece de ce Médecin.

La mappemonde qu'on voit ſur le plancher de la tour orientale de l'obſervatoire de Paris eſt faite ſur un deſſin de Mayerne, qui fut préſenté au Roi de France en 1648.

Mayerne avoit compoſé la préface ou l'épître dédicatoire du *Theatrum inſectorum & minimorum animalium Mouſeti.*

Thèod. Turqueti Mayernii, Equitis aurati, Opera medica, curâ Joſ. Brown, fol. Lond. 1701. on y trouve *Conſilia, Epiſtolæ, Obſervationes.*

Pharmacopeia.

Deſcriptions de quelques maladies des chiens, avec des remedes contre la rage.

Mayern's Obſervations on ſeveral poiſons, Tranſ. pphical, N°. II & XI.

Voyez *Tranſactions pphical, N° CXCI*; *Journal helvét.*, *Août* 1752; *Merklin, Londinus renovatus; Mangeti Bibl. medica; Lettres de Guy Patin; Birch, Hiſt. of Royal Society, Tom. II.*

MALLET (Jacob).

Il écrivoit en 1562 une hiſtoire de Geneve, à laquelle on a joint quelques faits ſubſéquens.

ALCIAT (Jean-Paul), né à Milan.

Alciat goûta les idées de la réformation, qui ſe répandirent en Italie pendant le ſeizieme ſiecle, & il vint à Geneve ſe réunir à l'égliſe

italienne réformée qui s'y établiſſoit. Il fut reçu bourgeois en 1555.

Les idées du ſocinianiſme plurent à Alciat, & il les publia avec Blandrata; ce qui lui attira des déſagrémens. Il refuſa encore de faire la confeſſion de foi qu'on exigea de l'égliſe italienne, ſoupçonnée d'héréſie : il eſt vrai qu'il envoya une confeſſion qu'il avoit compoſée ; mais, quoiqu'elle fut trouvée orthodoxe, on ne voulut s'en contenter qu'avec la condition qu'il la prononceroit lui-même & s'engageroit à la ſoutenir; il le refuſa, & on lui ôta en 1559 la bourgeoiſie, qu'on lui avoit donnée quatre ans auparavant.

Alciat ſe retira à Dantzic, où il mourut dans les ſentimens de Socin.

Il a publié *Lettres à Gregoire Pauli*, miſes au jour en 1564 & 1565, où il ſoutient que Jéſus-Chriſt n'a commencé d'être qu'au moment de ſa naiſſance.

Voyez *Aretius, Hiſtor. Gentilis; Vita Bezæ & Calvini; Hiſt. Reformat. Polonicæ; Bibl. Anti-Trinit.; Hiſt. de Geneve par Spon; Dictionnaire de Bayle.*

BALBANI (Nicolas), Miniſtre de l'égliſe italienne de Geneve en 1559, mort en 1587.

On a de lui *Storia della vita di Galeaſſo Ca-*

raccioli, chiamato il Signor Marchese nella quale si contiene un raro e singolare esempio di costanza e di perseveranza nella pietà e nella vera religione, in-16. Ginevra, 1587. Ce livre est très-rare.

Voyez *Musæum helvet.*, *Tom. VIII; Gerdes, Italia reformata; Freytag Analecta litter.*; *Des Maiseaux, Remarques sur les Lettres de Bayle.*

GENTILLET (Innocent), de Vienne en Dauphiné.

L'histoire de cet homme de lettres est enveloppée des ténebres les plus épaisses; Les Historiens du Dauphiné n'en parlent presque pas; ce qu'ils en disent même paroît très-douteux; mais on sait sûrement que Gentillet prenoit le titre de Président au Parlement de Grenoble. Quelques personnes ont cru que Gentillet avoit été Syndic de la République; mais ce fait me paroît entiérement faux. Le Citadin de Geneve parle de Gentillet, comme de l'oracle de la jurisprudence dans Geneve.

Ce Savant s'est fait connoître par des ouvrages de controverse. Il prend le nom de *Joachimus Ursinus* & d'*Anti-Jesuita*.

Il a publié *Apologia pro Gallis christianis religionis reformatæ*, 8°. *Genevæ*, 1558. Il y établit 1°. que la religion la plus propre pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû est la

meilleure; 2°. que la doctrine la plus conforme à l'Ecriture-Sainte est la plus ancienne & la plus vraie; 3°. que les sentimens & les dogmes approuvés par les premiers chrétiens & les anciens canons ne peuvent & ne doivent pas être accusés d'hérésie.

Discours contre Machiavel de regno rectè constituendo, 8°. 1578. Il a couru dans ce tems la même carriere que le Roi de Prusse dans le nôtre.

Examen Concilii Tridentini, *Genevæ*, 1586.

Bureau du Concile de Trente, où est montré qu'il est contraire aux anciens Conciles & à l'autorité du Roy, *Geneve*, 1587.

Speculum jesuiticum, Pontificum Romanorum ergà Imperatores Germanicos perfidiam, insolentiam ac tyrannidem representans, & Romam Babylonem, Papam Romanum Anti-Christum esse demonstrans, edente Joachimo Ursino, 4°. *Ambergæ*, 1609.

Stupenda templi jesuitici, 8°. *Francofurti*, 1610.

Hispanicæ Inquisitionis & carnificinæ Secretiora, per Joachimum Ursinum Anti-Jesuitam, 8°. *Ambergæ*, 1611.

Flosculi blasphemiarum jesuiticarum, ex tribus concionibus super beatificatione Ignatii Loyolæ habitis decerpti, unà cum Sorbonæ Parisiensis censurâ, 4°. 1612.

Concilii Tridentini hiſtorica Relatio, & nullitas ſolidè & ex fundamentis demonſtrata, 8°. *Ambergæ* 1615.

Voyez *Hiſt. du Dauphiné par Chorier; Baillet, Jugemens des Savans; Placcius, de Anonym.; Lipenii Bibl. theolog.; Draudii Bibl. claſſica; Dict. de Bayle, de Proſper Marchand.*

CANAL (Pierre).

Ce Canal fut vraiſemblablement Maître de langues.

Il a compoſé *Dictionnaire françois & italien, Geneve*, 1598.

Il y a eu un Pierre Canal, Sautier du Petit-Conſeil, qui inſtruiſoit le Duc de Savoie de toutes les délibérations priſes par les Conſeils; il fut condamné à la mort en 1609; mais j'ignore ſi c'eſt l'Auteur du Dictionnaire.

Voy. *Spon, Hiſt. de Geneve.*

D'AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa), fils de Jean.

La vertu ne fait entiérement le bonheur des hommes que lorſqu'elle eſt accompagnée de cette douceur & de cette modeſtie qui la font pardonner à ceux qui en manquent, ou qui en ont moins : telle eſt la cauſe de la vie toujours orageuſe du vertueux D'Aubigné; il ne ſut pas

rendre la vertu aimable; il força l'eſtime; il ne ſe gagna pas les cœurs.

Cet homme extraordinaire naquit dans le mois de Février de l'année 1550 : une belle-mere méchante le mit à l'âge de quatre ans hors de la maiſon paternelle; il reçut l'éducation de l'adverſité, & l'adverſité en fit un grand homme : ſes talens naturels, ſecondés par de ſavans Précepteurs, lui firent faire dans les ſciences les plus grands progrès; à huit ans il avoit traduit le Dialogue de Criton, & à neuf ans il étudioit à Paris ſous Beroalde. Après avoir échappé à la peſte dans Orléans, il s'abandonna à ſes paſſions; ſon pere ſe ſervit de ſon pouvoir pour le punir, & il l'envoya étudier à Geneve. D'Aubigné, âgé de quatorze ans, commençoit à ſe ſentir capable de grandes choſes & propre à mériter l'eſtime de ſon ſiecle; il travailla dans ce but & il gagna l'approbation de Théodore De Beze. Déjà il ſavoit le latin, le grec & l'hébreu; il ſavoit davantage; il ſavoit ſupporter la miſere avec nobleſſe & avec patience : mais enfin, après bien des aventures, plus ou moins pénibles, D'Aubigné prit en 1570 le parti des armes, & il ne tarda pas à montrer que ſon bras étoit auſſi valeureux que ſon eſprit étoit cultivé.

Après la paix, D'Aubigné déploya ſon élo-

quence à Orléans, pour réclamer la possession de ses biens, qu'on lui disputoit. Pendant qu'il jouoit le rôlé d'Avocat, l'amour lui faisoit éprouver ses rigueurs & le rendit Poëte pour les chanter; mais l'amour fut chez D'Aubigné une passion subordonnée à l'héroïque noblesse de son cœur. Il échappa aux poignards de la Saint-Barthelemi chez M. De Talcy, pere de sa maîtresse; il ne craignoit pas de lui peindre sa misere; un jour qu'il lui en faisoit le tableau, Talcy lui dit : « Mais les originaux de l'entreprise d'Amboise sont chez vous; le seing de l'Hôpital est apposé à une de ces pieces; le Chancelier a quitté la cour; si vous le voulez, je vous donnerai vingt mille écus de ce papier ». D'Aubigné va chercher avec empressement ces manuscrits; il les apporte avec triomphe, & il les jette avec transport dans le feu, en disant : *Je suis pauvre; je pourrois succomber à la tentation; brûlons-les, de peur qu'ils ne me brûlent.* Talcy, étonné de cet héroïsme, dont il ne se faisoit aucune idée, accorde, dans le moment de son admiration, sa fille à D'Aubigné; mais le Chevalier Salviati, oncle de Diane De Talcy, réprime la résolution vertueuse de son frere, & rompt ce mariage formé par la vertu, à cause de la différence des religions.

D'Aubigné se console de la foiblesse des

hommes & des tourmens d'une paſſion malheureuſe en ſervant ſa patrie; il eut l'adreſſe & le courage de tirer le Roi de Navarre hors de la priſon où il étoit à la cour de la Reine mere; il lui fut enſuite conſtamment attaché, & il lui fut toujours utile ; mais les vers ſatyriques qu'il publia l'obligerent à quitter la cour. Le Roi, qui ne pouvoit quitter D'Aubigné, le rappelle cependant en 1583, & ſon exil ne le rendit pas plus ſage.

La guerre recommence en 1587; D'Aubigné rend de nouveaux ſervices à ſon Roi; il s'empare de l'iſle d'Oleron, dont il fut fait Gouverneur; mais le Roi de Navarre la vendit aux catholiques, & D'Aubigné, en quittant ſa conquête, qu'il croyoit importante, quitta ſon Prince, qui entendoit ſi peu ſes intérêts. Alors il ſe livra à l'étude pour ſe conſoler : les livres de controverſe, qu'il lut avec attention, l'affermirent dans la religion réformée, comme il le dit en mille endroits de ſes Oeuvres.

Henri rappelle encore D'Aubigné & le crée Maréchal-de-camp de ſes armées; mais D'Aubigné refuſe de ſuivre ſon Prince au ſiege de Paris : ce fut alors que Henri lui confia la garde du Cardinal de Bourbon, reconnu Roi de France par la Ligue. On fit bien remarquer à Henri que D'Aubigné avoit trop de ſujets de plaintes pour

mériter une telle confiance; mais Henri répondit que *la parole de D'Aubigné mécontent valoit mieux que la reconnoiſſance des autres.* D'Aubigné juſtifia le jugement de Henri IV en réſiſtant aux offres brillantes que la Ducheſſe de Retz lui fit en 1590.

D'Aubigné étoit ferme dans ſes principes; le changement de Religion du Roi ne changea point ſes ſentimens pour les proteſtans & ſa ténacité dans la profeſſion de la religion réformée; il défendit les fondemens de ſa foi avec ſuccès & les droits de ceux qui la recevoient avec courage; il ſe montra ſur-tout hardiment pendant qu'on travailloit à l'Edit de Nantes; & en 1595 il affronta d'une maniere honorable le ſavoir du Cardinal Du Perron; il fut plus habile que Mornay, qui n'avoit pas ſu le vaincre; dans cette conférence, qui dura cinq heures, il répara la gloire des proteſtans; du moins les deux partis s'attribuerent la victoire, & D'Aubigné compoſa un traité *de Diſſidiis Patrum*, auquel le Cardinal oublia de répondre, quoiqu'il eût promis à Henri IV de le réfuter victorieuſement.

D'Aubigné étoit bon chrétien & bon François; il ſouffroit de voir les chrétiens abhorrés par les chrétiens & les François déſunis; il s'occupa beaucoup du projet de réunir les catholiques aux proteſtans: ce projet eſt impraticable,

parce qu'il faudroit pouvoir anéantir de part & d'autre les préjugés & les passions. Il travailla avec plus de succès, malgré les Jésuites, à son histoire universelle; il corrigeoit sa Confession de Sancy, qu'il avoit commencée en 1595, & il charmoit ses chagrins en les exprimant dans des vers, qu'il appeloit *ses Tragiques*.

Le Roi de France nomma en 1610 D'Aubigné son Ambassadeur en Allemagne, & il donna l'ordre aux autres Envoyés dans cette partie de l'Europe de lui rendre compte tous les trois mois de leurs négociations.

La mort de Henri lui causa une profonde affliction, & il déplut bientôt à la Cour, où sa province l'avoit envoyé pour assurer la Reine Régente d'une parfaite soumission : aussi, craignant de perdre ses deux places, Maillezais & Doigny, dont il étoit Gouverneur, il les remit au Duc de Rohan pour cent mille livres. Il vint à Saint-Jean d'Angely, où il publia quelques ouvrages; mais, toujours exposé aux menées sourdes de ses ennemis, il se retira à Geneve au mois de Septembre 1621, emportant trente mille écus sous les selles de ses chevaux.

D'Aubigné reçut à Geneve & dans toute la Suisse les marques de considération que sa patrie auroit dû rendre à ses talens & à ses vertus; il acheta la terre du Crest près de Geneve; on lui

fit préſent des lods ; il s'amuſa à bâtir un château, & il reſta dans Geneve pour la défendre contre le Duc de Savoie, qui paroiſſoit la menacer.

D'Aubigné étoit fait pour une vie ſentimentale ; le ſentiment ſeul pouvoit charmer ſon loiſir ; il ſe maria à Renée Balbani, de la famille Burlamaqui de Luques. Les parens de D'Aubigné furent alarmés par ce mariage ; ils ne négligent rien pour l'arrêter : ils font condamner D'Aubigné à mort, parce qu'en 1572 il avoit employé les matériaux d'une égliſe à la conſtruction d'un baſtion ; mais il fut le premier porteur de ſa ſentence à ſon épouſe, qui lui répondit avec un air ſerein que *l'Amour étoit plus puiſſant que le Roi de France.*

La vie tranquille de D'Aubigné ne fut point une vie oiſive ; l'activité de ſon ame lui ordonnoit le travail ; il employa la fin de ſes jours à compoſer des Mémoires ſecrets pour l'inſtruction de ſa famille ſur ce qui lui étoit arrivé. Il mourut en Avril 1630, & il fut inhumé dans le cloître de Saint-Pierre : on lit encore dans cette cathédrale l'épitaphe qu'il s'étoit faite.

Voici les livres qu'il a compoſés.

Vers funebres de Théodore-Agrippa D'Aubigné, Gentilhomme Xaintongeois, ſur la mort d'Etienne Jodelle, Pariſien, Prince des Poëtes tragiques, 4°. *Paris*, 1574.

Les Tragiques, Poëme divisé en sept livres intitulés; I. les Miseres, II. les Princes, III. la Chambre dorée, IV. les Feux, V. les Fers, VI. les Vengeances, VII. le Jugement. Cet ouvrage fut composé pendant la guerre de 1577; on ignore le lieu & le tems de la premiere édition de cet ouvrage; on sait seulement que Henri n'étoit encore que Roi de Navarre; au moins D'Aubigné en parle comme d'un ouvrage publié alors: c'est ce qu'on voit dans l'année 1593 de son Histoire universelle. La seconde édition de cet ouvrage, qui est plus complette, parut *in*-4°. au Désert en 1616.

La Confession catholique du sieur De Sancy, & déclaration des causes, tant d'état que de religion, qui l'ont mû à se remettre au giron de l'église. Ce livre est le chef-d'œuvre de D'Aubigné par la chaleur & la précision qui y regnent. Toutes les éditions qu'on en a faites depuis 1663 portent les notes de Le Duchat, qui sont curieuses & utiles.

Les Aventures du Baron de Fœneste, 8°. *Maillé*, 1617. L'édition la plus complette fut faite à Geneve en 1630: Le Duchat en a donné une édition avec d'excellentes notes à Amsterdam en 1731. Le Grand Condé faisoit beaucoup de cas de ces deux ouvrages. Je ne crois pas qu'on ait pénétré le vrai but de la Confession de Sancy & des Aventures du Baron de Fœneste; les expli-

cations qu'on en donne ne paroiſſent pas au moins cadrer avec l'hiſtoire des perſonnages qu'on y croit déſignés. Ces deux livres ſont très-ſatyriques, & ils ſont pleins d'anecdotes curieuſes.

Hiſtoire univerſelle du ſieur D'Aubigné, contenant ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1550 *juſques en* 1601, *imprimée d'abord à Maillé, fol. trois Vol.* le premier fut publié en 1616, le ſecond en 1618, le troiſieme en 1620 : la ſeconde édition fut faite à Geneve en 1626; elle porte le nom d'Amſterdam. Cette hiſtoire fut brûlée à Paris en 1620 : on y trouve un grand nombre d'anecdotes qu'on chercheroit vainement ailleurs; mais le ſtyle en eſt quelquefois guindé, ſouvent trivial & toujours négligé. Cette hiſtoire eſt écrite avec liberté; mais elle eſt pleine de traits ſatyriques : Simon Goulart fournit à D'Aubigné tout ce qu'on y trouve de relatif à l'hiſtoire de Geneve.

Lettre du ſieur D'Aubigné ſur quelques hiſtoires de France & ſur la ſienne, 8°. *Maillé*, 1620.

Petites Oeuvres mêlées de D'Aubigné, à Geneve, 8°. 1629 : elles renferment des poéſies pieuſes, quelques Tombeaux, & l'Eloge de Simon Goulart.

Hiſtoire ſecrette de Théodore-Agrippa D'Aubigné, écrite par lui-même, 8°. *Cologne*, 1729 &

1731. On trouve cette hiſtoire avec les Aventures du Baron de Fœneſte publiée par Le Duchat; mais on doute beaucoup de l'authenticité de cette piece, quoiqu'on diſe que l'original en ſoit conſervé à Paris.

Il faut enfin mettre au rang des Oeuvres de D'Aubigné les extraits de ſes objections & de ſes réponſes au Cardinal Du Perron dans la conférence qu'il eut avec lui devant le Roi. J'ignore ſi cette piece a été imprimée; mais il eſt certain que D'Aubigné en remit un exemplaire au Roi de France.

Voyez *Niceron*, *Tôm. XXVIII*; *Hiſt. de Mad. De Maintenon*, *Tôm. I*; *Thuani Hiſt.*, *Lib. XCV*; *Le Long*, *Bibl. des Hiſt. de France*; *Du Cheſne*, *Bibl. des Hiſt. de France*; *Anſelmi*, *Bibl. général. de la France*, *Tôm IV*, *VII*, *IX*; *Spon*, *Hiſt. de Geneve*; *Catalogue de la Bibl. du Roi de France*; *Lipenii Bibl. philoſoph.*; *Sorel*, *Bibl. françoiſe*; *Vogt*, *Index librorum rarior.*; *Freytag*, *Analecta litterar.*

Biblioth. raiſon., *Tôm. VII*; *Journ. litterary*, *Tom. II.*

Dict. de Morery, *Bayle*, *Proſper Marchand*; *Leu*, *Tôm. I.*

ENOC (Pierre), fils de Louis; il prenoit ſouvent le nom de *La Meſchinerie*, & il ſe dit Genevois.

Il a publié *Céocyre, Poëme françois*, 4°. *Lyon*, 1578.

Opuſcules poétiques, 8°. *Geneve*, 1572.

Tableaux de la vie & de la mort, par M. Pierre Enoc. Geneve.

Voyez *Du Verdier; La Croix Du Maine; Goujet, Bibl. franç.*, *Tôm. XIV.*

GAILLON (Antoine De).

Cet homme avoit des connoiſſances rares dans ſon ſiecle ſur les arts; il propoſa en 1584 de faire des fontaines dans toute la ville, & de porter l'eau du Rhône dans les quartiers les plus élevés. Il ſervoit comme Ingénieur au ſiege du fort de l'Ecluſe; mais s'étant conduit lâchement, il fut condamné à être pendu.

Voyez *divers Manuſcrits ſur l'hiſtoire de Geneve.*



HISTOIRE

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE GENEVE
Depuis l'année 1605 —— 1650.

LIVRE IV.

LE jour s'accroît; les préjugés se dissipent; la philosophie fait entendre ses leçons : à sa voix, la théologie s'épure; la critique devient plus lumineuse; la jurisprudence plus raisonnable; la nature s'offre à l'homme comme un livre qu'il avoit négligé; il y trouve la route des astres dans l'immensité, l'histoire des animaux & des plantes qui l'environnent, les effets continuels de l'air qu'il respire; une foule d'êtres inconnus dans les trois regnes, de nouveaux astres accroissent son admiration; des milliers de nouveaux animaux lui montrent la vie dans presque tous les points de l'espace : il ose balbutier quelques-unes des loix de l'Univers, qu'il croit avoir

lues ; & dans ſon enthouſiaſme il publie les louanges de l'Ancien des jours, dont il voit plus clairement le nom auguſte imprimé ſur toutes les parties du monde.

Déjà une foule d'inventions utiles concourent pour diminuer les maux des hommes, pour les ſoulager dans leurs travaux & augmenter leurs ſenſations agréables. Les Savans ſemblent ſentir davantage l'importance de leur vocation ; ils paroiſſent perdre un peu le goût de la diſpute, ou du moins on croiroit qu'ils veulent le juſtifier en devenant plus polis ; ils réuniſſent noblement leurs efforts pour être utiles, & ils ont la ſatisfaction de voir la plupart des hommes plus inſtruits par leurs leçons, & plus heureux par leurs découvertes.

LEGER (Antoine), de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, né à Villeſeche en 1594.

Leger ſervit ſa patrie en qualité de Paſteur pendant quelques années ; enſuite il ſe retira à Geneve, où ſes talens, ſa piété, ſa connoiſſance des langues orientales le firent choiſir par la Compagnie des Paſteurs pour le Chapelain de l'Ambaſſadeur des Provinces-Unies à la Porte, qui lui en avoient demandé un.

Le mérite de Leger fut bientôt ſenti par Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, qui

lui donna son estime & sa confiance, & qui en parle avec éloge dans ses lettres au Conseil de Geneve & à la Compagnie des Pasteurs : on peut en lire les originaux dans la bibliotheque publique de Geneve, & en voir les copies imprimées dans un ouvrage intitulé, *Monumens de la religion grecque.*

Leger revint aux Vallées du Piémont en 1637, où il fut fait Pasteur de Saint-Jean ; il y eut plusieurs disputes à soutenir contre un Moine Missionnaire ; mais il fut sur-tout persécuté par ses collegues, à qui son savoir déplaisoit. Les intrigues des uns & des autres le firent condamner à mort par le Duc de Savoie ; mais il échappa au supplice ; il se retira à Geneve, où il fut fait, en 1645, Professeur de théologie. Le Conseil lui avoit donné la bourgeoisie. Il mourut en 1661.

Il a publié *Novum Testamentum greco-barbarum, scilicet grecum authenticum, cum versione in idioma vulgare*, 4°. *Genevæ*, 1638.

Theses theologicæ de sanctificatione hominis peccatoris, 4°. *Genevæ*, 1658.

Voyez *Monumens de la religion grecque ; Hist. ecclésiastique des églises réformées des Vallées du Piémont ; Hist. générale des églises du Piémont ;*

Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliotheque de Geneve ; Dict. de Leu, de Morery.

ALEXIUS (Gaſpard), Griſon d'origine, reçu bourgeois de Geneve gratuitement en 1598.

Alexius exerça le ſaint miniſtere dans Geneve juſques en 1608; il y fit des leçons de théologie en 1610, & on le choiſit alors pour être Profeſſeur de cette ſcience. Il ne ſe borna pas à remplir les devoirs pénibles de ſa charge; mais il fit encore en 1611 les leçons de philoſophie. Le Conſeil & l'académie refuſerent trois fois Alexius à ſa patrie; mais le bien de l'égliſe les força enfin à ce ſacrifice en 1614. Alexius partit & vivifia preſque ſes compatriotes; déjà il établit à Sondrio un college ſemblable à celui de Geneve; en 1619 il préſida un Synode des Eccléſiaſtiques du pays; enfin il partit dans le deſſein de faire une collecte pour aider les Griſons perſécutés de la Valteline; mais il fut empriſonné à Inſpruck au mois d'Août 1620, & il ne fut libéré qu'au mois de Décembre 1622. Après ce fâcheux événement, il ne retourna pas dans ſa patrie; mais il vint à Geneve, où on lui rendit ſa place de Profeſſeur de philoſophie au mois de Juillet 1623. Il mourut en 1626.

Il a publié *Diſſertatio phyſica de mixturâ*, 4°. *Genevæ*, 1625.

Voyez *De Porta*, *Hiſt. eccleſ.*, *Eccleſ. Rhetic. Tôm. II*; *Lipenii Bibliotheca philoſophica*; *Leu*, *Dictionn.*

TRONCHIN (Théodore), fils de Remy, né en 1582, & présenté au baptême par Théodore De Beze.

Après avoir fait de bonnes études à Geneve, Tronchin partit en 1600 pour visiter les universités étrangeres; il revint dans sa patrie en 1602; mais il repartit en 1604, & il soutint à Leyde en 1605 des theses publiques *de Peccato originali* sous le fameux Gomar; elles lui firent beaucoup d'honneur. Tronchin mérita en France, en Hollande & en Angleterre l'estime des grands hommes qu'il y vit.

Geneve profita bientôt des vastes connoissances que Tronchin avoit puisées dans ses voyages: en 1606, il fut fait Pasteur & Professeur des langues orientales, & en 1615 on lui donna une chaire de théologie.

Le Conseil, qui regardoit comme une partie de ses devoirs de veiller à la défense de la religion & du clergé, chargea Tronchin de répondre au Pere Cotton, qui avoit attaqué la version françoise de la Bible dans un livre intitulé, *Geneve plagiaire.* Il fut aussi nommé avec Jean Diodati pour assister en 1618 au Synode de Dordrecht.

Tronchin fut encore envoyé en 1632 au Duc de Rohan, qui commandoit une armée françoise dans le pays des Grisons: ce Général avoit de-

mandé au Conſeil de Geneve un Miniſtre qui pût lui donner des avis ſur le gouvernement des égliſes de ce pays. Tronchin gagna bientôt la confiance du Duc, qui le retint auprès de lui beaucoup au-delà du tems qui lui avoit été accordé.

Quand il y avoit une affaire difficile, Tronchin étoit employé; il fut choiſi pour travailler avec Duræus, Envoyé d'Angleterre, à la réunion des proteſtans & des luthériens.

Je ne ſuis point étonnné des diſtinctions flatteuſes que Tronchin reçut continuellement de ſa patrie; il s'étoit fait des idées de théologie beaucoup plus ſaines que celles qu'on avoit eues juſques à lui; il étoit ſavant en hiſtoire eccléſiaſtique & profane; il connoiſſoit la juriſprudence; il entendoit bien les langues ſavantes, & ſa tête lumineuſe rendoit d'abord clairement tout ce qu'il ſavoit à tous ceux qui venoient le conſulter; il ne fut pas ſeulement conſidéré par ſon ſavoir; ſa franchiſe, ſa docueur, ſes vertus le firent encore chérir de tous ſes concitoyens, & il mourut généralement regretté en 1657.

Il a publié *Cotton plagiaire, ou la Fidélité des Bibles de Geneve maintenue par Théodore Tronchin*, 8°. *Geneve*, 1620.

Diſputatio de baptiſmo, 4°. 1628.

Diſputatio de bonis operibus, 4°. 1628.

Oratio funebris Simonis Goulartii, 4°. 1628.

Oratio funebris, quâ Henrico, Duci Rohanio, publicè parentavit Theodorus Tronchin, 8°. *Genevæ*, 1638.

Théodore Tronchin composa pour son fils une petite piece de vers latins pleins d'esprit; elle fut prononcée aux promotions; son titre est *Nemo*, 4°. 1645.

Voy. *Brandt*, *Hist. de la réformation*, *Tôm. II*; *Pictet*, *théolog. chrétienne*, *Tôm. III*; *Ancillon*, *Mélanges*, *Tôm. I*; *Burnet*, *Voyages*, *Tôm. I*; *Journal helvét.*, *Mars* 1755; *Bayle*, *Dictionn. critique*.

TURRETINI (Bénédict), fils de François, né à Zurich en 1588.

Les talens de Turretini lui firent donner la bourgeoisie en 1607; on le reçut Pasteur & Professeur de théologie en 1612. Il fut député en 1620 au Synode d'Alais, qui se tint à l'occasion des décisions du Synode de Dordrecht. Son génie & ses vertus annoncerent à la patrie un généreux patriote; le gouvernement mit en lui sa confiance pour solliciter les secours d'argent qui lui étoient nécessaires afin de défendre la République. Il partit en 1621; il s'adressa aux Etats-Généraux, aux villes Anséatiques, & il remplit heureusement le but de sa commission. Il mourut

en 1631; les regrets de ses concitoyens firent long-tems son éloge, & la reconnoissance qu'on conserva après sa mort pour ses services attestent encore leur valeur. Le Conseil des Deux-Cent n'accorda à son frere en 1632 l'inféodation d'une maison de campagne qu'en considération des services que Bénédict Turretini avoit rendus à la République.

Turretini a publié une foule de dissertations, entre lesquelles on en trouve plusieurs qui sont excellentes; & malgré toutes ses occupations étrangeres à son état, il composa plusieurs ouvrages, qui sont toujours utiles.

Disputatio de Christo Mediatore, 4°. 1614.

Disputatio de Sanctorum defunctorum invocatione, 4°. 1615.

Défense de la fidélité des traductions de la Bible faites à Geneve, opposée au livre du Pere Cotton, intitulé Geneve plagiaire, 4°. *Geneve*, 3 *Vol.*, 1618. Ce livre fut fait à la requisition de la Compagnie des Pasteurs.

Suite de la Fidélité des traductions de la Bible faites à Geneve, 4°. *Geneve*, 1626.

Rechûte du Jésuite plagiaire, ou Examen du Dialogue du Pere Cotton, y jointe une brieve instruction touchant les traductions de la Bible, 4°. *Geneve*, 1629.

Bernardi de Sandoval Index expurgatorius li-

brorum prohibitorum, auctus, cum præfatione Benedicti Turretini, 4°. *Genevæ*, 1619.

Disputatio theologica de libero hominis arbitrio, 4°. *Genevæ*, 1619.

Disputatio theologica de ecelesiæ romanæ idololatriâ, 4°. 1619.

Disputatio theologica de fide agente, 1620.

Disputatio theologica de baptismo, 1620.

Disput. theolog. de fide salvificâ, 1620.

Disput. theolog. de justificatione peccatoris coràm Deo, 1620.

Disput. theolog. de bono perseverantiæ, 1621.

Disput. theolog. de exinanitione Christi, 1621.

Disput. theolog. de æternâ Dei electione, 1622.

Disput. theolog. de essentiâ Dei, 1623.

Disput. theolog. de vocatione ad salutem, 1623.

Disput. theolog. de unione hypostaticâ naturarum in Christo, 1624.

Disput. theolog. de imaginibus earumque veneratione, 1624.

Disput. theolog. de fide in genere, 1625.

Disput. theolog. de perseverantiâ Sanctorum, 1625.

Disput. theolog. de Christo θεανθρωπω, 1625.

Disput. theolog. de miraculis, 1626.

Disput. theolog. de descensu Christi ad Inferos, 1626.

Disput. theolog. de ascensione Christi in Cælos, 1627.

Disput. theolog. de justificatione, 1627.

Disput. theolog. de ecclesiæ regimine, 4°. *Genevæ*, 1617.

Disput. theolog. de Anti-Christo, 1627.

Recueil de pieces concernant la doctrine & pratique de l'église romaine sur la déposition des Rois & subversions de leurs vies & gouvernemens, 8°. *Geneve*, 1627.

Disput. theolog. de adoratione & invocatione Sanctorum, 4°. 1628.

Disput. theolog. de capite ecclesiæ, 1628.

Disput. theolog. de fide justificante, 1628.

Disput. theolog. de Ecclesiæ naturâ, 1628.

Disput. theolog. de fugâ in persecutione, 1629.

Dispnt. theolog. de naturâ ecclesiæ, 1630.

Disput. theolog. de operibus supererogatoriis, 1630.

Disput. theolog. de incarnatione filii Dei, 1630.

Recueil de sermons en italien.

Recueil de sermons françois sur le profit des châtimens.

La Santé des malades.

La Compagnie des Pasteurs avoit donné la commission à Bénédict Turretini de faire un recueil de l'histoire de Geneve; il soumit son travail à l'examen de la Compagnie au mois de Février 1618. L'ouvrage est resté manuscrit.

Hist. de la réformation de Geneve en manuscrit.

Voyez *Hiſt. de Geneve par Spon*, *Tôm. I*; *Brandt*, *Hiſt. de la réformation*; *Théologie de Pictet*, *Tôm. III*; *Benedicta Memoria Turretini*; *Dictionn. de Morery*.

MESTREZAT (Jean), fils d'Ami, premier Syndic de Geneve, né à Geneve en 1592.

Le génie rend remarquables les premiers momens de la vie de l'homme qui en eſt animé. Meſtrezat, après avoir fini ſes études à Saumur, fut ſollicité pour y accepter à dix-huit ans une chaire de philoſophie; mais il préféra les fonctions de Paſteur dans l'égliſe de Charenton; en 1631 il y préſida le Synode qui s'y tint.

Ce qu'on a pu ſavoir ſur la vie de Meſtrezat eſt parvenu malgré lui à la poſtérité : ſa modeſtie l'a empêché de faire des mémoires ſur ce qui lui arrivoit, elle lui faiſoit cacher avec autant de ſoin ce qui lui étoit honorable que la plupart des hommes en prennent pour le répandre. Quand Meſtrezat avoit fait le bien, il avoit ſatisfait ſa conſcience & ſon cœur; il en jouiſſoit purement parce qu'il voyoit ſes devoirs remplis & ſon exiſtence utile; mais il lui importoit peu que ſes bonnes actions retentiſſent dans les cercles, s'élançaſſent dans la poſtérité. Meſtrezat ne conſultoit jamais ſon amour-propre; il ne voyoit que ceux qui avoient beſoin de ſes talens, Dieu

qui lui ordonnoit de les employer pour l'avancement de ſon regne & le bonheur des hommes, ſa conſcience enfin qui le faiſoit jouïr de l'avantage précieux de plaire à Dieu & de ſervir ſes ſemblables.

Mais la renommée, comme une coquette, repouſſe ſouvent ceux qui la recherchent & vient quelquefois au-devant de ceux qui la fuient, elle fit bientôt connoître Meſtrezat à Paris & à la Cour par ſes conférences avec les catholiques-romains : on ſait bien qu'il triompha du Jéſuite Veron, & on peut s'aſſurer de ſa victoire par la diſpute, qui fut imprimée.

Le Cardinal de Retz raconte qu'il eut neuf conférences avec Meſtrezat ; que ce Miniſtre l'embarraſſa dans la ſixieme, où l'on traitoit de l'autorité du Pape, parce que le Nonce étoit préſent, & qu'il craignoit de le choquer en employant des principes qui ne ſont pas auſſi faciles à défendre que ceux de la Sorbonne ; il ajoute que le Miniſtre réformé s'apperçut de ſon embarras, & qu'il lui épargna les endroits où il ne pouvoit être libre dans ſes réponſes ; il dit encore qu'en ſortant il remercia M. Meſtrezat devant M. De Turenne, & que Meſtrezat lui répondit : *il n'eſt pas juſte d'empêcher l'Abbé de Retz d'être Cardinal* ; & le Cardinal de Retz remarque que *cette délicateſſe n'eſt pas d'un pédant de Geneve.*

La controverſe étoit une mode; & quoique je la croie plus propre à empêcher les réunions qu'à les produire, on croyoit alors de part & d'autre que les diſputes devoient terminer le ſchiſme, comme ſi l'on pouvoit vaincre l'orgueil & l'intérêt. Meſtrezat eut encore une diſpute devant Anne d'Autriche avec le Jéſuite Regourd; mais cette Princeſſe prudente exigea que la diſpute reſtât dans le ſecret. On dit que Regourd ſe fit attendre, & que la ſalle de l'aſſemblée étoit ſi remplie, que le Jéſuite ne put entrer par la porte, mais qu'il fut forcé de monter par la fenêtre. Meſtrezat profita de cet incident pour appliquer à ſon adverſaire ce paſſage de l'Evangile ſelon St. Jean, Chap. X, Verſ. 1 --- 2 : *En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais y monte par ailleurs, eſt un larron & un brigand; mais celui qui y entre par la porte eſt le berger des brebis.* Regourd fut déconcerté par cette application.

Meſtrezat ſe fit eſtimer du Cardinal de Richelieu par ſa fermeté; le Chancelier Seguier le reconnut pour ſon parent; le Duc de Rohan traduiſit en italien les deux premiers livres de ſon traité ſur l'euchariſtie; enfin il poſſéda l'eſtime des proteſtans au point qu'ils le nommerent preſque toujours pour préſider leurs ſynodes, & ils témoignerent les plus vifs & les plus juſtes

regrets de ſa mort, qui arriva au mois de Mai 1657. La modeſtie de Meſtrezat n'a pu l'empêcher de publier pluſieurs livres, qui ſont une ſource d'inſtructions pour ce ſiecle comme pour celui où il vécut.

Traité de la communion de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, 4°. *Sedan*, 1625.

Sermons ſur divers textes, *in*-12. *Sedan*, 1625.

Traité de l'Ecriture-Sainte, 8°. *Geneve*, 1632.

Commentatio in Epiſtolâ ad Hebræos, 8°. *ſex Vol. Charenton*, 1639.

Traité de l'Egliſe, 4°. *Geneve*, 1649.

Sermons ſur la premiere Epître de St. Jean, 8°. *Geneve*, 1651.

Sermons ſur l'Epître aux Hébreux, *cinq Vol.* 8°. *Geneve*, 1655.

Sermons ſur la naiſſance de Jéſus-Chriſt, 8°. *Geneve*, 1649.

Sermons ſur les huit premiers Chapitres de l'Epître aux Romains, 8°. 1702.

Voy. *Mémoires du Cardinal de Retz*, *Tôm. II*; *Quick Synodicon in Galliâ reformatâ*; *Diction. de Leu*, *de Morery*, *de Bayle.*

Bonæus, ou De Bons (François), Profeſſeur en droit à Geneve en 1606; il fit les leçons de logique & de phyſique en 1609, on le nomma Profeſſeur de Philoſophie en 1611; il mourut au mois de Décembre 1614.

Il a publié *Tractatus de ratione discendi & docendi*, 8°. *Argentorati*, 1615.

De naturâ ac jure bonorum Ecclesiasticorum, *in*-12.

Voyez *Lipenii Bibl. philos. & jurid.*; *Morhofii Polyhist.*, *Tôm. I.*

VEDEL (Nicolas), né dans le Palatinat, Professeur de philosophie à Geneve en 1618, gratifié de la bourgeoisie en 1620, Pasteur en 1621. Il céda aux invitations de la ville de Deventer en 1630, pour y aller enseigner la philosophie; il fut ensuite Professeur de théologie à Franecker en 1638, & il mourut en 1642.

Il a publié *Theses physicæ de intellectu*, 4°. *Genevæ*, 1622.

Disputatio philosophica de elementis, 4°. *Genevæ*, 1622.

Sancti Ignatii Antiocheni omnia quæ extant, grecè & latinè, cum notis criticis, 4°. *Genevæ*, 1623.

Commentarius de tempore utriusque Episcopatûs Sancti Petri Apostoli, Antiocheni & Romani, adversùs Baronium & Bellarminum, 4°. *Genevæ*, 1624.

Disputatio logica de methodo & ordine, 4°. *Genevæ*, 1624.

Rationale theologicum, seu de necessitate & vero

usu principiorum rationis & philosophiæ in controversiis theologicis, 8°. *Genevæ*, 1628.

Remede contre l'apostasie ; en latin & en françois, *in*-12. 1628.

St. Hilaire, ou Antidote contre la tristesse, *in*-12. *Geneve*, 1630 ; *& en latin*, *Lugd. Batav.* 1632.

De Arcanis Arminianismi, 8°. *Lugd. Batav.* 1631. C'est une satyre de l'arminianisme.

De prudentiâ veteris ecclesiæ Libri tres, 8°. *Amstel.* 1633.

De Deo Synagogæ Libri duo contrà Barlæum & ejus vindicias, 8°. *Harderwich*, 1637.

Disputatio theologica de Magistratu, adversùs Bellarmini librum de Laicis Diventriæ, 8°. 1638.

De Episcopatu Constantini Magni, seu de potestate Magistratuum reformatorum circà res ecclesiasticas, Dissertatio repetita, cum responsione ad interrogata quædam, 8°. *Franeckeræ* 1642. Vedel avoit d'abord publié cet ouvrage en 1624, & il lui attira une dispute très-longue & très-fastidieuse.

Nicolai Vedelii Opuscula theologica nova, 8°. *Franeckeræ*, 1641.

Voyez *Niceron*, *Tôm. XXXIII* ; *Jacobi Revii Deventria illustrata*, *Dictionn. de Bayle.*

GODEFROY (Jacques), né à Geneve le 13 Décembre 1587, fils de Denis.

Dès

Dès que Jacques Godefroy connut le mérite de ſon pere, il ne penſa qu'à lui reſſembler; il profita bientôt des ſecours qu'il trouvoit dans ſa famille, & il parvint à porter ſans reproche le nom célebre que ſon pere lui avoit donné; il lui acquis même une nouvelle célébrité, qui fut plus grande & plus ſolide que celle qu'il devoit aux heureux travaux de Denis.

En 1619, Jacques Godefroy fut fait Profeſſeur de droit à Geneve; en 1629 il entra dans le Conſeil; il remplit avec diſtinction toutes les commiſſions qu'on lui donna; il fut toujours la lumiere de ce corps par ſes avis, & ſon appui par ſes travaux; il fut Secrétaire d'Etat, & on le choiſit cinq fois pour être Syndic de la République.

Le goût pour le travail augmente les forces néceſſaires pour travailler, & le déſir d'être utile à ſa patrie multiplie le patriote, & lui crée du tems pour ſatisfaire cette noble paſſion. Godefroy, accablé des affaires du Gouvernement, continue ſes leçons publiques de juriſprudence. En vain il fut envoyé par la République en France, en Piémont, en Allemagne, en Suiſſe, pour négocier les affaires les plus importantes; en rempliſſant les devoirs nombreux du citoyen le plus zélé, du Négociateur le plus habile, il trouve encore les momens heureux du Savant. On a dit avec raiſon que ce n'eſt pas

le tems qui manque aux hommes, mais que ce ſont les hommes qui manquent au tems ; on pouvoit ajouter que le citoyen qui croit ſervir ſa patrie par ſes travaux politiques & littéraires, enchaîne encore le tems pour l'employer au profit de la patrie, qui l'occupe toujours.

Godefroy mourut en 1652, & il emporta les regrets du Conſeil, de l'Académie & de la patrie, qu'il avoit honorés par ſa réputation comme il les avoit fait proſpérer par ſes conſtans ſervices.

Je crois que ceux qui ont véritablement du génie peuvent réuſſir dans toutes les parties des ſciences ; il les dominent par ce coup-d'œil pénétrant qui leur fait ſonder les profondeurs de chacune, & ſaiſir tous les rapports des objets qu'ils conſiderent. C'eſt ainſi que Leibnitz & Haller ont fourni des chefs-d'œuvres dans tous les genres, & que toutes leurs productions ont fait une époque pour les ſciences qu'elles éclairoient. Tel étoit auſſi Godefroy : il ſavoit parfaitement le grec & le latin ; il avoit approfondi la chronologie, porté le flambeau d'une critique lumineuſe dans les ténebres de l'hiſtoire eccléſiaſtique, des Conciles & des Peres ; il avoit déblayé toutes les parties de la juriſprudence par des écrits ſolides & originaux, composés ſur le droit civil, le droit public & le droit canon : le

Code Théodosien est peut-être un des plus beaux livres de jurisprudence qui existe, & les fragmens de Godefroy sur les loix des douze Tables sont un chef-d'œuvre d'érudition, de critique & de philosophie.

La République de Geneve doit aux travaux de Godefroy les monumens anciens de son histoire, rédigés d'une maniere qui les rend utiles. Les recherches de cet homme infatigable sur les antiquités de Geneve forment trois vol. *in*-4°. On trouve encore diverses pieces qu'il avoit rassemblées sur notre histoire dans la bibliotheque de la Chambre-des-Comptes de Paris, au N°. 514 de la bibliotheque de M. Godefroy. Il avoit projeté d'écrire l'histoire de Geneve; on en a même trouvé un plan dans ses manuscrits.

Godefroy fut en correspondance avec les plus grands hommes de son siecle; il mérita leur amitié & leurs éloges : Thomasius fait un très-grand cas des ouvrages de Godefroy; l'Université de Leyde l'appela pour remplacer Cunæus; enfin il a conservé l'honneur d'être encore aujourd'hui un oracle de la jurisprudence.

Je n'oublierai point de remarquer que Godefroy fut un excellent Théologien; qu'il a donné de très-bons commentaires de divers passages de l'Ecriture-Sainte; mais, en montrant la fermeté de sa foi par sa piété & ses écrits, il faisoit voir

la ſolidité des fondemens ſur leſquels elle repoſe, en repouſſant tout ce qui pouvoit être l'ouvrage d'une artificieuſe tradition : c'eſt ainſi qu'il fut le premier à découvrir la fauſſeté de la viſion que Conſtantin eut d'une croix près d'Autun, l'an 312, lorſqu'il alloit combattre Maxence ; il rappelle dans l'édition de Philoſtorge les paſſages des Auteurs relatifs à ce fait prétendu, & il montre leurs contradictions. Hornbeck eſt le ſeul qui ait oſé prendre le parti de la tradition ; Oiſel & Tollius l'ont regardée comme une fraude pieuſe ; Moſheim en parle comme d'une fable ; Baſnage paroît en douter ; Chauffepié l'anéantit dans ſon Supplément au Dictionnaire de Bayle, & Fabricius repréſente le fait comme un halo ſolaire.

Voici les ouvrages publiés par Godefroy.

Fragmenta duodecim Tabularum, cum Gothofredi & aliorum notis, Heidelbergæ, 1616. Cet ouvrage parut enſuite à Geneve en 1653 ſous ce titre : *Quatuor Fontes juris civilis in operibus minoribus.*

M. Tullii Ciceronis Opera, cum notis Lambini & Gothofredi, fol. Colon. Allobrogum, 1616.

Diſſertatio de ſuburbicariis regionibus & eccleſiis, ſeu de præfectu & Epiſcopi urbis Romæ diocæſi, Francof. 1618.

Le Mercure Jéſuite, ou Recueil de pieces concernant les progrès des Jéſuites depuis 1620 ----

1626, 8°. *Geneve*, 1620---- 1626 : il y en eut à Geneve une autre édition, deux Vol. 1631.

Dissertatiunculæ duæ de tutelâ & curâ, 4°. *Genevæ*, 1625.

Notæ in Tertulliani ad nationes libros duos ineditos, 4°. *Aurelianopoli*, 1625.

Animadversiones juris civilis, 4°. 1628.

Descriptio orbis, grecè & latinè, 4°. 1628. Il est le premier éditeur de cet ouvrage grec anonyme.

Quinque Orationes Libanii, Sophistæ, primùm veste latinâ donatæ, 4°. *Genevæ*, 1631.

Discursus historicus ad legem Quisquis, *C. ad legem Juliam Majestatis*, 4°. *Genevæ*, 1633.

Notæ in Libanii Orationes pro templis Gentilium non exscindendis, 4°. 1634.

Orationes politicæ tres, 4°. *Genevæ*, 1634.

Diatriba de Cenotaphio, deque diversis super illius religione Marciani & Ulpiani sententiis, 4°. *Genevæ*, 1634.

Opusculum de imperio maris & de jure naufragii colligendi lege Rhodiâ, 4°. *Genevæ*, 1637; on le trouve *in Operibus minoribus.*

Philostorgii Cappadocis historiæ ecclesiasticæ Libri duodecim, primùm à J. Gothofredo editi, 4°. 1642. Le manuscrit sur lequel fut faite cette édition venoit de la bibliotheque de Bongars.

De Teſtamento tempore peſtis condito, 4°. *Genevæ*, 1643.

Exercitationes duæ de eccleſiâ & incarnatione Chriſti, 8°. *Genevæ*, 1649. Ce livre eſt extrêmement rare ; il a été réimprimé dans la *Critica ſacra*, *Londini*, 1660.

Opuſcula varia juridico-politica, hiſtorico-critica, 4°. *Genevæ*, 1645 ; & à Leyde en 1733.

Commentarius de regulis juris, 4°. *Genevæ*, 1652. Il a été publié par Eſaïe Colladon *in Operibus minoribus.*

De fide juſſoribus & famoſis latronibus inveſtigandis, 4°. *Genevæ*, 1652, *& in Operibus minoribus*, 1668.

Quatuor Fontes juris civilis, 4°. *Genevæ*, 1653, avec une préface d'Eſaïe Colladon, *in Operibus minoribus.*

De mutatione & augmento monetæ, de functione & æqualitate in mutuo Diſſertationes duæ, 4°. *Genevæ*, 1653, *editore Saravio, Senatore Pariſienſi, in Operibus minoribus.*

Tous ces ouvrages depuis 1652 ont été publiés par les amis de Godefroy.

De Electione Magiſtratûs per errorem factâ, 4°. *Genevæ*, 1654.

Tractatus practicus de ſalario, à Colladone editus, 4°. *Genevæ*, 1656.

De interdictâ Chriſtianorum cum Paganis Com-

munione ; & de Pontificatu maximo, 4°. *Genevæ*, 1654.

Manuale juris, *in*-12. 1665.

Codex Theodosianus, *cum perpetuis notis Jacobi Gothofredi*, *opus posthumum à Johanne Marvilio editum*, *fol. Lugd.*, *sex Tom. in quatuor Volum.* 1665.

Diatriba de jure præcedentiæ, *de notis*, *seu signis præcedentiæ*, *de curematicis seu cautelis in Controversiis præcedentiæ*, *edita à Colladone*, 4°. *Genevæ* 1664, *in Operibus minoribus.*

Opera juridica minora, *curâ & cum præfatione Chist. Henr. Trotz*, *fol. Lugd. Batav.* 1733.

Voici quelques ouvrages de Jacques Godefroy dont je n'ai pu recouvrer les dates des éditions originales.

Tres Orationes de statu Germaniæ, *de causâ odii Juliani in Christianos*, *de Achæorum optimâ republicâ.*

De velandis mulieribus.

De Nuptiis consobrinorum.

De Statu Christianorum sub paganis Imperatoribus.

Disputatio de armorum jure, *in Operibus minoribus.*

Le Gendre écrivit contre Jacques Godefroy un livre oublié dès sa naissance intitulé *Episcopale Judicium adversùs calumnias Jacobi Gotho-*

fredi acerrimè defenſum, necnon ab omni falſi ſuſpicione pleniſſimè vindicatum, 4°. *Pariſ.* 1690.

Il faut conſulter ſur la vie & les écrits de Godefroy les ouvrages ſuivans.

Niceron, Tôm. XVII; Freheri Theatrum; Vie des Juriſconſultes modernes; Biblioth. hiſtor. des Auteurs de droit; Trotz, Vita Gothofredi, in præfatione Operum minorum; Baillet, Jugemens des Savans; Leti Stor. Genevr.; Spon, Hiſt. de Geneve; Morhof, Polyhiſt.; Lipenii Bibliotheca jurid.; Fabricii Bibl.; Placcius, de Anonym.; Dictionn. de Morery, de Leu.

Clerc (David Le), ou *Clericus*, fils de Nicolas, né à Geneve le 19 Février 1591. Il ſembleroit qu'il y a des familles pour leſquelles le génie, les talens, les ſuccès dans les lettres ont une propriété, qui ſe tranſmet comme un patrimoine de génération en génération : telle eſt celle, en particulier, des Bernouilli à Bâle; telle a été parmi nous celle des Etienne, des Godefroy, des Turretin & des Le Clerc. C'eſt dans le ſein des lettres qu'on apprend à les aimer, à les cultiver; c'eſt auprès de ceux qu'on voit paſſionnés pour elles qu'on s'enflamme de la même paſſion; c'eſt en fréquentant Miltiade & le bas-relief où l'on avoit gravé ſes exploits à la bataille de Marathon que Thémiſtocle fit à ſa

patrie le vœu d'être un grand homme, & qu'il acquit les forces nécessaires pour vaincre les obstacles qu'il eut à surmonter.

Le Clerc étudia avec succès le latin & le grec à Geneve; il y fit un cours de philosophie, & il partit en 1612 pour Strasbourg, où il espéroit perfectionner ses études de belles-lettres & se livrer à son goût pour l'arithmétique & l'algebre; en 1614 il alla à Heidelberg, où il travailla avec Janus Gruter au recueil qu'il donna des Lettres de Ciceron à Atticus : Le Clerc joignit en particulier à cette édition les Leçons de Victorius Ursinus, Manuce, Malaspina, Lambin, Bosius & Junius; mais, en étudiant ainsi Ciceron, il s'appliquoit sur-tout à la théologie sous Henri Alting & Abraham Scultet. En 1615 Le Clerc vint en Angleterre, & il étudioit l'hébreu quand la perte de son pere & de sa mere, de plusieurs freres & sœurs, que la peste lui enleva pendant un mois, le ramena à Geneve pour déplorer une famille entiere, qui lui fut arrachée dans un instant.

Le Clerc, abîmé dans sa douleur, y succomba presque dans son voyage; il fut attaqué d'une maladie longue & violente, dont il ne guérit que difficilement; il n'avoit pas cependant encore épuisé toutes les afflictions; sa patience en eut d'autres bien plus terribles à surmonter : à

peine fut-il arrivé à Geneve, que l'injuſtice & la calomnie l'aſſaillent de toutes parts; on lui diſpute les biens de ſa famille; il les cede: on voulut lui enlever ſes vertus; mais on ne réuſſit qu'à les faire éclater davantage; on attaqua ſa religion, parce que l'intolérance eſt une arme dans la main des méchans, qui ne craint pas de bleſſer la piété la plus pure. Si Le Clerc perdit une partie de ſon patrimoine, qu'il crut devoir ſacrifier à la paix, il mérita l'eſtime générale par ſon intégrité, & la confiance publique par ſes connoiſſances: en 1618 il fut fait Profeſſeur en hébreu, & il exerça d'abord gratuitement cet emploi; à l'âge de quarante ans il fut admis au ſaint miniſtere, & il donna généreuſement des leçons d'hiſtoire avec celles d'hébreu. Il mourut, regretté malgré l'envie, en 1655.

Le Clerc avoit acquis des connoiſſances profondes dans les langues chaldaïque & ſyriaque; il ſe lia étroitement avec Jean Buxtorf, & il traduiſit en latin ſa Synagogue judaïque; il eut une correſpondance ſoutenue avec lui, de même qu'avec Saumaiſe.

Le Littérateur devient aiſément Poëte: Le Clerc compoſa beaucoup de vers latins, dont quelques-uns ſont imprimés: tels ſont *Lacrymæ Heidelbergenſes, ſeu Haloſis Heidelbergæ verſibus expreſſa*, 4°. 1624.

Sancheribi Historia.

Laudes raparum Sabaudarum.

Laudes Mauricii Nassaviensis.

Paraphrasis quorumdam Psalmorum.

Carmen de Bibliothecâ theologicâ Ravanelli.

Carmina hebræa & latina de morte Buxtorfii Patris, 4°. 1630.

Carmina greca & latina in Commentarium Joh. Gros in Apocalypsim, 4°. *Genevæ*, 1666.

On trouve quelques-unes de ces pieces avec des élégies, des épigrammes, des épithalames, &c. dans les *Questiones sacræ*, dont je vais parler.

Johannis Buxtorfii Synagoga judaica, ex germanico latina facta, 8°. & 4°. *Basileæ*, 1641.

L'Armure complette de Guillaume Gouge, traduite de l'anglois, 4°. *Geneve*, 1643.

Le vrai Chrétien, ou Anatomie spirituelle, traduite de l'anglois de Guillaume Cowper, in-12. Geneve, 1647.

Syntagma scriptorum primi & secundi sæculi, quos suis & variorum notis illustravit Dav. Clericus.

Davidis Clerici Questiones sacræ, in quibus multa Scripturæ loca variaque linguæ sacræ idiomata explicantur; accesserunt similes argumenti Diatribæ Stephani Clerici, curâ Johan. Clerici, 8°. *Amstel.* 1685 : on y trouve *Funambulus, seu de variis Funambulorum generibus, Computus ecclesiasticus & varia Poemata.*

Voyez *Niceron*, *Tôm. XL; Jean Le Clerc*, *Préface des Questions sacrées; Colomesius*, *Gallia orientalis*; *Præfatio Synagogæ judaicæ*, *à Buxtorfio facta; Epistolæ Ciceronis ad Atticum Jani Gruteri; Table universelle des Auteurs ecclésiast.; Lipenii Biblioth. théolog.*, *philosoph.; Imbon*, *Bibl. latin. hebr.; Index expurg.; Dict. de commerce; Nouvelles de la Républ. des Lettres*, *Septembre* 1684, *Septembre*, 1701*; Bibl. raisonnée*, *Tôm. XX; Act. erud.*, 1685*; Journ. des Savans*, 1685.

CLERC (Etienne Le), frere de David, né le 13 Août 1599.

On croiroit que la vocation des hommes est déterminée, & qu'ils ont beau fuir celle qui les attend, qu'ils y sont ramenés malgré eux, & qu'ils sont forcés par leur goût naturel à la suivre: divers traits d'histoire feroient soupçonner la vérité de cette idée, & Le Clerc la confirmeroit, si l'on ne savoit pas que les circonstances déterminent les hommes, développent leurs talens, électrisent leurs volontés, les dirigent peu-à-peu, & quelquefois brusquement, vers des projets opposés à ceux qu'ils paroissoient d'abord destinés à réaliser.

Le Clerc sembloit fuir les sciences; en 1617 il les avoit absolument quittées; il prit même le

parti des armes, qu'il ſuivit pendant cinq ans; mais il l'abandonna pour revenir à Geneve, où il s'appliqua à la médecine & ſe fit recevoir Docteur en cette ſcience. Ce nouveau Savant parcourt avec diſcernement les ouvrages de ſes maîtres; il a déjà apprécié l'ineſtimable valeur d'Hipocrate & des Auteurs Grecs : au travers des mauvaiſes éditions qu'on en avoit alors, il y découvre les grands Obſervateurs, les Médecins Philoſophes; mais il veut leur rendre leur pureté originelle : il approfondit l'étude de la langue grecque, pour donner des éditions plus correctes de ces peres de la médecine.

Les progrès de Le Clerc dans la langue grecque furent ſi rapides, qu'il diſputa en 1639 la chaire de belles-lettres avec Alexandre Morus; il offrit alors de réciter ſur-le-champ un diſcours ſur un ſujet tiré de trente Auteurs Grecs, ſoit Hiſtoriens, ſoit Philoſophes, ſoit Poëtes, & de faire une diſſertation ſur chacun d'eux; mais on n'accepta point ſa propoſition : il ſe diſtingua dans ſes examens; cependant l'éloquence de Morus l'emporta ſur le ſavoir de Le Clerc.

Jacques Godefroy avoit publié en grec & en latin l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Philoſtorge; Le Clerc l'examina avec ſoin, & ſon œil critique y découvrit de grandes fautes, qu'il corrigea dans des notes; ce travail paſſa dans les mains de Jean

Le Clerc, & l'on auroit pu avoir peut-être par ce moyen une édition de Philoſtorge plus exacte encore que celle de Henri de Valois; mais on ignore le ſort de cet ouvrage précieux. Le Clerc étudia avec le même ſoin quelques harangues de Libanius, publiées par Godefroy & Morus, & il en réſulta des notes critiques ſavantes & curieuſes, qui ont diſparu comme les premieres.

Malgré la cenſure que Le Clerc avoit faite des ouvrages de Godefroy & de Morus, ces deux Savans cenſurés le firent choiſir pour ſuccéder à Morus, lorſqu'il fut fait Profeſſeur de théologie. Les grands hommes ſavent apprécier les talens de leurs rivaux & leur pardonner des torts en faveur de leur mérite. Le Clerc, touché de ce procédé, ſupprima les dernieres notes dont je viens de parler ſur les harangues de Libanius, & il vécut avec Godefroy & Morus comme avec des collegues & des amis; Morus avoua même dans cette occaſion qu'on avoit fait tort à Le Clerc, lorſqu'on l'avoit préféré à ce dernier pour la chaire de belles-lettres.

Le Clerc donna des leçons ſur les odes de Pindare, ſur les Olympiques & les Pythiques; il interpréta Héſiode, Théocrite, les Actes des Apôtres; il enſeigna la morale, les préceptes de l'éloquence; enfin en 1662 il entra dans le Petit-Conſeil, où il ſe diſtingua par ſon inté-

grité, ſa fermeté & ſa candeur. Il ne put jamais, à la vérité, voiler ſa franchiſe ſous le vernis de la politeſſe; mais il exprima toujours durement ce qu'il penſoit avec ſolidité. Le Clerc mourut en 1676.

On trouve dans les *Queſtiones ſacræ Davidis Clerici* ſept diſſertations d'Etienne Le Clerc.

Diſſertation ſur une Epigramme de l'Anthologie.

Diſſertat. ſur les Amazones.

Diſſertat. ſur les Fables d'Eſope & de Locman,

Diſſertat. ſur les Hyperborées.

Diſſertat. ſur les Alcyons.

Diſſertat. ſur les Pygmées.

Diſſertat. ſur les Remores.

Hippocratis Opera, fol. Genevæ, 1657.

Hippocratis Oeconomia, per Ameſium Fæſium; fol. Genevæ, 1667.

Voyez *Préface de Jean Le Clerc aux Queſtions ſacrées; Manget, Bibl. medica; Bibl. ancienne & mod., Tôm. XXVIII; Bibl. univerſ., Tôm. IV; Dict. de Morery.*

PAN (Abraham Du), Paſteur de Cartigny en 1617.

Il a publié *Expoſition de notre catéchiſme, dédiée au Duc de Rohan*, 8°. 1632.

Remarques ſur l'hiſtoire de Geneve, par Roſet, Mſſ.

Manuscrit historique sur l'histoire de Geneve pendant une partie de sa vie.

Voyez *Catalogue raisonné des manuscrits de la Bibl. de Geneve.*

FABRI (Jean-Rodolphe), fils de Gabriel, Professeur de mathématiques en 1632.

Fabri expliquoit en 1612 les Instituts aux Etudians étrangers; outre ces connoissances de jurisprudence, il avoit approfondi la philosophie de son siecle, & il a fait voir qu'il s'étoit hérissé l'esprit de tout le fatras de la logique de ce tems-là dans les ouvrages qu'il a publiés.

J. R. Fabri totius Logicæ peripateticæ Corpus, Aureliæ Allobr. 4°. 1623.

Cursus physicus, in quo totius philosophiæ naturalis corpus assertionibus & questionibus κατασκευαστικως & ανασκευαστικως breviter explicatur, 8°. *Genevæ*, 1625.

Clavis jurisprudentiæ, seu Explicatio Institutionum Justiniani, 4°. *Gratianopoli*, 1638.

Systema triplex juris civilis, criminalis, canonici & feudalis, fol. Genevæ, 1643.

COURCELLES, fils de Firmin, né à Geneve dans le mois de Mai 1586.

Courcelles fit de grands progrès dans ses premieres études, & il acquis bientôt une vaste érudition;

érudition; il s'appliqua ensuite à la philosophie, & sur-tout aux mathématiques; enfin, quand son esprit se fut mûri par les connoissances qu'il venoit d'acquérir, il se livra à la théologie; il en sentit l'importance; il l'étudia dans l'Ecriture-Sainte, comme elle doit être étudiée, & il y fit les plus grands progrès.

Les leçons publiques & particulieres de Théodore De Beze frayerent à Courcelles la nouvelle carriere qu'il alloit parcourir; il y joignit une méditation assidue des Oeuvres de Calvin : cependant, quoique l'autorité de ces deux Théologiens célebres imposât presque à tous les réformés l'obligation de penser comme eux, Courcelles ne suivit point leur exemple; il respecta avec eux ces grands hommes, qui étoient ses maîtres; mais il refusa d'embrasser leur opinion sur la prédestination. Courcelles fut bientôt connu à Geneve, & l'on chercha à le fixer dans la République; il paroît même qu'on fit quelques démarches auprès des églises de France dans ce but, puisqu'on sait qu'au mois de Novembre 1607, on apprit de Paris qu'on laisseroit Courcelles à Geneve; mais la soif de savoir fit souhaiter à Courcelles de voyager; il quitta sa patrie en 1609 pour parcourir les académies de Suisse; il vint à Cologne & à Heidelberg, où il étudia le droit sous Denis Godefroy;

enfin il fut admis au ſaint miniſtere en 1614, & il fut fait Paſteur de Fontainebleau, où il réuniſſoit parmi ſes auditeurs les courtiſans de Louis XIII. Mais, malgré ſa réputation, Courcelles préféra d'exercer ſon miniſtere à Amiens, où ſes parens habitoient; il s'y établit en 1621. Les hommes qui penſent ſolidement préferent l'avantage flatteur d'être utile, au plaiſir ſuperficiel de briller, & ils comptent plutôt les bonnes ames qu'ils peuvent inſtruire, que les beaux eſprits qu'ils pourroient amuſer.

Courcelles ne jouit pas long-tems du bonheur qu'il avoit eſpéré; il fut forcé de quitter ſa place; parce qu'il ne voulut pas ſigner le Synode de Dordrecht; il préféra la liberté & la paix de ſa conſcience aux agrémens temporels de ſa vie, & il aima mieux être dans l'indigence que de ſoumettre ſes idées, qu'il croyoit vraies, à la déciſion deſpotique de quelques hommes qui pouvoient ſe tromper. Il obtint cependant une égliſe à la campagne, en ſignant une formule preſcrite avec quelques reſtrictions; mais la ſincérité de ſon cœur, la droiture de ſes intentions & la fureur de ſes ennemis ne lui permirent pas même d'y reſter à ce prix : il fut encore forcé de ſe retirer en Hollande, & il trouva cette République diviſée par les mêmes diſputes qui avoient produit ſes malheurs.

Le mérite de Courcelles le devança dans les Sept Provinces ; Episcopius, qui le connoissoit déjà, l'accueillit avec toute l'honnêteté possible. Il n'est pas encore tranquille : comme il y a par-tout des hommes qui se plaisent à censurer avec amertume la conduite quelconque des autres, on fit à Courcelles quelques reproches d'avoir souscrit jusques à un certain point aux idées de ses ennemis ; mais il faut voir de plus près le malheureux Courcelles ; il faut le considérer comme le martyr de ses idées ; il faut le suivre dans le pays de la liberté, traduisant quelques ouvrages de mathématiques, corrigeant ce que Blaw imprimoit, & donnant continuellement des leçons sur toutes les parties des sciences ; alors on renouvellera ses plaintes contre l'intolérance, & l'on se consolera par les douceurs précieuses d'une vie obscure de n'avoir jamais prétendu aux plaisirs passagers & souvent amers de la célébrité.

Courcelles ne pouvoit pas rester oisif ; tous ses travaux surchargeoient son tems sans occuper son esprit : il apperçoit avec les yeux de la pénétration la dispute qui s'éleva entre Amyrault & Dumoulin sur la prédestination ; quand elle se fut bien échauffée, quand elle eut produit bien des volumes, ou plutôt un grand nombre de faux raisonnemens & d'outrages ré-

ciproques, Courcelles ſe préſenta comme le Rapporteur de ce procès humiliant pour la théologie & les Théologiens; il fit connoître les raiſons de chacun des diſputans; il apprécia leur valeur, découvrit leurs défauts, & montra que le Théologien Philoſophe eſt ſans ſyſtême; qu'il peſe avec ſcrupule toutes ſes idées avant de les admettre ou de les rejeter; qu'il les compare avec l'Ecriture-Sainte, leur regle naturelle; qu'il explique l'Ecriture-Sainte par elle-même; enfin qu'il propoſe toujours ſes opinions avec modeſtie, en uniſſant conſtamment dans ſa conduite *la vérité & la charité, & en faiſant tout ce qui dépend de lui pour avoir la paix avec tous les hommes.*

Courcelles ne ſe borna pas à cet ouvrage; il donna une nouvelle édition du Nouveau Teſtament; il publia la diſſertation de Blondel, dans laquelle ce ſavant Théologien proteſtant prouve que l'hiſtoire de la Papeſſe Jeanne eſt un conte ridicule.

Epiſcopius mourut; perſonne ne pouvoit le remplacer comme Courcelles; les Remontrans lui donnerent ſa place de Profeſſeur en théologie en 1634. Il ſe diſtingua par d'excellentes leçons de théologie, dans leſquelles on admira ſa profondeur, ſa clarté, ſa préciſion, ſes connoiſſances, ſon jugement, mais ſur-tout ſa douceur & ſa modération.

Courcelles fut étroitement lié avec Van Til, Utembogaert, Episcopius & Corvinus, ces hommes aussi respectables par leur charité & leurs vertus, que célebres par leur science; il conserva pendant sa vie l'amitié de Rivet & de Blondel; il mérita les éloges des Petit, Vossius & Cocceius.

Cet homme excellent à tant de titres mourut en 1659, regretté par ses amis, respecté de ses ennemis & pleuré par son église, comme un pere par ses enfans.

Courcelles a publié.

Opera Curcellæi, *fol. Amstelod.*, *apud Elzevirios*, 1675.

Institutio religionis christianæ, *Libri septem*, *opus posthumum*, 4°. *duo Vol.*, *Lugd. Bat.* 1678.

Tractatus de ecclesiâ Jesu Christi, *cui adjuncta est Diatriba in locum Pauli*, 1 *Tim. III*, 14, 15.

Vindiciæ quibus Sententia D. Arminii de jure Dei in creaturas innocentes defenditur adversùs Mosem Amyraldum, 8°. 1645.

Præfatio in opera M. Simonis Episcopii.

Quaternio Dissertationum theologicarum adversùs Samuelem Maresium; 1°. *de vocibus Trinitatis hypostaseos*, *personæ*, *essentiæ*; 2°. *de peccato originis*; 3°. *de necessitate cognitionis Christi*; 4°. *de hominis per fidem & per opera justificatione*, 8°. *Amstel.* 1659.

Diatriba de esu sanguinis inter Christianos, Amst. 1659.

Synopsis Ethices.

Variæ Epistolæ inter virorum protestantium Epistolas ecclesiasticas, fol. Amst. 1684.

Epistola ad Martinum Ruarum, de libris Racoviensibus Leovardiæ combustis, scripta Amstelodami, 1641.

Epistolæ ad eumdem, in quibus Amstelodami idem factum dolet, 8°. 1642. Ces trois lettres se trouvent dans la premiere Centurie des Lettres choisies de Ruarus, imprimées en 1678.

Advis d'un personnage désintéressé relativement à la dispute d'Amirault & de Dumoulin sur la prédestination, 8°. 1638.

Novum Testamentum grecum, cum variantibus lectionibus, tàm ex manuscriptis quàm ex impressis codicibus collectis, Amstel. apud Elzevirios, in-12. 1658 & 1675.

Defensio Davidis Blondelli adversùs Maresii criminationes : præfixa est Defensio hæc præfationis vice D. Blondelli dissertationi, quâ vulgatam de Papissâ Johannâ historiam, ut fabulosam rejici debere demonstrat, Amst. 1657.

Voici quelques ouvrages dont je n'ai pas découvert les dates de leur édition.

Cartesii Principia philosophica transtulit ex gallicâ in linguam latinam Curcellæus.

Comenii Januam linguarum vertit in grecam.
Introductio ad Chronologiam.
Notæ in Burgersdicii Metaphyficam.
Aftronomiæ & Geographiæ Encomium.
Traité fur la queftion de la prédeftination.

Voyez *Oratio funebris*, *dicta ab Arnoldo Poelembourg* (elle fert de préface aux Oeuvres de Courcelles); *Bibliotheca Remonftrantium*; *Sandii Bibliotheca Anti-Trinitariorum* (Courcelles a été mis mal-à-propos dans la Bibliotheque des Anti-Trinitaires).

GOULART (Simon), fils de Simon, né à Geneve.

Goulart fut Miniftre d'une églife Vallone à Amfterdam; en 1615 il tint une conduite très-répréhenfible, qui l'a rendu fameux. Tandis qu'on cherchoit à calmer les têtes théologiques, échauffées par des difputes interminables fur la prédeftination & la grace, Goulart entendit prêcher Maurois fur ces matieres; le dernier foutint dans un fermon des opinions oppofées à celles de Goulart; celui-ci n'imaginoit pas qu'on pût fainement penfer autrement que lui: il monte inconfidérément en chaire l'après-midi pour combattre fon Prédicateur; mais, quoiqu'il ménageât Maurois, Maurois (peut-être vaincu) interpréta mal fon difcours, qui occafiona bien des

débats, & qui fournit aux ennemis de Goulart un moyen de lui faire ôter ſa place. En 1619 il fut dépoſé & banni des terres des Etats Généraux, parce qu'il refuſa de ſigner le Synode de Dordrecht; il ſe retira à Anvers, & il eut la ſatisfaction de voir ſon pere applaudir à ſa conduite généreuſe, quoiqu'il n'approuvât pas ſes opinions.

Le malheur ne touche pas l'intolérance; elle ne peut ſe repoſer que lorſqu'elle ne peut plus nuire à ceux ſur qui elle s'acharne. Goulart vient à Calais; mais ſes ennemis le pourſuivirent & l'accuſerent en 1623 auprès du Gouvernement d'avoir trempé dans un complot contre le Prince d'Orange : quoique Goulart ſe fût juſtifié de cette accuſation, il crut convenable de quitter un lieu ſi dangereux pour ſon repos; il déclara cependant que, s'il ſavoit parler la langue hollandoiſe, il retourneroit en Hollande confondre ſes accuſateurs, & que, s'il y avoit eu aſſez de François Remontrans, il leur auroit offert ſes ſervices pour être leur Miniſtre. Goulart partit pour le Holſtein, & il s'établit à Fréderikſtadt.

Il a publié *Traité de la Grace de Dieu*, 8°. 1616.

Epiſtre aux Remontrans Wallons, 8°. 1620.

Traité de la Providence de Dieu & autres points en dépendans, avec une réfutation du ſermon de Joſeph Pouyade contre les cinq articles des Remontrans, 8°. 1627.

Voyez *Niceron*, *Tôm. XXIX*; *Brandt*, *Hiſtory of reform.*, *Tom. II*, *III*, *IV*; *Bibl. Remonſtrantium*; *Dict. de Bayle.*

Sarasin (Jean), fils de Jean-Antoine, entra dans le Conſeil des Deux-Cent en 1600, fut Secrétaire d'Etat en 1605, & mourut en 1632 âgé de cinquante-un ans.

Les talens de Saraſin le rendirent précieux à la République, qui l'employa dans diverſes députations importantes auprès du Roi de France & des Princes proteſtans, pour ſolliciter leur protection; il eut le bonheur des hommes habiles; il réuſſit dans la plupart de ſes commiſſions, & il obtint toujours pour Geneve de la protection, des promeſſes & de l'argent.

Saraſin fut un des Négociateurs du traité de Saint-Julien pour la République de Geneve; à la requiſition du Conſeil, il compoſa, avec Michel Roſet, *le Citadin Genevois*, *pour ſervir de réponſe au Cavalier Savoyſien*, 8°. Geneve, 1606. On ne peut ſe diſſimuler que le ſtyle de cet ouvrage ne ſoit bourſoufflé, que les penſées n'en ſoient exagérées, qu'il n'y ait des injures répréhenſibles; mais Saraſin défendoit ſa patrie attaquée; il ſe livroit à l'enthouſiaſme du Patriote: auſſi, quand on aura retranché ces défauts à cet ouvrage, on y retrouvera le bon Politique, qui

raisonne avec justesse, & qui sait tirer habilement parti de toutes les ressources que lui offroit la bonté de sa cause.

Sarasin avoit fait *Discours d'un bon Patriote sur l'établissement d'un Conseil commun & plus étroit entre les cantons évangéliques de Suisse & leurs Alliés*; on le trouve dans les *Miscell. Tigur.*, *Tôm. II.*

Il publia avec Jacques Godefroy les Oeuvres de Jacques Lect.

Il a composé l'Epître dédicatoire qui est à la tête des *Orationes Libanii.*

Oratio funebris pro venerando Johanne Franc. Mermillod, Ecclesiaste Genevensi ac philosophiæ Professore, 4°. 1627.

Voyez *Spon*, *Histoire de Geneve*; *Miscellan. Tig.*, *Tom. II*, *Dict. de Leu*, *de Morery.*

SARASIN (Philibert), fils de Jean-Antoine.

Tandis que Jean Sarasin, son frere, servoit la patrie par ses conseils, celui-ci en conservoit les individus comme Médecin.

Il a publié *De latis lumbricis Historia*, *cum Gulielmi Hildani Observationibus chirurgicis*, 1611.

De Notis Bezaur, 1619.

Lettres médicinales, 1633.

De Vomitu quotidiano, *cum aliis gravissimis*

ſymptomatibus, qui duravit ultrà annos trigenta.
Voy. *Mangeti Bibl. med., Tom. IV; Leu, Dict.*

SARASIN (Louiſe), fille de Jean-Antoine. Cette fille, célebre par ſes connoiſſances prématurées, parloit, à l'âge de huit ans, le latin, le grec & l'hébreu, comme Louis Enoch le rapporte; elle épouſa le Médecin Offredi & mourut en 1623.

Si les ſciences rendoient les femmes plus aimables, je me plaindrois qu'elles les cultivaſſent auſſi peu; ſi elles étoient moins heureuſes parce qu'elles ſont peu ſavantes, je ne craindrois pas de dire que c'eſt une injuſtice de les écarter des études; mais je ſuis convaincu que, quoique pluſieurs femmes aient eu des ſuccès brillans dans les lettres, le plus grand nombre d'entre elles ne les cultiveroit qu'à leur préjudice. Les femmes ont, pour l'ordinaire, plus de vivacité dans l'imagination que de ſolidité dans le raiſonnement; elles apperçoivent avec une pénétration ſinguliere les rapports qui s'offrent à elles; mais elles n'auroient pas le courage de les chercher & encore moins la perſévérance néceſſaire pour les pourſuivre : auſſi elles brilleront plus dans la ſociété que dans le cabinet, & comme elles veulent plaire aux préſents, elles ſeront peu touchées d'enchanter quelque Littérateur à Paris &

à Londres, qui ne pourra leur faire part de ſon enchantement; d'ailleurs l'idée d'amuſer des petits-maîtres dans quelques ſiecles entreroit-elle jamais dans leur eſprit? Qui doutera que les traces de la méditation ne dérangeaſſent la légéreté & les graces de leurs traits? comme une voix mâle, une taille haute, des formes largement prononcées diminueroient leurs agrémens; il eſt certain qu'une logique un peu ſévere, l'habitude d'approfondir leurs penſées, peut-être le déſir de ſe parer de leur ſavoir ôteroient à leur converſation cette fraîcheur, ce coloris, je dirai preſque quelquefois cette fleur de déraiſon qui leur permet de tout dire, & qui fait une partie de leurs agrémens. S'il étoit poſſible que les femmes d'eſprit puſſent devenir ſavantes ſans le ſavoir, & orner leur eſprit de tous les rapports que les ſciences & les arts fourniſſent à une belle imagination, ſi elles y puiſoient le goût qui leur feroit exprimer ces idées de la maniere la plus agréable, on auroit, je crois, la femme, je puis dire, l'être de l'eſpece humaine le plus aimable : mais comment le former? il n'y aura que la femme ſpirituelle du Philoſophe vivant dans le monde qui pourra prétendre à cet avantage, pourvu qu'elle ait aſſez peu d'amour-propre pour croire à la poſſibilité d'ajouter de nouveaux agrémens à ceux qu'elle tient de la nature.

Voyez *Colomesius*, *Gallia orientalis* ; *Colonia*, *Hist. littér. de la ville de Lyon.*

Butini (Isaac), fils de Siméon.

Il a publié *Hippocratis Aphorismi, grecè & latinè, ità digesti in ordinem, ut mutuò sese explicare & ad morborum curationem singuli suo è loco prodire videantur, cum brevi expositione ex Galeni Commentariis desumptâ.*

Ejusdem Hippocratis Prænotationum Libri tres, cum explicatione ex eadem fonte haustâ.

Insigniores aliquot Sententiæ ex libris Aurelii Cornel. Celsi, Medici inter Latinos eloquentissimi, *in*-12. *Lugd.* 1580.

Voyez *Manget*, *Biblioth. med.*; *Leu*, *Dict.*

D'Aubigné (Nathan), fils de Théodore-Agrippa, souvent appelé *Albineus*, dit *La Fosse.*

D'Aubigné exerça la médecine dans Geneve; on lui donna la bourgeoisie en 1627.

Il a publié *Bibliotheca chemica, contracta ex delectu & emendatione Nathanis Albinæi, Doctoris Medici, in gratiam & commodum artis chemicæ studiosorum*, 8°. *Genevæ*, 1654 & 1673.

Manget attribue mal-à-propos deux autres ouvrages à Nathan D'Aubigné, *Novum Lumen chemicum* & *Arcanum Philosophiæ hermeticæ* : ces deux pieces entrent dans la Bibliotheque

chymique ; la premiere fut composée par Michel Sendigovius, Polonois; elle parut en 1608. Voyez la liste des Chymistes anonymes & la Bibliotheque de Manget, Tôm. I, p. 145, 149 & 243. La seconde piece est de D'Espagnet. Voyez les mêmes citations.

On trouve encore dans ce recueil un poëme de *Johannis Aurelii Augurelli Petri Ariminensis Chrysopœia & Vellus aureum*, auquel l'Editeur a ajouté un ouvrage de sa façon sous le titre de *Carmen aureum ad Janum Cusinam*. Manget a fait réimprimer tout cela dans sa Bibliotheque chymique qui parut en 1702, *Libro III*.

D'AUBIGNÉ (Tite), fils de Nathan, né à Geneve en 1634.

Tite D'Aubigné fut Docteur en médecine en 1660, & Ingénieur ordinaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Il a publié *la Défense droite, qui est la fortification défensive, establie sur les principes fixes & nouveaux de M. De Cœhorn*, 8°. *Breda*, 1705.

GOULART (Jean), fils de Simon.

Cet homme studieux n'est connu que par des manuscrits précieux qui portent son nom, & par les notes qu'on en a tirées pour l'histoire de Geneve, qu'il paroît avoir soigneusement étu-

diées. Goulart a même eu l'avantage d'avoir raſſemblé des faits qui ſeroient reſtés inconnus ſans lui.

Le plan de Geneve ancienne, qu'on trouve dans l'Hiſtoire de Spon a été fait par Goulart ; il dit avoir vu dans l'excavation qu'on fit pour bâtir la maiſon de M. De Tournes à la Taconnerie pluſieurs morceaux de colonnes, de pilaſtres, de chapiteaux & de moulures de marbre, qui annonçoient des ouvrages romains ; il ajoute même que, dans des plans plus anciens, on voyoit des ruines d'amphithéâtre & d'une maiſon de Flamine.

A la fin des Chroniques de Roſet, il y a quelquefois un petit traité de Goulart, intitulé *Antiquitates Genevenſes* ; il fut copié en 1626 par Godefroy, & il paroît par cet ouvrage qu'on a perdu pluſieurs inſcriptions qui exiſtoient de ſon tems.

Goulart donne auſſi des extraits de la *Chronique du Pays-de-Vaud* ; il ſe nomme à la page 243 de cet ouvrage par les lettres initiales de ſon nom ; il écrivoit en 1608. Enfin, il ajoute à tout cela un plan pour écrire l'hiſtoire de Geneve.

Il recommande la lecture du Citadin de Geneve, des Chroniques de Bonnivard, des Annales de Geneve, de l'Hiſtoire de Bourgogne, de la Chronique de Savoie, de l'Hiſtoire ro-

maine & de deux Lettres de St. Bernard à Ardutius.

GOULART (Jacques).

Il a publié *le Lac de Geneve, par Jacques Goulart, Genevois, Amſterdam, chez Ondt*, 1609; & cette carte fut enſuite gravée en 1619 par Le Clerc; on la trouve dans l'Atlas de Blaw.

Cette carte donne au lac une grandeur qui paroît trop grande d'un tiers.

GRINGALET (Jean).

Il compoſa un petit livre latin en forme de theſes ſur la maniere de fortifier les places; il le dédia au Conſeil, qui lui fit donner ſix ducats, & qui lui aſſigna en 1621 trente florins de gages pour avoir ſoin des fortifications de la ville.

GRINGALET (François).

Kepler parle avec éloge de François Gringalet dans ſes lettres; il dit que ce Genevois lui avoit aidé à faire ſes obſervations. Gringalet avoit vu Copernic à Thorn; ce Gringalet fut non-ſeulement Aſtronome; il étoit encore Poëte; il compoſa au moins des vers latins ſur la mort de Jacques Lect.

Voyez *Epiſtolæ Kepleri*.

CHATEAUNEUF,

CHATEAUNEUF, Conseiller d'Etat.

Chateauneuf est l'Auteur de la premiere & de la meilleure chanson qu'on ait faite sur l'histoire de l'Escalade ; elle commence ainsi, *Sus, qu'on chante, Genevois* : c'est un cantique religieux & patriotique, dont plusieurs strophes sont inspirées par la plus belle poésie ; on l'attribua d'abord à Théodore De Beze, qui étoit trop vieux pour l'avoir faite, à Simon Goulart, qui n'eut jamais la verve qu'elle suppose. Au reste, Bayle a fait l'éloge de cette chanson, comme on peut le voir au mot *Sainte Aldegonde*.

On sait que Chateauneuf étoit Conseiller d'Etat en 1631 ; il est au moins parlé de lui dans notre histoire à cette date.

Voy. *Spon, Hist. de Geneve, Tôm. I.*

FAVRE (Ami).

Favre entra dans le Conseil des Deux-Cent en 1615, & en Petit Conseil en 1623. Il est l'Auteur d'un manuscrit historique sur l'histoire de Geneve, qui conduit les événemens jusques à l'an 1571 : ce manuscrit est précieux par son exactitude & sa naïveté ; il semble que l'Historien dit toute la verité, comme il la sait, & qu'il est moins l'esclave des préjugés du siecle & du pays que le plus grand nombre de ses contemporains.

Il apprend que les anciennes armoiries de Ge-

neve étoient un ſoleil, qu'on en voyoit aux anciens vitraux des bâtimens publics avec cette déviſe, *Poſt tenebras ſpero Lucem*; il rapporte qu'en 1523 on donna des fêtes à Béatrix de Portugal, où l'on expliquoit cette déviſe d'une maniere galante.

On a prétendu qu'après la réformation on avoit changé cette déviſe d'une maniere qui faiſoit connoître qu'on jouiſſoit de cette lumiere qu'on eſpéroit; mais je ne vois pas ſur quel fondement on appuie cette idée : on ignore dans quel tems on a commencé de ſe ſervir de la déviſe *Poſt tenebras Lux*. Il eſt certain que la réformation arriva en 1535, & le Conſeil écrivit à Calvin une lettre datée de 1541, dont le ſceau porte *Poſt tenebras ſpero Lucem*. On trouve le même ſceau dans un acte expédié à la chancellerie en 1552. Il y a des monnoies de 1561 qui portent pour déviſe *Poſt tenebras Lucem*. Il eſt vrai qu'Antoine Froment, dans une épître au peuple, imprimée en 1554, dit, après avoir peint les maux qu'il attribue au papiſme : *Qui eſt-ce de vous qui eût cru que la prophétie contenue dans vos armoiries eût été ſi vîte accomplie? laquelle étoit* Poſt tenebras ſpero Lucem, *& maintenant vous y avez mis* Poſt tenebras Lux. Mais ceci me paroît une alluſion oratoire plutôt que le récit d'un fait.

Voyez *Catalogue raiſonné des manuſcrits de la Bibliotheque de Geneve.*

OFFREDI (Paul), Médecin.

Il a publié *Commentarii in librum Aphoriſmorum Hippocratis*, *in*-16. *Aureliæ Allobrog.* 1606.

PERROT (François).

Il a publié *Pſalmi in rithmos etruſcos converſi*, *in*-12. *Genevæ*, 1603.

PERRIN (Pierre).

Il a publié *Hiſtoire de Geneve*, 8°. 1633. Cette hiſtoire fut ſupprimée par arrêt du Conſeil, parce que l'Auteur avoit injuſtement blâmé quelques particuliers & avancé pluſieurs choſes fauſſes & méchantes.

SCARRON (Matthieu) fut Paſteur d'une égliſe de campagne près de Geneve en 1595; enſuite il devint celui d'une égliſe de la ville en 1607.

Scarron avoit fait un traité ſur le pain de la communion, où il recherchoit quand on avoit introduit le pain commun pour la célébration du ſacrement, & quand il avoit été adopté dans la Suiſſe. Cette queſtion de pure curioſité pou-

voit devenir dangereuſe dans un moment où l'on aimoit les diſputes ſur ces matieres, où les plus petites choſes les faiſoient naître, & où l'on venoit d'en ſoutenir ſur ce ſujet avec les égliſes de Suiſſe : auſſi l'on pria prudemment Scarron de ne point faire imprimer ſon ouvrage à Geneve, afin qu'il ne parût point avec l'approbation de la République. Scarron garda ſagement cet ouvrage dans ſon porte-feuille. Il eſt beau de voir un Auteur ſacrifier ſon amour-propre au bien public; car, quoi qu'on en puiſſe dire, ce ſacrifice eſt un des plus grands qu'on puiſſe faire.

CERTON (Salomon), fils de François, Conſeiller & Secrétaire du Roi de France.

Certon aima Geneve; il a chanté ma patrie avec plaiſir : j'aime à lui témoigner ma reconnoiſſance en faiſant connoître ſes ouvrages.

Il a publié *Poema cui titulus* Geneva, 4°. *Genevæ*, 1618. Il y loue Geneve avec les Savans qui s'y diſtinguoient.

L'Odyſſée d'Homere en vers françois, 8°. *Paris*, 1604 : Certon la préſenta à Henri IV, & cet ouvrage fut eſtimé dans ſon tems.

Recueil de vers, 8°. *Paris*, 1620.

Certon publia encore des vers léipogrammes, qui ſont morts avec lui.

Voy. *Lipenii Bibl. philoſ.*; *Goujet*, *Bibl. franç.*, *Tôm. IV & XIV.*

CARDOINI (André, ou Andronic), fils de Camille, né en Octobre 1595, reçu bourgeois de Geneve avec ſon pere en 1596.

André Cardoini, plein d'ambition, quitta Geneve pour rentrer dans les biens de ſa famille illuſtre & riche; il retourne à Naples, d'où il étoit originaire; il obtint même le Gouvernement de la Calabre, après avoir abjuré la religion proteſtante : il a prétendu que les Oeuvres de Bellarmin le convertirent; mais il ne cache pas que les honneurs & les richeſſes qu'il reçut maſquerent un peu les défauts de logique du ſavant Cardinal.

On trouve dans la bibliotheque du Roi de France, N°. 10091, un manuſcrit composé par ce Cardoini, qui eſt intitulé, *Relazione di Genevra nella quale compediosamente ſi ragiona dello ſtato di quella Città, particolarmente dell' anno* 1535, *che vi fu introdotto il Calviniſmo, e mutato il Governo fin' al giorno preſente di Andrea Cardoini.*

Ce manuſcrit eſt dédié à Philippe II, Roi d'Eſpagne; il y invite ce Prince à détruire Geneve.

Cet ouvrage eſt plein d'eſprit; mais il eſt dicté par la ſuperſtition la plus groſſiere, s'il n'a pas été ourdi par la méchanceté la plus noire; il paroît avoir copié l'hiſtoire de Calvin par Bolſec quand il parle de Calvin, ſans omettre aucune des abſurdités de ce Moine calomniateur.

CASAUBON (Méric), fils d'Isaac, né à Geneve dans le mois d'Août 1599.

Méric Casaubon fut emmené par son pere en Angleterre; il entra en 1616 dans l'Université d'Oxford, au college de Christ; il y fit les plus grands progrès dans la philosophie, & en 1621 on le reçut Maître-ès-arts.

Casaubon ne tarda pas à se faire connoître comme un fils sensible & un savant judicieux par une défense de la mémoire de son pere contre quelques catholiques-romains, qui l'avoient lâchement attaquée; il plaida une seconde fois la même cause, avec le même succès, par l'ordre du Roi d'Angleterre, & il s'attira si fort par ses ouvrages l'estime des étrangers, qu'on lui offrit des places lucratives & honorables en diverses Universités; mais il regarda l'Angleterre comme sa patrie, & il voulut la servir en bon citoyen.

Après avoir été pourvu de quelques bénéfices ecclésiastiques, il obtint une prébende à Cantorbéry & le Rectorat d'Ickam; enfin en 1636 il fut fait Docteur en théologie à Oxford, après l'invitation de Charles Premier.

Casaubon fut toujours attaché à ce Prince & à sa famille; & quoiqu'il eût perdu tous ses bénéfices pendant les guerres civiles, il refusa à Cromwell d'écrire l'histoire de la révolution, que le protecteur d'Angleterre avoit opérée: Cromwel pour

le gagner, offrit de lui rendre la bibliotheque de ſon pere, placée dans celle de Saint-James; mais il perſiſta dans ſon refus : on ne peut engager un homme vertueux à faire quelqu'acte contraire à la vertu ; il peut ſouffrir par ſa perſévérance à être vertueux; mais ſa conſcience le dédommage amplement de ſes maux : il voit la poſtérité applaudir à ſes ſacrifices, & Dieu qui lui préſente l'Eternité. Caſaubon fut pourtant rétabli dans ſa place à l'avénement de Charles II, & il mourut en 1671.

Caſaubon étoit ſavant pour les autres; il ſe faiſoit un plaiſir de communiquer le fruit de ſes travaux; il partageoit les ſuccès des Savans qu'il avoit éclairés, & il jouiſſoit des progrès qu'il faiſoit faire aux ſciences : c'eſt ainſi qu'il aida Stanley pour ſon édition d'Eſchyle & Selden dans ſon explication des Marbres d'Arundel.

Caſaubon avoit fait un indice curieux de tous les mots grecs philoſophiques qu'on trouve dans Marc-Antonin, avec le mot corrélatif latin de Séneque & de Ciceron. Il avoit noté plus de mille fautes dans la verſion latine de Platon par De Serres, & il avoit voulu écrire pour prouver que Gaſſendi n'entendoit pas bien Epicure; il avoit promis des notes ſur Plaute, ſur Philoſtrate & des Commentaires ſur les langues en général.

Quoique Méric Casaubon ne fût pas aussi profondément savant que son pere, il fut un bon Critique; il avoit étudié avec soin la philosophie; mais, s'il se fit remarquer par son savoir, il se distingua sur-tout par sa piété, sa modestie, son affabilité & sa complaisance.

Casaubon a publié *Pietas contrà inimicos patris, nominis & religionis hostes*, 8°. *Lond.* 1621.

Vindicatio patris adversùs impostorem qui librum ineptum, impium de origine idololatriæ sub nomine Is. Casauboni publicavit, 4°. *Londini*, 1624.

A Treatise of uses and customs, 8°. *London*, 1631.

L'utilité des prieres publiques de chaque jour, en anglois, 8°. *Londini*, 1641.

Notæ & Emendationes in Marci Antonnii Imperatoris de se-ipso & ad se-ipsum Libros duodecim, 8°. *Londini*, 1641.

La Cause premiere des biens & des maux qui arrivent en ce monde; les Sentimens des plus anciens payens sur ce sujet, examinés par l'Ecriture-Sainte, & rapportés à ce livre divin, comme à la source où ils ont été puisés, 4°. *Londres*, 1645.

Discours sur l'incarnation & l'abaissement de Jésus-Christ, 4°. *Londres*, 1646.

De verborum usu & eorum accuratæ cognitionis utilitate Diatriba, in-12. *Londini*, 1647.

Persii Satyræ, cum notis Isaaci Casauboni, 8°. *Lond.* 1647.

De quatuor linguis Comment. 8°. *Lond.* 1650.

Terentius cum notis Farnabii in quatuor priores Comœdias, Merici Casauboni in Phormionem & Hecyram, *in*-12. *Lond.* 1651.

Hierocles de Providentiâ & fato, & Fragmenta ejusdem Grece, & latinè, cum Lylii Gyraldi interpretatione Symbolorum Pytagoræ; accedunt aurea Pytagorcorum carmina, & in ea Hieroclis Commentarius, cum notis Merici Casauboni, 8°. *duo Vol.* 1655.

Traité de l'enthousiasme, en tant que c'est un effet naturel, pris mal-à-propos pour une inspiration divine par bien des gens, ou pour une inspiration du Diable, en anglois, 8°. *Londres*, 1655.

De nuperâ Homeri editione, Lugduno Batavâ Hackianâ, item super loco Homerico dubiæ apud Antiquos Interpretationis, quo Dii in hominum tùm mentes tùm fortunas imperium asseritur; binæ Dissertationes, 8°. *Lond.* 1659.

Epicteti Enchiridion, grecè & latinè, cum notis 8°. *Lond.* 1659.

Florus, traduit en anglois, 8°. *Londres*, 1559.

Véritable & fidelle Relation de ce qui s'est passé il y a quelques années entre Jean Dee & certains esprits, &c., en anglois, fol. 1659. Leibnitz faisoit un grand cas de cet ouvrage.

Défenſe de l'Oraiſon dominicale, en tant que formulaire, dont les Chrétiens ſe ſervent en vertu de l'ordre de Jéſus-Chriſt, en anglois, 8°. 1660.

Un Roi & ſes Sujets malheureuſement diviſés, & heureuſement reconciliés, Sermon, 4°. *Londres*, 1660.

Notæ & Emendationes in Diogenem Laertium de vitis Philoſophorum, *fol. Lond.* 1664.

De la Néceſſité de la réformation avant Luther & de ſon tems, & de ce qui en a le plus viſiblement retardé les progrès, 4°. 1664.

De la crédulité & de l'incrédulité dans les choſes naturelles, civiles & divines, où l'on réfute le ſadducéiſme du tems, 8°. *Londres*, 1668.

Lettres de Méric Caſaubon à Pierre Dumoulin ſur la Phyſique expérimentale & naturelle, 4°. *Cambridge*, 1669.

Notæ in Polybium, 8°. 1670.

Notæ integræ in Terentium, *Amſtelodami*, 8°. 1686.

Notæ integræ in S. A. Victoris, excerptum de vitâ & moribus Imperatorum, 8°. *Ultrajecti*, 1696.

Notæ criticæ in Optatum Milevitanum, de ſchiſmate Donatiſtarum, *fol. Antuerpiæ*, 1702.

Remarques ſur les Pſeaumes & les Proverbes.

Epiſtolæ, Dedicationes, Prolegomena, Præfationes & Tractatus quidam rariores Merici Ca-

ſauboni : on les trouve à la fin des *Epiſtolæ Iſ. Caſauboni*, *fol. Rotterd.* 1709.

Voy. *Athenæ Oxonienſes ; Niceron*, *T. XVIII ; Hiſtory of reform.*, *Tôm. II ; Vogt*, *Catal. ; Lipenii Bibl. theolog. ; Nouvelles de la Républ. des Lettres*, *Juillet* 1710 ; *Freytag*, *Analecta litter. ; Dict. de Chauffepié.*

BACUET (Paul), Profeſſeur de philoſophie en 1632, Paſteur en 1641 ; on l'envoya à Grenoble en 1654 pour remplir une place de Paſteur dans cette ville.

Il a publié *Diſputatio logica de cauſis*, 4°. *Genevæ*, 1634.

Hoſéas, ou l'Apothicaire charitable, 8°. 1670.

Diſputatio phyſica de materiâ, 4°. *Genevæ.*

Diſputatio phyſica de mundo, 4°. *Genevæ.*

Voy. *Leu*, *Lexicon.*

OLDEMBURGER (Philippe-André).

Oldemburger fut diſciple du célebre Couringius ; il s'établit à Geneve, où il enſeigna l'hiſtoire & le droit aux étrangers : il y mourut en 1678.

Il aimoit à ſe cacher ſous des noms empruntés ; il a pris ceux de *Ph. A. Burgoldenſis*, *Conſtantinus*, *Germanicus*, *Warmund von Friedlerg*, *Franciſcus*, *Irenicus*, *Pacificus à lapide.*

Il a publié *Itinerarium Germaniæ*, *in*-12. 1668.

Structura Menzembanum, 8°. *Genev.* 1668.

Notitia Imperii, *ſivè Diſcurſus ad inſtrumenta pacis Oſnabrugo-Monaſtirienſis*, *Freyſtadt*, 1669.

Limneus enucleatus, *fol.* 1670.

Itinerarium juridicum, 8°. *Genevæ*, 1672.

Caſus juridici, *tùm veri*, *tùm ficti*, *ad ſeriem inſtitutionum Juſtiniani juris*, 8°. 1672.

Tractatus juridico-politicus de quatuor elementis, *juridicè conſideratis*, 8°. *Genevæ*, 1672.

Manuale Principum chriſtianorum, *de verâ eorum felicitate*, 8°. *Lugd.* 1672.

Theſaurus rerum publicarum, 8°. *quatuor Vol. Genevæ*, 1675.

Tractatus juridico-politicus de rebus publicis turbidis in tranquillum ſtatum reducendis, *in eoque conſervandis*, 8°. *Genevæ*, 1677.

Tractatus juridico-politicus de ſecuritate juris publici ac privati : il a été réimprimé en 1687.

De Pœnitentiâ legali.

De Origine & Progreſſu juris romani.

Voyez *Zedler*, *Tôm. XXV*; *Witten Diar.*; *Baſel*, *Univerſal. Lexicon*; *Leu*, *Lexicon.*

COLLADON (Eſaïe).

Il fut d'abord Profeſſeur de philoſophie à Lauſanne, & enſuite à Geneve en 1694.

Colladon a publié divers ouvrages de Godefroy, auxquels il a joint des préfaces.

PUÉRARI (Daniel).

Puérari fut Professeur de philosophie en 1650; il mourut en 1692.

Il a publié divers ouvrages.

Liber de Attritu, 8°.

Dissertatio physica de formis, 4°. *Genev.* 1662. Cette dissertation, ignorée de tout le monde, est sûrement inconnue au Pline François; elle renferme cependant en partie l'idée des Molécules organiques de M. De Buffon. Il s'en falloit bien, cependant, que Puérari eût le génie de l'éloquent Naturaliste de ce siecle; mais il n'y a point de combinaisons d'idées que la plupart des cerveaux ne puissent faire quand ils ont les idées qui peuvent en former les rapports.

Voici comment Puérary s'exprime à la pag. 15 de sa Dissertation : *Quænam sint rationum seminalium vires satis liquet; sed insuper scitu digna petitur ratio, cur ex semine animalis unius fiet animal aliud ejusdem speciei, quod easdem figuras, partes proportionesque obtineat? Quià, scilicet ab omnibus corporis partibus deciduum esse debet, omniumque partium caracteres & sigilla retinenda, posteà, dùm virtutes suas explicat in delineatione partium geniti, eosque habuit caracteres impressos,*

postea exprimit & delineat. Il est vrai que, si cet exemple montre que plusieurs têtes peuvent penser de même, il prouve aussi que plusieurs têtes peuvent se tromper. Knelmus Dygbi, Secrétaire de Charles Premier, publia en 1644, dans un traité intitulé *De Naturâ corporum*, Chapitre XXIV, pag. 208, une opinion presque semblable à celle de Puérari & de Buffon : il sembleroit que c'est ce germe que tous les deux ont couvé & ont développé à leur maniere.

Certum est animantem ex superfluo hoc parentis humore procreari, qui cum (juxtà quorumdam opinionem) ex variis partibus, à variis item parentis membris derivatis, componatur, partes istæ ibi convenienti calore & humore fermentatæ fuerint, habitum situmque sortiuntur, similia iis quæ animantis undè decidebantur membra sortita sunt, ac deindè crescentes magnitudine & soliditate, quæ caloris cum humore operantis effectus sunt, in perfectum demùm animal evadunt; simile illi à quo originem traxere. Digby prouve cette opinion par l'exemple d'une chatte à queue coupée, qui faisoit autant de chats avec une queue que sans queue, & par celui d'une famille dont les enfans avoient deux pouces à la main gauche.

De modis sciendi in specie, 4°. *Genevæ*, 1650.

Dissertatio de prædicabilibus & prædicamentis, 4°. 1655.

Dissertatio de formis, 4°. 1662.

Dissertatio de generatione, 4°. 1669.

Dissertatio de luce & coloribus, 4°. 1674.

Dissertatio de animâ rationali, 4°. 1676.

Dissertatio totius logices synopsim exhibens, 4°. 1686.

Oratio academica de terræ motibus eorumque causis & effectibus, 4°. 1651.

Oratio academica de stigmatibus quæ in corporibus Solitariorum inuri dicuntur, 4°. 1653.

Oratio academ. de luce agninâ quæ in ovibus aliquandò accedit, 4°. 1654.

Oratio academ. de personis quæ diù vixerunt absque alimentis, 4°. 1656.

Oratio academica de grandine, 4°. 1658.

Oratio academica de Phantasiæ effectibus, 4°. 1660.

Oratio academ. de lacûs Lemanni origine, & de quodam fluxu observato anno præterito, 4°. 1662.

Voyez *Leu, Dict.*

SPANHEIM (Frédric), né à Amberg dans le Palatinat le 1 Janvier 1600, fils de Wigand Spanheim, Docteur en théologie.

Spanheim fit ses premieres études à Amberg jusques en 1613; il quitta sa patrie pour chercher des maîtres plus habiles à Heidelberg, où

il fut reçu maître-ès-arts en 1619 ; il vint alors à Geneve, où il apprit la langue françoise, & où il étudia la théologie : après avoir voyagé en France & en Angleterre, il revint à Geneve disputer une chaire de philosophie en 1626 : il l'obtint ; il fut reçu Ministre en 1628, & on lui donna la bourgeoisie en 1629 ; il succéda en 1631 à Bénédict Turretini dans la place de Professeur en théologie.

La réputation de Spanheim sortit bientôt de Geneve : plusieurs académies chercherent à l'attirer dans leur sein ; il céda en 1642 aux invitations de l'Université de Leyde, présentées deux fois au Conseil par la Reine de Bohême. On a prétendu que l'éloquence & les talens de Morus exciterent sa jalousie : je ne cacherai pas que ce soupçon a quelque fondement, & il n'est malheureusement que trop commun de voir les grands hommes abaissés au niveau des hommes ordinaires par cette passion avilissante. Mais, quoi qu'il en soit, Spanheim fut injuste envers Geneve, où il jouissoit de la plus haute considération : il y étoit estimé comme un grand Prédicateur ; on le chérissoit comme un excellent Pasteur ; on le regardoit comme une des lumieres de l'académie. Le Conseil donna à Spanheim, avant son départ, une médaille d'or ; une foule de personnes accompagnerent ce Savant respectable

jusques

une lieue de la ville; il alla à Bâle prendre le degré de Docteur.

Spanheim voulut illustrer son séjour à Leyde par des ouvrages propres à justifier le choix qu'on avoit fait de lui; mais ses travaux continuels altérerent bientôt sa santé, & il mourut en 1649.

Spanheim écrivoit si bien en françois, que son Mercure Suisse fut attribué à Balzac.

Il a publié *Disputatio logica de prædicamentis*, 4°. 1628.

Le Mercure Suisse, contenant les mouvemens de ces derniers tems jusques en 1634, 8°. *Geneve*, 1634.

Geneva restituta, seu admiranda reformationis Genevensis Historia, oratione sæculari explicata, 4°. 1635.

Le Soldat Suédois, ou Histoire de ce qui s'est passé en Suede depuis l'entrée du Roi de Suede en Allemagne jusques à sa mort, 8°. *Geneve*, 1638.

Dubia evangelica discussa & vindicata, 4°. *Genevæ, tria Vol.* Le premier Volume parut en 1634; le second & le troisieme furent publiés en 1639. Cet ouvrage, qui est excellent, renferme l'explication judicieuse & savante de divers passages difficiles du Nouveau Testament: on fait toujours un grand usage de ce livre dans les défenses du christianisme, qui paroissent fréquemment, quoiqu'on cache pour l'ordinaire la source

où l'on puiſe le ſavoir & le jugement qui y brillent.

Commentaire hiſtorique de la vie & de la mort de Chriſtophle, Vicomte de Dohna, 4°. 1639.

Chamierus Contractus, *fol. Genevæ*, 1644 & 1643.

Diſputationes Anabaptiſticæ, 4°. *Lugd. Batav.* 1643.

Mémoires ſur la vie & la mort de Louiſe Juliane, Electrice Palatine, 4°. 1645.

Epiſtola ad David Buchananum ſuper controverſiis quibuſdam quæ in eccleſiis anglicanis agitantur, 8°. *Lugd. Batav.*, 1645.

Diatriba hiſtorica de origine, progreſſu & ſectâ Anabaptiſtarum, *in*-12. *Franekeræ*, 1645.

Exercitatio de gratiâ univerſali, 8°. *tria Vol. Lugd. Batav.* 1646.

Oratio funebris in exceſſum Johannis Polyandri à Kerkoſen, 4°. *Lugd. Batav.* 1646.

Laudatio funebris Frederici Henrici, Arauſonenſium Principis, Naſſoviæ Comitis, 4°. 1647.

Epiſtola ad Mattheum Cottierium ſuper conciliatione de gratiâ univerſali, 8°. *Lugd. Batav.* 1648.

Vindiciæ exercitationum de gratiâ univerſali, adversùs Moyſem Amyraldum, 4°. *Amſtelod.* 1649.

Les Thrônes de grace, de jugement & de gloire,

ou trois Sermons ſur ces matieres, 8°. *Geneve*, 1649.

Diſputationum theologicarum Syntagma, 4°. *Genevæ*, 1652.

Spanheim avoit fait un commentaire ſur les trois premiers Chapitres de la Geneſe dont on parle avec éloge ; mais il n'a pas été imprimé.

Voyez *Heidan*, *Oratio funebris Spanheimii*; *Niceron*, *Tôm. XXIX*; *Panegyricus à Toſſano editus*; *Du Pin*, *Auteurs ſéparés*, *Tôm. II*; *Freheri Theatrum*; *Popeblount*, *Cenſura*; *Stoll in Heumann.*; *Witen.*, *Diar.*; *Ancillon*, *Mêlanges de littérature*; *Gundlingii*, *Hiſt. litterar.*; *Dict. de Bayle & de Morery.*

Morus (Alexandre), né à Caſtres en 1616. Il fit ſes premieres études en France avec ſuccès ; il les acheva à Geneve ; en 1639 il diſputa une chaire de belles-lettres contre des Genevois ſavans & célebres ; il l'emporta, quoiqu'il fût étranger ; mais il ne conſerva pas toujours le même aſcendant ſur les Eccléſiaſtiques de Geneve, quand il fut devenu leur collegue.

Je touche à des momens délicats de notre hiſtoire ; il ſemble que l'intolérance a pénétré dans notre clergé ; qu'elle a voilé ſes diſpoſitions toujours charitables ; qu'elle a ſuſpendu ſa modération, ſon ſupport & ſa douceur ; qu'elle lui

a ôté cette prudence & cette ſageſſe qui l'ont conſtamment rendu ſi reſpectable : je ne craindrai pas de raconter ſes perſécutions contre quelques hommes vertueux & ſavans, ſes réſolutions tyranniques ſur les opinions de ſes membres ; je ne peindrai que l'erreur d'un moment, & j'apprendrai à l'Europe que, ſi le clergé de Geneve a été le jouet de l'intolérance pendant quelques années, il peut ſe parer de deux ſiecles & demi de tolérance & de charité chrétienne.

Morus vouloit ſe faire recevoir Miniſtre, afin de pouvoir employer les talens qu'il ſe ſentoit pour l'éloquence de la chaire ; mais on lui refuſa ſa demande, parce qu'on lui attribua des idées particulieres ſur la prédeſtination, la grace, le péché originel & la ſatisfaction de Jéſus-Chriſt. Le Conſeil demanda qu'il fût examiné & interrogé ſur ſa doctrine, & on lui préſenta treize theſes ſur la prédeſtination, le péché d'Adam, la vocation, la loi, &c. afin qu'il donnât ſes réponſes par écrit & qu'il les ſignât. La Compagnie des Paſteurs fut contente de ſa doctrine ; mais comme il eſt impoſſible de ſatisfaire ceux qui ne veulent pas l'être, il y eut pluſieurs de ſes membres qui ſouhaiterent une condamnation explicite des opinions adoptées par les Théologiens de Saumur. Le Conſeil, qui ſe confioit aux lumieres du clergé, approuva ſa maniere de

procéder, & Morus consentit encore à déclarer qu'il rejetoit toute espece de *contrariété* avec la doctrine reçue, & sur-tout les nouvelles opinions condamnées par la Compagnie des Pasteurs dans sa lettre au Synode d'Alençon : cependant, malgré sa complaisance, la Compagnie renvoyoit toujours les examens de Morus, que le Conseil la força enfin de faire. Il fut reçu Ministre dans le mois d'Octobre 1641, Pasteur & Professeur de théologie au mois de Janvier 1642.

Morus avoit des qualités qui le firent admirer; mais on peut croire qu'il ne sut pas se concilier l'amour de ses collegues : ses talens purent éveiller l'envie ; mais tous les hommes ne sont pas envieux : cependant il fut persécuté dans tous les lieux où il alla ; sans-doute il ne sut pas se faire pardonner son mérite par sa douceur & sa modestie. Il y a lieu de croire que Spanheim vit en lui un rival pour la prédication; & l'envie est souvent la fille de la rivalité ; celle-ci ne devroit produire que l'émulation, qui rendra toujours les bons citoyens plus utiles à l'église & à la patrie.

En 1646, la Compagnie des Pasteurs fit de nouvelles plaintes au Conseil contre la doctrine de Morus; on l'accusa d'avoir dit qu'il n'y avoit que des promesses temporelles sous la loi, & qu'on ne pouvoit imputer le péché d'Adam.

Le Conſeil fut toujours tolérant; mais il connoiſſoit l'intolérance théologique ; il évoqua l'affaire à lui, & après avoir examiné tous les griefs des Miniſtres contre Morus, il l'exhorta à la ſimplicité, & l'engagea à déclarer qu'il adhéroit purement & ſimplement à la doctrine de nos égliſes, telle qu'elle étoit énoncée dans la Confeſſion de foi.

L'intolérance n'exhale jamais toute ſa fureur; & lorſqu'elle eſt forcée de la comprimer, c'eſt pour lui donner une plus grande énergie. Morus ajouta en 1647 à des theſes de théologie un corollaire contre les Supralapſaires, *quod objectum prædeſtinationis non eſt homo ante lapſum* ; ce qui étoit contraire aux idées de Théodore De Beze; mais Morus prévint cette querelle en témoignant ſon reſpect pour cet ancien Profeſſeur, & en ſignant des theſes qui furent les baſes de ce trop fameux *Conſenſus* qu'on forçoit tous les Miniſtres de ſigner, quand ils étoient reçus au ſaint miniſtere. La Compagnie des Paſteurs ne vouloit pas qu'on traitât ces matières épineuſes ; elle avoit ſans-doute raiſon; mais elle ſuſcitoit les diſputes en ſe faiſant Juge de tout ce qu'elle pouvoit imaginer contraire aux idées qu'elle croyoit devoir adopter; elle ne penſoit pas que la diſpute crée les ſchiſmes, favoriſe la diverſité des opinions, enracine celles qu'on ſoupçonne

dangereuſes; une foule d'idées qui ont troublé la ſociété civile & les Eccléſiaſtiques, auroient péri dans les cerveaux de ceux qui les ont produites, ſi on ne leur avoit pas donné une certaine importance en les critiquant, en les cenſurant, en les perſécutant. Il eſt vrai que l'hiſtoire des hommes, & ſur-tout celle des Savans, ſeroit la moitié plus courte, ſi l'on avoit pu en retrancher leurs débats ſur des queſtions indéfiniſſables, avec les diſputes produites par l'amour-propre & ſoutenues par l'obſtination. Mais l'hiſtoire des hommes ne ſeroit-elle pas plus intéreſſante, s'ils avoient été aſſez ſages pour éviter ces controverſes, qui ſont les triſtes monumens de leurs erreurs?

Après bien des combats, Morus comprit que le ſéjour de Geneve ſeroit pour lui inſupportable, & qu'il ne pouvoit y eſpérer aucun repos; il céda donc à l'intolérance, & il ſe rendit aux invitations de la ville de Middelbourg & de la Reine de Bohême, qui le demanderent au Conſeil en 1648, pour remplir une place de Paſteur & une chaire de Profeſſeur en théologie. Il partit au mois de Juillet 1649 avec un certificat d'orthodoxie, qu'il eut autant de tort de demander qu'on eut tort de lui donner.

Sans prononcer ſur la conduite du Conſeil, de la Compagnie des Paſteurs de Geneve & de

Morus, j'obſerverai ſeulement qu'on ſait que ce Profeſſeur répétoit ſans ceſſe aux Etudians de théologie qu'il y avoit pluſieurs matieres ſur leſquelles il falloit garder un ſilence profond, parce qu'on ne pouvoit en parler d'une maniere propre à les éclaircir; que, comme ces matieres étoient inutiles au ſalut, on devoit reſpecter leur obſcurité & frémir en cherchant à les ſonder; que ceux-là ſeulement étoient abſurdes qui vouloient avoir porté la lumiere dans ces ténebres invincibles à l'eſpece humaine, & qui prétendoient encore que chacun vît préciſément au milieu de cette nuit obſcure tout ce qu'ils voyoient, ou plutôt tout ce qu'ils croyoient voir.

Morus fut admiré à Middelbourg comme à Geneve; mais il quitta cette ville en 1652 pour aller ſuccéder à Voſſius, qui laiſſoit une chaire d'hiſtoire vacante à Amſterdam.

Il voyagea en Italie, où il chanta en vers latins les victoires des Vénitiens ſur les Turcs; il en fut récompenſé par une chaîne d'or, dont le Sénat lui fit préſent.

Ses ſuccès furent traverſés par la jalouſie des Synodes Wallons, qui lui occaſionnerent mille tracaſſeries, & qui le forcerent en 1659 d'aller en France, où il étoit appelé; mais la haine & l'envie voyagerent avec Morus; il fut toujours occupé à faire ſon apologie devant les Synodes;

enfin il eut l'habileté de triompher de tous ses ennemis, & il fut élu, par le crédit de Daillé, Pasteur de l'église de Paris. On croiroit qu'il va jouir de la tranquillité; mais il se brouilla avec Daillé lui-même, parce qu'il attiroit la foule à ses sermons. On comprend déjà qu'on va le voir comparoître devant les Synodes, entendre des accusateurs, faire des apologies; ce fut encore son histoire; il n'échappa qu'au travers de mille peines aux efforts de ses ennemis, & il mourut d'une maniere très-édifiante en 1670.

Morus eut de l'esprit avec les vices qui l'accompagnent quand la raison ne sait pas le régler; il fut léger, imprudent, orgueilleux; s'il excita l'envie par ses talens, il appela la haine par sa hauteur; son savoir étoit vaste, mais superficiel; il croyoit avoir tout fait quand il avoit montré de l'adresse ou tissu des phrases sonores. Spanheim ne lui reproche que de l'orgueil; Saumaise disoit *nullum se cognovisse nobiliorem, seu capaciorem omnium rerum quibus se applicaret, si laboris tolerantior fuisset, quod in eo desiderabat.*

Il a publié *Calvinianus, Oratio historica & apologetica pro Johanne Calvino contrà Grotium*, 4°. 1648.

De gratiâ & libero arbitrio, 4°. *Mediob.* 1652.

Oratio de pace, 4°. 1652 : il y attaque tacitement Spanheim & Amirault.

De duobus Genevæ Miraculis, ſole & ſcuto; 4°. 1652.

Victoria Gratiæ adversùs Petavium, 4°. *Medioburgi*, 1652.

De Scripturâ Sacrâ, ſivè de causâ Dei, 4°. *Mediob.* 1653.

Commentarius in Caput LIII Eſaiæ, 4°. *Mediob.* 1653.

Fides publica contrà calumnias Johannis Miltoni, *in*-12. *Hagæ Comitum*, 1654. Cette réponſe fut ſollicitée par une diſpute très-vive de Morus avec Milton, qui avoit publié un livre de Dumoulin le fils, intitulé *Regii ſanguinis Clamor adversùs parricidas Anglos.*

La naiſſance de Jean-Baptiſte, Sermon, 8°. *Geneve*, 1659.

Ad quædam loca Novi Teſtamenti Notæ, *fol. Lond.* 1661. On trouve ces notes avec des axiômes de théologie dans le *Myrothecium* de Caméron, imprimé à Saumur en 1677.

Soteria Laus Chriſti naſcentis, ex voto, 4°. *Pariſ.* 1663.

Epinicia de inſigni Venetorum Victoriâ anno 1656 *de Turcis reportata*, 4°. *Pariſ.* 1673.

Alexandri Mori Poemata, 8°. *Pariſ.* 1669.

Les dernieres Heures d'Alexandre Morus, *in*-12. *Geneve*, 1670.

Voici quelques Oeuvres posthumes.

Sermons & Fragmens de Sermons, 8°. *Geneve*, 1686.

Sermons choisis sur divers textes, 8°. *Geneve*, 1694.

Sermons sur le Catéchisme des églises réformées de France, 8°. *Geneve*, 1695.

Morus avoit composé une histoire de Geneve, dont le Conseil fit retirer le manuscrit en 1648.

Voyez *Panégyrique d'Alexandre Morus*, *Amst.* 1695; *Pictet*, *Theolog. Chrétienne*, *Tom. III*; *Spon*, *Hist. de Geneve*, *Tôm. I*; *Leti Storia Genevrina*; *Synodes nationaux des églises réformées de France*, *Tôm. II*; *Hist. de l'Edit de Nantes*, *Tôm. III*; *Ephem. Hamburg. Tôm. III*; *Nouv. de la Répub. des Lettres*, *Tôm. II & III*; *Lipenii Bibl. theolog.*; *Vogt*, *Catal.*; *Klefker*, *de Erud. præcoc.*; *Morery*; *Bayle*; *Joly*, *Remarques sur Bayle*.

MUSSARD (Pierre).

Mussard desservit pendant seize ans l'église de Lyon d'une maniere si distinguée, que plusieurs Genevois prierent le Conseil de lui adresser une vocation pour venir exercer son ministere dans sa patrie; le Conseil le souhaitoit avec le peuple; il le demanda à la Compagnie des Pasteurs; mais, comme elle crut que cette insinuation

étoit une atteinte portée à ſon droit d'élire les Paſteurs, elle multiplia les difficultés pour élire Muſſard; elle voulut l'obliger de ſigner les réglemens qu'elle avoit fait en 1649 à l'occaſion de Morus ſur les matieres controverſées : Muſſard refuſa cette ſignature, en déclarant que ſa doctrine étoit conforme à l'Ecriture-Sainte, à la doctrine reçue dans Geneve où on l'avoit admis au ſaint miniſtere, qu'il étoit éloigné de toute hétérodoxie, qu'il garderoit un profond ſilence ſur toutes les queſtions dont il étoit parlé dans le réglement, qu'il ſigneroit la parole de Dieu, la Confeſſion de foi des égliſes réformées de France & de Suiſſe, le Synode de Dordrecht, la Liturgie & le Catéchiſme; mais qu'il ſe croyoit libre de penſer ſur les points qui ne ſont pas fondamentaux, ce qu'il pourroit préſumer être le plus conforme à la vérité. Quand le préjugé aveugle, quand la jalouſie inſpire, on n'écoute pas la raiſon : la Compagnie des Paſteurs voulut abſolument que Muſſard ſignât *la formule du conſentement*. Muſſard refuſa cette ſignature; il ne fut pas aggrégé dans la Compagnie des Paſteurs dont le Conſeil lui avoit donné l'entrée en 1671. Enfin, après bien des débats inutiles, il demanda ſon congé, & il alla porter ſes talens & ſes lumieres à Londres en 1678. Muſſard y

ſervit avec édification une égliſe françoiſe; il fut regretté par ſes compatriotes qui regretterent le bien qu'il auroit pu faire à la Patrie par ſes talens & ſes vertus : car, dans ce tems d'aveuglement, il y eut des hommes aſſez ſages pour laiſſer la liberté de penſer ſur les points qui ne ſont pas fondamentaux, & qui croyoient que l'héréſie la plus redoutable étoit l'hypocriſie, ou la fourberie que produiſent l'intolérance & ſes formulaires.

Muſſard a publié *les Conformités des cérémonies anciennes avec les modernes*, 8°. *Leyde* 1667.

Middleton a fait réimprimer cet ouvrage avec une lettre qu'il écrivoit de Rome.

Sermons ſur divers Textes, 8°. 1674.

Hiſtoria Deorum fatidicorum vatum ſybillarum Phœbadum, apud priſcos illuſtrium cum eorum iconibus præpoſita eſt Diſſertatio de divinatione & oraculis, 4°. *Colonia Allobrogum*, 1675.

Voyez *Pictet*, *Théol. chrét.*, *Tôm. III*; *Leu*, *Dict.*

J'ai trop parlé de nos querelles théologiques pour faire attendre plus long-tems l'hiſtoire de leur fin, & cette époque eſt trop glorieuſe au Conſeil de Geneve pour la laiſſer dans l'obſcurité. Le Conſeil fut toujours tolérant par principes, & ſa tolérance a paru conſtamment dans toute ſa conduite : il montra dans cette occaſion au

Clergé la route qu'il devoit ſuivre ; & il paroît, juſques à un certain point, qu'il le força à y entrer.

Le Conſeil qui prévoyoit les ſuites des diſputes théologiques avoit eu la ſageſſe de défendre de nouveau, en 1668, toute eſpece de conteſtations ſur les matieres controverſées alors entre les Théologiens ; mais la Compagnie des Paſteurs ſe plaignit de ce qu'on lui ôtoit la honte de diſputer, & quoique le 21 Juin 1669 le Conſeil eût défendu d'enſeigner publiquement & dans les auditoires la doctrine de la grace autrement qu'elle avoit été enſeignée, il s'éleva une diſpute entre les Profeſſeurs de théologie : cette étincelle ralluma le feu qui étoit plutôt couvert qu'éteint ; on invita tous les Paſteurs qui n'avoient pas ſigné le Réglement du premier Juin 1649 à le ſigner avec cette clauſe : *Sic ſentio ſic docebo & nihil contrarium hiſce docebo vel publice vel privatim* ; mais il fut ajouté que ſi quelqu'un refuſoit de s'y ſoumettre, on ſe plaindroit de ſon indocilité. Telle fut l'origine du premier formulaire de confeſſion de foi ſur ce ſujet ; il a mal-à-propos porté le nom de *Conſenſus*, car pluſieurs de ceux qui le ſignerent y apporterent des conditions & des reſtrictions qui étoient les reſſources de leur adreſſe & une proteſtation contre leur conſentement.

Chouet refuſa le premier cette ſignature ; on conſentit à lui permettre de ne point ſigner les fameuſes theſes compoſées pour Morus, & on ſe contenta de la déclaration qu'il fit de ne point adhérer aux nouveaux ſentimens rejetés par la Compagnie des Paſteurs, notamment à la doctrine de l'univerſalité de la grace & de la non-imputation du premier péché d'Adam, & de ne les point enſeigner dans aucune occaſion.

Enfin en 1706 la Compagnie des Paſteurs, à la ſollicitation des Petit & Grand Conſeils, prit la réſolution de ne plus faire ſigner les theſes ; mais elle déclara en même tems qu'elle ne portoit par-là aucune atteinte à la doctrine contenue dans les Réglemens de 1649 & dans le Conſenſus ; elle ſe réſerva cependant d'exhorter les Miniſtres qu'elle recevroit à ne rien enſeigner contre ſes Réglemens, & à conſerver toujours l'uniformité & la paix.

Je finirai cet hors-d'œuvre, que j'ai cru néceſſaire, par l'expoſition du ſentiment de Burnet ſur ces controverſes tel qu'on le lit dans la deſcription du voyage qu'il fit en Suiſſe en 1687 ; il parle des diſputes qui s'éleverent entre les Théologiens Suiſſes ſur l'univerſalité de la grace & du mérite de Jéſus-Chriſt, de même que ſur mille autres matieres de ce genre : le ſavant & judicieux Théologien anglois regarde ces queſtions

comme *purement ſpéculatives & ſans aucune liaiſon avec les points fondamentaux de la Religion.* Il ajoute *que les Zuricois, les Bernois & enſuite les Genevois forcerent tous ceux qui embraſſoient l'état eccléſiaſtique, ou qui vouloient enſeigner, à ſouſcrire une formule qui rejetoit la façon de penſer d'Amirault & de Cappel.* Il les blâme fortement *d'uſurper ainſi le droit de Dieu ſur les conſciences;* & il regarde comme *une invention fatale toutes ces formules de foi qu'on a voulu introduire.* Je pourrois peut-être avoir excité l'indignation de quelques Théologiens par mes principes ſur la tolérance; mais je me fais gloire de la partager avec Burnet & les vrais Chrétiens qui ſont tous charitables comme Jéſus-Chriſt.

Labadie, né à Bourg en Guienne au mois de Février 1610.

L'hiſtoire du fanatiſme devroit être ſéparée de celle de la raiſon & des lettres; mais il peut être important de juger l'influence de cette paſſion violente ſur des hommes inſtruits : on y apprendra à ſe prémunir contre les dangers d'une imagination exaltée, & d'une dévotion ſuperſtitieuſe : on ſentira la néceſſité de diſcerner les eſprits; on y découvrira la marque de ceux qui méritent la confiance & la caractériſtique des hommes qui peuvent devenir nuiſibles par la

fauſſeté

fausseté de leurs opinions, leur tenacité pour les faire prévaloir & la corruption de leurs principes.

Labadie fixa d'abord, par sa piété & ses talens, les regards des Jésuites qui furent ses maîtres ; mais ils chercherent inutilement à l'engager dans leur société ; il résista à leurs efforts, & il n'adopta point leurs principes. A l'âge de vingt ans Labadie composa chez ces Religieux un ouvrage sur la grace entiérement opposé à leurs idées : il fut cependant ordonné Prêtre chez eux, & il les quitta en 1639 pour prêcher sans vocation dans la Guienne, & sur-tout à Bordeaux où il se fit des admirateurs & des patrons. Ses succès lui en firent desirer de plus grands : il partit pour Paris où il les trouva. M. Caumartin, Evêque d'Amiens, fut si content de ses sermons, qu'il lui donna un canonicat dans sa cathédrale pour l'engager à édifier son diocese par ses prédications.

Les Jésuites craignirent Labadie quand ils perdirent l'espérance de l'enrôler : ils penserent alors à lui nuire dans l'esprit de ses protecteurs ; mais il gagna malgré eux les applaudissemens de la Cour de Louis XIII, les bonnes graces du Cardinal de Richelieu & la protection du Chancelier Seguier.

En 1643 Labadie se lia avec l'Abbé de Saint-Cyran, avec Arnaud & Le Maître. En 1645

on lui défendit la chaire, & il composa un livre intitulé *de la Solitude chrétienne.*

Les persécutions accompagnerent Labadie en Languedoc où il se retira; mais on peut dire qu'il portoit le trouble par-tout avec lui. Il dérangea, par son fanatisme, un hermitage de Carmes qui s'étoient séparés des autres pour se purifier davantage. Enfin, après avoir excité long-tems la rage & les inquiétudes des Evêques molinistes, il abjura la Religion Romaine en 1650 à Montauban.

Dès l'année 1652 il fut le Pasteur de la ville dont il étoit le converti, & il en remplit les fonctions pendant cinq ans; mais il fut obligé de quitter Montauban, parce qu'il ne montra pas la prudence d'un Ministre de Jésus-Christ dans une dispute qui s'éleva entre les Catholiques Romains & les Protestans. Labadie, forcé de fuir, se retire à Orange où on lui donna vainement la place de Pasteur extraordinaire : on fit des efforts pour le ramener dans le sein de l'église romaine; il résista courageusement; &, comme il parut que sa retraite alloit passer sous la domination de la France, il se détermina d'aller desservir une église françoise à Londres.

Pour remplir cette nouvelle vocation, Labadie passe à Genève en Juin 1659 : il y prêcha, & l'édification qu'il produisit fut si grande qu'a-

près une ſeule conférence qu'on eut avec lui, on l'engagea pour y être Paſteur; on l'arracha preſque à l'égliſe de Weſtminſter qui ne vouloit pas le céder: enfin, quand on l'eut obtenu, on lui donna la bourgeoiſie pendant la même année. Il falloit que ſon éloquence fût bien ſéduiſante pour en impoſer à un Conſeil ſage & grave, à un Clergé ſavant & judicieux. Peut-on croire que des Corps, dont la maturité eſt ſi connue, ſe précipitent ſi fort pour un choix ſi important & qui ne preſſoit pas. La réputation morale de Labadie pouvoit-elle être aſſez bonne pour faire croire que ſon cœur & ſon jugement étoient auſſi eſtimables que ſon eſprit? J'avoue que je ne puis expliquer ce phénomene que par un enthouſiaſme qui exclut la réflexion, & cet enthouſiaſme eſt ſouvent le fruit de l'éloquence.

Quand l'enthouſiaſme des Genevois eut ceſſé, ils furent bien étonnés de voir Labadie tel qu'il étoit: le déréglement de ſon imagination perçoit par-tout; ſous prétexte de rigoriſme il attaquoit, dans ſes prédications, les Magiſtrats; il noirciſſoit la réputation des Etudians; il vouloit qu'on ôtât les peintures des vitres de la cathédrale; il faiſoit des ſermons ſi longs qu'on lui ordonna pluſieurs fois de les abréger; il oſa même aſſurer qu'on pouvoit fixer le jour du juge-

ment. Cette idée fut condamnée par la Compagnie des Pasteurs dans l'année 1662.

Enfin, Mauduit ayant publié divers ouvrages en 1663 où il prétendoit montrer que les mœurs de Labadie étoient vicieuses & sa doctrine erronée, on pria Labadie plusieurs fois de se justifier; mais il le refusa constamment. On peut sans-doute mépriser la calomnie lorsqu'on est un particulier, & se défendre par une conduite vertueuse; mais quand on appartient à un Corps dont la premiere qualité de ses membres est d'être irréprochable; quand ce Corps impose l'obligation de repousser la calomnie, il faut se résoudre ou à rester dans la fange, ou à montrer la fausseté de ses calomniateurs.

L'église de Middelbourg vint au secours de Labadie; elle le demanda en 1665, & à la seconde instance on le lui accorda: il partit en Juin 1666.

Labadie, pendant son séjour à Geneve, avoit connu Du Lignon, Pierre Yvon & le frere de la fameuse Anne Schurman. Cette derniere avec quelques Ministres d'Utrecht l'attirerent en Hollande; mais il ne tarda pas à s'y faire connoître: il prêchoit *que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes; que l'Ecriture-Sainte étoit insuffisante pour instruire, qu'il falloit y joindre les révélations & les illuminations particulieres; qu'on*

pouvoit renvoyer le baptême jusques à l'âge de raison ; que l'Evangile, étant une loi de liberté, permettoit tout ce qu'on vouloit : il regardoit l'observation du jour du repos comme indifférente ; il exigeoit la communauté des biens ; il n'admettoit que les ordres ecclésiastiques dont il étoit parlé dans l'Ecriture-Sainte ; il enseignoit le regne de mille ans ; il soutenoit que la vie contemplative étoit un état de grace ; parce qu'on voyoit tout en Dieu, puisqu'on ne pouvoit jouïr de cet avantage sans une abnégation entiere de soi-même, la mortification de ses sens & l'oraison mentale.

Labadie donna du crédit à ses opinions par une piété extérieure ; mais comme il étoit inquiet il s'attira des disputes avec le Synode Wallon qui ne s'accommoderent qu'au Synode de Flessingue en 1668. La tranquillité sembloit fuir Labadie : il attaqua, au Synode de Naerden, un livre de M. de Volzogen, Pasteur d'Utrecht, intitulé l'*Interprete de l'Ecriture* ; il en demanda même la condamnation : mais il fut condamné à faire une réparation à celui qu'il vouloit faire censurer. Labadie refuse de se soumettre ; il est suspendu de son emploi jusques au Synode suivant qui se tint à Middelbourg. Quoiqu'il fût soutenu par les Magistrats de cette ville, le Synode confirma la sentence précédente. Labadie croit pouvoir encore braver le Synode ; mais les

O 3

Etats-Généraux ratifierent l'arrêt du Synode, & en 1669 le Synode de Dordrecht le dépoſa du ſaint miniſtere & lui interdit la communion.

Labadie ſe croyoit ſupérieur aux ordres du Souverain ; il prêcha & diſtribua la communion quoiqu'il eût été dépoſé. Alors les Magiſtrats de Middelbourg le chaſſerent de la ville ; mais, ayant recommencé de prêcher à Vére, ils lui ſignifierent l'ordre de quitter la Zélande. Il vint alors à Amſterdam avec Du Lignon, Yvon & Mlle. Schurman. Les déſordres occaſionnés par la foule des auditeurs qu'il attiroit lui firent ordonner de ne recevoir que les perſonnes de ſa ſuite. Au milieu de ſes traverſes, la Princeſſe Eliſabeth, fille du Roi de Bohême, Abbeſſe à Erfurt, lui offrit une retraite de même qu'à ſes adhérens : ils y arriverent en 1670. Au bout d'une année de proſpérité il fut forcé de quitter cet aſyle. Labadie alla à Altona où il mourut en 1674.

Labadie étoit éloquent, mais il cherchoit à intriguer ; il fut fier, ambitieux, fanatique, ou plutôt ſon fanatiſme développa toutes ces paſſions. Je crois qu'on l'accuſe ſans preuves d'avoir mené une vie déréglée : je ne le juſtifie pas, mais je ne ſuis pas du nombre de ſes accuſateurs ; je dirai ſeulement qu'il eut une tête foible, une imagination ardente, beaucoup d'audace ; avec

cela on peut toujours réussir auprès du peuple, des ignorans & des femmes.

Voici la notice des livres publiés par Labadie.

La pratique des deux Oraisons mentale & vocale, en trois livres, 8°. *Montauban* 1656.

Le bon usage de l'Eucharistie, 8°. *Montauban* 1656.

Recueil de quelques Maximes importantes de Doctrine, Conduite & Piété de Jean Labadie, 2 *vol.* 12°. *Montauban* 1657.

Les Saintes Décades des quatrains de piété chrétienne, 8°. *Orange* 1658 & *Amsterdam* 1671.

Lettres d'adieu à l'Eglise d'Orange, avec les Réponses, 8°. *Geneve* 1659.

Tractatus de Sabato, 12°. 1661.

Jugement charitable sur l'état présent des Juifs, 12°. *Amsterdam* 1666.

Déclaration de Jean Labadie, ou raisons qui l'ont obligé de quitter la Communion de l'Eglise Romaine pour se ranger à celle des Réformés, 2 *vol.* 12°. *Geneve* 1666.

Triomphe de l'Eucharistie, ou la vraie Doctrine du Saint-Sacrement, 4°. *Amsterdam* 1667.

Les divins Héraults de la pénitence du Monde, 12°. *Amsterdam* 1667.

L'Idée d'un bon Pasteur, 12°. *Amsterd.* 1667.

La Réformation de l'Eglise par le Pastorat,

en deux Lettres paſtorales, 12°. *Middelbourg* 1667.

Le Hérault du Grand Roy, 8°. *Amſt.* 1667.

L'Arrivée apoſtolique aux Egliſes, *ſermons*, 8°. 1667.

L'Idée d'une bonne Egliſe, 8°. *Amſt.* 1667.

Cenſura libri de interprete ſacræ ſcripturæ, 12°. 1668.

Manuel de Piété, 12°. *Middelbourg* 1668.

Le diſcernement d'une véritable Egliſe ſuivant l'Ecriture-Sainte, 8°. *Amſterdam* 1668.

La puiſſance eccléſiaſtique bornée à l'Ecriture & par elle, 8°. *Amſterdam* 1668.

Traité eccléſiaſtique, *ſelon les ſentimens de Jean Labadie*, *de l'exercice prophétique*, 8°. *Amſterd.* 1668.

Points fondamentaux de la vie vraiment chrétienne, 12°. *Amſterdam* 1670.

Le Chant royal du Roy Jéſus-Chriſt, 12°. *Amſterdam* 1670.

Abrégé du véritable Chriſtianiſme théorique & pratique, 12°. 1670.

Les Entretiens d'eſprit du jour chrétien, 12°. 1671.

L'empire du Saint-Eſprit ſur les ames, 8°. 1671.

Apologie pour les égliſes Wallonnes de Middelbourg & de Rotterdam, 12°. 1672.

Le renoncement à soi-même pour se donner entiérement à Dieu, 12°. 1672.

Traité du soi, ou le renoncement à soi-même pour la petite église d'Erfurt, 8°. 1672.

Veritas sui vindex seu solemnis declaratio fidei Johannis Labadie, Petri Yvon & Petri Du Lignon, & suo integræ ecclesiæ cui ministrant nomine jam antea inedita nunc vero aucta, 12°. *Hervordiæ* 1672.

Justum judicium de justâ bonorum a malis quod ad Communionem ecclesiasticam attinet secessione authore Daniele-Jona Beda separato Gall. Berg. Germ. Anglico, 8°. *Neapoli* 1673.

Fragmens de quelques poésies & sentimens d'esprit de Labadie, 8°. *Amsterdam* 1678.

Voyez *Avis charitable à MM. de Geneve touchant la vie de Jean Labadie, ci-devant Jésuite en Guienne, Chanoine à Amiens, Jansénisté à Paris, illuminé & Adamite à Toulouse, Carme & Hermite à la Gréville, Ministre à Geneve*, 8°. *Lyon* 1664.

Histoire de Jean Labadie, par Mauduit, 8°.

Histoire de l'Archi-Quaker Jean Labadie, 8°. 1668.

Histoire curieuse de la vie & conduite de Jean Labadie, par Samuel Maretz, Professeur de Groningue, 8°. *La Haye* 1670.

Lettre du R. P. Antoine Sabré au Sr. Labadie,

ſur la profeſſion de la religion prétendue réformée, 8°. 1651.

Défenſe de la piété & de la foi contre les menſonges, blaſphémes & impiétés du Sr. Jean Labadie, Apoſtat, par le Sr. St.-Julien Godefroi Hermant, 8°. 1651.

Voyez *Niceron, Tôm. XVIII & XX, Abrégé ſincere de la Vie de Labadie; Walchius, Biblioth. théol.; Molleri, Cimbria litterata; Baſnage, Annales des Provinces-Unies; Synodes nationaux de France, Tôm. I; Biblioth. Fabrici; Dict. de Leu, de Bayle; l'Europe ſavante.*

BADOLET (Jean), Miniſtre du Saint-Evangile & Régent de la ſeconde claſſe.

Il a publié *Conſcientiæ humanæ Anatomia*, 4°. *Geneve* 1659.

L'Excellence de l'Horlogerie, 12°.

La Harangue de Frederic Spanheim; Geneva reſtituta, traduite en françois, 4°.

Secrets curieux ſur diverſes choſes de la Nature & de l'Art, 8°.

Voyez *Leu, Dict.*

GAUTIER (Jaques), Miniſtre & Paſteur d'une égliſe aux vallées du Piémont en 1637.

Il a publié *Traduction en hébreu de la Confeſſion de Foi des égliſes françoiſes.*

Sermons sur I Thessal. I. v. 1, 8°. *Geneve* 1659.

Exposition de la seconde Epître de St. Jean, en neuf Sermons, 8°. *Geneve* 1669.

LA FAYE (Jean).

Il a publié douze Questions Capucines répondues par Jean La Faye, 8°. Geneve 1648.

CALENDRINI (   ).

Il a publié *une Description en vers latins d'un Orage arrivé à Geneve le* 19 *Janvier* 1645. On la trouve dans les œuvres du Baron de Zulichen.

HUMBERT (Samuel), Conseiller d'Etat en 1669.

Il avoit composé un *Journal de ce qui se passa à Geneve pendant ce tems-là*. Manuscrit.

Voyez *Berenger, Hist. de Geneve, Tôme II.*

LAURENT (Jacob), fils de Gaspard, Membre du Conseil des Deux-Cent en 1631, Conseiller d'Etat en 1649, mort en 1665.

Il a publié *le Genevois jubilant*, 4°. 1635.

Laurent saisit l'occasion du Jubilé de la réformation pour peindre avec joie toutes les graces que Dieu faisoit à la République de Geneve, tous les biens dont elle jouissoit : il y indique tous les moyens de témoigner la satisfaction que le spectacle d'une République aussi heureuse doit

inſpirer, avec les motifs propres à l'entretenir.

LEGER (Jean), fils de Jaques, né à Villeſeche en 1615.

Leger fit ſes études à Geneve, & il fut admis au ſaint miniſtere en 1639. Toute la vie de Leger fut dévouée au ſervice des égliſes réformées du Piémont; il fut leur conſeil & leur appui: en vain les bourreaux le pourſuivent; ils ne peuvent lui ôter le plaiſir de faire du bien à ſon pays au péril même de ſes jours. Il courut diverſes fois le riſque d'être tué, en plaidant la cauſe de ſes compatriotes, par ſes diſcours & ſes écrits: il n'échappa que par haſard au maſſacre des Vaudois ordonné par le Marquis de Pianeſe en 1655; mais tous les chemins qu'il parcourt ont beau être couverts des cadavres de ſes frères; les villages qu'il traverſe ont beau ruiſſeler du ſang de ſes amis & de ſes compatriotes; tout ce qu'on lui raconte eſt en vain le tableau de ce que l'intolérance furieuſe peut imaginer de plus effrayant; en vain il eſt déſigné comme l'objet réſervé à toutes les horreurs de la barbarie qui a le plus profondément médité ſes abominables atrocités, Leger cede aux ſollicitations des malheureux que le glaive laſſé n'a pu faire périr; il ſe charge de faire entendre leurs plaintes à l'Europe, de

montrer leurs montagnes dégouttant du ſang des femmes, des enfans, des vieillards, des hommes de tout âge & de tout état; d'intéreſſer les Princes au triſte ſort de leur malheureux reſte, & de les juſtifier des horreurs qu'on leur imputoit pour couvrir celles dont on s'étoit rendu coupable à leur égard. Cromwel, touché, députa Samuel Morland au Duc de Savoie. Le Roi de France déſavoua les cruautés de ſes troupes; il permit même aux François réformés de faire une collecte en leur faveur. Leger jouit du fruit de ſes peines & de ſon patriotiſme; il eut le bonheur d'aſſiſter au Traité de Pignerol, fait en 1655, où le ſort des Vaudois fut fixé, où l'intolérance des Prêtres perdit l'eſpoir de renouveller contr'eux ſes horreurs, & où l'on accorda à ceux qui échapperent à la mort l'état heureux dont ils jouiſſent ſous un Prince qui connoît le prix des hommes, & qui regne pour faire des heureux.

Mais ce Traité ne fut pas d'abord rigoureuſement exécuté, & les Vaudois crurent devoir peindre encore leur infortune aux Princes à qui ils devoient l'adouciſſement de leur ſort. Leger fut encore chargé de cette commiſſion; mais Leger fut proſcrit comme coupable du crime de leſe-majeſté. Leger ne travailloit pourtant pas moins utilement pour ſes compatriotes par les collectes conſidérables qu'il fit pour eux.

On ne croira pas qu'une nation auſſi malheureuſe que les Vaudois, & auſſi couverte des bienfaits de Leger, pût nourrir des envieux & des ingrats; c'eſt cependant ce que l'hiſtoire de Leger apprendra douloureuſement aux cœurs ſenſibles : mais comme les grands hommes ſont auſſi conſtans à faire le bien, que l'envie eſt acharnée à les perſécuter, ils ſauront auſſi avec plaiſir que Leger ſe vengea de ſes ennemis en leur rendant toujours les plus grands ſervices. Les Ariſtides naiſſent dans nos Alpes comme dans les beaux bâtimens du Pirée.

Leger a publié : *Hiſtoire générale des égliſes évangéliques du Piémont, ou Vaudoiſes, diviſées en deux Livres, dont le premier fait voir inconteſtablement quelle a été de tout tems leur diſcipline, que ſur-tout leur doctrine, juſques à-préſent ſans interruption & néceſſité de réformation, a été la même. Le ſecond traite généralement de toutes les plus conſidérables perſécutions juſques à l'an* 1664, *fol. Leyde* 1669.

Voyez *Hiſt. de l'Edit de Nantes, Tôm. III.*

Jacomot (Théodore) fils de Jean.

Jacomot n'eſt connu que par les Traductions françoiſes qu'il a faites des ouvrages anglois de Hall, dont voici la notice :

Apologie commune de l'égliſe d'Angleterre contre les Browniſtes, 12°. *Geneve* 1662.

Les Pensées choisies de l'Ame dévote, 12°. 1662.

Le Christ mystique, ou la bienheureuse union de Christ avec ses membres, 12°. 1663.

Le Pacificateur représentant la droite voie d'entretenir la paix en matiere de religion, 12°. 1663.

Remede contre la profanité, 12°. 1663.

L'Ame dévote, ou regle de la Dévotion céleste, 12°. 1663.

Le Beaume de Galaad, ou le Consolateur, 12°. 1663.

Dix Sermons de Joseph Hall, 12°. 1663.

La Voie moyenne, ou la Voie de paix aux cinq articles controversés sous le nom d'Arminius, 12°. 1664.

Le Saint Ordre des Menant-deuil en Sion, 12°. 1664.

Résolution de divers Cas de Conscience, 12°. 1664.

L'Extinction des dards enflammés de Satan, 12°. 1664.

Apologie pour l'honneur des Mariages des personnes ecclésiastiques, 12°. 1665.

Divers Traités & Lettres de Joseph Hall, 12°. 1668.

CHABREY (Dominique).

Chabrey fut Médecin : il exerça la médecine

à Yverdon ; mais il ſe livra ſur-tout à la botanique.

Il a publié *Hiſtoria Plantarum univerſalis auctoribus Johanne Bauhino, Johanne & Henrico Gherlero, Doctoribus Baſilienſibus, quam recenſuit & auxit Dominicus Chabræus, Doctor Genevenſis, juris vero publici fecit Fridericus Ludovicus a Graffenried, fol. 3 vol. Ebroduni.* Le premier volume parut en 1650; le ſecond & le troiſieme en 1651 : il y a beaucoup de figures.

Stirpium icones & ſciagraphia auctior, fol. Geneve 1666 & 1677.

Traduction de l'hiſtoire de la Société Royale de Londres, par Thomas Sprat, fol. Geneve 1667.

A Catalogue of Plants found on the mountains about Geneva obſerved, by moſt celebrated botaniſts wiz, by Gaſpard & John Bauhin, Chabreus, Geſner, &c. fol. London 1707. Scheuchzer croit que Pettiver eſt l'Auteur de ce Catalogue.

Voyez *Halleri, Biblioth. Botan.; Stirpes Helv. Journ Helvét.* 1742.

BONET (Jean), fils d'André, né à Geneve en 1615.

Cette famille, illuſtre par ſa nobleſſe & les grandes places qui ont été confiées à quelques-uns de ſes membres, devient ſur-tout intéreſſante pour cette hiſtoire par pluſieurs Médecins célebres

célebres qu'elle fournit au dix-ſeptieme ſiecle ; entre leſquels on compte Pierre, aïeul de Jean, Médecin de Charles Emanuel, Duc de Savoie. Ceux qui voudront s'arrêter ſur les illuſtrations extérieures des Bonet pourront conſulter *Bibl. ſicula, Tom. II ; Eggs. ſupplementum, lib. I ; Oldoini Atheneum Liguſticum.* Mais comme je ne conſidere dans les hommes dont je parle que leurs qualités littéraires, je ne dis rien ici ni de leurs quartiers ni de leur blaſon.

Jean Bonet s'acquit une ſi grande réputation dans la pratique de la Médecine, qu'il étoit conſulté de toutes parts. Guy Patin diſoit de lui : *c'eſt un homme fort ſavant ; il ne tient guere du Suiſſe ni de l'Allemand ; mais il a bien de l'eſprit, & il vaut mieux qu'un Italien.*

Bonet mourut à Geneve en 1688.

Il a publié *Traité de la circulation des eſprits animaux*, 8°. *Paris* 1682. Ce livre eſt fait ſur les principes de Deſcartes.

Bonet avoit entrepris un ouvrage *de Catarhis*, & il l'avoit beaucoup avancé ; mais ayant vu celui de Schneider ſur le même ſujet, il abandonna le ſien. Que d'Auteurs ſeroient réduits au ſilence s'ils avoient le même courage & s'ils ſe rendoient la même juſtice.

Voyez *Biblioth. de Médecine, Tôme II ; Lettres de Guy Patin ; Dict. de Morery.*

BONET (Théophile), fils d'André, né à Geneve en Mars 1620.

Bonet fut reçu Docteur en Médecine en 1643; mais il ne finit pas ses études avec ses examens : il exerça son art comme un Philosophe qui observe avec discernement ; comme un Savant qui désire d'augmenter ce qu'il sait, parce qu'il sait beaucoup ; & comme un homme sensible qui trouve son bonheur à soulager les malheureux. On jugera ses principes en Médecine quand on saura qu'il se borna à étudier les Médecins observateurs, comptant pour rien le bavardage des hypotheses & les ordonnances homicides des Médecins systématiques. Mais comme les Médecins observateurs pouvoient avoir mal observé, il faisoit juger par la Nature elle-même la solidité de leurs observations.

Bonet ramassa autant qu'il put toutes les observations qu'il pouvoit faire, & il ne prit le parti d'écrire que lorsque sa surdité l'empêcha de pratiquer la médecine : il se renferme alors dans son cabinet avec ses livres, sa science & ses observations, & il composa les livres profonds & importans qu'il a publié pendant l'espace de douze ans. Il mourut au mois de Mars 1689.

Bonet a publié divers ouvrages auxquels il a donné des noms bizarres plus propres à nuire à ses productions qu'à les faire valoir ; mais elles sont

aſſez bonnes pour ſupporter cette eſpèce de tort.

Pharos Medicorum, 12°. *Genevæ* 1668. Bonet rédige dans ce Livre, ſous des chefs généraux, ce qu'il avoit trouvé bon dans les livres & ce qu'il avoit obſervé de plus sûrement : il tire ſes préceptes de Ballonius & de Septalius.

Cautiones & animadverſiones practicæ ex operibus Jul. Ballonii erutæ, 12°. *Genevæ* 1668.

Labyrinthus Medicus extricatus, ſive methodus vitandorum errorum qui in praxi occurrunt, 4°. *Genevæ* 1687. C'eſt la ſeconde édition de cet Ouvrage, qui fut recherché.

Prodromus Anatomiæ practicæ, ſive de abditis morborum cauſis ex Cadaverum diſſectione revelatis, 8°. 1675.

Sepulchretum, ſive Anatomia practica ex Cadaveribus morbo donatis proponens hiſtorias & obſervationes omnium pæne humani corporis affectionum ipſarumque cauſas reconditas, fol. 2 *vol. Genevæ* 1679. Manget en a donné une édition plus ample en trois vol. Boerhave faiſoit un très-grand cas de cet Ouvrage. Voyez *Methodus diſcendi Medicinam*.

Mercurius compitalitius, ſive Index medico practicus cui acceſſit Appendix de Medici munere, fol. 1682. C'eſt une 2de. édit. du *Pharos Medicorum*.

Medicina Septentrionalis collatitia, fol. 2 *vol. Genevæ* 1684 & 1686.

Polyalthes, five Thefaurus medico practicus ex quibus libet rei medicæ fcriptoribus congeftus pathologicam novam & veterem exhibens una cum remediis ufu & experientia compertis; fol. 3 vol. Genevæ 1691. La Préface a été faite par Benedict Pictet.

De Athritide Turquetus de Mayerne, confiliis diverfis latine, 12°. *Genevæ* 1674.

Rohaulti Tractatus phyficus, 1672.

Voyez *Niceron, Tôm. V; Boerhave, Méthod. difc. medic; Bibl. de Médec., Tôm. II; Morery; Chauffepied; Journal des Savans*, 1679, 1683, 1684, 1688 & 1689; *Nouv. de la Répub. des Lett.*, 1687; *Act. erud.*, 1684 & 1686; *Bibl. univ., Tôm. XXIII.*

COLLADON (Théodore).

Colladon a publié *Adverfaria feu Commentarii medicinalis critici dialytici, epanorthotici, exegematici ac didactici ubi varii & multiplices neotericorum qui centum abhinc annis fcripferunt & medicinam fecerunt errores aperiuntur excutiuntur refelluntur & ex familiâ medicâ, eliminantur ac priftina genuinaque doctrina antiquorum a zizaniis ac fordibus perpurgata fuo nitore ac puritate reftituitur*, 8°. 2 *vol.* 1615 & 1617.

Il a paru une nouvelle édition de ce Livre fous ce titre:

Sphalmata medica adnotata & correcta tam in theoriâ quam in praxi, 8°. 1680.

Voyez *Biblioth. Med.*, *Tôm. II.*

Candaule (Pyramus De), Imprimeur-Libraire.

Comme les Libraires de son tems, De Candaule avoit des connaissances. Casaubon en parle dans la Lettre 165e. du Recueil de ses Epîtres : il dit que Candaule avoit imprimé des Harangues militaires pour la Ligue.

Candaule, mécontent, quitta Geneve en 1617 : il établit à Yverdon son imprimerie, un college & une forge.

Il a publié une Traduction françoise des Economiques de Xénophon, & de la Retraite des Dix-Mille; elle mérite d'être lue.

Chappuseau (Samuel).

Chappuseau avoit été Précepteur de Guillaume III, Roi d'Angleterre : il fut reçu Bourgeois de Geneve en 1661, & il vécut quelque tems dans nos murs : enfin il devint Gouverneur des Pages du Duc de Brunswick-Lunebourg. Il mourut à Zell en 1701.

Chappuseau fut vieux, infirme, aveugle & pauvre : il réunit toutes les miseres des mauvais Poëtes.

Il a publié *Geneve délivrée, poëme en V Chants*

ſur l'eſcalade ; compoſé en 1662, & imprimé à Zell *in*-4°. en 1702.

Oratio in Dei Creatoris laudes, 4°. 1663.

L'Europe ſavante, 4°. *Geneve* 1667.

L'Allemagne proteſtante, 4°. *Geneve* 1672.

Les ſix Voyages de J. B. Tavernier en Turquie, en Perſe & aux Indes, avec un Recueil de pluſieurs Traités & Rélations, & le Traité de l'intérieur du Serrail, 3 *vol.* 4°. *Paris* 1679. Chappuſeau eut occaſion de voir Tavernier à Geneve & ſur-tout à Aubonne ; il écrivit ſous ſa dictée ces voyages, dont la premiere édition parut en 1675.

Théatre françois, 8°. *Lyon* 1674. Chappuſeau y prend la défenſe de la Comédie & des Comédiens. Cet ouvrage eſt très-rare.

Lexicon de Hoffmann, trad. en françois, fol. 1689. Cet ouvrage fit le troiſieme volume du Dictionnaire de Morery.

Deſſein d'un nouveau Dictionnaire hiſtorique, chronologique & géographique, fol. Zell. L'ouvrage n'a pas été exécuté.

Déſenſe de Samuel Chappuſeau, contre une Satyre intitulée : l'Eſprit de M. Arnaud, par Jurieu. Tavernier étoit attaqué dans cette piece ſur ce qu'il dit des Hollandois ; mais la défenſe ſemble prouver que Jurieu ne les ménageoit pas plus que celui qu'il veut accuſer.

La Muſe enjouée, ou Théatre comique ; contenant pluſieurs Comédies.

Hiſtoire de la Royale Maiſon de Savoie, 2 *vol.* 8°. 1702.

L'Orateur Chrétien.

Voyez *Ancillin*, *Mêlanges*, *Tom. I.*; *Lipenii Bibl. philoſ. théol.*; *Bibl. Fabricii*, *Tom. VI*; *Gouget*, *Biblioth. franç.*, *Tom. VIII*; *Dict. de Bayle*, *Préface de la ſeconde édition*; *Proſper Marchand*, *Tom. II*, *pag.* 238; *Journ. des Sav.* 1667, 1677 & 1747.

FAVRE (Daniel), Membre du Deux-Cent en 1647.

Favre avoit publié *Geneve impénitente*. Cette piece étoit une ſatyre amere de la République & de ſes Membres; elle fut proſcrite.

MAILLET (   ) Secretaire d'Etat.

Il avoit fait une Hiſtoire de Geneve; mais on ne lui permit pas de la publier.

Voyez *Mſſ. de Du Pan.*

PARET (Antoine De).

Paret a publié *la Voix des Mouſquetaires de Geneve remerciant les très-Illuſtres Rois & Nobles Chevaliers de l'Arquebuſade du Pays-de-Vaud qui ont honoré de leur préſence & tirage cette très-Illuſtre République, & ſa dite Majeſté qui a rempli de joie & d'allégreſſe toute cette Cité*, 4°. 1646.

PEAGET (   ).

Peaget avoit compofé une Hiftoire de Geneve en deux volumes. Alexandre Morus poffédoit ce manufcrit que le Confeil lui ordonna de remettre aux Seigneurs Scholarques.

ROBILLARD (   ), Chamoifeur.

Robillard a publié *Vers fur l'Incendie du Pont du Rhône*, 4°. *Geneve* 1670.

BONNET (Abraham), Potier d'étain.

Bonnet a publié *Poëme fur l'Embrafement arrivé à Geneve fur le Pont du Rhône la nuit du lundi* 17 *jufques au mardi* 18 *Janvier* 1670, *avec deux figures; l'une repréfentant le Pont & les quartiers voifins tels qu'ils étoient avant l'embrafement, l'autre comme il étoit embrafé*, 12°. *Geneve, chez l'Auteur.*

D'AMBOISE (Pierre).

Il femble que cet Artifte avoit trouvé, comme Réaumur, le fecret de changer le Fer en acier. Le Confeil en paroît perfuadé, puifque en 1601 il lui permit de faire ufage de fon fecret.

GRUET (   ).

On attribue communément à cet Artifte Genevois l'heureufe invention de la chaînette d'a-

cier qui ſert à communiquer le mouvement du grand reſſort à la fuſée dans les montres : on employoit auparavant les cordes de boyau qui étoient ſujettes aux plus grands inconvéniens par la facilité qu'elles ont de s'allonger, & même quelquefois de ſe raccourcir dans de certaines circonſtances.

PETITOT (Jean), né à Geneve en 1607.

Petitot eut pour pere un Architecte qui avoit appris l'architecture en Italie, & qui, après en avoir rapporté du goût pour les beaux arts, deſtina ſon fils à l'orfévrerie. Dès que Jean Petitot eut apperçu dans les bijoux qu'il travailloit l'émail qui en faiſoit une partie, il preſſentit que l'émail ſeroit déſormais l'objet de ſes travaux : il continuoit cependant à travailler ; mais il apprit auſſi à peindre, & il quitta le burin pour le pinceau.

Petitot fut ſoutenu dans ſon changement d'état par ſon ami Bordier qui étoit Peintre : les encouragemens qu'il en reçut, les bons avis qu'il lui demandoit hâterent ſes progrès. Déjà il découvre de nouvelles couleurs pour la peinture en émail, & il apprend à ſe paſſer de celles qu'il n'avoit pas.

Bordier & Petitot ſe trouverent bientôt deux rivaux, faits pour ſe redouter ou ſe haïr, s'ils

n'avoient pas eu tous les deux un cœur d'une trempe auſſi bonne que leurs talens furent ſupérieurs ; ils reſterent toujours amis & toujours aſſociés depuis le moment où ils ſe connurent aſſez pour évaluer leur mérite d'homme & d'Artiſte ; ils voyagerent enſemble en Italie pour voir les grands Peintres & les beaux tableaux ; ils perfectionnerent de concert en Angleterre, avec Turquet de Mayerne, la peinture en émail en découvrant de nouvélles couleurs, en rendant meilleures celles qu'on avoit, en déterminant les préparations de l'émail qu'il falloit employer & en trouvant la maniere de graduer le feu pour préſerver les peintures qu'on eſt forcé d'y expoſer.

Charles Premier, qui aimoit les arts & qui protegeoit les Artiſtes, connut bientôt le mérite de Petitot ; il lui donna un logement à Wittehall, & il le créa Chevalier.

Petitot a fait des portraits après nature ; mais il copioit pour l'ordinaire des portraits à l'huile. Les chefs-d'œuvres de Petitot ſont les copies qu'il a faites des portraits de Vandyck.

Petitot avoit l'ame noble & le cœur ſenſible ; il pleura les malheurs du Roi d'Angleterre, & il quitta un ſéjour qui lui rappeloit ſans ceſſe les infortunes de ſon ancien Protecteur. Il vint à Paris en 1649 avec la Famille Royale. Louis

XIV lui donna en 1651 un logement au Louvre, & lui assigna une pension ; mais, comme il voulut le convertir, Petitot lui demanda son congé. Louis XIV, qui ne croyoit pas à la résistance d'un protégé, fut fort surpris de celle de Petitot ; &, comme il craignoit de perdre un grand Artiste qui préféroit sa conscience à de l'argent, il le fit mettre en prison pour le retenir : mais les pinceaux tombent des mains du Peintre captif. Alors Louis XIV lui fit rendre la liberté, dont Petitot profita pour venir à Geneve : il se retira à Vevey, où il mourut en 1691.

Petitot peignoit les têtes & les mains de ses portraits ; Bordier en faisoit les draperies & les fonds. Ces deux amis travaillerent toujours sans jalousie, gagnerent de grosses sommes sans orgueil & les partagerent sans procès. Cette anecdote est peut-être unique dans l'histoire des beaux arts.

Le chef-d'œuvre de Petitot est le portrait de Rachel de Rouvigny, Comtesse de Southampton ; cet émail unique, copié sur un portrait de Vandick, appartient au Duc de Devonshire ; il a neuf pouces & trois quarts de hauteur sur cinq & trois quarts de largeur : il fut fait en 1642. Le coloris est de la plus grande beauté, & l'exécution en est très-hardie.

Vandick faisoit un très-grand cas de Petitot.

Fueslin l'appelle un Raphaël. Perſonne n'a pu le ſurpaſſer, & à peine a-t-il eu des égaux. Zincke eſt le ſeul Peintre qui ait pu faire deux ou trois portraits comparables à ceux de Petitot. Je dirai que Geneve a, dans ce moment, deux Peintres en émail qui ſe feront une réputation auſſi brillante que le Peintre Genevois qui a créé cette peinture. M. Thouron & Mlle. Terroux, ſon éleve, ont fait des portraits en émail de la plus grande beauté; je dirai preſque dans un genre nouveau: la touche de Petitot tient un peu de celle du Peintre en mignature; celle de M. Thouron eſt la touche large & forte du grand Peintre à l'huile.

Les portraits de Petitot ſe vendent depuis ſoixante à deux cent louis.

Birch parle de Petitot dans l'hiſtoire de la Société royale de Londres, Tôm. II, pag. 3: il dit qu'on eſpéroit que Petitot lui communiqueroit ſes ſecrets.

Voyez *Fueſlin*, *Vie des Peintres Suiſſes*, *T. I*; *Abrégé de la Vie des Peintres*, *Tôm. III*; *Journ. helvét.* 1770; *Vertue anecdotes on Paintings*, *Tôm. II*, *Encyclopédie*, *au mot Email.*

BORDIER (Pierre).

Bordier fut le beau-frere de Petitot: j'ai héſité long-tems avant de faire un article parti-

culier pour ce Peintre ; je ne pouvois me résoudre à séparer deux Artistes aussi fameux par leurs talens que par leur union : on a vu leur vie, leurs succès, leurs vertus marcher de front. Voici un instant où ils vécurent séparés, & où Bordier fut un Artiste qui travailla seulement sur ses vues.

Petitot passa en France après la mort tragique de Charles premier ; mais Bordier resta encore quelque tems en Angleterre. Le Parlement, qui connoissoit ses talens, lui ordonna de peindre la bataille de Naseby pour faire présent du tableau à Fairfax.

Bordier peignit sur une piece d'émail, qui avoit un pouce & demi en diametre, la Chambre des Communes qui siégeoit ; & sur une autre piece d'émail semblable il fit le tableau de la bataille de Naseby, où l'on distingue Fairfax à cheval : on lit sous le cheval *P. B. fecit.* Ces deux peintures sont les seules connues qu'on puisse entiérement attribuer à Bordier ; elles sont de la plus grande beauté.

Voyez *Vertue anecdotes of Paintings in England*, *Tom. II.*

FUSY (Antoine), fils de Jean, né à Nancy.

Fusy fut Gentilhomme & Jésuite ; il est vrai qu'il quitta bientôt la Société pour se faire re-

cevoir Docteur de Sorbonne à Paris : il devint Protonotaire apostolique ; mais il est sur-tout connu sous le nom de Curé de Saint-Barthelemy, de Saint-Leu & Saint-Gilles. Les Marguilliers & les Ecclésiastiques de sa paroisse le tracasserent, réussirent à lui enlever ses emplois & le forcerent à venir s'établir à Geneve en 1619, où il embrassa la réformation, & où un mariage honorable lui fit obtenir la bourgeoisie gratuitement en 1620. Il sembleroit par un acte, que Fusy avoit été reçu au saint ministere, & qu'il en exerçoit les fonctions dans le Pays-de-Vaud en 1633.

Il a publié *Factum pour Mr. Antoine Fusy, contre Maître Nicolas Vivian & autres, Marguilliers de Saint-Leu & Saint-Gilles, & Marguerite Riblet*, 8°.

Le Mastigophore ou Précurseur du Zodiaque, auquel par maniere apologétique sont brisées les brides à veaux de Maître Juvain, Solanieque, pénitent repenti du Seigneur de Mordrecht & d'Amplademus en partie du côté de la Moue; traduit du latin en françois par Maître Victor Greve, Géographe microcosmique, 8°. 1609.

Le franc Archer de la vraie Eglise contre les abus & énormités de la fausse ; par Noble Antoine Fusy, jadis Protonotaire apostolique, Docteur sorboniste, Prédicateur & Confesseur de la Maison

du Roy, Curé des églises parrochiales St. Barthelemy, St. Leu & St. Gilles, 8°. *Paris* 1619.

Voyez *Niceron, Tom. XXXIV; Bayle, Dict. Crit.; Dict. de Prosper Marchand; Morery, Supplément.*

MONOD (   ), Jésuite.

Il a publié *Histoire de Geneve & de ses Evêques.* Cette histoire manuscrite est dans les archives du Roi de Sardaigne.

Voyez *Guichenon, Préface de l'Histoire de la Maison de Savoie; Le Long, Biblioth. des Hist. de France.*

TRONCHIN (Louis), fils de Théodore, né à Geneve en Décembre 1629.

Tronchin après avoir fait ses études à Geneve voulut encore les perfectionner en allant à Saumur. Il fut reçu au saint ministere en 1651, & il partit pour ses voyages en 1652. L'Eglise de Lyon le demanda à la Compagnie des Pasteurs pour quelques mois. En 1657 l'Eglise de Saumur lui offrit une place de Professeur en théologie dans son Académie; mais il la refusa pour se consacrer entiérement au service de Geneve, qui rendit justice à son zele & à son mérite en lui donnant une place semblable en 1661.

Tronchin remplit cet emploi avec distinction;

on lui doit en particulier les idées ſages de théologie qui prévalurent bientôt dans notre Académie, & les Théologiens ſavans qu'il forma: il leur inſpira cette prudente défiance contre les idées tranchantes dans les matieres obſcures, cet éloignement circonſpect de tout ce qui porte l'empreinte d'un parti violent, un attachement vif pour la vérité, des précautions utiles pour la trouver; il répandit ſur-tout cet eſprit de tolérance qui ſupporte les foibleſſes humaines toujours ſubſiſtantes, & qui parvient ainſi à détruire les erreurs en ménageant ceux qui les ont: il ouvrit de cette maniere les moyens de ſupprimer la confeſſion de foi, appelée le Conſenſus, qu'on avoit tirée de l'oubli pour lui-même: il eut la ſatisfaction de voir Jean-Alphonſe Turretini ſe pénétrer de ſes idées, & ſe préparer, par ſon exemple, à les faire entrer dans tous les eſprits des Eccléſiaſtiques & de ſes compatriotes.

Tronchin montra le zele le plus vif pour ſa Patrie, une douceur évangélique pour tous ceux qui furent aſſez malheureux pour le combattre, une fermeté inébranlable dans la défenſe de la vérité, un jugement ſain, un ſavoir profond & une critique lumineuſe. Tronchin fut reçu Membre de la Société établie en Angleterre pour la propagation de la foi, avec ſon diſciple Turretini, en 1702: il mourut en 1705.

Les

Les principaux ouvrages de Tronchin sont ses éleves; on le trouve dans leurs écrits; on le reconnoît encore mieux dans notre Académie.

Il a publié *Disputatio de Providentiâ Dei*, 4°. 1670.

Disputatio de Auctoritate Scripturæ sacræ, 4° 1677.

Sermons sur le Pseaume XV. v. 7, *Geneve* 1670.

Sermons sur les Hebreux IV. v. 7, 8°.

Theses theologicæ, 4°. *Genevæ* 1663.

Rélation de ce qui s'est passé en Décembre 1667 *à l'occasion de Jean Sarasin.* C'est un manuscrit.

Voyez *J. Alph. Turretini*, *Oratio inauguralis de theologo veritatis & pacis studioso ; Jacobi Boisserand*, *Lud. Tronchin*, *extremum vale ; Burnet*, *Voyages de la Suisse ; Journ. helvét.* 1756, *Octobre ; Nouv. de la Rép. des Lett.*, *Mai* 1706 ; *Dict. de Morery*, *de Chausepié.*

TURRETINI (François), fils de Benedict, né à Geneve en 1623.

Turretini avoit un grand modele devant ses yeux: son pere sollicitoit ses travaux, embrassoit son émulation, lui faisoit espérer ses succès, il n'eut pas la satisfaction de voir un fils qui le surpasseroit.

Turretini se voua d'abord à la théologie : la religion étoit alors l'affaire capitale de chacun,

& la théologie étoit la ſcience qui fixoit heureuſement tous les regards ; mais Turretini avoit un eſprit trop judicieux pour eſpérer de réuſſir dans les recherches théologiques avant d'avoir fortifié ſa raiſon par les leçons d'une bonne philoſophie. Plus on raiſonne avec juſteſſe, plus on eſt en état d'être un bon Théologien ; on s'approche ainſi davantage de la ſouveraine raiſon & de la ſouveraine ſageſſe qui ont dicté nos ſaints Livres. Auſſi Turretini étudia la philoſophie à Paris ſous Gaſſendi. Newton, Bayle, Locke, Leibnitz, Haller & Bonnet, qui ont été ſans-doute de profonds Philoſophes, ont tous été en même tems de grands Théologiens.

C'eſt avec cet appareil de connoiſſances que Turretini ſe préſenta pour être admis au ſaint miniſtere en 1645 ; il fut reçu dans la Compagnie des Paſteurs en 1652. L'Egliſe de Lyon lui donna auſſi une place de Paſteur pendant cette année ; mais, en 1653, il fut rappelé à Geneve pour y remplir une chaire de Profeſſeur en théologie. Comme il croyoit qu'un homme ne pouvoit avoir qu'une vocation quand il la vouloit bien remplir, & qu'il devoit s'en occuper pendant toute ſa vie, pour en être toujours digne ; il refuſa en 1650 la chaire de philoſophie, parce qu'il n'avoit pas fait ſon étude unique de cette ſcience qu'il avoit cependant long-tems approfondie.

Les bons eſprits réuſſiſſent dans tout ce qu'ils entreprennent ; & les bons eſprits perfectionnés par l'étude, & dévancés dans le monde par une grande réputation, y réuſſiſſent encore mieux que les autres : on avoit ſenti autrefois cette vérité. Les Ambaſſadeurs extraordinaires, les Négociateurs étoient pour l'ordinaire des Savans diſtingués. Geneve ſuivoit cette maxime. Ayant formé le projet de fortifier la Ville, elle manquoit d'argent pour l'exécuter ; mais elle eſpéroit quelques ſecours de ſes anciens amis : elle comptoit parmi eux les Hollandois, & elle leur envoya, en 1661, Turretini qui réuſſit comme ſon pere dans une commiſſion ſemblable. La ſomme qu'il obtint fut conſacrée à bâtir le baſtion qu'on appelle *le baſtion de Hollande.*

Turretini ne ſe fit connoître dans les ſept Provinces que pour s'y faire déſirer. Les égliſes de La Haye & de Leyde le ſolliciterent d'être leur Paſteur en 1666 & en 1672. L'Univerſité de Leyde voulut lui donner une place de Profeſſeur en théologie : les Etats-Généraux le demanderent au Conſeil ; mais l'amour de Turretini pour ſa Patrie lui fit refuſer toutes ces offres honorables. L'Univerſité de Leyde, après ſon refus, lui donna une marque bien grande de la confiance qu'elle avoit dans ſon jugement ; elle le pria de nommer le ſujet qui devoit occu-

per la place qu'elle lui avoit destinée : il nomma M. Le Moyne qui fut fait Professeur.

Turretini mourut en 1687 avec la satisfaction d'avoir fait le bien, & après avoir joui de l'estime de l'Europe & de ses concitoyens.

Turretini publia *Theses theologicæ de felicitate morali & politicâ*, 4°. 1640.

Theses theologicæ de necessariâ Dei gratiâ, 4°. 1644.

Theses theolog. de verbo Dei scripto, 4°. 1645.

Theses theolog. de fidei & religionis veritate & necessitate, 4°. 1657.

Dissertationes de satisfactionis Christi veritate, 4°. 1657.

Dissert. de circulo Pontificio, 4°. 1660.

Dissert. VIII de necessariâ secessione nostrâ ab ecclesiâ romanâ, 4°. 1661.

Dissertatio de Providentiâ Dei circa peccatum, 4°. 1663.

Dissertatio de libro vitæ, 4°. 1667.

Dissertatio de bonorum operum necessitate, 4°. 1673.

Dissertatio de universâ theologiâ, 4°. 1673.

Dissertatio de tribus testibus cœlestibus, 4°. 1674.

Dissertatio de spiritu, aquâ & sanguine, 4°. 1676.

Dissertatio de clavibus regni Dei Apostolis traditis, 4°. 1677.

Ἀνηνόητα theologica theoretico-practica, 4°. 1674.

Institutionum theologiæ elencticæ, partes tres; 1679---1685. Ce titre modeste qui n'annonce qu'une notice des controverses théologiques à l'usage des jeunes-gens, comme Turretini le dit, est un excellent cours de théologie. Il a eu la sagesse de choisir les argumens les plus forts, de négliger les autres, & il observe fidélement cette regle pour les deux parties controversantes: dans la premiere partie de son ouvrage il fait voir le point principal des questions controversées entre les différentes communions; la seconde partie traite de *Lege*, *de fœdere gratiæ*, *de Christi personâ & statu ejus*, *officiis & beneficiis variis*: enfin dans la troisieme partie il s'occupe *de Ecclesiâ*, *de sacramentis*. On admire dans ce livre la charité de l'Auteur; pour la premiere fois, peut-être, on vit un Théologien qui ne disputoit pas, qui étoit sans parti & qui cherchoit uniquement la vérité pour la trouver.

Sermons sur divers Textes, 8°. 1683.

Disputationum miscellanearum decas, 8°. 1687.

Réponse à l'écrit d'un Chanoine d'Annecy pour rendre odieux le protestantisme.

Réponse à la lettre de l'Evêque de Luques aux familles originaires de son diocese pour les exhorter

à la profession de la catholicité suivant la coutume de leurs ancêtres.

Voyez *Benedicti memoria Turretini ; Théologie de Pictet, Tôm. III ; Succincta formulæ consensus historia ; Burnet, Voyages d'Italie ; Act. Erudit., Tom. II & VI ; Dict. de Morery & de Bayle.*

TURRETINI (Michel), fils de Jean, né à Geneve en 1646, Professeur des langues orientales en 1676, mort en 1721.

Turretini a publié *La Croix des jugemens de Dieu*, 8°.

Deux Sermons sur l'utilité des afflictions, 8°.

Catéchisme familier pour ceux qui commencent, 12°.

Turretini avoit fait le projet d'une nouvelle version de la Bible en françois avec des notes ; il devoit donner des corrections pour les Textes : il vouloit communiquer cet ouvrage à François Turretini, Fabrice Burlamaqui & Benedict Calendrini, & le publier sous son nom.

Voyez *Défense des sentimens de quelques Théologiens de Hollande, page* 52.

MESTREZAT (Philippe), fils de Domaine, Professeur de philosophie en 1641, Pasteur en 1644, Professeur de théologie en 1649, mort en 1690.

Meſtrezat fut original dans ſes idées ; il avoit de l'eſprit : il eut la réputation de grand Prédicateur.

Il a publié *Theſes Phyſicæ de formâ*, 4°. 1643.

Theſes phyſicæ de naturâ loci, 4°. 1647.

Theſes phyſicæ de Cometâ, 4°. 1647.

Diſſertatio theologica de incarnatione filii Dei, 4°. 1661.

Diſſert. theol. de adoratione Hoſtiæ misſaticæ, 4°. 1661.

Diſſert. theol. de unione perſonali in Jeſu-Chriſto, 4°. 1663.

Diſſert. theol. de perſeverantiâ in fide, pars prior, 4°. 1659.

Diſſert. theol. de perſeverantiâ in fide, partis primæ, ſecunda pars, 4°. 1660.

Diſſert. theol. de perſeverantiâ in fide pars altera, ſecundæ partis, 4°. 1663.

Diſſert. theol. de tolerantiâ fratrum diſſidentium in præterfundamentalibus, 4°. 1663.

Diſſert. theol. pars prior de ſacramentorum novi fœderis fine oppoſita Lulii Socini de ſacramentis diſſertatione, 4°. 1673.

Diſſert. theol. pars poſterior de ſacramentorum novi fœderis fine, 4°. 1673.

Diſſert. theol. de perfectione Sacræ Scripturæ, 4°. 1677.

Dissertatio theologica de communicatione idiomatum toti Christo facta, 4°. 1675.

Questiones philosophico-theologicarum de libero arbitrio decas, 4°. 1655.

Oratio academica de Jubilæo, 4°. 1650.

Oratio academica de pace Germanicæ, 4°. 1651.

Oratio academica de pace inter fratres Augustanæ confessionis & orthodoxeos, 4°. 1652.

Oratio academica de litterarum præstantiâ, 4°. 1653.

Voyez *Leu*, *Lexicon*.

LEGER (Antoine), fils d'Antoine, né à Geneve en 1652.

Leger fit ses études avec succès; il exerça son ministere avec fruit dans une église de la Campagne pendant quelques années; il s'y prépara pour remplir ces fonctions à la Ville où il fut appelé en 1684. Leger fut fait Professeur de philosophie en 1686 & Professeur de théologie en 1713, après avoir fait les leçons de théologie depuis 1710 : il mourut en 1719.

On attribue à Leger diverses Dissertations, publiées depuis 1705 jusques en 1715.

Dissertatio de saporibus.

Dissert. de origine fontium.

Dissert. de meteoris ignitis.

Dissert. de calore & frigore.

Differt. de igne.

Differt. de felicitate.

Differt. de Deo.

Differt. de Anathemate maranata.

Oratio academica de Wallenfium ortu & progreffu.

Sermons fur divers Textes, 8°. 5 *vol. Geneve* 1720. Ces Sermons furent imprimés après la mort de Leger ; ils n'avoient point été deftinés à l'impreffion, & il y en a plufieurs qui font feulement le canevas de ceux qu'il récitoit en chaire ; prefque tous font fans application, parce qu'il la faifoit en prêchant. Leger avoit compofé divers Traités qui n'ont pas été publiés.

Traité fur l'Idolatrie.

Traité fur le Jufte & l'Injufte.

Traité fur l'Eglife.

Commentaire fur l'Epître aux Romains.

On croit que Leger eft l'Auteur du Roman intitulé *les Illuftres Françoifes*, en 2 vol. Il donne au moins à fes Héros les noms de diverfes terres voifines de Chancy où il fut Pafteur.

Leger étoit un très-bon Dialecticien ; auffi il fut plus utile dans ce temps-là dans l'auditoire de philofophie que dans celui de théologie.

PICTET (Benedict), fils d'André, né à Geneve le 30 Mai 1655,

Pictet eut le bonheur d'étudier ſous François Turretini, & il profita de cet avantage ; à vingt ans il avoit fait avec ſuccès ſes études académiques : il partit alors pour les perfectionner par des voyages qui devoient lui faire connoître tous les grands hommes des différens lieux qu'il vouloit parcourir. Les voyages n'ont plus communément les mêmes vues ni les mêmes fruits ; le plaiſir les dirige ſouvent, & quand on voyage pour s'inſtruire on trouve rarement des Savans aſſez communicatifs pour favoriſer les jeunes gens qui les recherchent : une réſerve glaciale, ſouvent une morgue révoltante, quelquefois un ſilence abſolu ſont le ſpectacle fourni par la plupart des gens de lettres ; il eſt vrai que l'indiſcrétion de ceux qui les viſitent, les travaux qu'ils s'impoſent, les plaiſirs qu'ils veulent avoir le tems de goûter, ne leur permettent pas de ſe livrer à la curioſité du premier venu. Quoi qu'il en ſoit, les voyages étoient autrefois une ſource féconde d'inſtructions ; aujourd'hui ils amuſent l'imagination, & ne fourniſſent gueres à l'Obſervateur que les obſervations offertes par la foule des hommes différens qu'on voit au milieu du monde.

Pictet trouva en France dans les Daillé, les Claude, les Allix, les Du Boſc, des amis & des maîtres ; il ſoutint avec honneur en Hollande

des thefes fous Frédric Spanheim, & en Angleterre il mérita l'eftime de plufieurs Prélats diftingués.

Pictet rapporta dans Geneve le fruit de fes voyages : on en connut le prix dès qu'il commença d'exercer fon miniftere en 1679. La Compagnie des Pafteurs lui donna l'entrée de fon corps de la maniere la plus honorable en 1680. Il remplit les fonctions de Pafteur en 1686. Il fut fait Profeffeur de théologie en 1702. L'Univerfité de Leyde le follicita de venir remplacer Spanheim; mais il crut qu'un citoyen fe devoit à fa patrie, & la patrie le remercia de fon dévouement patriotique par la bouche du Confeil. Sa réputation le fit choifir en 1716 pour être membre de la Société pour la propagation de la foi. En 1714 il fut aggrégé à l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Il mourut en 1724 pleuré par fes concitoyens, regretté par l'Académie; les Proteftans de France demanderent qui lui fuccéderoit pour les défendre & les édifier.

Malgré les fonctions nombreufes & pénibles dont Pictet fut chargé, & qu'il rempliffoit d'une maniere diftinguée par fon exactitude, fa prudence & fon habileté, je l'ai entendu peindre comme un Prédicateur éloquent, un Pafteur vigilant & un Profeffeur dévoué à fes éleves.

Pictet a compofé une multitude d'ouvrages :

leur nombre a sûrement beaucoup nui à leur perfection, mais chacun annonce du ſavoir & du jugement ; ils reſpirent tous au moins la piété la plus vive; on ne les lit point ſans deſirer de devenir meilleurs ; ils rendent encore ſa mémoire précieuſe ; ils font la conſolation de pluſieurs malheureux ; ils rappellent toujours l'idée d'un homme juſte qui a conſacré ſes talens & ſa vie à avancer la gloire de Dieu & à faire le bonheur des hommes.

Quoique Pictet fût un Théologien profond, quoiqu'il ait écrit ſur la théologie, il fut cependant un Théologien tolérant ; & quoiqu'il ſe fût ſouvent occupé de controverſe avec l'Egliſe Romaine, il plaignoit les errans ; en dévoilant leurs erreurs, il gémiſſoit ſur le ſchiſme qui ſépare les Chrétiens, & il a fait les plus grands efforts pour le finir.

Pictet a publié.

Entretiens de Philandre & d'Evariſte ſur l'avertiſſement paſtoral fait aux Egliſes de France, 12°. *Geneve*, 1683.

Oratio funebris in obitum Fr. Turretini, 4°. *Genevæ*, 1687.

Quatuor diſſertationes de magno pietatis myſterio, 4°. *Genevæ*, 1690.

Traité contre l'indifférence des Religions, 12°. 1692.

Morale chrétienne, 8°. *douze volumes*, *Lyon*,

1695. *Il s'en fit une seconde édition en* 1710.

Theologia Christiana, 8°. 11 *vol. Genevæ* 1696.

De consensu ac dissensu inter Reformatos & Augustæ confessionis fratres dissertatio, 8°. 1697.

Trois sermons sur divers sujets, 8°. *Geneve*, 1697.

Huit Sermons sur l'examen des Religions, 8°. *Geneve*, 1698.

Courte réponse à un Livre intitulé: Remontrances aux nouveaux Convertis, 12°. 1699.

Neuf Lettres de Controverses sur divert sujets, 12°. *Geneve* 1699.

Amica responsio amicæ responsioni Domini Sculteti, 12°. *Amstelod.* 1700.

Græcorum recentiorum sententiæ, cum Græcorum veterum placitis brevis collatio, 12°. 1700.

Vindiciæ Dissertationis de consensu ac dissensu inter Protestantes, 12°. 1701.

Lettre contre les mariages bigarrés, 12°. *Geneve* 1701.

Lutheri & Calvini consensus de prædestinatione, 12°. *Genevæ* 1701.

Théologie chrétienne, 4°. 2 *vol. Amst.* 1701. *Il y en eut une seconde édition* 4°. 3 *vol. Geneve* 1708.

Cinquante-quatre Cantiques sacrés, 12°. *Geneve* 1705.

L'Art de bien vivre & de bien mourir, 12°. *Geneve* 1705.

Les Vérités de la Religion Chrétienne, tirées de passages exprès de l'Ecriture, 12°. *Geneve* 1705.

Entretiens pieux d'un Fidèle avec son Pasteur, 12°. *Geneve* 1710.

Medulla theologiæ, 12°. *Genevæ* 1711.

Medulla ethices, 12°. *Genevæ* 1711.

Syllabus controversiarum, 12°. *Genevæ* 1711.

Prieres sur chaque jour de la semaine & sur divers sujets, 12°. 1712.

Histoire du onzieme siecle, 4°. *Geneve* 1714; elle sert de suite à l'histoire de l'Eglise & de l'Empire, publiée par Le Sueur, dont Pictet donna une nouvelle édition avec cette addition.

Dialogue entre un Catholique & un Protestant, 12°. *Geneve* 1713.

Cathéchisme familier, 12. 1713.

Les Devoirs des Chrétiens, tirés de passages formels, dont on donne l'explication, 12°. 1714.

La Religion des Protestans justifiée d'héréfie, & sa vérité démontrée, contre Claude André, Ecclésiastique Romain, 12°. *Geneve* 1716.

Défense de la Religion des Protestans, contre le même, 2 *vol.* 12°. *Geneve* 1716.

Histoire des Temples & de leurs Dédicaces, avec un Sermon, 12°. *Geneve* 1716.

Lettres à un Catholique Romain distingué, 12°. 1717.

Wiclefi Oratio, 4°. *Genevæ* 1718.

Sermons divers, 8°. *Geneve* 1718.

De præstantiâ ac divinitate religionis christianæ, cum oratione de Christi Trophæs, 4°. *Genevæ* 1721.

Quatorze Sermons sur divers sujets, 8°. *Geneve* 1721.

La Conduite du Chrétien dans ses maladies, 12°. *Geneve* 1721.

Orationes academicæ, 4°. 1721.

Réponse à l'Abbé Nogaret, 12°. 1721.

Lettre contre les faux Inspirés, 8°. *Geneve* 1721.

Réponse à Mgr. l'Evêque de Valence, 8°. *Geneve* 1721.

Lettre de consolation pour ces tems fâcheux, 12°. *Geneve* 1721.

Prieres sur les Pseaumes, 12°. *Geneve* 1722.

Consolations chrétiennes pour les affligés, 12°. *Geneve* 1722.

Réponse à M. Le Vasseur, Prêtre de Blois, 12°. *Geneve* 1722.

Elévations de l'ame fidelle à son Dieu, 12°. *Geneve* 1722.

Prieres sur tous les chapitres de l'Ecriture-Sainte, 8°. 1725.

Il faut ajouter à ce Catalogue, approuvé par l'Auteur lui-même,

Dissertatio de Ecclesiæ notis, 4°. 1690.

Dissertatio de Religionis indifferentiâ, 4°. 1691.

Dissertatio de Miraculis in genere, 4°. 1702.

Traité sur l'observation du Sabat, 8°. *Basle* 1712.

Voyez *Niceron*, *Tôm. I*; *Biblioth. german.*, *Tôm. IX & X*; *Walchii*, *Bibl. theol.*

MERMILLOD (Jean-François), Professeur de philosophie & Pasteur en 1649.

Il a publié *Disputationes de Universali*, 4°. *Genevæ* 1651.

Jean Sarasin, son disciple, a fait son Eloge funebre qui fut imprimé dans le tems de sa mort.

STEIMBERG (Jean-Melchior), né à Gœrlitz. Steimberg fut Professeur de philosophie, de droit & de morale à Geneve en 1652; il fut reçu Ministre de l'Evangile en 1653. Le Prince de Nassau demanda Steimberg au Conseil en 1655 pour en faire un Professeur dans l'Université de Groeningue, & on lui accorda son congé.

Il a publié *Disputatio de substantiâ prædicamentali*, 4°. *Genevæ* 1653.

Disputatio theologica de Christo mediatore, *fol.* 1654.

Voyez *Oratio funebris a Shookio dicta*; *Freheri theatrum*; *Witten diarium*.

WISS

Wiss (Gaſpar), ou *Wissius*, de Zurich. Wiſs fut Profeſſeur de philoſophie à Geneve en 1656, Paſteur en 1659; il fut gratifié de la bourgeoiſie en 1630 : il mourut en 1668.

Gaſparis Wiſſii Curſus philoſophicus, 8°. *Genevæ* 1669. Cet ouvrage fut publié après ſa mort.

Constant (David), fils de Philibert, Bourgeois de Geneve, né à Lauſanne en 1638.

Le goût de Conſtant pour les lettres lui fit dévorer avec rapidité les premieres leçons qu'on lui donna. Après avoir fait ſes claſſes & ſa philoſophie avec diſtinction, il alla meurir ſes connoiſſances dans les Univerſités d'Allemagne & de Hollande, & il y emporta les regrets de Mareſius, Coccejus, Hornbeck & Herebord, dont il fut le diſciple; il ſe fit eſtimer en France par Daillé, Morus & Amyrault; il arriva à Lauſanne en 1658, & il ſe conſacra au ſervice des autels. Conſtant fut fait Paſteur de l'égliſe de Coppet en 1664.

Le voiſinage de Geneve lui fournit l'occaſion de connoître Meſtrezat, Turretini & Tronchin, qui devinrent bientôt ſes amis; il ſe lia auſſi avec Bayle, alors Précepteur des fils du Comte de Dohna, Baron de Coppet. Cette liaiſon

dura jusques à sa mort, comme on le voit par leur correspondance.

Constant fut fait, en 1674, Principal du college de Lausanne; en 1684, Professeur de grec, & en 1703 Professeur de théologie: il mourut en 1733.

Ses ouvrages sont *l'Ame du Monde, ou Traité de la Providence*, 12°. *Leyde* 1679.

Florus cum notis philologicis & historicis, 12°. *Genevæ* 1684.

Erasmi colloquia cum notis ibid. & eod.

Abrégé de Politique, *Cologne* 1686.

Cicero de officiis, amicitiâ & paradoxa & somno Scipionis cum notis, 8°. *Genevæ* 1688.

Systema ethico theologicum, 8°. *Lauf.* 1689.

Transitus per mare rubrum, 4°. *Genevæ* 1690.

Dissertationes de uxore Lothi, Rubo Mosis & Serpente æneo, 4°. *Lauf.* 1693.

Dissertatio de Zelo, 4°.

Fabricius parle des notes de Constant sur les Traités de Ciceron des offices & de l'amitié dans sa bibliotheque latine. Bayle en fait l'éloge dans ses lettres, mais il loue sur-tout son Abrégé de Politique.

Voy. *Salchli, Oratio funebris Davidis Constant; Musæum helvet., pars secunda; Leu, Dict.; Lettres de Bayle.*

CHOUET (Jean-Robert), fils de Pierre, né à Geneve en 1642.

Chouet annonça bientôt ses talens supérieurs : il soutenoit des theses de philosophie sous le Professeur Wiss, qui fut si content du savoir que son disciple déploya, & de la sagesse de ses réponses, qu'il ne put s'empêcher de lui dire publiquement *qu'on le verroit bientôt un grand maître.*

Chouet travailla pour vérifier l'horoscope ; il alla étudier à Nîmes la dialectique sous le fameux De Rodon : il revint ensuite étudier la théologie à Geneve ; mais, ayant appris qu'une chaire de philosophie étoit vacante à Saumur, il partit pour la disputer, & il fut obligé de commencer ses examens le lendemain de son arrivée. Ce fut un spectacle curieux de voir un jeune homme de Geneve de vingt-deux ans combattre l'âge & le crédit d'un Ministre de Saintonge dans une Académie de France ; mais le savoir de Chouet, sa dialectique & sa modestie combattoient pour lui. Le vieux Athlete ne fut point effrayé par les triomphes de son jeune Concurrent quoiqu'ils se soutinssent pendant trois semaines ; malgré ses défaites il proposa au jeune Philosophe Genevois un nouveau défi digne de l'absurdité d'un Péripatéticien ignorant & vaincu : c'étoit de répondre sur-le-champ à toutes les questions possibles. Chouet essaya

de lui faire comprendre toute l'imprudence d'une pareille propoſition ; mais quand on a eu aſſez de folie pour la faire on ne ſera pas aſſez ſage pour la retirer. Chouet, entraîné par ſes victoires, conſentit à ſubir cet examen ſurrérogatoire, & il s'en tira fort bien ; mais il fit à ſon tour deux ou trois queſtions au Miniſtre de Saintonge qui l'embarraſſerent & le réduiſirent au ſilence. Il lui demanda pourquoi l'on voit toujours la couleur rouge de l'arc-en-ciel dans ſa partie ſupérieure, tandis qu'on obſerve la couleur verte dans ſa partie inférieure ; le Théologien étonné avoua ſon ignorance, & Chouet expliqua ce phénomene à l'aſſemblée. Chouet arracha de cette maniere les ſuffrages à ſes Juges, & il fut élu Profeſſeur malgré ſon ſavoir & malgré l'ignorance, la cabale & l'envie liguées contre lui.

Un bon eſprit n'eſt d'aucun parti ; la vérité eſt le but de ſes recherches & l'objet de ſes deſirs. Dès que Chouet connut le cartéſianiſme il ſentit bientôt ſa ſupériorité ſur la philoſophie d'Ariſtote ; il ſe dépouilla de ce fatras ſcholaſtique, qui eſt ſouvent d'autant plus cher aux eſprits bornés qu'il eſt un fatras plus pompeuſement abſurde, & il adopta la philoſophie de Deſcartes ; Chouet eut la gloire de l'avoir fait recevoir dans l'Académie de Saumur, & quelque tems après dans celle

de Genève : les préjugés fuyoient devant ſon éloquence, & il proſcrivit l'erreur avec le ſuccès que devroit toujours avoir la vérité. Mais, ne craignons pas de le dire, la vérité toute nue eſt ſouvent dangereuſe ; il faut ſavoir la rendre aimable, lui attirer les regards, lui procurer l'attention : ce fut le talent de Chouet ; il eut la ſatisfaction de voir la raiſon ſe perfectionner par ſes ſoins : comme il ne bleſſa jamais perſonne, il ne ſe fit point d'ennemis & il n'en fit point à la vérité qu'il enſeignoit ; ſa réputation lui donna une foule d'étudians, & l'aménité de ſon caractere lui enchaîna tous les cœurs. Geneve applaudiſſoit au talent de ſon Citoyen, & attendoit le moment d'en profiter. En 1669, à la mort de Gaſpar Wiſs, le Conſeil & l'Académie rappellerent Chouet pour lui donner la place de Profeſſeur de philoſophie que la mort de ſon ancien maître avoit laiſſé vacante.

Chouet ne vint pas ſeul à Geneve ; il y fut accompagné par une foule d'étudians qui ne pouvoient ſe réſoudre à le quitter : ſa réputation en amena enſuite un très-grand nombre, & il eut la gloire, peut-être le malheur, d'avoir Bayle pour ſon diſciple. Cet homme, célebre par ſon talent de rendre plauſibles les paradoxes les plus étranges, & qui montre toujours plus de ſavoir & d'eſprit que de jugement & de ſolidité, ap-

prit certainement avec Chouet l'art de ſophiſtiquer que Chouet n'avoit pas, mais qu'il inſpiroit avec les reſtes de la logique péripatéticienne : il paroît que Bayle fut très-reconnoiſſant pour le Profeſſeur Genevois, dont il parle toujours avec les plus grands éloges. Chouet alla à Paris en 1672, & il y gagna l'eſtime de tous les Gens-de-Lettres.

Enfin en 1686 le Conſeil enleva Chouet à l'Académie : il fut fait Conſeiller d'Etat ; &, comme il porta dans ce genre de vie ſon eſprit philoſophique avec ſon cœur vertueux, il brilla à la tête des affaires comme dans ſes leçons. Il tourna vers ce nouveau genre d'objets toute ſon attention ; il commença à étudier à fond notre hiſtoire, il y répandit bientôt la lumiere & rendit utile une partie des archives, qu'il avoit parcourue pour faire connoître la nature de notre Gouvernement. Avec ces connoiſſances & ſon habileté il ſe diſtingua dans diverſes commiſſions importantes auprès des Cantons de Zurich & de Berne, auprès de l'Ambaſſadeur de France à Soleure & auprès de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne. M. le Comte de la Tour, avec lequel il négocia à Turin, dit qu'il étoit un Négociateur très-habile, & on lui rend cette juſtice quand on lit le Journal de ſa négociation.

Lorſqu'on aime les lettres & la philoſophie on s'en occupe toujours: auſſi Chouet ſe chargea de la partie de l'adminiſtration qui veille ſur l'académie & les ſciences; il anima de ſon génie tout ce qui tient à l'éduçation de la jeuneſſe, & il contribua ſur-tout aux grands accroiſſemens que la bibliotheque publique reçut au commencement du dix-huitieme ſiecle par les réglemens qu'il fit faire & les encouragemens qu'il donna; s'il ne put faire de notre bibliotheque publique la plus belle bibliotheque de l'Europe, il réuſſit à en faire la plus utile; il ne voulut point qu'elle fût un de ces dépôts dangereux où le ſavoir & le génie des ſiecles ſont enchaînés, où les livres précieux ſont arrachés pour toujours au public, & condamnés à orner une tablette & à ſe couvrir de pouſſiere; mais il en fit un lieu où chacun pût trouver facilement des moyens pour s'inſtruire, où l'homme de lettres qui n'eſt pas riche pût ſe procurer ce qu'on ne peut avoir qu'avec beaucoup d'argent, où l'Artiſte vînt augmenter les reſſources de ſon art par les découvertes des Savans & où le peuple Genevois, qui ſe diſtingue de tous les autres peuples par ſon génie & ſes talens, pût encore obtenir l'avantage de les ſurpaſſer par ſe connoiſſances. Des vues ſi nobles & ſi ſages ont été remplies: la bibliotheque publique, au

lieu d'être un établiſſement de parade comme une ſalle de bal ou de comédie, eſt devenue le ſein qui a fécondé les beaux génies que Geneve compte parmi ſes Citoyens.

Chouet mourut en 1731, après avoir conſacré toute ſa vie à ſa patrie qu'il avoit inſtruite pendant ſa jeuneſſe, & gouvernée pendant ſes vieux jours.

Chouet a publié

Brevis & familiaris inſtitutio logica in uſum ſtudioſæ juventis imprimis inferioris eccleſiæ Genevenſis ordinibus ad primæ logicæ rudimenta initiandæ adornata, 8°. *Genevæ* 1672.

Theſes phyſicæ de variâ Aſtrorum luce, 4°. 1674.

Lettre ſur un phénomene céleſte. Nouv. de la Rép. des Lett., *Mars* 1685.

Mémoire ſuccinct ſur la réformation, *fait en* 1694.

Réponſes à des queſtions de Milord Townshend ſur Geneve ancienne, *faites en* 1696 *& publiées en* 1774.

Extrait d'une Hiſtoire de Geneve, *faite par Chouet; Journ. helvét.*, *Janvier* 1755.

Diverſes Recherches ſur l'Hiſtoire de Geneve, *ſur ſon Gouvernement & ſa Conſtitution*, *fol.* 3 *vol. Mſſ.*

Chouet mit encore beaucoup d'ordre dans les

archives de la Ville & dans les régiſtres du Conſeil ; il fut chargé, avec Jaques Flournois, de fournir à Spon les documens néceſſaires pour ſon hiſtoire de Geneve.

Voyez *Eloge de Chouet*, *Biblioth. raiſonnée*, *Tôm. VIII* ; *Bibl. ital.*, *Tôm. XII* ; *Lettres de Bayle* ; *Leu*, *Dict.*

MINUTOLI (Vincent).

Minutoli exerça le ſaint miniſtere en Hollande pendant quelque tems ; mais une intrigue galante le força de quitter ſa place. Il fut fait Profeſſeur de belles-lettres à Geneve en 1675 malgré la Compagnie des Paſteurs, & à condition qu'il n'exerceroit pas les fonctions de ſon miniſtere ; mais la ſageſſe ſoutenue de ſa conduite le fit réintégrer dans ſon caractere de Paſteur en 1679 ; il fut Bibliothécaire en 1700, & il mourut en 1710.

Bayle fut fort lié avec Minutoli ; il lui adreſſa pluſieurs lettres, & il en parle comme d'un homme *qui avoit l'eſprit juſte & délicat.*

Minutoli a publié

Hiſtoire de l'embraſement du pont du Rhône, 12°. *Geneve* 1670.

Rélation du naufrage d'un vaiſſeau hollandois ſur la Côte de l'Iſle Quelpaitz, *avec la Deſcription du Royaume de Circé*, 12°. *Geneve* 1670.

Le Journal du voyage & de l'entrée de M. Colier, Résidant pour Messieurs les Etats Généraux, à la Porte Ottomane, traduit de l'allemand, 12°. 1672.

La Vie de Galeas Caraccioli, traduite de l'ital. 12°. 1681.

Dissertation sur une petite Statue de bronze trouvée à Geneve en 1690; elle représente vraisemblablement un Druide: on la voit à la bibliotheque publique.

Il paroît, par la quatorzieme des Lettres mêlées de Bayle, que Minutoli avoit traduit de l'italien en françois un ouvrage de Léon de Modene, intitulé: *Storia de riti Ebraici vita & osservanze degli Ebrei di questi tempi*, 12°. *Parigi* 1637: il avoit été déjà publié en françois par Richard Simon, sous le nom de *Recarede Scimeon.*

Minutoli avoit publié des *Disputes de Morales*, dont Bayle faisoit cas. Il avoit eu quelque part à un ouvrage intitulé: *Le Moine sécularisé.* Il fut l'Auteur de plusieurs pieces de vers, imprimées dans le Mercure de France. Il entreprit en 1693 un Journal, sous le titre de *Dépêches du Parnasse, ou Gazette des Savans;* mais il ne réussit pas. Enfin il vouloit publier une Traduction de *Joh. Pierii Valeriani Contarenus, seu de infelicitate litteratorum, libri duo.*

Voyez *Lettres de Bayle; Lettres de Mad. Du Noyer; Leu, Lexicon.*

SPANHEIM (Fredric), fils de Fredric, né à Geneve en 1632.

Le jeune Spanheim quitta Geneve avec ſon pere quand ce dernier alla à Leyde remplir une chaire de Profeſſeur de théologie : ſous les yeux de ce pere illuſtre, qui devint ſon ami, il fit les plus grands progrès, & il fut reçu Docteur en philoſophie en 1651.

Spanheim ſe deſtina de bonne heure à la théologie ; il en fit ſa principale étude : il comprit bien la néceſſité d'entendre les Textes originaux de la Bible pour pouvoir les interpréter avec ſolidité, & il réſolut d'apprendre l'hébreu & la langue arabe. En 1652 il eut la permiſſion de prêcher ; il ſe fit admirer par ſon éloquence ; il cauſa même quelque jalouſie à Alexandre Morus : s'il vengea de cette maniere ſon pere, qui fut bleſſé mal-à-propos des ſuccès de Morus à Geneve, il le vengea du moins d'une maniere bien noble & bien utile.

Déjà le nom de Spanheim étoit prononcé avec eſtime dans les Univerſités étrangeres. Charles-Louis, Electeur Palatin, l'invita à venir enſeigner la théologie à Heidelberg, dont il vouloit rétablir l'Univerſité. Ce Profeſſeur célebre, de vingt-trois ans, ſe fit recevoir Docteur de théologie à Leyde en 1655 ; il mérita l'eſtime & la confiance de l'Electeur par ſes talens & ſes vertus,

& il la conſerva quoiqu'il fût le ſeul qui s'opposât fortement au deſſein de ce Prince qui vouloit ſe ſéparer de ſa femme pour en épouſer une autre.

Diverſes Egliſes adreſſerent à Spanheim des invitations preſſantes pour être leur Paſteur; mais il réſiſta modeſtement. Diverſes Académies lui offrirent leurs chaires de théologie; mais il les remercia: il ne céda qu'aux prieres de l'Univerſité de Leyde qui le ſit Profeſſeur de théologie & d'hiſtoire ſacrée en 1670. Spanheim ſe diſtingua à Leyde, comme à Heidelberg, par une multitude d'excellens ouvrages: on ne ſera donc pas ſurpris d'entendre ſon nom exciter l'envie, & lui ſuſciter mille chagrins en Hollande. Il eut, à la vérité, l'imprudence d'écrire ſur le coccéianiſme & le cartéſianiſme: ces écrits lui firent des ennemis & lui enleverent des amis. Je ne contribuerai pas à faire connoître ceux qui le troublerent dans ſa carriere laborieuſe; qu'ils ſoient oubliés avec leurs fatales controverſes & leur criminelle intolérance.

Spanheim fut attaqué d'une paralyſie en 1695, & il mourut en 1701.

Spanheim ſe propoſoit de publier la collection de ſes Oeuvres en trois volumes *in-folio*: le premier parut à Leyde en 1701, & les deux ſuivans en 1703.

On trouve dans le premier volume :

Sermo academicus pro commendando ſacræ antiquitatis ſtudio, 1672.

Geographia ſacra & eccleſiaſtica, 8°. 1679.

Chronologia ſacra, 1683.

Hiſtoria veteris & Novi Teſtamenti, ad annum 1518, 4°. 1674.

Introductio ad chronologiam & hiſtoriam ſacram, præcipue chriſtianam, ad tempora proxima reformationis cum neceſſariis caſtigationibus, 4°. 1683.

Summa hiſtoriæ eccleſiaſticæ a Chriſto nato ad ſæculum XVI.

On a réuni dans le ſecond volume:

Hiſtoria Jobi, 1670.

Tractatus de Epiſtolâ ad Hebræos, 1659.

De Apoſtolis duodecim & Apoſtolatu.

De converſionis Paulinæ Epochâ & Pauli hiſtoriâ.

De fictâ profectione Petri in urbem Romam.

De traditis antiquiſſimis converſionibus Lucii Britonum Regis, Juliæ Mammeæ Auguſtæ & Philippi, Imperatoris.

De ſenſu Canonis ſexti Concilii Nicæni primi & de juribus veterum Metropolecon.

De Eccleſiæ Grecæ & Orientalis a Romanâ & Papali in hunc diem perpetuâ diſſenſione adverſus Allatium Arcudium Echellenſem.

De fectâ collatione imperii in Carolum magnum per Leonem III.

De Pâpâ fœminâ, 1691.

Historia imaginum restituta adversus Maimburgium & Natalem Alexandrum, 1686.

De ritu impositionis manuum in ecclesiâ.

De ritibus quibusdam præcipue sacramentalibus in ecclesiâ vetere, 1677.

De novissimis circa res sacras in Belgio dissidiis, 1677.

Epistola ad amicum de præfationis Frisiæ accusationibus, 1684.

Animadversiones de Ecclesiarum politicâ variâ & liberâ, 1684.

Judicium expetitum super dissidio Anglicano.

De divinâ scripturarum origine & authoritate contra profanos, oratio, 1654.

De docto theologo.

De auditoriis veterum.

De dissidiis Theologorum & illorum causis, 1660.

Super excessu Elizabethæ, Palatini Electoris, matris regiæ.

De prudentiâ Theologi.

De sacrarum antiquitatum præstantiâ.

De erigendis animis in hac Reipublicæ Batavæ constitutione, 1672.

Oratio de Belgiæ restitutæ admirandis, 1674.

Oratio de Bibliothecæ Lugdano Batavæ novis auspiciis, 1674.

Oratio de Cometarum & Naturæ totius admirandis.

Oratio funebris Antonii Hulsii.

Oratio de degenere Christianismo.

Allocutio ad Wilhelmum, Britanniæ Regem, 1689.

De corruptis, emendendisque Studiis.

Laudatio funebris Mariæ, Reginæ Britanniæ.

Dedicationes & Inscriptiones.

On trouve dans le troisieme volume :

Vindiciarum Biblicarum, sive examinis locorum controversorum veteris Testamenti, libri tres.

Exercitatio academica in Caput VII Epistolæ ad Hebræos.

Diatriba de veterum propter mortuos Baptismo.

Observationes in Leviticum historiæ Typicæ morales.

Selectiorum de Religione, controversiarum etiam cum Græcis, Orientalibus & cum Judæis, & antiscripturariis novis Elenchus, 1687.

Specimen stricturarum adversus libellum nuperum Episcopi Condomiensis, 1681.

Xenia Romano catholicorum justo pretio estimata & xeniis Protestantium pari affectu relatis.

Lettre sur les motifs qui ont porté un Réformé à se rendre de la communion romaine.

Disputatio de quniquarticulariis controversiis pridem in Belgiâ agitatis.

Collegium theologicum.

Decades theologicæ octo.

De Statu instituto primi hominis.

De actione Dei hominem indurantis, quatuor Dissertationes, 4°. 1658---1659.

De personarum acceptione in Divinis, tres Dissertationes.

De fundamentalibus fidei articulis, Dissertationes undecim.

Epistolæ duæ responsoriæ ad litteras Melchioris Leydeckeri, 1675.

Spanheim publia d'autres ouvrages qu'il ne fit pas entrer dans cette collection.

Dissertationes theologicæ, 4°. 1652.

Histoire de la Papesse Jeanne, tirée de la Dissertation latine de M. Spanheim, 4°. *Cologne* 1659.

Sermons de la fin de l'Homme, 8°. *Heidelberg* 1659.

Dissertationum historico-theologicarum trias, 8°. *Heidelbergæ* 1664.

Catalogus Bibliothecæ Lugduno Batavæ; item, Thesaurus librorum manuscriptorum, 4°. *Lugd. Bat.* 1674.

La Philosophie du Chrétien, 12°. 1676.

L'Athée convaincu, sermons, 8°. 1676.

De

De Causis incredulitatis Judæorum & de Conversionis mediis, 8°. *Lugd. Bat.* 1678.

Dissertationum historici argumenti quaternio, 4°. *Lugd. Bat.* 1679.

Lettre à un ami sur l'Histoire critique du Vieux Testament, par le P. Simon 4°. *Rotterdam* 1685.

La Gratitude de Job, sermon, 8°. 1694.

De Zelo pseudo theologico, 4°. 1697.

Voyez *Oratio funebris Triglandi; Niceron, Tôm. XXIX; Serpilii, Vitæ Author. Biblic.; Klefker, Bibl. Author. precoc.; Sagitarii, Hist. Eccl.; Dict. de Chauffepié, de Morery.*

SPANHEIM (Ezéchiel), fils de Frédric, né à Geneve en 1629.

Spanheim suivit son pere à Leyde avec son frere Frédric : il y gagna bientôt l'estime de Heinsius & de Saumaise, dont il devint l'éleve & l'émule. Saumaise vouloit qu'à l'âge de quinze ans Spanheim donnât une édition de l'anthologie grecque, à laquelle ce savant enfant auroit joint des notes & un commentaire. A seize ans Spanheim avoit assez approfondi le grec & le latin pour apprendre l'hébreu & l'arabe, & il soutint sans Président des theses où il attaqua mal-à-propos Buxtorf, qui établit avec raison que les premieres lettres en usage chez les Juifs se sont conservées chez les Samaritains.

A l'âge de vingt ans Spanheim défendit ſon pere contre Amyrault dans un livre ſur la Grace univerſelle : en 1651 on lui donna le titre de Profeſſeur en belles-lettres à Geneve, & en 1652 on le fit Membre du Grand-Conſeil ; mais Geneve étoit un théatre trop reſſerré pour ſon vaſte génie. Charles-Louis, Electeur Palatin, le fit venir à ſa Cour pour diriger les études de ſon fils : Spanheim y perfectionna ſes connoiſſances ; il ſonda les obſcurités du droit public d'Allemagne, & il obtint de l'Electeur la permiſſion de voyager en Italie. Ce Prince le chargea de veiller ſur les intrigues des Electeurs Catholiques à la Cour de Rome.

Ce fut dans cette ancienne capitale du Monde que Spanheim vit Chriſtine, Reine de Suede : cette Princeſſe qui aimoit les gens-de-lettres, & qui ſavoit bien les apprécier, diſtingua bientôt Spanheim, qui lui témoigna ſa reconnoiſſance & le cas qu'il faiſoit de ſes lumieres en lui dédiant la premiere partie de l'ouvrage original & précieux qu'il avoit compoſé ſur l'utilité qu'on peut retirer des médailles. Spanheim fixa de même l'attention de la Princeſſe Sophie mere de George premier : elle chercha à ſe l'attacher, & elle le ramena en Allemagne en 1665.

Spanheim n'avoit pas borné ſon voyage d'Italie aux villes célebres qu'on y compte, il avoit re-

cherché les beaux monumens qu'elle renferme ; & comme il connoissoit à fond l'histoire & la géographie ancienne de cette belle partie de l'Europe, il la parcourut comme un ancien Romain, qui auroit voulu connoître en détail le lieu qu'il habitoit avec ses environs : il alla ensuite dans l'isle de Malthe, & il finit son étude des nations par celle de la nation Suisse.

Après ces voyages, Spanheim fut obligé de se livrer entiérement à la politique. En 1679 l'Electeur l'employa dans diverses négociations ; son habileté le fit rechercher dans le même tems par l'Electeur de Brandebourg qui le chargea de ses intérêts à Londres : il fit ainsi les affaires des deux Cours ; mais l'Electeur de Brandebourg ne pouvant plus se passer des services de Spanheim, engagea l'Electeur Palatin à le lui ceder. Son nouveau Maître le fit partir en 1680 pour Paris avec le titre d'Envoyé extraordinaire ; il y séjourna pendant neuf ans, & il rendit les plus grands services aux Protestans abattus par la révocation de l'Edit de Nantes. Arrivé à Berlin, il y profita de sa tranquillité pour se livrer à l'étude ; mais à la paix de Riswick il fut de nouveau envoyé en France.

Spanheim quitta Paris en 1702 avec le titre de Baron que le Roi de Prusse lui donna, & il alla à Londres remplir la place de Ministre

extraordinaire & y recevoir les honneurs dûs au premier Ambaſſadeur du premier Roi de Pruſſe : on lui rendit auſſi ceux qu'on devoit à ſon ſavoir, en lui donnant le titre de Membre de la Société Royale de Londres : il mourut en 1710.

Je voudrois qu'on me ſût gré d'achever l'éloge de Spanheim, qui avoit été grand Littérateur, ſavant Juriſconſulte, habile Politique, Hiſtorien judicieux, Critique ſolide, qui s'étoit ouvert de nouvelles routes dans ſes recherches, & qui avoit ſaiſi de nouveaux rapports pour rendre utile l'hiſtoire des médailles & de l'antiquité : je voudrois, dis-je, qu'on me ſût gré de le peindre comme un Chrétien bien perſuadé de toutes les vérités du chriſtianiſme, & prouvant la ſolidité de ſa foi par la pureté de ſes mœurs & l'intégrité de ſa vie. J'aime au moins à dire qu'on trouva dans ſes papiers pluſieurs méditations pieuſes accompagnées de paſſages de l'Ecriture - Sainte, & qu'il ſe plaignoit de n'avoir pas uniquement étudié les Livres ſacrés.

Spanheim a publié

Theſes contra Cappellum pro antiquitate linguarum hebraicarum, 4°. *Lugd. Bat.* 1645.

Diſquiſitio critica contra Amyraldum, 8°. 1649.

Diſcours ſur la Crêche & la Croix de N. S. Jéſus - Chriſt, 12°. *Geneve* 1655 ; la ſeconde édition à Berlin en 1695.

Du Palatinat & de la dignité Electorale contre les prétentions du Duc de Baviere, 4°. *Heidelb.* 1657.

Les Césars de l'Empereur Julien, traduits du grec, avec des remarques & des preuves tirées des médailles, 8°. *Heidelberg* 1660; la seconde édition augmentée fut donnée en 1685 à Paris.

Dissertationes de usu & præstantiâ Numismatum antiquorum, 4°. 1664; ensuite en 1671; puis en 2 vol. fol. Amst. 1717.

De nummo Smyrnæorum Diatriba, 8°. 1672; elle est dans le Tôme V, Antiquit. Romanarum Grævii.

Lettre sur l'Histoire critique du Vieux Testament du P. Simon, 8°. 1678.

Epistolæ quinque ad Morellum, 8°. 1683; ce sont des explications de médailles.

Observationes & conjecturæ in Numismata quædam, seu Epistolæ ad Laurentium Bergerum, 4°. *Colon. Brandenb.* 1691.

Curæ in Julianum Imperatorem & Cyrilli, libros X, contra eundem & Observationes ad Juliani orationem primam, fol. Lipsiæ 1696.

Observationes in Callimachum, Utrecht 1697.

Orbis Romanus, seu ad constitutionem Imperatoris Antonini de quâ Ulpianus lege XVII exercitationes duæ, fol. Lugd. Bat. 1699; & dans le Tôme XI, Antiquitatum Grævii.

Obſervationes in tres priores Ariſtophanis Comædias in editione Kuſteri, *fol.* 1710.

Notæ in Flavium Joſephum & Chronologia Joſephi, dans l'édition fol. de Leyde en 1726.

Notæ ſelectæ in Strabonem, dans l'édition d'Amſterdam de 1707.

Notæ in Ælii Ariſtidis opera, dans l'édition d'Oxford en 1722.

Voyez *Animadverſiones ad Edwardi Herberti librum de Religione Gentilium*; *Miſcellanea Lipſienſia*, *Tom. IV*, *pag.* 1; *Niceron*, *Tôm. II*; *Dict. de Chauffepié*; *Journ. littér.*, *Tôm. X*; *Act. erudit.*, *ann.* 1711; *Biblioth. choiſ.*, *Tôme XXII.*

BURLAMAQUI (Fabrice), né à Geneve en Mai 1626.

Burlamaqui deſſervit l'égliſe italienne depuis 1653 : l'égliſe de Grenoble le demanda pour ſon Paſteur, & il ſe rendit à ſon invitation en 1659 : on lui offrit à Geneve une chaire de Profeſſeur en théologie en 1660; mais il la refuſa à cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté.

Burlamaqui avoit acquis une ſi grande connoiſſance des Livres que Bayle le regardoit comme le Photius du ſiècle; il poſſédoit, outre cela, très-bien les belles-lettres, & il étoit profond dans les langues orientales.

Burlamaqui publia divers ouvrages auxquels il n'a pas mis ſon nom : il mourut en 1693.

Voici quelques livres dont on ſait qu'il eſt l'Auteur.

Sermon fait au jour du jeûne, célébré par les égliſes réformées du Dauphiné le 3 Décembre 1662, 8°. *Geneve* 1664.

Catéchiſme ſur les controverſes avec l'égliſe romaine, 8°. 1668.

Synopſis Theologiæ & ſpeciatim Economiæ fœderum Dei, 4°. *Genevæ* 1678.

Conſidérations ſervant de réponſe au Cardinal Spinola, en françois & en latin, 12°. *Geneve* 1680.

Voyez *Lettres de Bayle*, *pag.* 131.

MANGET (François), Miniſtre du Saint Evangile.

Manget a publié la Traduction ſuivante :

Diſpute tenue en 1534 *à Geneve, entre le Dominicain Furbity & un Théologien de Berne*, 8°. *Geneve* 1634. Manget publia ſans-doute cette piece pour ſolemniſer le Jubilé de l'événement, & pour le rappeler aux Genevois qu'il intéreſſoit.

VIOLIER (Samuel).

Violier, après avoir deſſervi pluſieurs égliſes

de la Campagne, fut appelé au ſervice de l'égliſe de Geneve en 1690 : il mourut en 1703.

Il a publié *Sermons ſur le martyre de St. Etienne & la converſion de St. Paul*, 8°. *Geneve* 1678.

FLOURNOIS (Jaques).

Flournois deſſervit en 1676 une égliſe de la Campagne : il mourut en 1693.

Flournois s'étoit appliqué à l'étude de notre hiſtoire, dont il avoit approfondi divers points; il avoit fait des extraits des régiſtres publics dès 1509 à 1670, & il les avoit accompagnés d'excellentes notes.

Il compoſa encore des *Mémoires ſur les franchiſes d'Adhémarus Fabry, en Mſſ.*

Extrait de l'hiſtoire des Evêques de Geneve, en Mſſ.

BUTINI (Gabriel).

Butini fut Paſteur d'une égliſe de la Campagne en 1629, & de la Ville en 1649.

Il a publié *In obitum Jacobi Gothofredi Carmen epicedium*, 1652.

Carmina in miraculoſam & felicem liberationem a Deo optimo maximo urbi Genevæ, miſſam anno 1602.

KORN (Otho), Pasteur de l'église allemande en 1665, reçu Bourgeois de Geneve en 1672.

Il a publié *Sermon sur la mort du Prince George, Landgrave de Hesse*, 4°. *Geneve* 1675.

GERNLER (Théodore), né à Basle.

Gernler fut Pasteur de l'église allemande en 1693 : il mourut en 1723.

Il a publié en allemand :

Traité sur le Sacrifice d'Abraham.

Préparation pour la Sainte-Cene.

Sur la Mort & le Jugement dernier, par Sherlock, traduit en allemand.

FLOURNOIS (Gédéon), Ministre de l'hôpital en 1672.

Il est l'Auteur de divers livres anonymes.

Entretiens des Voyageurs sur mer; les deux premiers volumes.

Lettres sinceres.

Il avoit travaillé pendant quelques années à une Gazette d'Amsterdam, intitulée : *Nouvelles solides & choisies.*

Voyez *Journ. littér.*, *Tôm. VII.*

PAN (Jean DU), Professeur de philosophie en 1631.

Il a publié

Disputatio philosophica de naturâ logicæ, 4°. 1634.

Disputatio philosophica de demonstratione, 4°. 1634.

Disput. philos. de naturâ philosophiæ, 4°. 1635.

Disputatio philosophica de causis in genere & de efficiente in specie, 4°. 1635.

BARRE (François-Poulain DE LA), né à Paris en 1647.

De La Barre étudia la philosophie cartésienne par goût & la théologie par intérêt; il désiroit le titre de Docteur de Sorbonne: il l'obtint avec la Cure de Flamengis dans le Duché de Laon. La lecture réfléchie de l'Ecriture-Sainte fit sentir à De La Barre les erreurs de l'église romaine, qu'il quita avec son bénéfice en 1688, & il vint à Geneve en 1690. Ses connoissances de philosophie & de belles-lettres furent un trésor qui lui devint nécessaire pour vivre. Il fut fait Régent de la seconde classe en 1708: on le reçut Bourgeois en 1716, & il mourut en 1723.

De La Barre a publié

L'Egalité des deux Sexes, 12°. 1673.

L'Excellence des Hommes contre l'égalité des deux Sexes, 8°. *Paris* 1692.

Traité de l'éducation des Sexes.

Le Rapport de la langue latine avec la langue françoise.

Catalogue des mauvais termes communs au Peuple de Geneve.

Voyez *Bibl. franç.*, *Tôm. I*; *Oeuvr. des Sav.*, *Tôm. VIII*; *Bibl. anc. & mod.*, *Tôm. XV*; *Goujet*, *Bibl. franç.*, *Tôm. I.*

CLERC (Jean LE), fils d'Etienne, né à Geneve le premier Mars 1657.

L'hiſtoire d'un Savant ſe borne pour l'ordinaire à peindre les progrès qu'il a fait faire à la ſcience dont il s'eſt occupé, & ſon mérite eſt proportionnel à l'importance & au nombre de ſes découvertes. L'hiſtoire de Jean Le Clerc, comme celle de quelques autres beaux génies, ſera le foyer qui embraſſera la lumiere vive que ces Philoſophes ont répandue ſur un très-grand nombre de ſciences : on admire tour-à-tour dans Le Clerc le Théologien ſage & modéré, le Critique ſavant & ingénieux, le Philoſophe inſtruit & profond, l'Hiſtorien intéreſſant & fidele, le Journaliſte exact, impartial & modeſte. Il montre toujours l'homme ſupérieur qui brille dans tout ce qu'il entreprend, qui occupe utilement l'Europe par ſes compoſitions, qui n'écoute les louanges qu'il reçoit que pour perfectionner les ouvrages qu'il publie, & qui eſt

auſſi utile au bout d'un ſiecle à la poſtérité qui étudie ſes livres qu'à ſes contemporains qui les tenoient de lui. On n'avoit pas encore vu un Ecrivain auſſi univerſel, auſſi judicieux, auſſi infatigable; il ne connoiſſoit dans le monde que ſon cabinet, ſes livres & les illuſtres Savans de ſon ſiecle; il ne ſe délaſſoit d'un travail que par un autre, & il n'en finiſſoit aucun qu'avec des projets pour en commencer un nouveau. Ses Oeuvres forment une Bibliotheque pour le Théologien, le Philoſophe, l'Hiſtorien & le Littérateur.

Les premieres études de Le Clerc découvrirent ſon génie & ſes talens; il ſe diſtingua au college & dans les auditoires par ſa vie laborieuſe & ſa grande pénétration; il finit ſa philoſophie en ſoutenant, ſous Robert Chouet, des theſes *de Eſſentiâ materiæ*. Après avoir meuri ſa raiſon par l'étude de la philoſophie, Le Clerc voulut former ſon goût par une étude réfléchie des belles-lettres: on apprend preſque à les haïr dans les auditoires; la pédanterie des Maîtres, leur attention ſcrupuleuſe à faire remarquer tout ce qui n'eſt pas remarquable, & à négliger ce qui mérite d'être approfondi; leur oubli conſtant de cette partie ſentimentale qui fait diſtinguer les bons Auteurs en faiſant admirer la profondeur de leur connoiſſance du cœur

humain, la fidélité de leur tableau & le vrai ton de leur coloris; tout concourt à faire lire alors ces chefs d'œuvres de ſentiment & de goût ſans intérêt. J'ai bien lu des traductions, des commentaires & je n'en ai point trouvé qui aient rempli leur but: je n'ai connu qu'un homme qui eût été un excellent Traducteur s'il avoit bien entendu le grec ou le latin; c'eſt Sterne, l'Auteur incomparable du Voyage ſentimental, où l'on trouve des traductions ſi neuves des divers mouvemens que peut éprouver le cœur humain, & des tableaux ſi naïfs des ſentimens les plus délicats qu'il peut nourrir dans les diverſes circonſtances où il ſe rencontre.

Le Clerc employa une année entiere pour refaire ſes études de belles-lettres & apprendre l'hébreu; il entra enſuite dans l'auditoire de théologie en 1676, & il y vint prêt à profiter des leçons de Philippe Meſtrezat, de François Turretini & de Louis Tronchin qu'il ſuivit pendant deux ans & demi.

Je l'ai déjà remarqué avec douleur, Geneve étoit alors dans ce moment d'étourdiſſement qui rendit ſon égliſe l'eſclave des préjugés théologiques & un inſtrument de l'intolérance; on ne craignoit pas de violenter encore quelquefois les opinions & les conſciences. L'égliſe étoit toujours agitée par les diviſions qu'avoient fait naître les idées particulieres de Cameron, d'Amy-

rault, de Placeus & de Cappel ſur la grace univerſelle, ſur l'imputation du péché d'Adam, ſur l'obéiſſance active de Jéſus-Chriſt & ſur les points voyelles. Meſtrezat, Tronchin & quelques autres les avoient adoptées; mais le plus grand nombre des Paſteurs de Geneve les rejetterent comme les Suiſſes réformés. Il faut cependant avouer que Meſtrezat, Tronchin & ceux qui penſoient comme eux garderent ſagement le ſilence; mais comme on ne pouvoit admettre perſonne au ſaint miniſtere qu'après avoir reconnu la vérité de certaines theſes oppoſées à leurs ſentimens, de même que le conſenſus des égliſes de Suiſſe fabriqué dans ce but, les Etudians en théologie couvroient avec raiſon ces matieres du voile le plus épais. Le Clerc cherchoit la lumiere; il lut *Syntagmata theologica Vindelini* les Commentaires de Jean Crocius contre Martin Becan; il travailla à un ſupplément pour les theſes de Saumur où il étendoit les articles négligés & en élaguoit d'autres qu'on avoit trop étendus; il étoit trop éclairé par ces travaux pour ſe conformer aux réglemens de la Compagnie; auſſi il ſe contenta de ſoutenir à Geneve des theſes publiques de théologie, & il ne voulut point s'y faire recevoir au ſaint miniſtere.

En 1678 Le Clerc quitta Geneve pour aller à Grenoble, où il fut le Précepteur du fils de M. Saraſin de la Pierre; il employa le tems que

lui laiſſoit ſon Eleve à étendre ſes connoiſſes ; il y médita même le projet d'un ouvrage ſur l'Ecriture-Sainte, qui fut ſans-doute le germe des Commentaires qu'il publia en Hollande : il ſe lioit alors à Grenoble avec le P. Lamy.

Le Clerc revint quelque tems après à Geneve, & il y reçut l'impoſition des mains comme Miniſtre du Saint Evangile. J'avoue que j'ignore le motif qui le détermina à ſigner ces theſes qu'il avoit refuſé d'admettre quelque tems auparavant ; il eſt cependant clair que rien ne pouvoit avoir changé que lui. Dans ce tems-là, Le Clerc lut *Quaternio Diſſertationum* de Courcelles ; cette lecture le frappa & décida ſes héſitations : il crut appercevoir la vérité, & il réſolut de la profeſſer. En 1680 Le Clerc retourna à Grenoble : la lecture des autres ouvrages de Courcelles l'affermit dans ſes idées, & la théologie d'Epiſcopius qu'il étudia à Saumur les enracinerent pour toujours dans ſon eſprit. Dès ce moment il ſe fit un ſyſtême de théologie qu'il ne quitta plus ; mais comme il étoit contraire à celui qu'on recevoit publiquement à Geneve, il ſacrifia ſon amour pour ſa Patrie à ſon amour pour la vérité ; il vouloit profeſſer ſans diſſimulation ce qu'il avoit adopté avec examen. Tel fut toujours ſon caractere ; il chercha la vérité avec ardeur, & il vouloit la dire hardiment quand il croyoit l'avoir trouvée.

Pendant le séjour de Le Clerc à Saumur, il parut un livre intitulé : *Liberii de sancto amore Epistolæ theologicæ in quibus varii scholasticorum errores castigantur; Irenopoli, Typis Philalethianis, sous la date de* 1679. On trouve dans cet ouvrage l'explication de diverses idées particulieres aux Remontrans; mais on y trouve aussi par-tout les exhortations les plus touchantes à une parfaite tolérance sur les matieres qui regardent la religion. Ce livre fut attribué à tous les bons Théologiens protestans françois qu'on soupçonnoit dans ces idées; mais on ne peut douter à-présent qu'il ne soit composé par Le Clerc. Il n'a jamais dit qu'il ne fût pas l'Auteur de cet ouvrage; il l'a même appelé son roman, & il est vraisemblable que s'il ne l'a pas reconnu distertement, c'est parce qu'il changea de façon de penser sur quelques-uns des articles qui y sont traités. Ce livre est très-rare. Voyez *Placcius, de Anonymis; Theatr. Pseudonym.; Gottlieb Frid. Jenicken, Vie de Le Clerc.*

De Saumur, Le Clerc revint à Grenoble en 1681; il quitta cette ville peu après pour aller à Paris, & ensuite à Londres où il arriva en 1682 : il y apprit l'anglois, & il édifia l'église de la Savoie par ses sermons; mais l'air de Londres ne convenoit pas à sa santé : il s'embarqua en 1683 avec Gregorio Leti pour la Hollande. Dès

Dès qu'il fut arrivé à Amſterdam il chercha Limborch, dont il avoit lu les écrits avec admiration & dont la converſation augmenta encore la haute eſtime qu'ils lui avoient inſpirée.

Le Clerc, preſſé par ſes parens, fit un voyage à Geneve que ſon goût pour le travail abregea beaucoup; il lui tardoit d'habiter un pays où les clameurs théologiques ne menaceroient pas ſon repos, & où la liberté de penſer ſeroit à côté de la liberté politique.

La Hollande fournit à Le Clerc l'aſyle qu'il cherchoit; il prêcha quelquefois à Rotterdam dans l'égliſe des Remontrans; mais comme ils lui donnerent une chaire de philoſophie, de belles-lettres & d'hébreu, il ceſſa de prêcher pour s'occuper des objets qu'il devoit enſeigner. Dans ce moment Le Clerc travailloit à une morale chrétienne qu'il n'a pas finie, & à la verſion des notes angloiſes de Hammond ſur le Nouveau Teſtament qu'il publia pluſieurs années après. On parle de même de pluſieurs ouvrages qu'il avoit travaillé, & qui ont diſparu; quoique l'on fût bien ſûr de leur exiſtence : il eſt vrai que Le Clerc auroit pu les fondre dans d'autres ouvrages ſans avertir le public qui devoit les ignorer. Tels ſont ceux qui étoient intitulés: *De Irenopolitanâ Republicâ, Parrhaſiadæ apologiæ, & de ſtudio Scripturæ.*

Le Clerc épouſa en 1691 la fille de Gregorio Leti, dont il eut quelques enfans qui moururent en bas âge. En 1728 il eut une legere attaque de paralyſie qui affoiblit beaucoup ſa tête & ſa mémoire. En 1732 il perdit l'uſage de la parole ; ſa femme mourut à cette époque : il vécut juſques en 1736 dans l'enfance & la décrépitude. Combien d'hommes qui vivent comme Le Clerc pendant quatre-vingt ans ſans vivre une heure pour la poſtérité : Le Clerc, par ſon travail, avoit vécu pour elle la vie de bien des hommes.

En cherchant la vérité on rencontre communément ceux qui la combattent, & on eſt forcé de leur faire une guerre déſagréable; mais pourroit-on mieux employer ſa vie qu'à défendre la vérité; pourroit-on plaider une cauſe plus belle, & former une entrepriſe plus noble que de ramener ceux qui s'égarent. Bayle accuſe Le Clerc d'athéiſme dans ſes *Queſtions à un Provincial*, parce qu'il en avoit été accuſé lui-même par Le Clerc dans ſa *Bibliotheque univerſelle.* Il diſputa avec lui ſur les *formes plaſtiques*, dont Le Clerc s'étoit mal-à-propos déclaré le défenſeur comme Cudworth.

Le Pere Baltus, Jéſuite, accuſe Le Clerc d'avoir attribué à Clément d'Alexandrie, à Juſtin Martyr & à St. Auguſtin les ſentimens de Platon.

Voyez *la Défenſe des Saints Peres accuſés de Platoniſme.*

Riccard Andala, Profeſſeur de philoſophie, attaqua le ſentiment de Le Clerc ſur l'ame dans ſon *Syntagma theologico-phyſico-metaphyſicum.*

Le Clerc crut, avec Deſcartes, que l'eſſence de l'ame conſiſtoit dans la penſée ; que l'ame eſt réellement ſéparée du corps, & que leur union ſe fait par une communication mutuelle des actions & des paſſions ; que la liberté ne demande pas une entiere indifférence qu'il attribue à la volonté, & que l'immortalité dépend de la volonté de Dieu.

Bernard Treviſani, ſous le nom de Lamindus Pritanius, fit imprimer un livre *de Ingeniorum moderatione in religionis negotio, libri tres, Pariſiis* 1714. L'Auteur avoue dans ſa préface qu'il a compoſé cet ouvrage pour répondre aux corrections & aux cenſures que Le Clerc, ſous le nom de Phereponus, avoit ajoutées à l'édition de St. Auguſtin.

Le Clerc, dans le livre qu'il compoſa ſous le titre de *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* ſur l'Hiſtoire critique de M. Simon, avança que le Pentateuque n'étoit pas de Moyſe; mais il ſe retracta dans ſon Commentaire ſur la Geneſe.

Witſius attaqua Le Clerc ſur les idées qu'il

avoit publiées rélativement à l'inſpiration des Livres ſacrés dans les *Sentimens de quelques Théologiens* : on trouve ſes objections dans ſes *Exercitationes academicæ*. Buddeus, dans ſes *Inſtitutiones theologicæ*, pulvériſe le ſyſtême de Le Clerc ſur l'inſpiration. Fabricius ſe plaint de ce que Le Clerc n'a pas aſſez de reſpect pour les Auteurs ſacrés. Walchius lui fait un crime d'avoir dit que St. Jean avoit puiſé l'idée du Logos chez les Platoniciens. Pierre Burmann & Perizonius, accablés par la vertu, le mérite & la gloire de Le Clerc, le perſécuterent avec âcreté. Simon le déchira avec indécence, parce qu'il n'avoit pas penſé comme lui. Bentley critiqua ſes notes ſur les fragmens de Ménandre & de Philemon. Mais Adrien à Cattembourg, a pris ſa défenſe dans la Bibliotheque des Auteurs Remontrans.

Le Clerc ſe diſtingua par ſon amour pour la vérité & ſon zele pour la religion ; ſi l'envie a cherché à noircir ſes écrits elle a toujours reſpecté ſes mœurs : ſon goût fut bon & ſon jugement ſain. Tous ſes ouvrages ſont clairs & méthodiques ; on y découvre de la pénétration ſans ſubtilité, & de la ſolidité ſans peſanteur : mais, avouons-le, Le Clerc ne ſut pas ſupporter la contradiction ; il mit ſouvent de l'aigreur dans ſes écrits polémiques : ne ſeroit-ce point

parce qu'il ſe retira trop du commerce des hommes ; on les voit mal dans ſon cabinet ; on les juge alors toujours avec ſévérité, parce qu'on ne peut les obſerver tels qu'ils ſont, parce qu'on s'exagere leurs torts & parce que l'on eſt accoutumé à ne voir que ſoi, à n'entendre que ſoi & à s'applaudir continuellement ; on n'imagine pas qu'il ſoit poſſible d'être contredit.

Dirai-je que le ſtyle françois & latin de Le Clerc eſt peut-être un peu rude, quoiqu'il ſoit correct. Schultens croyoit que Le Clerc n'étoit pas ſi profond dans l'hébreu qu'il paroît d'abord.

Le Clerc a publié

Davidis Clerici in Genevenſi Academiâ olim linguarum orientalium Profeſſoris, quæſtiones ſacræ, in quibus multa ſacræ Scripturæ loca explicantur ; acceſſerunt ſimilis argumenti Diatribæ, Stephani Clerici : edidit & annotationes adjecit J. Clericus, 8°. 2 *vol. Amſt.* 1684. Le Clerc y joignit encore, dans une longue préface, la Vie des deux Auteurs.

Entretiens ſur diverſes matieres de Théologie, deux parties, 8°. 1684. Le Clerc y trace l'étendue de nos connoiſſances métaphyſiques & leur uſage dans la religion, avec une explication des Chapitres IX, X & XI de l'Epître aux Romains. Charles Le Cene chargea Le Clerc

de faire imprimer la premiere partie de cet ouvrage, & il y ajouta cinq Entretiens ſur les ſujets indiqués : la premiere partie parut en 1684. Voyez *Bayle*, *Lettre XLV.*

Sentimens de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire critique du Vieux Teſtament, *compoſée par M. Richard Simon*, *Prêtre*, 8°. *Amſt.* 1685 & 1711. La critique du P. Simon avoit fait un très-grand bruit quand elle parut. Le Clerc vouloit faire voir qu'elle renfermoit pluſieurs choſes haſardées ; que ſon plan étoit incomplet ; ſa conduite envers les Proteſtans ingrate & injuſte, puiſqu'ils avoient été ſes maîtres & qu'il avoit mis à contribution leurs ouvrages. Le Clerc explique à cette occaſion divers points curieux de critique rélatifs à l'hiſtoire de Joſeph, à l'authenticité du Pentateuque, à Job, aux Pſeaumes, aux Livres prophétiques. On y trouve des réflexions hardies, quelquefois haſardées, toujours piquantes ſur l'inſpiration des Livres ſacrés, ſur l'uſage de la Vulgate par les Catholiques-Romains, ſur la foi divine & humaine, & ſur la langue primitive : mais il faut dire auſſi qu'il déclare clairement que ce qu'il avance dans ce livre doit être regardé comme des *conjectures* & des *probabilités.* Le P. Simon répondit bientôt à cet ouvrage ſous le nom du Prieur de Bolleville ; & Le

Clerc, bientôt après, repouſſa les injures qui aſſaiſonnoit la critique de ſon livre.

Défenſe des ſentimens de quelques Théologiens de Hollande contre la réponſe du Prieur de Bolleville, 8°. *Amſterdam* 1686. Le Clerc prévit que ſa réponſe ne ſeroit pas ſans réplique, & il annonça qu'il en avoit aſſez dit pour ſa juſtification, & qu'il garderoit le ſilence.

Bibliotheque univerſelle & hiſtorique, *depuis* 1686 à 1693, 12°. 25 vol.

J. C. De La Croſe aida Le Clerc dans cet ouvrage, & leurs extraits ſont mêlés dans les cinq premiers volumes; mais dans le ſixieme, le ſeptieme & le huitieme volume chacun fit la moitié du volume, & l'ouvrage de chacun eſt ſéparé dans le neuvieme volume; les extraits de Le Clerc finiſſent à la page 291. Le volume dixieme appartient tout entier à Le Clerc, & le onzieme à De La Croſe. Le tôme douzieme fut fait par Le Clerc; dans le treizieme volume il ne compoſa que l'article huitieme & le quatorzieme. Enfin le quatorzieme volume & les ſuivans ſortent de la plume de Le Clerc, à l'exception de quelques morceaux du vingtieme qui ont été faits par un de ſes amis.

On ne peut s'occuper des journaux de Le Clerc ſans ſe plaindre de l'aridité, de la maigreur; je dirai preſque de l'inutilité de la plu-

part de ceux qui ſe publient. Je ne prétends point faire la cenſure des Journaliſtes ; pluſieurs ont beaucoup d'eſprit & de connoiſſances : mais comme ils ſont obligés d'écrire pour être lus du plus grand nombre, & comme le plus grand nombre de leurs Lecteurs eſt une tourbe ignorante qui veut s'inſtruire en les parcourant, les Rédacteurs ſont forcés d'éviter les extraits des livres profonds, de s'attacher à répandre les bagatelles, à faire paſſer quelques réflexions ſolides à la faveur de quelques anecdotes galantes ou de quelques petits vers de toilette. Dirai-je auſſi que les faiſeurs de journaux ne trouvent pas dans les Auteurs ces génies originaux & créateurs, ces eſprits méthodiques, ces compoſitions nerveuſes qui mettent dans l'eſprit de celui qui les lit l'analyſe qu'il doit en faire, & les morceaux qu'il doit citer. Ajoutons enfin que les journaux ſont devenus un ouvrage de fabrique où l'on ſe contente ſouvent de noircir le papier qu'on donne aux acquéreurs d'une maniere quelconque ; il faut publier un certain nombre de cayers dans un tems fixé ; il faut les remplir avec tout ce qui ſe préſente, n'importe : l'avidité des déſœuvrés pour les lire ou les voir ſurpaſſe peut-être la monſtrueuſe facilité de ceux qui les compoſent pour s'enrichir.

Le Clerc ne ſe contentoit pas de donner des

extraits fortement penſés de livres profondément écrits ; il y joignoit encore des diſſertations curieuſes ſur divers ſujets difficiles. Dans la Bibliotheque univerſelle & hiſtorique on trouve :

Tôme I, Projet d'une hiſtoire fabuleuſe.

Tôme III, Explication d'une fable d'Adonis.

Tôme VI, Explication d'une fable de Cérès.

Tôme IX, Eſſai ſur la Poéſie des Hébreux.

Idem, Vie de Clément d'Alexandrie.

Tôme X, Vie d'Euſebe de Ceſarée.

Tôme X, Regles de Critique pour l'intelligence des anciens Auteurs.

Tôme XII, Vie de St. Cyprien & de Prudence.

Tôme XIV, Mémoires ſur l'hiſtoire du Janſéniſme.

Tôme XVIII, Vie de Gregoire de Nazianze.

Origeni Adamantio ſynopſeus novorum Bibliorum Polyglottorum, Authore J. P. D. Critobulus Hierapolitanus, 1684 : cette lettre fait l'éloge du P. Simon qui vouloit faire une Polyglotte.

Critique du neuvieme Livre de Varillas, où il parle des révolutions arrivées en Angleterre en matiere de religion, par Burnet, traduite de l'angl. avec une préface, 8°. *Amſt.* 1687.

Défenſe de cette Critique traduite, 8°. 1688.

Trois Sermens de Burnet traduits, 8°. 1689.

Lettre à M. Jurieu ſur le tableau, ſur le jugement qu'il a porté d'Epiſcopius dans ſon tableau du ſocinianiſme, 8°. 1689.

Thomæ Stanleii, hiſtoria philoſophiæ orientalis, 8°. 1690. Le Clerc y a joint un indice avec des notes philologiques.

Dictionnaire de Morery, fol. 4 vol. 1692, 1696 & 1698. Ces trois éditions furent toutes corrigées & augmentées par Le Clerc; on ſait que, pendant vingt ans, il s'en vendit dix mille exemplaires.

Hiſtoire d'Emeric, Comte de Tekely, ou Mémoires pour ſervir à ſa Vie, où l'on voit ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dès ſa naiſſance juſques à-préſent, 8°. 1693.

Logica ars ratiocinandi, 8°. *Amſt.* 1692.

Ontologia & Pneumatologia, 8. *Amſtelodami* 1692.

Phyſica ſeu de rebus corporeis, libri quinque 12°. *Amſtel.* 1695.

Opera philoſophica, 8°. *quat. vol.* 1695, 1698, 1704, 1712, 1722. Ces quatre volumes renferment les trois ouvrages précédens : les cinq éditions ſucceſſives qui parurent annoncent le cas qu'on fit alors de ces ouvrages ; mais s'ils furent excellens pour le tems, ils ſont aujourd'hui bien foibles & bien peu inſtructifs : il eſt vrai que cette partie de nos connoiſſances a fait les plus grands progrès.

Abdias propheta cum paraphraſi & Commentario critico, 4°. *Amſt.* 1690. Le Clerc offrit cet

ouvrage au public comme un essai pour sonder son goût.

Genesis, seu Mosis prophetæ liber primus ex translatione Johannis Clerici cum ejusdem paraphrasi perpetuâ Commentario philologico Dissertationibus criticis quinque & tabulis Chronologicis, fol. Amst. 1693. Cet ouvrage précieux renferme plusieurs dissertations excellentes: la premiere sur la langue hébraïque; la seconde sur la maniere d'interpréter l'Ecriture-Sainte; la troisieme sur Moïse & le Pentateuque; la quatrieme sur la destruction de Sodome; la cinquieme sur la femme de Lot changée en statue de sel.

Mosis prophetiæ, libri quatuor, fol. Amst. 1696. On y trouve une dissertation sur la mer-rouge & sur les dixmes. Le Clerc donna en 1710 une édition plus complete de son Commentaire sur le Pentateuque.

Veteris Testamenti libri historici, fol. Amst. 1708.

Octodecim prima commata capitis primi Evangelii Sancti Johannis paraphrasi & animadversionibus illustrata à Johanne Clerico, ubi demonstratur contra αλογυς Evangelium hoc esse factum & evertitur Sententia Fausti Socini de sensu primorum hujus commatum, 8°. 1695.

Ars critica, in quâ ad studium linguarum latinæ, græcæ & hebraicæ via munitur veterumque

emendandorum & ſpuriorum ſcriptorum à genuinis dignoſcendorum ratio traditur, 8°. 2 *volumes*, 1697. Cet ouvrage original demandoit une tête philoſophique pour en former le plan, avec une érudition immenſe pour l'exécuter, & un jugement ſolide pour le réaliſer d'une manière auſſi utile. Pfaff fait un grand éloge de ce livre dans ſa Diſſertation ſur les préjugés de la théologie. Perizonius l'attaque avec le déſeſpoir de l'envie dans un livre intitulé *Quintus Curtius Rufus reſtitutus in integrum*, *&c. Lugd. Bat.* 1703. La quatrieme édition de l'*Ars Critica* fut augmentée d'un troiſieme volume qui renferme les uſages de la critique; elle parut en 1712 : l'édition la meilleure eſt de 1730.

La Vie de Jean Armand, Cardinal, Duc de Richelieu, principal Miniſtre d'Etat ſous Louis XIII, Roi de France, 1694. Cette premiere édition eſt anonyme : la troiſieme, qui eſt la meilleure, eſt en deux volumes; elle parut en 1714.

Du bonheur ou du malheur en matieres de loteries, 8°. *Amſt.* 1696. Le Clerc avoue qu'il eſt l'Auteur de cet ouvrage dans ſes Parrhaſiana.

De l'incrédulité où l'on examine les motifs & les raiſons générales qui portent les incrédules à rejeter la Religion Chrétienne, avec deux Lettres où l'on prouve directement ſa vérité, 12°. *Amſt.* 1696.

Cet ouvrage eſt penſé avec autant de ſageſſe que de profondeur ; mais en même tems il eſt mis à la portée de tous les hommes, & il parle à chacun comme il convient pour les faire revenir de l'erreur qu'ils peuvent avoir admiſe : il y peint le cœur-humain avec tous ſes préjugés & ſes ſophiſmes, auſſi ce livre eſt fait pour tous les tems & pour tous les lieux ; & s'il étoit plus connu, je ſuis aſſuré qu'il étonneroit la plupart des incrédules qui le liroient avec réflexion.

Compendium hiſtoriæ univerſalis ab initio mundi ad tempora Caroli magni Imperatoris, 8°. *Amſt.* 1698.

Novum Teſtamentum Domini noſtri Jeſu Chriſti ex editione vulgatâ cum paraphraſi & annotationibus Henrici Hammondi ex Anglicâ linguâ in latinam tranſtulit ſuiſque animadverſionibus illuſtravit, caſtigavit & auxit Johannes Clericus, fol. 2 *volumes*, 1698. Cette traduction eſt bien ſupérieure à l'original par les additions dont elle eſt enrichie & par la clarté du ſtyle.

J. Bapt. Cotelerii Patres apoſtolici quos recenſuit & notis aliquot ſuis & aliorum adſperſit Johannes Clericus, fol. 2 *vol. Amſtelodami* 1698.

Parrhaſiana ou Penſées diverſes ſur des matieres de critique, d'hiſtoire, de morale & de politique, avec la défenſe de Mr. le C., par Theodore Parrhaſe, 12°. 2 *vol. Amſt.* 1699 & 1701.

Harmonia evangelica cui subjecta est historia Christi ex quatuor Evangelistis concinnata, accesserunt tres dissertationes de annis Christi & de concordiâ Evangelicâ, *fol.* 1699. Le pere d'Epigneul accusa cet ouvrage de socinianisme dans le Journal de Trevoux 1701. Le Clerc y répondit par un livre, intitulé *Réflexions sur l'article VIII, où il est parlé de l'harmonie évangélique de Mr. Le Clerc*, 8°. *Amst.* 1701. Le Journal de Trevoux répondit au mois de Mai ; ce qui engagea une querelle qui dura jusques en 1703 : cette harmonie attira un nouveau démêlé à Le Clerc avec Masson sur les années de la vie de Jésus-Christ.

Dyonisii Petavii Soc. Jesu, Dogmata theologica, editio nova auctior libro de Tridentino Concilio & notulis Theophili Alethini S. J. A. E. quas una cum ejusdem præfatione curavit Bibliopolus nancisci Johannes Clericus, *fol.* 6 *vol. Amstelodami* 1700.

Quæstiones Hieronimianæ in quibus Hieronymi expenditur nupera editio Parisina, multaque ad Criticam sacram & profanam pertinentia agitantur, 8°. *Amstelodami* 1700.

Hesiodi Ascræi quæ extant, græce & latine, ex recensione Johannis Clerici cum ejusdem animadversionibus accessere notæ Jos. Scaligeri, Dan. Heinsii, Franc. Guyeti, Steph. Clerici, nec non in altero volumine Johannis Georgii Grævii lec-

tiones Hesiodiæ nunc auctiores & Danielis Heinsii introductio in Doctrinam operum & dierum cum indice Georgi Pasoris, 8°. 2 *vol.* 1701. Cette édition est une de celles qu'on a faites des Auteurs Grecs qui mérite le plus l'attention des Savans par la multitude des choses curieuses & utiles qu'elle renferme.

Martinii Lexicon philologicum, *fol.* 2 *vol. Amstelodami* 1701. Le Clerc y ajouta une préface avec une dissertation sur les étymologies.

Pedo Albinovani Elegiæ III & Fragmenta, cum interpretatione & notis Josephi Scaligeri, Friderici Lendenbrochii, Nicolai Heinsii, Theod. Gorelli & aliorum, 8°. *Amstelodami* 1703.

P. Cornelii Severi Etna & quæ supersunt fragmenta cum notis & interpretatione Josephi Scaligeri, Friderici Lendenbrochii & Theod. Gorelli, 8°. *Amstelodami* 1703.

Appendix Augustiniana, in quâ sunt Prosperi carmen de ingratis cum notis Lovaniensis Theologi Johannis Garnerii, S. J. dissertationes pertinentes ad historiam Pelagianam, Pelagii Britanni Commentarii in Epistolas Divi Pauli ac denique Desiderii Erasmi, J. Lud. Vivis, Jac. Sermondi, Henrici Norisii, Joh. Phereponi & aliorum, præfationes, notæ & animadversiones in omnia Sancti Augustini opera, *fol. Amstelodami* 1713.

Bibliotheque choisie, 12°. *Amsterdam*, 28 *vol.*:

elle commence en 1703 & finit en 1713. On trouve dans les volumes 1, 2, 3, 5, 7, 8 & 9 un Extrait du Syſtême intellectuel de Cudworth, que je crois bien préférable à l'ouvrage lui-même.

Outre cela, on lira avec autant de plaiſir que d'inſtruction dans le premier volume:

Remarques ſur les ouvrages latins de Pierre Bembo.

Idem, Examen d'un livre de Jaques Windet, *de Vitâ functorum ſtatu*.

Dans le ſecond, Remarques ſur quelques endroits de Julius Maternus dans ſon ouvrage Matheſis, lib. VIII.

Idem, Remarques ſur la premiere Apologie de Juſtin, Martyr.

Dans le troiſieme, Défenſe de ſon ſentiment ſur Quinte-Curce.

Dans le quatrieme, Epiſtolæ duæ ad Ricardum Kidderum, ad Gilbertum Burnetum & Danielem Witby.

Dans le cinquieme, Défenſe de Grotius contre Boſſuet.

Dans les cinquieme & ſixieme, Vie d'Eraſme, tirée de ſes Lettres.

Dans le ſixieme, Eloge de Locke.

Dans le ſeptieme, Remarques ſur Selden de De Diis Syris.

Idem,

Idem, Mémoires ſur la Vie de Shaftsbury.

Idem, Projet d'une nouvelle édition de l'Anthologie grecque.

Dans le huitieme, De Buchanan & de ſes Ouvrages.

Dans le neuvieme, Défenſe de la bonté & de la ſainteté Divine, contre les objections de M. Bayle.

Idem, Quatre Répliques à M. Bayle ſur les natures plaſtiques.

Dans le dixieme, Examen du ſentiment de Longin ſur ce paſſage de la Geneſe : *Que la Lumiere ſoit*, par M. Huet ; avec les remarques de Jean Le Clerc.

Dans le onzieme, Remarques ſur quelques Médailles phéniciennes.

Dans le douzieme, Remarques ſur un bois incombuſtible venu d'Andalouſie.

Idem, Défenſe de Locke contre Bayle.

Dans le treizieme, Remarques ſur la diſpute concernant les Oracles.

Dans le quatorzieme, Vie de Marc-Antoine Campani.

Dans le ſeizieme, Vie de Boëce, avec la critique de ſes ouvrages.

Idem, Lettre latine ſur le Nouveau Teſtament, de Mill.

Dans le dix-ſeptieme, Eloge d'Ant. Vandale.

Dans le dix-huitieme, Eloge de M. Volder.

Idem, Remarques ſur un livre de Philippe Meſnard qui accuſoit Le Clerc de ſocinianiſme.

Dans le dix-neuvieme, Défenſe contre Burman.

Dans le vingtieme, Raiſons pourquoi l'on ne répond pas aux libelles de Burman.

Idem, Remarques ſur la vie & les ouvrages de Sulpice Severe.

Dans le vingt-deuxieme, Eloge du Baron de Spanheim.

Dans le vingt-ſixieme, Remarques ſur le paſſage de Longin.

Le Nouveau Teſtament de Notre Seigneur Jéſus-Chriſt, traduit ſur l'original grec; avec des remarques où l'on explique le Texte & où l'on rend raiſon de la Verſion, 4°. 2 *vol. Amſterd.* 1703. Les petites notes de cet ouvrage ſont excellentes & indiſpenſablement néceſſaires à tous ceux qui voudront faire une bonne verſion françoiſe du Nouveau Teſtament.

In indicem geographicum Geographiæ ſacræ Nic. Sanſonis, notæ Johannis Clerici cujus etiam præfixa eſt præfatio, Amſtelodami 1703.

Atlas antiquus ſacer, eccleſiaſticus & profanus Nic. Sanſonis tabulas ordine collocavit & emendavit Johannes Clericus, fol. 1705.

Onomaſticon urbium & locorum ſacræ Scripturæ Euſebii Hieronymi Bonfrerii recenſuit & animad-

versionibus suis auxit Johannes Clericus, fol. Amstelodami 1707.

Erasmi opera omnia emendatiora & auctiora ad optimas editiones quas ipse Erasmus postremo curavit summâ fide exacta studio & operâ Johannis Clerici, cum ejusdem & aliorum notis, in decem tomos distincta, fol. Lugd. Bat. 1703.

Sulpicii Severi opera omnia, in duos tomos distributa, quorum prior continet ante hac edita cum notis Johannis Vorstii; alter Epistolas cum reliquis operibus ante non editis, ex recensione & cum notis Johannis Clerici, 12°. *Lipsiæ* 1709.

Hugo Grotius de veritate Religionis Christianæ editio accuratior, quam recensuit notulisque adjectis illustravit Johannes Clericus cujus accessit de eligendâ inter Christianos dissidentes sententiâ, 8°. 1709.

Fabricius Syllabus Scripturæ pro veritate Religionis Christianæ, 12°. 1709. Il y en eut trois édit.

Menandri & Philemonis reliquia quotquot reperiri potuerunt græce & latine cum notis Hugonis Grotii & Johannis Clerici, qui etiam novam omnium versionem adornavit indicesque adjecit, 8°. *Amstelodami* 1709.

Lettre à M. Bernard sur l'Apologie de Frederic-Auguste Gabillon, Moine défroqué, 8°. *Amst.* 1708. Le Clerc y dévoile les tours de cet imposteur qui se fit passer pour lui en Angleterre.

Titi Livii historiarum quod extat cum integris J. Freinshemii supplementis, emendationibus & suis locis collocatis tabulis geographicis & copioso indice, recensuit & notulis auxit Johannes Clericus, 8°. 3 *vol. Amstelodami* 1710.

Æschinis Socratici Dialogi tres, græce & latine, ad quos accessit quarti latinum fragmentum, vertit & notis illustravit Johannes Clericus cujus ad calcem additi sunt sylvæ philologicæ, cum indicibus necessariis, 8°. *Amstelodami* 1711.

Oratio funebris in obitum Phil. a Limborch S. Theologiæ, apud Remonstrantes Professoris, habita a Johanne Clerico, 4°. 1712.

Sallustii Vita : elle est mise à la tête de l'édit. de Salluste, faite à Cambridge, 4°. 1710.

Pervigilium Veneris, ex editione Petri Pithæi cum ejus & Justi Lipsii notis itemque ex alio codice antiquo cum notis Claudii Salmasii & Petri Scriverii, accessit ad hæc Rivini Commentarius, Ausonii Cupido cruci affixus cum notis Mari Angeli Accursii, Eliæ Veneti, Petri Scriverii & Anonimi, 8°. *Hagæ Comitum* 1712. Cet Anonyme est Le Clerc.

Bibliotheque ancienne & moderne, 12°. 29 *vol.* Elle a commencé en 1714, & sert de suite à la Bibliotheque choisie; elle finit en 1727: on y trouve quelques pieces composées par Le Clerc.

Dans le premier volume, Remarques ſur les Verſions françoiſes du Nouveau Teſtament, de MM. de Port-Royal & Simon, des PP. Bouhours & Martianay, composées enſemble ſur l'Epître aux Romains.

Dans le troiſieme, Eloge de Burnet, Evêque de Salisbury.

Dans le ſeptieme, La Vie & les Ouvrages de Pafferat.

Dans le huitieme, La Vie & les Ouvrages de Gregoire VII.

Dans le dixieme, La Vie de Boniface VIII.

Dans le vingt-deuxieme, Réponſe à quelques difficultés contre la religion chrétienne.

Dans le vingt-ſeptieme, Réponſe à Freind ſur diverſes fautes qu'il croyoit avoir trouvées dans un ouvrage de Le Clerc.

Hiſtoria eccleſiaſtica duorum primorum a Chriſto nato ſæculorum veteribus monumentis deprompta, 4°. *Amſtelodami* 1716.

Jacobi Uſſerii Annales Veteris & Novi Teſtamenti, *fol. Genevæ* 1722. Le Clerc y a fait divers changemens ſur le manuſcrit de l'Auteur; il y a corrigé pluſieurs fautes, & il y a joint une Préface excellente.

Hiſtoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, avec les principales médailles & leur explication, depuis le commencement juſques au traité de la

Barriere, conclu en 1716, *fol. Tôme I*, 1723; *Tôme II*, 1728.

Veteris Teſtamenti libri Hagiographi & prophetæ ex, tranſlatione Johannis Clerici cum ejuſdem Commentario philologico & paraphraſi, fol. 2 *vol.* 1731.

Indice de Diogene Laerce, fait à Amſterdam, 4°. 1692.

Deux Lettres de Le Clerc à Bayle. Voy. Bibl. raiſonnée, Tôme VI.

Le Chriſtianiſme raiſonnable de Locke, traduit en françois. La premiere partie parut en 1696, & la ſeconde en 1703.

Heuman attribue à Le Clerc la traduction du Traité ſur l'Education, publiée en anglois par Locke.

Voyez *Wetſtein, Oratio funebris Clerici; Niceron, Tôm. XL; Vie de Le Clerc, par lui-même, à la tête des Opera philoſ.; a Seelen præcoces erud.; Schulze, de Scriptoribus hiſtor.; d'Artigny, Mêlanges d'hiſt. & de crit.; Mylii, Bibl. anonym. & pſeudonym; Placcius, de Anonym.; Parrhaſiana, Tom. I; Mayeri, hiſtor. Armin.; Hiſt. du Socinianiſme; Voltaire, ſuite de Louis XIV; Annales typograph. d'Allemagne, Tôm. II; Fabricii, hiſt. Biblioth.; Pfaf., Introd. ad Hiſt. litter., Part. II; Stoll, in Heuman; Goujet, Biblioth. franç.; Baillet, Jugemens des Savans; Daſſa-*

vius, de J. Clerici erroribus; Le Long, Bibl. ſacra; Dict. de Morery, Chauffépié, Proſper Marchand; Bibl. raiſ., Tôm. XVI; Bibl. anc. & mod., Tôm. XV; Act. erudit., 1737; *Journ. des Savans,* 1736.

MESTREZAT (Abraham), né à Geneve en Août 1651.

Meſtrezat, après avoir fait deux campagnes en Hollande en 1672 & 1673, ſe fit recevoir Avocat à Orléans en 1674; il fut Membre du Conſeil des Deux-Cent en 1677, & Syndic en 1710.

Le Roi de Pruſſe qui avoit entendu parler de Meſtrezat à ſes Envoyés auprès du Roi de Sardaigne à Turin comme d'un Avocat diſtingué, le fit demander pour lui donner la place de ſon ſecond Miniſtre d'Etat.

Le Conſeil, qui connoiſſoit les talens de Meſtrezat, le retint à Geneve & l'employa dans diverſes députations faites à Chambéry; il l'envoya en 1715 à la Diete évangélique tenue à Arau. Meſtrezat s'oppoſoit de toutes ſes forces à la conſtruction des fortifications en 1714; il voulut empêcher l'établiſſement des impôts; il ſouhaitoit qu'on ſuivît l'ancienne coutume des contributions volontaires; il diſoit que les Citoyens doivent être des gens d'honneur prêts à

ſe ſacrifier pour la Patrie. Il jugeoit peut-être les Genevois bien favorablement ; mais je ne doute pas que ce moyen n'eût eu une grande efficace. Il prétendoit, avec raiſon, que la meilleure fortification étoit l'union & l'amitié des hommes libres nés dans les mêmes murs, & vivans habituellement enſemble.

Meſtrezat fut chargé en 1714 de compoſer la Lettre de condoléance qu'on devoit écrire au Roi de France ſur la mort du premier Dauphin, & l'on dit qu'elle eſt un chef-d'œuvre.

On a trouvé dans ſes papiers divers recueils curieux.

Remarques théologiques.

Plaidoyers & Diſcours.

Poéſies.

RODON (David DE).

De Rodon fut Profeſſeur de philoſophie à Die, à Orange & à Nîmes où il ſe diſtingua par ſon eſprit & ſon ſavoir ; il publia un Livre de controverſe, intitulé : *le Tombeau de la Meſſe* ; c'eſt ſouvent avoir très-grand tort que d'avoir trop raiſon. Cet ouvrage le fit bannir de France ; il vint à Geneve en 1662 où il enſeigna la philoſophie : il mourut en 1664.

Si c'eſt un mérite d'avoir été un grand Scholaſtique, d'avoir manié avec art toutes les reſ-

ſources de la dialectique dans la diſpute, il a eu cet honneur autant qu'il eſt poſſible de l'avoir; il paſſoit pour le plus redoutable Dialecticien de ſon tems, & l'on ſait qu'un Profeſſeur, preſſé par un Argumentateur inconnu, lui dit avec effroi ſur le point de ſe rendre: *Es Diabolus aut Derodo*; il ſe conſola en apprenant que De Rodon étoit ſon vainqueur.

De Rodon fut Gaſſendiſte dans ſa phyſique, & il ſut la rendre intéreſſante: le traité qu'il publia ſur cette ſcience étoit très-bien fait pour le tems dans lequel il l'écrivit.

Malgré ſes ſuccès dans la phyſique il cherchoit d'autres occaſions d'exercer ſa dialectique: l'étude de la nature n'eſt pas ſuffiſante pour briller par des ſyllogiſmes. De Rodon compoſa un Livre *de Suppoſito* où il ſe déclare pour Neſtorius, contre St. Cyrille, ſur la perſonne de Jéſus-Chriſt.

Il a publié.

Diſputatio de Suppoſito in quâ plurima hactenus inaudita de Neſtorio tanquam orthodoxo & Cyrillo Alexandrino aliiſque Epiſcopis in Synodo Epheſinâ tanquam hæreticis, 8°. *Francofurti* 1645.

Diſpute ſur l'Euchariſtie, 8°. *Geneve* 1655.

Metaphyſica, 8°. *Arauſioni* 1659.

Logica reſtituta, 4°. *Genevæ* 1659.

De exiſtentiâ Dei, 4°. 1661.

Quatre Raisons qui traitent de l'Eucharistie, du Purgatoire, du Péché originel & de la Prédestination, 8°. 1662.

De Atomis, 8°. *Genevæ* 1662.

Disputatio metaphysica de Ente reali, 4°. *Nimausi* 1662.

Dispute de la Messe, ou Discours sur ces paroles : Ceci est mon Corps, 8°. *Nîmes* 1662.

Discours contre l'Astrologie judiciaire, 8°. 1663.

Opera philosophica, 4°. *Genevæ* 1664.

Philosophia contracta, 4°. 1664.

La Lumiere de la Raison opposée aux ténebres de l'Impiété, 8°. *Geneve* 1665.

Les Inconstans, 8°. *Geneve* 1671.

Voyez *Bayle*, *Dict. crit.*; *Hist. de l'Edit de Nantes.*

CLERC (Daniel LE), fils d'Etienne, né à Geneve au mois de Février 1652.

Le Clerc, après avoir étudié la médecine à Paris & à Montpellier, fut reçu Docteur à Valence en 1670; il exerça la médecine avec succès à Geneve. Les hommes qui aiment le travail trouvent du tems pour s'occuper des devoirs de leur vocation, & pour satisfaire leurs goûts particuliers. Au milieu des occupations rélatives à la médecine que Le Clerc suivoit

avec ardeur, il ſe délaſſoit par l'étude des belles-lettres qui ſembloient alors la paſſion dominante de cette famille : il traduiſit en françois la premiere Satyre de Perſe quelque tems avant ſa mort; mais, peu content de chercher le ſens des Auteurs dans l'étude des langues, il crut avec raiſon acquérir des connoiſſances utiles dans cette vue en étudiant les médailles. Il a laiſſé à la poſtérité des ouvrages de médecine qui lui font honneur, & les ſervices qu'il rendit à la République dans le Conſeil où il entra. Le Clerc mourut en 1726.

Il a publié

Bibliotheca anatomica, ſeu recens in Anatomiâ inventorum index locupletiſſimus digeſſerunt Tractatus, ſuppleverunt argumenta notas, & obſervationes anatomico-practicas adjecerunt Daniel Le Clerc & Joh. Jac. Manget, fol. 2 vol. Genevæ 1684 & 1689.

Chirurgie complette, 12°. *Paris* 1695.

Hiſtoire de la Médecine; *par M. L. C., D. M.*, 8°. *Geneve*, 1696. La quatrieme édition, donnée par l'Auteur, parut *in*-4°. à Amſterdam, avec de grandes augmentations, en 1723. Le Clerc y trace même le canevas le plus propre pour faire l'Hiſtoire de la Médecine moderne ; car il n'avoit pouſſé ſes recherches que juſques à Galien, & il ouvre par ce moyen ici les routes

qu'on peut ſuivre pour arriver juſques au dix-ſeptieme ſiecle. Freind s'eſt ſaiſi de tout cela, & il a continué l'hiſtoire faite par Le Clerc juſques au tems où il vécut en ſe conformant au plan que ſon prédéceſſeur lui avoit tracé.

Hiſtoria naturalis & medica latorum lumbricorum, 4°. *Genevæ* 1715.

Voyez *Niceron*, *Tôm. XI*; *Bibl. ital.*, *Tôm. IV*; *Manget*, *Bibl. ſcript. medic.*, 1685 & 1715; *Nouv. de la Rép. dts Lett.*, *Juin* 1684 & *Juillet* 1685; *Act. erudit.*, 1715.

MANGET (Jean-Jacob), né en 1652.

Manget ſe deſtina d'abord à l'étude de la theologie; mais un ſecret penchant le ramena à la médecine qu'il avoit conſtamment voulu apprendre, & dont ſes parens l'avoient détourné: les progrès qu'il y fit furent proportionnels à ſon application. Il fut reçu Docteur à Valence en 1678; &, quoiqu'il fût ſollicité à venir s'établir en divers endroits, il ſe dévoua au ſervice de ſa Patrie. Une pratique étendue dirigée par de vaſtes connoiſſances, & un jugement ſolide, firent le bonheur d'une foule de malades qu'il voyoit, & donna lieu à la publication des livres qu'il compoſa. Sa réputation étoit ſi grande que l'Electeur de Brandebourg l'honora en 1699 du titre de ſon premier Médecin: il mourut en 1742.

Manget avoit été en correſpondance avec tous les Savans du ſiecle. Ses livres annoncent une très-vaſte érudition ; mais, on ne peut le diſſimuler, il fut encore plus compilateur qu'obſervateur, & quelquefois il n'a pas toute l'exactitude qu'on auroit pu déſirer.

Manget a publié

Meſſis medico ſpagyrica quâ abundantiſſima ſeges pharmacceutica e ſelectiſſimis Pharmacologis & Chymiatris tum celeberrimis inter recentiores practicis, tum variis operibus miſcellaneis necnon curioſioribus rerum naturalium ſcriptoribus reſecta compoſitiſſimo ordine cumulatur, fol. Colon. 1683.

Pauli Barbetti opera Medica & Chirurgica notis & obſervationibus illuſtrata cum appendice eorum qui in praxi ſunt omiſſa, operâ J. J. Mangeti, 4°. *Genevæ editio auctior* 1704.

Bibliotheca anatomica cum annotationibus Danielis Clerici & Joh. Jac. Mangeti, fol. 2 *vol.* 1685. Il y en eut une autre édition en 1699, & elle fut augmentée du ſecond volume en 1716.

Pharmacopea Schrodero-Hoffmaniana, illuſtrata & aucta compilavit J. J. Manget, Genevæ 1687.

Tractatus de febribus in genere & ſpecie ex veterum ac recentiorum ſcriptis perpenſus Authore Franciſco Piens, editio noviſſima, notis, obſervationibus, opuſculis integris & remediis ſelectioribus a J. J. Mangeto, 12°. *Genevæ* 1691.

Bibliotheca medico practica, fol. Genevæ, 4 vol. 1695---1698.

Theophili Boneti ſepulchretum, editio altera novis commentariis & obſervationibus illuſtravit J. J. Manget, fol. Genevæ 1700.

Chemica curioſa, fol. 2 vol. Genevæ 1700.

Bibliotheca Pharmacceutico-medica, ſeu rerum ad Pharmaciam Galenicam Chemicam ſpectantium theſaurus refertiſſimus, fol. 2 vol. Genevæ 1703.

Theatrum anatomicum, fol. 2 vol. Genevæ 1717.

Bibliotheca chirurgica, fol. 4 vol. Genevæ 1721.

Traité de la Peſte, recueilli des meilleurs Auteurs anciens & modernes, 12°. 2 *vol. Geneve* 1721.

Bibliotheca medicorum ſcriptorum, fol. 4 vol. Genevæ 1731.

Mich. & Mulleri opera, fol. Genevæ 1735.

Voyez *Elogi academici della Societa dei Spenſerati; les différentes Bibliotheques de Manget; Sponii, Bevanda aſcitica; Halleri, ratio Studii medici.*

Constant (Jacob), fils de Philibert, Docteur en médecine, mort à Lauſanne en 1730. Il a publié

Compendium Pharmaciæ helveticæ, Genev. 1677.

Medicina Helvetiorum, 12°. 1677.

Lemery Curſus Chemicus latinitate donatus, *ibid.* 1681.

Médecin, Chirurgien & Apothicaire charitables, *avec un Traité de la Peſte*, 8°. 3 *vol. Lyon* 1683.

Atrium Medicinæ Helveticæ, *cum obſervationibus variſſimis*, *Genevæ* 1691.

Eſſai de la Pharmacopée des Suiſſes, 12°. *Berne* 1709.

SPON (Jacob), né à Lyon en 1647.

La reconnoiſſance m'a fait un devoir de placer Spon parmi les Genevois qui ſe ſont illuſtrés par les lettres : il eſt le premier qui a fait connoître l'hiſtoire de Genève. Après de longs voyages, notre République fixa ſes regards, nos mœurs l'intéreſſerent à notre ſort ; il crut faire plaiſir aux hommes en leur peignant notre liberté & notre bonheur.

Un Citoyen pourroit-il avoir beaucoup d'occaſions plus propres à montrer ſon patriotiſme, qu'en faiſant connoître les Héros de ſa patrie & leurs vertus, qu'en retraçant aux ſiecles à venir les belles actions qui éterniſent leur gloire, qu'en apprenant à la poſtérité tout ce que ſes illuſtres aïeux ont entrepris pour ſon bonheur, & en montrant ainſi à ſes concitoyens ce qu'ils doivent

faire pour être les bienfaiteurs de leur pays & pour être dignes d'appartenir à une nation qui fut vertueuſe. Certainement quoique l'hiſtoire de Geneve par Spon ſoit mal écrite, ſouvent inexacte & quelquefois infidelle, elle eſt pourtant la ſeule qu'on puiſſe lire, & on la liroit encore avec fruit lors même qu'elle ne ſeroit pas enrichie des notes excellentes de Gautier & des diſſertations ſavantes d'Abauzit. Spon étudia les antiquités chez Boecler, à Strasbourg; il s'y lia avec Guy Patin en 1669; il fut agrégé au college des Médecins de Lyon en 1675; en 1676 il voyagea avec Vaillant dans la Dalmatie & la Grece: il ſe retiroit en 1685 à Zurich quand il mourut.

Un goût décidé entraîna Spon vers l'étude des monumens anciens, & il voyagea pour la ſatisfaire : on trouvera ſon hiſtoire, écrite par lui-même, dans le récit qu'il a donné de ſes différens voyages.

Spon a publié

Recherches des Antiquités de Lyon, 8°. *Lyon* 1674.

Ignotorum atque obſcurorum Deorum aræ, 8°. *Lyon* 1677.

Voyage de Grece & du Levant, 8°. 3 *vol. Lyon* 1677.

Lettre au Pere La Chaiſe ſur l'antiquité de la Religion, 8°. *Lyon* 1678.

Miſcellanea

Miscellanea erudita antiquitatis, *fol. Lyon* 1679.

Réponse à la Critique publiée par Guillet, contre ses Ouvrages, 12°. *Lyon* 1679.

Histoire de Geneve, 12°. 2 *vol. Lyon* 1680 & 1682.

Observations sur la fievre & les fébrifuges, 12°. *Lyon* 1681 & 1684.

Recherches curieuses d'antiquité, 4°. *Lyon* 1683.

Aphorismi novi ex Hypocratis operibus passim collecti, græce & latine, cum notis, 12°. *Lugd.* 1683.

Supplementum ad Meursii librum de populis & pagis Atticæ, *fol. Lugd. Bat.* 1699.

Observatio de origine Strenarum, *fol. Lugd. Bat.* 1701.

Je ne connois point la date & l'édition des Livres suivans, composés par Spon.

Observatio circa aquam Rhodani.

Observatio Polypirenia.

Supplementum Gruterianum.

Voyage d'Italie & de France.

Traité du Café, Thé & Chocolat.

Traité des Melons.

Traduction du Voyage du Congo.

Quand Spon quitta la France, il soignoit à Lyon l'édition du fameux Glossaire de Du Cange.

Voyez *Lettres diverſes de Bayle ; Nouv. de la Rép. des Lett.*, *Juillet* 1684 ; *Dict. de Morery.*

Beddevole (Dominique).

Beddevole fut Docteur en médecine, célebre Anatomiſte, Médecin de Guillaume III en 1692 : il mourut pendant la campagne qui ſe fit en Flandres durant cette année. Il devoit être fait Profeſſeur d'anatomie à Leyde.

En 1686 Beddevole ſoutint dans une diſpute publique ouverte, pour diſputer une chaire de philoſophie, que la lune n'avoit aucun empire ſur les plantes & les animaux : il ajouta même que ceux qui le croyoient étoient peu philoſophes. Cette philoſophie étoit trop ſupérieure aux préjugés pour qu'on en ſentît le prix ; auſſi il ne fut pas fait Profeſſeur.

Beddevole avoit laiſſé à un Libraire la premiere partie d'un *Traité ſur l'Economie animale.*

Diſputatio inauguralis de Epilepſiâ, 4°. *Baſil.* 1681. C'eſt dans cette diſſertation qu'il avoit commencé d'attaquer l'influence de la lune.

Eſſais d'Anatomie, *où l'on explique clairement la conſtruction des organes*, 12°. *Leyde* 1684.

Diſſertatio de hominis generatione in Ovo, 4°.

Beddevole a encore donné une ample deſcription de la Capſule de Gliſſon.

Il a fait des remarques ſur les aîles des papil-

lons, dont il a montré les plumes ; & sur les yeux des oiseaux de proie : *Bibl. univ. T. XVII*,

Voyez *Lettres de Bayle ; Manget, Bibl. script. medic. ; Portal, Biblioth. d'Anat., Tôm. IV ; Leu, Dict.*

DIODATI (Alexandre).

Il fut Conseiller & Médecin du Roi de France.

Il a publié *Valetudinarium, seu observationum curationum & consiliorum medicinalium Satura*, 12°. *Elzevir.*

Voyez *Manget, Bibl. medic. script.*

FABRI (Guillaume).

Il a publié *Observations chirurgiques de Guillaume Fabri*, 4°. *Geneve* 1669.

DIODATI (François).

Diodati fut sans-doute un Amateur qui s'appliqua à la gravure, & qui s'amusa à graver quelques vues de Geneve : celles qu'on a sont précieuses ; elles nous rappellent un état de Geneve qui n'existe plus.

Vue de l'ancien Manege.

Vue de l'ancien St. Pierre.

Portrait de Turquet de Mayerne.

Vue du Château de Duillier en 1677.

BOISSERAND (Jacob), Régent de la troiſieme claſſe.

Il a publié

D. Ludovici Tronchin Eccleſiæ Genevenſis, Paſtoris & S. Theologiæ Doctoris ſero quidem, ſed præmaturo fato functi deſiderium & ultimum vale, 4°. *Genevæ* 1705.

Poëme ſur la mort du Roi d'Angleterre, George I, 4°. 1727.

FIOT (Henri), Docteur de Paris.

Il a publié *Geneva carmen, & en françois*, 4°. 1712.

VALLIN (J).

Il a publié *Carmina in Genevam.* Ce ſont des allégories ſur les armoiries de Geneve. Il adreſſe celles de l'aigle au Conſeil; celles de la clé à la Compagnie des Paſteurs.

GOUDET (   ), Négociant à Geneve.

Goudet a compoſé & publié en 1690 le Livre ſuivant: *Projet de Paix, en huit parties, à Lauſanne & à Rotterdam*, 8°. 1690.

Il n'y a eu que les ſix premieres parties qui aient paru; & ce livre doit être bien fait, puiſque Jurieu l'attribue à Bayle: il eſt vrai que Jurieu vouloit rendre Bayle odieux, & le faire

regarder comme traitre à l'Etat; mais Bayle n'en étoit que l'Editeur. De Beauval représente ce Goudet *comme étant notoirement très-étourdi, fort indiscret & grand visionnaire.*

Voyez *Lettres sur les différens de Jurieu & de Bayle; Bayle, præf.*

JEUNE (LE), Régent de la premiere classe en 1717.

Il a publié *Grammaire latine pour le college*, 12°. 1694.

Abrégé de la Grammaire, 12°. 1705.

LANGES (Claude DE), né à Grenoble.

De Langes avoit étudié en droit; il fut fait Conseiller de la Chambre de l'Edit, & il se retira à Geneve en 1685.

Il aimoit la religion & les lettres, & il s'occupa dans sa retraite de ces intéressans objets.

On a publié après sa mort :

Histoire du Vieux & du Nouveau Testament, par demandes & par réponses, 8°.

Réflexions sur le Livre de M. Papin, de la voie de l'examen & de celle de l'autorité, 8°.

Réfutation abrégée des quatorze Chapitres des préjugés contre les Calvinistes.

Maximes de Morale, 12°. Elles furent attribuées à Nicole.

PREVOST (Dominique).

Il a publié *Disputatio inauguralis de Nephretide*, 4°. *Lugd. Bat.* 1627.

PREVOST (Pierre).

Il a publié *Commentarius de Magistratibus Populi Romani*, 8°. 1679.

BERGERIES (Jean-Jaques DES).

Il a publié *Moïse dévoilé*, 8°. *Geneve* 1670.

BERGERIES (Jaques-Giraud DES).

Il a publié *Gouvernement de la Cité*, 8°. 1620.

QUESNE (Henri DU), Marquis; fils d'Abraham, Général des Armées navales de France, né en 1652.

Henri Du Quesne fit sa premiere campagne comme Enseigne de vaisseau en 1666; il se touva en 1672 au combat de la Manche; il fut fait Capitaine de pavillon en 1674 sans avoir passé par le grade de Lieutenant; en 1675 il fut créé Capitaine de vaisseau; en 1676 il commanda le vaisseau *le Parfait* aux trois combats qui se livrerent entre les Flottes Hollandoises & Espagnoles: il s'empara d'un vaisseau espagnol.

Du Quesne servit autant la France pendant la paix que pendant la guerre ; il fut appelé à tous les conseils rélatifs à la marine, & l'on faisoit autant de cas de sa tête que de son bras. Il partit en 1683 avec son pere pour bombarder Alger, & il négocia la paix avec Tunis.

La gloire militaire que Du Quesne s'étoit acquise, les honneurs qui le cherchoient, les trophées qu'il pouvoit espérer ne lui firent point oublier ce qu'il devoit à Dieu comme Chrétien. Dès qu'il se fut assuré qu'on vouloit abolir en France la religion protestante, il renonça courageusement à toute sa gloire & à toutes ses espérances mondaines ; il en cherchoit de plus solides. Il quitta la France, mais il ne cessa pas d'être bon François : envain l'Angleterre & la Hollande lui firent offrir des places distinguées dans leurs Flottes ; il les remercia, & il se retira en Suisse, où il acheta en 1686, avec l'agrément du Roi de France, la Seigneurie d'Aubonne.

Ses vertus & son mérite lui avoient donné un très-grand crédit auprès des Puissances protestantes ; il s'en servit pour secourir par leurs moyens les François protestans, persécutés par leurs freres les François catholiques Romains ; il eut la consolation de faire sortir ainsi des

galeres, cent cinquante personnes que le fanatisme & l'intolérance y avoient jetées.

Du Quesne vendit en 1701 la Seigneurie d'Aubonne à leurs Excellences de Berne; & il se retira à Geneve en 1704, où on lui donna la bourgeoisie de cette ville.

Ce brave & pieux Militaire avoit obtenu en 1689 & en 1690 la liberté d'armer deux vaisseaux pour mener une colonie de Protestans réfugiés aux Isles Mascarenhas; mais il apprit que quelques vaisseaux de guerre françois partoient pour cette destination, & il renonça à son entreprise.

Il mourut en 1723 comme le vrai Philosophe Chrétien.

Du Quesne avoit publié *Réflexions anciennes & modernes sur l'Eucharistie*, 8°. 1718.

Du Quesne eut encore une très-grande part à la nouvelle Version du Nouveau Testament, qui fut publiée par la Compagnie des Pasteurs de Geneve en 1726.

Voyez *Voyages de François Leguat; Biblioth. Brem.*, 1723; *Mercure de France*, *Janvier* 1763; *Délices de la Suisse*; *Dict. de Morery*, *de Leu.*

LETI (Gregoire), fils d'Augustin, né à Naples en 1630.

Leti étudia à Cosence chez les Jésuites jusques

en 1644 ; il perdit ſon pere en 1639, & il fut ſous la tutele de ſon oncle, Evêque d'Aquapendente, qui vouloit le deſtiner à la théologie & au droit ; mais Leti fut effrayé par les études ſuivies qu'il devoit faire, & il ſe ſauva à Milan chez les parens de ſa mere, où il reſta pendant deux ans. A vingt-quatre ans ſon oncle lui remit ſon bien, & renouvella ſes inſtances pour l'attirer dans l'égliſe ; mais il répondoit toujours qu'il ne vouloit ni épée ni bréviaire : ſon goût le portoit à voyager ; il en cherchoit les occaſions. Un Officier Proteſtant lui inſpira du penchant pour la religion réformée, & il vint à Geneve dans le deſſein de la connoître mieux. Après un ſéjour de quatre mois, il partit pour Lauſanne où il fit profeſſion du proteſtantiſme : il revint à Geneve en 1660 ; il s'y établit, & on lui donna en 1674 la bourgeoiſie ; mais l'intempérance de ſa langue & de ſa plume, ſon goût pour l'invention lui firent accuſer injuſtement pluſieurs familles genevoiſes. Son *Livello politico*, l'*Itinerario* & le *Vaticano languente* furent condamnés au feu en 1679, comme contenant des propoſitions contraires à l'Etat, à la religion & aux mœurs. L'hiſtoire de Philippe II & de Sixte V furent qualifiées comme renfermant des propoſitions hérétiques & papiſtiques ; il fut condamné à cent écus d'amende & caſſé

de ſa bourgeoiſie. Leti, repouſſé par ſa faute de ſa nouvelle patrie, alla en 1680 en Angleterre, où il fut bien reçu par Charles II; mais ayant écrit l'hiſtoire d'Angleterre d'une maniere qui déplut à ce Prince, il fut obligé d'aller en Hollande en 1682, où la ville d'Amſterdam le fit ſon Hiſtorien & où il devint le beau-pere de Jean Le Clerc : il mourut en 1701.

Les ouvrages de Leti ſe reſſentent de la rapidité de leur compoſition : il écrivoit tout ce qu'il imaginoit, & il ne corrigeoit jamais; mais il ne faut pas s'étonner s'il ne reſpecta pas la vérité, il ne prétendoit pas même qu'elle dût être reſpectée. Il diſoit à la Reine de France, en parlant de l'hiſtoire de Sixte V, dans laquelle on lui reprochoit ſes infidélités habituelles : *Que les choſes inventées faiſoient plus de plaiſir que les vraies.* Auſſi il ne craignoit pas de forger des faits & de ſuppoſer des titres, pouvu qu'ils rempliſſent ſes vues. Je me bornerai à le prouver par quelques exemples tirés de l'hiſtoire de Geneve.

Leti fabriqua un Manuſcrit qu'il a intitulé *Manuſcrit de Prangins*, dont il fait la baſe de ſon hiſtoire de Geneve. Il prétend que Charlemagne donna à Geneve en 801 une aigle impériale taillée ſur une pierre à Lyon, & que les quatre Syndics la porterent par honneur dans

toute la ville. Mais qui a jamais pensé à repousser l'origine des Syndics jusques au tems de Charlemagne ; & en supposant que cela fût vrai, est-il croyable que quatre personnes âgées portassent par la ville une si forte charge ?

Leti dit qu'en 1568 l'arsenal fut brûlé, quoique ce fût seulement pendant cette année qu'on en jetta les fondemens, & quoiqu'il n'y ait jamais eu d'arsenal brûlé dans Geneve.

Leti dit avoir assisté en 1661 aux funérailles de la Duchesse de Rohan-Chabot, & qu'il composa une ode à cette occasion ; mais cette Princesse ne mourut que vingt ans après, & elle n'a point été enterrée à Geneve.

Leti assure qu'on lisoit en 1677 l'histoire de Geneve écrite par Spon ; mais son impression ne fut finie que le 25 Novembre 1679 : il parle même d'un discours que lui tint le Syndic Colladon sur cette histoire, & le Syndic Colladon mourut sept ou huit ans avant que l'histoire de Spon fût faite. Leti a souvent copié Spon mot pour mot, & il n'a pas même corrigé les fautes qu'on y trouve.

J'avertirai ici que les filles de Leti traduisirent en françois plusieurs de ses ouvrages.

Il a publié

R. Bandita, 12°. *Bologna* 1653.

La Giostra d'Amore, 4°. 1662.

Lode della guerra e biasimo della pace, 12°. 1664.

Dialoghi storici, 12°. 1665.

Dialoghi politici, 12°. 1666.

Vita di Donna Olympia Maldalchini, *dal Abbate Gualdi*, 12°. 1666.

Roma piangente, *dialogo*, 12°. 1666.

Il Nepotismo di Roma, 8°. 2 *vol.* 1667.

Il Syndicato di Alessandro VII, *con il suo Viaggio in altro Mondo*, 12°. 1668.

Il Cardinalismo di Santa Chiesa, 12°. 3 *vol.* 1668.

Vita di Sixto V, 12°. 2 *vol. Losanna* 1669.

Ambasciata di Romolo a Romani, 12°. 1671.

Visioni politiche sopra gli interessi piu reconditi di tutti principi, 12°. 1671.

Europa gelosa di principi d'Europa, 8°. *Geneva* 1672.

Itinerario della Corte di Roma, 12°. 3 *vol.* 1672 & 1673.

L'Italia regnante, *o Descrizione dello stato di tutti principi d'Italia*, 4 *vol.* 12°. *Geneva* 1675.

Rélation de la maladie, *de la mort & de la pompe funebre du Prince George de Hesse-Cassel*, 4°. 1675.

Gli Secreti di principi d'Europa revelati, 8°. 3 *vol.* 1676.

Il Vaticano languente dopo la morte di Clementi X, *con i remedi*, 12°. 3 *vol.* 1677.

Il Livello politico, o sia la giusta balancia nella quale si pesano tutte le massime di Roma & azione de Cardinali viventi, 12°. 4 *vol.* 1678.

Vita di Philippo II, 4°. 2 *vol.* 1679.

Vita di Carlo V, Austriaco Imperadore, 12°. 4 *vol. Amst.* 1680 & 1700.

La Fama gelosa della fortuna, panegyrico di Luigi il Grande, 4°. *Gese* 1680.

Teatro Britannico, overo storia della Grande Britannia, 5 *vol.* 12°. 1684.

Il Ceremoniale storico e politico, 8°. 6 *vol.* 1685.

Storia Genevrina, 12°. 5 *vol. Amst.* 1686.

Ritratti politici, genealogici della Casa di Brandeburgo, 4°. 2 *vol.* 1687.

Ritratti politici genealogici della Casa di Sassonia, 4°. 2 *vol.* 1688.

Ritratti storici del Imperio Romano in Germania, 4°. 2 *vol.* 1689.

La Monarchia universale del Re Luigi XIV, 4°. 2 *vol.* 1689.

Teatro Belgico, 4°. *fig.* 2 *vol.* 1690.

Teatro Gallico, o la Monarchia della Real Casa di Borbone, dell' anno 1672---1697, 4°. 7 *vol.*

Vita di Errico Cromwel, 8°. 2 *vol.* 1692.

Vita di Elizabeta, Regina d'Inghilterra, 12°. 2 *vol.* 1693.

Critique historique, politique, morale, économique & comique des Loteries anciennes & modernes, spirituelles & temporelles des Etats & des Eglises, 2 vol. *Amst.* 1697.

Vita di Pietro Girone, Duca d'Ossune, 3 *vol.* 12°. 1699.

Raguagli storici e politici delle virtu & massime necessarie alla conservazione degli stati, con infiniti esempi, 8°. 2 *vol.* 1699.

Lettere sopra differenti materie, 8°. 2 *vol.* 1700. On trouve dans la lettre 154 une histoire de ce qui s'est passé à Geneve entre le Conseil des Deux-Cent & le Petit-Conseil.

Strage di Reformati innocenti, 4°.

Il Prodigio della natura & della grazia, poema eroico, sopra l'intrapresa d'Inghilterra del Principe d'Orange, 4°.

Gli amori di Carlo Gonzaga, 12°.

Voyez *Niceron*, *Tôm. II & X*; *Shelhorn, amæn. litt.*, *Tôm. VI*; *Freytagii*, *Analecta*; *Dict. de Morery*, *de Leu*, *de Marchand.*

FORT (Louis LE), fils de Jaques, né à Geneve au mois de Janvier 1656.

Il y a peu d'hommes qui aient eu comme Le Fort autant d'occasions de travailler au bonheur des hommes; il y en a peu qui les aient saisies avec autant d'empressement, & qui aient eu autant de succès.

La proſpérité de la Ruſſie, la ſtabilité de ſon gouvernement, la valeur de ſes armées, les victoires de ſes flottes, l'étendue de ſes conquêtes, les progrès des ſciences & des arts, mais ſur-tout l'augmentation du bonheur du peuple immenſe qu'elle renferme, l'influence conſidérable de cet Empire dans les affaires de l'Europe, l'effroi qu'il cauſe à Conſtantinople, le paſſage bruſque de l'obſcurité la plus entiere, où croupiſſoit cet Etat, à la célébrité la plus grande dont il jouit aujourd'hui; tout cela nous apprend ce que peuvent le génie, la prudence, la fermeté & l'humanité. La Ruſſie en célébrant Pierre le Grand, qui lui a donné la vie, célebre Le Fort qui fut conſtamment le Miniſtre, le conſeil & l'ami de Pierre le Grand. L'Europe applaudit à ſa juſte reconnoiſſance; & comme on ne penſe jamais à Henri le Grand ſans ſe rappeler avec attendriſſement le vertueux Sully, on ne nomme plus le Fondateur de l'Empire Ruſſe ſans nommer avec les plus grands éloges le vertueux Le Fort.

J'ai long-tems héſité avant de placer le nom de Le Fort dans mon Hiſtoire Littérairce; il n'a point compoſé de livres; ſon nom n'a point retenti dans les Académies : mais s'il a plus fait pour les lettres que tant d'hommes qui n'ont le titre d'Hommes-de-Lettres que parce qu'ils éta-

lent froidement les penſées des autres, ou parce qu'ils ont trouvé le ſens peu important d'un mot grec, que des millions d'hommes n'entendront jamais prononcer: Le Fort devoit certainement occuper une place dans cet Ouvrage: eh n'eſt-ce pas lui qui a préparé une Nation ſtupide & ignorante à recevoir les heureuſes impreſſions des ſciences, à faire pendant peu d'années tous les pas que les autres nations n'ont pu faire que pendant pluſieurs ſiecles, & à récompenſer ſes Maîtres en joignant les rayons qu'elle crée à la lumiere que les efforts réunis des nations & des ſiecles étoient parvenus à former. L'Académie de Pétersbourg, les Poëtes, les Hiſtoriens, les Artiſtes Ruſſes, réclameroient les droits de Le Fort pour être compté parmi les Hommes-de-Lettres diſtingués, ſi j'avois pu oublier que mon compatriote eſt à bien des égards l'Auteur de tous les établiſſemens faits en Ruſſie pour y former les ſciences & les arts.

Le Fort eut l'avantage d'être un cadet de famille, & de manquer d'eſpérances pour s'avancer dans ſa Patrie; mais il devoit à la nature une belle phyſionomie, une taille noble, une ſanté robuſte, une ame fiere & ſenſible, un caractere doux & une politeſſe aiſée qui enchaîne les cœurs.

Ces avantages naturels inſpirerent à Le Fort

du

du goût pour les armes. Après avoir été placé dans une maiſon de commerce, il ſentit bientôt que ce genre d'occupations étoit trop gênant & trop borné pour lui; il s'enrôle à Marſeille comme Soldat : un Prince de Courlande le diſtingue dans cet état & lui donne une place d'Officier dans ſon régiment. En 1674 il ſe diſtingua au ſiege de Grave où il fut bleſſé; mais il trouvoit que la fortune ne faiſoit pas aſſez pour lui. Son ame impétueuſe ſe ſentoit à l'étroit dans les petites occupations d'un Officier ſubalterne; ſon génie actif ne pouvoit ſe plier à la vie ennuyeuſement uniforme d'un camp & d'une garniſon. Il quitte ſa place, & s'embarque en 1675 pour aller ſervir le Czar en qualité de Lieutenant : il arrive à Moſcou après mille malheurs; il y gagne l'eſtime & la confiance de M. De Horn, Réſident de Danemarck, & il fait auprès de lui les fonctions de Secrétaire.

Mais cette place n'étoit point encore ce qui pouvoit arrêter Le Fort; il brûloit du déſir de ſe faire connoître. Fedor Alexiovitz lui en fournit les moyens; il employa Le Fort comme Capitaine d'Infanterie contre les Turcs; & ce nouveau Militaire ſe montra ſi conſommé dans ſon art, que le Czar, qui lui avoit donné un congé pour aller en Angleterre, l'engagea de

rester auprès de lui, & lui fit épouser la fille de M. Souchay, son Lieutenant-Colonel.

Après plusieurs campagnes périlleuses & honorables contre les Tartares, Le Fort revint à Geneve en 1681 : les offres les plus flatteuses ne purent l'arracher à la Russie ; il y retourna en 1682 avec M. De Horn, quoiqu'il sût la mort du Czar ; mais il fut bien reçu par les deux Czars qui régnoient ensemble. Pierre le créa Major le 29 Juin 1683 : Iwan lui donna la place de Lieutenant-Colonel à la tête du régiment le 29 Août de la même année. Ce fut à-peu-près alors que Pierre sentit que Le Fort étoit fait pour lui. Les Strelitz, cette milice indisciplinable se révolta ; les Princes furent obligés de se sauver, & le hasard donna Le Fort pour compagnon à Pierre : ils se retirerent dans le couvent de Twitzki, & ils y apprirent à connoître l'étendue de leur ame & à fonder la solidité de leurs sentimens. L'adversité développe les caracteres, elle en fait ressortir les vertus & les défauts.

Après cette aventure, Le Fort vit tous les jours son crédit s'accroître dans l'esprit des deux Princes avec l'estime qu'ils faisoient de ses talens & de ses vertus, & il lui arriva ce qui se trouve peut-être jusqu'à lui sans exemple. Au lieu de profiter de ces momens de faveur pour augmen-

ter ſes revenus & ſe faire décerner de grandes charges, Le Fort luttoit courageuſement contre la générofité des deux Princes; il repouſſoit avec reconnoiſſance les graces qu'ils vouloient lui accorder: en 1684 il refuſa le grade de Colonel qu'ils lui offrirent, en les priant de lui réſerver cette marque de leur bienveillance quand il s'en ſeroit rendu digne par quelque ſervice éclatant. Courtiſans de tous les pays, qui avez eu le bonheur de gagner la protection du Prince que vous ſervez, comprendrez-vous ce fait unique dans l'hiſtoire des hommes?

Les talens que Le Fort ſe ſentoit; le zele & la reconnoiſſance qu'il nourriſſoit dans ſon cœur pour les deux Czars, lui firent voir qu'il mériteroit bientôt toute leur bienveillance. En 1685 il fit une campagne fatiguante contre les Tartares & les Turcs; à ſon retour il conſentit à être nommé Colonel d'un Régiment de cavalerie qui fut envoyé avec lui à Caſan. Dès-lors il fit preſque toujours la guerre aux Tartares, qu'il battit ſur-tout en 1690.

Le Czar Pierre avoit preſſenti l'héroïſme de Le Fort, mais il vouloit en être aſſuré; il l'obſervoit dans toute ſa conduite; il le ſuivoit dans toutes les révolutions qui agiterent alors l'Empire; il remarqua ſon zele & ſa fidélité; il ſut apprécier ſon attachement, & il chercha

les moyens de l'obtenir : après la mort d'Iwan, Le Fort devint en 1692 le Favori du Czar & le Colonel du premier Régiment de ſes Gardes. Le Czar faiſoit à Le Fort l'honneur de manger chez lui, & Le Fort crut le Czar aſſez grand pour lui donner avec franchiſe ſes conſeils.

Telle fut l'époque heureuſe de la grandeur de Pierre & de la création de la Ruſſie. Le Fort profite de l'aſcendant qu'il a pris ſur le Czar, & des rares qualités de ce Prince, pour en faire un des plus grands Princes qui ait régné. Le Fort lui inſpire de l'eſtime pour les Etrangers ; il lui montre leurs connoiſſances ; il lui fait déſirer leur commerce ; il le force à ſentir à quelle diſtance les Ruſſes ſont des autres Peuples de l'Europe. Déjà le Czar brûle d'être le bienfaiteur de ſon pays & le fondateur de ſa proſpérité ; il attire des Militaires, des Négocians, des Savans, des Artiſtes étrangers ; il ſouhaite lui-même d'apprendre les langues de l'Europe. Un nouvel ordre de choſes ſe ſuccede dans cet Empire inconnu ; tout change, tout s'anime. Pierre devient le modele de ſes ſujets, & Le Fort eſt l'ame de ces changemens. Je ſuis bien éloigné de croire que Pierre n'eût pas été un grand homme ſans Le Fort ; mais je crois que Le Fort dirigea d'abord le génie de Pierre ſur les objets les plus importans ; qu'il l'empêcha

d'errer long-tems pour trouver ce qu'il lui importa le plus de faire ; qu'il donnoit l'impulſion à ſon ame, & qu'il le mit en état d'exécuter les grandes choſes que le Czar fit enſuite.

Le Czar qui prévoyoit les richeſſes des fruits qui devoient réſulter de ſa nouvelle adminiſtration, combloit Le Fort de ſes graces ; il le créa Général-Major, Lieutenant-Général, Ambaſſadeur en Suede, en Danemarck, en Brandebourg, en Hollande, en France & en Angleterre. Le Fort fut en tiers avec le Czar & le Roi Guillaume lorſqu'ils ſe virent à Amſterdam. Plus il employoit Le Fort, & plus il avoit de preuves de ſa capacité & de ſon dévouement ; auſſi il lui confia la place de Colonel du Régiment de ſes Gardes qui étoit compoſé de douze mille hommes avec ſoixante pieces de canon.

Le Fort avoit trop de mérite & d'élévation pour être ſans envieux ; mais il parvint à ſubjuguer l'envie par ſa modeſtie & ſon exactitude à remplir ſes devoirs. Son Régiment étoit le mieux dreſſé ; il l'avoit même ſoumis à une diſcipline inconnue en Ruſſie, ſous le prétexte de diverſes fêtes qui demandoient qu'on fît l'exercice avec promtitude, & qu'on exécutât diverſes évolutions.

La Ruſſie qui ignoroit les avantages de la navigation, & qui n'avoit point de marine

militaire, doit peut-être à Le Fort ſes ſuccès contre les Turcs à Cheſmé. Le Fort fit naître à Pierre Le Grand l'idée d'avoir des vaiſſeaux de guerre pour les combats, dont il lui donnoit l'image ſur un lac qu'il avoit fait creuſer dans ce but.

Le Fort ne profita pas de ſa faveur pour avancer ſa famille; il vouloit faire le bien de la Ruſſie & ſervir le Czar. Philippe Senebier, Capitaine des Gardes du Czar en 1690, mort Colonel d'un Régiment, eſt le ſeul de ſes parens qu'il ait employé.

Au milieu de la création de ce nouvel Empire, Le Fort, chargé des occupations les plus importantes & les plus nombreuſes, couvert des diſtinctions les plus honorables, penſe à ſa famille qu'il chérit, & à ſa patrie qu'il voudroit mettre ſous la protection du Czar: il lui en parle ſouvent; il l'intéreſſe à elle au point qu'après que Pierre Le Grand eut créé Le Fort Généraliſſime de ſes Troupes en 1693, en viſitant le port d'Archangel, il but à la ſanté de la République de Geneve, & il lui fit offrir des bleds dont elle manquoit alors; mais la diſette ayant diminué lorſque la lettre de Le Fort arriva, on remercia le Czar, & on ne profita pas de ſes offres.

Le Fort connoiſſoit la grandeur du génie de

ſon Maître ; il l'exerçoit en le fixant ſur les plus grands objets. La politique, l'adminiſtration intérieure, le commerce, la marine, l'art militaire ſont les matieres journalieres de leurs entretiens, & les changemens les plus heureux pour la Ruſſie en ſont les fruits. Que de pareilles converſations ſont utiles & importantes : qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Souverains puſſent les tenir : qu'il eût été intéreſſant pour eux qu'on les eût conſervées ; la grandeur de la Ruſſie, dont elles ſont la ſource, témoignent encore leur ſageſſe & l'étendue de leurs vues.

Le Czar ne voyoit pas le bien froidement ; il vouloit le faire, & il le vouloit avec cette énergie qui conduit aux ſuccès. La marine devient ſa paſſion dominante ; & Le Fort qui ſentoit la néceſſité de cet établiſſement, irrite la paſſion du Czar par le ſpectacle d'un vaiſſeau de guerre acheté en Hollande qu'il lui préſenta en 1694 à Archangel. Quel préſent pour ce Prince patriote. Quel Courtiſan que Le Fort, qui fait ſa cour à ſon Prince en l'inſtruiſant : on ne ſait ce qu'on doit admirer le plus, ou l'attachement du Sujet qui veut plaire à ſon Maître uniquement lorſqu'il lui eſt utile, ou la grandeur du Prince qui ne veut être flatté que par de grands ſervices. Dès ce moment Pierre a réſolu d'avoir une marine redoutable ; il fait creuſer des ports ; il

ordonne qu'on les rempliſſe de vaiſſeaux de guerre : ſon pavillon flottera bientôt ſur toutes les mers qui baignent ſon vaſte Empire.

Le Fort en inſpirant au Czar le déſir d'avoir des flottes lui fournit les moyens d'en équiper une qui puiſſe ſe faire reſpecter ; il lui procure des Officiers expérimentés pour la commander, des Matelots exercés pour la manœuvre, & des vaiſſeaux pour vaincre les vaiſſeaux des Puiſſances qui l'environnent. Mais comme Le Fort vouloit faire un bien permanent & préparer les victoires de Catherine ; il engagea le Czar à apprendre lui-même le grand art des évolutions navales & à ſe former à la tactique de terre, à l'attaque & à la défenſe des places. Tous les Ruſſes avoient les yeux fixés ſur Pierre le Grand, & vouloient imiter leur Empereur. Le Czar récompenſa, comme il devoit, ſon Maître & celui de la Ruſſie ; il créa Le Fort Amiral de ſes flottes & Généraliſſime de ſes troupes.

En 1695 le ſiege d'Aſoph fut réſolu ; Le Fort y commandoit toutes les troupes de terre & de mer ; mais on fut obligé de le lever. En 1696 ce ſiege fut recommencé : le Czar voyoit ſes talens ſe développer dans les revers, & ſes troupes s'aguerrir par leurs défaites. Le Fort commande la flotte ; Schein dirige le ſiege,

Aſoph

Asoph capitule le 20 Juillet. Le Fort fit fortifier cette place. Ces deux campagnes altérerent beaucoup la santé du Héros Genevois : le Czar adoucissoit les maux qu'elles lui causerent en les partageant par des visites amicales & par de nouvelles marques d'honneur. Pierre voulut donner à ses troupes la fête d'un triomphe militaire ; il fit appeler, dans cette occasion, Le Fort L'AUTEUR DE LA MARINE RUSSE, & il le fit célébrer comme le premier qui eût couvert la mer Noire d'une flotte guerriere. Le Fort, Président du Conseil de l'Empereur, fut encore fait Vice-Roi du Grand Duché de Novogorod.

Tous ces établissemens, dont le Czar moissonnoit les avantages, étoient dûs au génie de Le Fort, à la confiance que Pierre avoit en lui, à l'ardeur de ce Prince pour écouter les bons conseils, aux Etrangers employés en Russie. Le Fort vouloit assurer ces succès à sa nouvelle patrie ; il engagea Pierre à faire voyager quelques jeunes Seigneurs Russes en diverses Cours de l'Europe pour apprendre l'art militaire, la marine, la construction des vaisseaux & les sciences : il souhaitoit former à la Russie une pépiniere d'hommes instruits, prêts à servir l'Etat & propres à instruire les autres. Le Czar, frappé de l'utilité de ce projet, en profita pour lui ; il devient le héros & le modele de ses sujets. Il nomme Le Fort son

Ambaſſadeur dans la plupart des Cours de l'Europe, & l'accompagne pour apprendre par lui-même ce qu'il lui importe le plus de connoître. Quoiqu'il fût alors en guerre avec les Turcs, il part ſans crainte : il diſoit que *l'Empire étoit en sûreté quand il étoit défendu par le Général Gordon, & que ſa perſonne n'avoit rien à redouter quand il étoit avec ſon Général Le Fort.*

Le Czar connoiſſoit ſi bien la pureté des intentions de Le Fort, & il jugeoit ſi sûrement les réſultats heureux de ſes conſeils, qu'un jour voyant ſon ami & l'ami de ſon peuple expédiant ſes dépêches, il ſe jette au col de ſon Miniſtre en verſant des larmes de joie & de ſenſibilité, qui ſe mêlerent bientôt à celles de ſon Sujet fidele & reconnoiſſant. C'eſt ainſi que ces deux hommes extraordinaires nés l'un pour l'autre parcoururent l'Allemagne, la Hollande, la France & l'Angleterre.

Le Fort à ſon tour n'étoit occupé que du bonheur de Pierre & de celui de la Moſcovie ; il diſoit ſouvent que *quand il auroit eu des millions de patrimoine, il auroit voulu les manger au ſervice du Czar.*

Le Fort, couvert de bleſſures, accablé de maux, chargé d'occupations, mourut en Mars 1699. Pierre en apprenant cette affreuſe nouvelle éprouva la plus vive douleur, & témoigna

les plus grands regrets. Auſſi-tôt il monte en carroſſe & vient de Varonitz à Moſcou en cinquante-quatre heures ; il entre dans la chambre de Le Fort, il arroſe de larmes ſon cadavre : on vit l'homme qui pleuroit ſon ami, & l'Empereur qui demandoit à la mort le bienfaiteur de la patrie. Pierre honora la mémoire de Le Fort par des obſeques magnifiques auxquels il aſſiſta ; mais il montra ſur-tout le cas qu'il faiſoit des avis de ſon Miniſtre, qui n'étoit plus, en ſuivant les projets qu'il avoit formé & en réaliſant les conſeils qu'il lui avoit donné pour le bonheur de ſon pays. La Ruſſie telle qu'elle eſt aujourd'hui, voilà le plus beau monument élevé à la gloire de Le Fort. Les ſuccès de cette Puiſſance formidable, ceux qu'elle prépare en ſilence, ſeront les bas-reliefs qui en éterniſeront la mémoire.

M. Thomas, dont le nom ſera toujours cher aux cœurs vertueux & ſenſibles, & dont l'éloquence intéreſſera la poſtérité, a jugé Le Fort comme il devoit l'être dans ce beau poëme qu'il avoit compoſé à l'honneur de Pierre-le-Grand ; il le peint avec ces traits nobles & ſublimes qui ont donné une ſeconde immortalité aux Héros qu'il a célébrés. Ce poëme aura peut-être les ſuccès de l'Enéide, comme il en a eu la deſtinée. Thomas eſt mort, de même que Virgile, après avoir fait les délices de ſes amis qui

entendirent ſes beaux vers ; mais ces deux Poëtes n'eurent point la ſatisfaction de finir leurs poëmes , & de jouir dès ſuccès qu'ils leur firent augurer.

Voyez *Voltaire* , *Hiſtoire de Pierre-le Grand ; Mémoires particuliers* , *manuſcrits* ; *Portraits des Hommes Illuſtres de la Suiſſe* ; *Morery* , *Dict.* ; *Le Clerc* , *Hiſt. de Ruſſie* , *Tôm. III.*

Fin du ſecond Volume.



